



Observatoire
québécois
des inégalités



Bulletin de l'égalité des chances en éducation

Édition 2025



Un accent sur les disparités
entre les régions

Recherche et rédaction

Pierre Doray, professeur émérite, département de sociologie UQAM et chercheur au CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Véronique Grenier, chercheuse postdoctorale Banting à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Centre Urbanisation Culture Société (UCS) et chercheuse associée au Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT) de l'Université Laval

Xavier St-Denis, professeur agrégé à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Centre Urbanisation Culture Société (UCS)

Maude Roy-Vallières, chercheuse postdoctorale à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval

Claude Lessard, chercheur, professeur émérite à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal

Coordination

François Fournier, chercheur, Observatoire québécois des inégalités

Direction

Nathalie Guay, directrice générale, Observatoire québécois des inégalités

Mise en page

Estelle Villemin, responsable des productions graphiques et numériques, Observatoire québécois des inégalités

Pour citer ce document

Pierre Doray, Véronique Grenier, Xavier St-Denis, Maude Roy-Vallières et Claude Lessard (2025). *Bulletin de l'égalité des chances en éducation*. Édition 2025. Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

ISBN

978-2-925552-03-1

Photos

(Unsplash)

Erika Giraud, p.viii
Kimberly Farmer, p.xv
Sandy Millar, p.5
Stephen Andrews, p.12
Luis Arias, p.15
Alexander Dummer, p.16
Sigmund Ezni, p.18
Phil Hearing, p.26
Aedrian Salazar, p.31
Taylor Flowe, p.32
CDC, p.36
Johnny McClung, p.42
Maximilian Simson, p.51
Jessica Ruscello, p.53
Kyle Gregory Devaras, p.56
Desola Lanre-Ologun, p.62
Sam Balye, p.63
Sincerely Media, p.74
Unseen Studio, p.76
Mimi Thian, p.84
Jeswin Thomas, p.89
Jason Goodman, p.92
Ivanbe Pratama, p.96

Amy Tran, p.102
Annie Spratt, p.114
Ifrah Akhter, p.117
Linkedin Sales solutions, p.126
Element5 Digital, p.132
Hannah Olinger, p.136
Laura Rivera, p.139
Michal Bozek, p.141
Teo Zac, p.143
BBC Creative, p.144
Annie Spratt, p.147
Note Thanun, p.150
Ben Mullins, p.153
Redd Francisco, p.158
Jeswin Thomas, p.163
Leon Seibert, p.165
Tim Gouw, p.166
Maccy, p.175
Copper and Wild, p.178
Zeynep Sumer, p.179
Etienne Girardet, p.182
Sarah Noltner, p.183
Erika Giraud, p.194

Table des matières

La liste des figures et tableaux *p.iv*

La liste des abréviations et des sigles *p.viii*

Faits saillants *p.ix*

Le contenu du Bulletin 2025 *p.xiv*

Les indicateurs de l'égalité des chances en éducation *p.1*

La petite enfance *p.5*

L'éducation préscolaire *p.16*

L'enseignement primaire *p.32*

L'enseignement secondaire *p.53*

L'enseignement postsecondaire
(collégial et universitaire) *p.102*

Conclusion *p.132*

L'analyse thématique

Différences et inégalités interrégionales: des CPE aux universités *p.137*

La petite enfance *p.141*

L'éducation préscolaire *p.144*

L'enseignement primaire *p.147*

L'enseignement secondaire *p.153*

L'enseignement postsecondaire
(collégial et universitaire) *p.165*

Conclusion *p.178*

Le sondage Léger/ Observatoire

L'accessibilité des services de garde, le parcours scolaire des élèves et la perception des études postsecondaires *p.180*

Références *p.184*

Annexe 1: Comité aviseur *p.189*

Annexe 2: Définitions des indicateurs et des variables *p.190*

La liste des figures et tableaux

Les indicateurs de l'égalité des chances en éducation

La petite enfance

- **Figure 1.** Nombre total de places en CPE au Québec selon le quintile de défavorisation matérielle
- **Figure 2.** Nombre total de places en CPE au Québec selon le quintile de défavorisation sociale
- **Figure 3.** Nombre total de places pour les poupons au Québec selon le quintile de défavorisation matérielle
- **Figure 4.** Nombre total de places pour les poupons au Québec selon le quintile de défavorisation sociale
- **Figure 5.** Nombre total de places en CPE selon les indices de défavorisation matérielle et sociale et les régions
- **Figure 6.** Nombre de places pour les poupons en CPE selon les indices de défavorisation matérielle et sociale et les régions
- **Figure 7.** Tarif quotidien pour le principal service de garde selon les régions
- **Figure 8.** Taux de fréquentation des services de garde à temps partiel selon les régions

- **Figure 9.** Âge de début de fréquentation d'un service de garde selon les régions
- **Figure 10.** Principal type de service éducatif à l'enfance fréquenté selon les régions

L'éducation préscolaire

- **Figure 11.** Effectif à la maternelle 4 ans selon la catégorie de services
- **Figure 12.** Proportion d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans selon la catégorie de services
- **Figure 13.** Effectif à la maternelle 4 ans selon le réseau d'enseignement
- **Figure 14.** Proportion d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans selon le réseau d'enseignement
- **Figure 15.** Effectif en maternelle 4 ans selon le genre
- **Figure 16.** Taux de fréquentation de la maternelle 4 ans selon le genre
- **Figure 17.** Proportions d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans ou le programme Passe-Partout selon les régions
- **Figure 18.** Effectif à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement

- **Figure 19.** Proportion d'élèves inscrits à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement
- **Figure 20.** Proportion d'enfants ayant vécu un passage à la maternelle avec ou sans difficultés selon les régions
- **Figure 21.** Proportion d'enfants vulnérables à la maternelle 5 ans sur les indicateurs de vulnérabilité selon les régions
- **Figure 22.** Proportion d'enfants ayant au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté par un médecin ou un professionnel de la santé selon les régions

L'enseignement primaire

- **Figure 23.** Effectif au primaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 24.** Proportions d'élèves inscrits au primaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 25.** Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé au primaire selon les régions sous la moyenne provinciale

- **Figure 26.** Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé au primaire selon les régions au-dessus ou proche de la moyenne provinciale
- **Figure 27.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 28.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon le genre
- **Figure 29.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon le genre et le réseau d'enseignement
- **Figure 30.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 31.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon le genre
- **Figure 32.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon le genre et le réseau d'enseignement
- **Figure 33.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon les régions

- **Figure 34.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon les régions
- **Figure 35.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon les régions
- **Figure 36.** Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon les régions
- **Figure 37.** Proportion d'EHDA au primaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 38.** Proportion d'EHDA au primaire selon le genre
- **Figure 39.** Proportion d'EHDA au primaire selon le genre et le réseau d'enseignement
- **Figure 40.** Proportion d'EHDA inscrits en classe régulière selon le réseau d'enseignement
- **Figure 41.** Proportion d'EHDA inscrits en classe régulière selon le genre
- **Figure 42.** Proportion d'EHDA inscrits en classe régulière selon le genre et le réseau d'enseignement
- **Figure 43.** Proportion d'élèves fréquentant une école primaire publique favorisée et défavorisée
- **Figure 44.** Proportion d'élèves fréquentant une école primaire publique favorisée et défavorisée selon le genre

L'enseignement secondaire

- **Figure 45.** Effectif en formation générale des jeunes au secondaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 46.** Proportion d'élèves inscrits en formation générale des jeunes au secondaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 47.** Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé en formation générale des jeunes au secondaire selon les régions au-dessus ou proche de la moyenne provinciale
- **Figure 48.** Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé en formation générale des jeunes au secondaire selon les régions sous la moyenne provinciale
- **Figure 49.** Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon le réseau d'enseignement
- **Figure 50.** Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon le genre
- **Figure 51.** Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement
- **Figure 52.** Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon les régions au-dessus ou proche de la moyenne provinciale
- **Figure 53.** Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon les régions au-dessus ou proche de la moyenne provinciale
- **Figure 54.** Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement
- **Figure 55.** Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon les régions au-dessous ou proche de la moyenne de la province
- **Figure 56.** Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon les régions au-dessus ou proche de la moyenne provinciale
- **Figure 57.** Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves issus de l'immigration selon le réseau d'enseignement
- **Figure 58.** Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon l'âge à l'entrée et le réseau d'enseignement
- **Figure 59.** Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le réseau d'enseignement
- **Figure 60.** Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le genre
- **Figure 61.** Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le genre et le réseau d'enseignement
- **Figure 62.** Effectif en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement
- **Figure 63.** Proportion de personnes inscrites en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement

- **Figure 64.** Proportion de personnes inscrites dans le réseau privé en formation professionnelle selon les régions
- **Figure 65.** Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les hommes
- **Figure 66.** Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les femmes
- **Figure 67.** Répartition des hommes en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification
- **Figure 68.** Répartition des femmes en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification
- **Figure 69.** Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les 19 ans et moins
- **Figure 70.** Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les 20 ans et plus
- **Figure 71.** Répartition des 19 ans et moins en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification
- **Figure 72.** Répartition des 20 ans et plus en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification

➤ **Figure 73.** Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement

➤ **Figure 74.** Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre

➤ **Figure 75.** Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement

➤ **Figure 76.** Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions au-dessus de la moyenne provinciale

➤ **Figure 77.** Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions au-dessous ou proche de la moyenne provinciale

➤ **Figure 78.** Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement

➤ **Figure 79.** Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle selon le genre

➤ **Figure 80.** Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle selon le genre et le réseau d'enseignement

➤ **Figure 81.** Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle dans le réseau public selon les régions

➤ **Figure 82.** Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle dans le réseau public selon les régions

➤ **Figure 83.** Effectif en formation générale des adultes selon le genre

➤ **Figure 84.** Proportion d'hommes et de femmes inscrits en formation générale des adultes

➤ **Figure 85.** Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement

➤ **Figure 86.** Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre

➤ **Figure 87.** Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement

➤ **Figure 88.** Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions

➤ **Figure 89.** Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions

➤ **Figure 90.** Nombre d'inscriptions en formation générale des adultes selon l'âge

➤ **Figure 91.** Proportion d'inscriptions en formation générale des adultes selon l'âge

➤ **Figure 92.** Proportion des 25 ans et plus dans les services d'enseignement en formation générale des adultes (formations créditées regroupées)

➤ **Figure 93.** Proportion des 25 ans et plus dans les formations créditées de la formation générale des adultes

L'enseignement postsecondaire

➤ **Figure 1.** Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération

➤ **Figure 2.** Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et le statut d'agglomération

➤ **Figure 3.** Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative

➤ **Tableau 1.** Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative

➤ **Figure 4.** Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative

➤ **Tableau 2.** Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative

➤ **Figure 5.** Taux d'accès au collégial par programme selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération

➤ **Tableau 3.** Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération

➤ **Figure 6.** Taux d'accès au DEC préuniversitaire selon l'éducation des parents et la région administrative

➤ **Figure 7.** Taux d'accès au DEC technique selon l'éducation des parents et la région administrative

➤ **Tableau 4a.** Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et la région administrative, hommes

➤ **Tableau 4b.** Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et la région administrative, femmes

➤ **Tableau 4c.** Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et la région administrative, total

➤ **Figure 8.** Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération

➤ **Figure 9.** Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents et le statut d'agglomération

- ↗ **Figure 10.** Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative
- ↗ **Tableau 5.** Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative
- ↗ **Figure 11.** Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative
- ↗ **Tableau 6.** Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative

L'analyse thématique

La petite enfance

- ↗ **Tableau 1.** Distribution de la population et du nombre de places de services de garde selon les régions sociogéographiques au Québec

L'éducation préscolaire

- ↗ **Tableau 2.** Proportion d'enfants (%) ayant fréquenté la maternelle 4 ans ou le programme Passe-Partout selon les régions
- ↗ **Tableau 3.** Proportion d'enfants (%) ayant au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté par un médecin ou un professionnel de la santé

L'enseignement primaire

- ↗ **Tableau 4.** Poids (%) de l'enseignement privé au primaire par région de 2014 à 2023
- ↗ **Tableau 5.** Proportion d'élèves (%) entrant tardivement au secondaire selon le genre et la région de 2014 à 2023, Québec
- ↗ **Tableau 6.** Proportion d'élèves (%) entrant tardivement au secondaire selon le réseau d'enseignement et la région de 2014 à 2023, Québec

L'enseignement secondaire

- ↗ **Tableau 7.** Part (%) de l'enseignement privé dans l'enseignement secondaire selon la région de 2014 à 2023, Québec
- ↗ **Tableau 8.** Part (%) des écoles professionnelles privées dans l'enseignement professionnel par région de 2014 à 2023 (selon l'effectif étudiant)
- ↗ **Tableau 9.** Répartition (en nombre et en pourcentage) des élèves en formation professionnelle selon l'âge dans l'ensemble du Québec de 2012 à 2022
- ↗ **Tableau 10.** Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et selon les régions des cohortes de 2008 à 2015
- ↗ **Tableau 11.** Taux d'accès (%) en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement (selon les régions)
- ↗ **Tableau 12.** Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans des garçons et des filles après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement (selon les régions)
- ↗ **Tableau 13.** Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon le genre et les régions

L'enseignement postsecondaire

- ↗ **Tableau 14.** Distribution des établissements de l'enseignement postsecondaire par région administrative, Québec, 2025
- ↗ **Tableau 15.** Répartition de la population selon le plus haut niveau d'éducation atteint [enseignement supérieur] de 1991 à 2023
- ↗ **Figure 16.** Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative
- ↗ **Tableau 16.** Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents, le genre et la région administrative
- ↗ **Tableau 17.** Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents (par quintile), le genre et la région administrative
- ↗ **Figure 17.** Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative région administrative
- ↗ **Tableau 18.** Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents, le genre et la région administrative
- ↗ **Tableau 19.** Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents, le genre et la région administrative

La liste des abréviations et des sigles



AEC	Attestation d'études collégiales
AEP	Attestation d'études professionnelles
AR	Agglomération de recensement
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CPE	Centre de la petite enfance
CSE	Conseil supérieur de l'éducation
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
EHDA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FGA	Formation générale des adultes
FGJ	Formation générale des jeunes
FP	Formation professionnelle
HP	Hors programme
IDMS	Indice de défavorisation matérielle et sociale
IMSE	Indice de milieu socio-économique
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MES	ministère de l'Enseignement supérieur du Québec
MEQ	ministère de l'Éducation du Québec
MFA	ministère de la Famille du Québec
PPP	Projet pédagogique particulier
RMR	Région métropolitaine de recensement
SIEP	Système d'information sur l'éducation postsecondaire

Faits saillants —



Ce sommaire offre un aperçu d'éléments importants de cette édition du Bulletin. Pour une compréhension complète et nuancée des données, des analyses et des conclusions, il est recommandé de lire l'intégralité du rapport ou, du moins, l'entièreté de la section qui se rapporte à l'un ou l'autre fait saillant d'intérêt.

Petite enfance

➔ Le nombre de places en centres de la petite enfance (CPE) au Québec est réparti relativement également pour les quintiles de défavorisation matérielle, tandis que la répartition par quintiles de défavorisation sociale est davantage orientée vers les milieux les plus défavorisés, indiquant un accès plus important aux parents dont le réseau social est peu développé.

➔ On constate des inégalités au regard du nombre de places par 10 000 habitants en CPE, soit le service éducatif à l'enfance offrant le niveau le plus élevé de qualité (ISQ, 2015). Les données montrent que le ratio de places en CPE est généralement plus faible dans les régions plus éloignées, alors que des régions plus urbaines, malgré des niveaux de défavorisation similaires, offrent un ratio plus élevé de places. Montréal et le Nord-du-Québec présentent les taux les plus élevés de places en CPE par

10 000 habitants, tandis que la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Bas-Saint-Laurent affichent les taux les plus bas.

➔ Le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue ont un plus grand nombre de places en CPE en milieux défavorisés sur le plan matériel, tandis que Montréal, l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre-du-Québec offrent davantage de places dans les milieux défavorisés sur le plan social.

➔ L'âge de début de fréquentation d'un service éducatif est plus bas dans certaines régions (p.ex., Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean) et plus élevé dans d'autres (p.ex., Montréal, Laval), indiquant une inégalité d'accès ou une différence d'intérêt des parents à utiliser les services. À Montréal et Laval, une proportion notablement plus élevée d'enfants commence à fréquenter un

service éducatif à l'enfance à partir de 18 mois plutôt qu'entre 0 et 11 mois, comme c'est le cas dans la majorité des autres régions.

➔ Le principal type de service éducatif à l'enfance fréquenté dépend du contexte régional. Les enfants en milieux urbains fréquentent en proportion plus élevée des garderies subventionnées ou non subventionnées (Montréal et Laval), ou encore de type autre ou non reconnu (Capitale-Nationale) que le reste du Québec, alors que les enfants issus des milieux plus ruraux sont significativement plus nombreux à fréquenter les CPE et les services éducatifs en milieu familial (p.ex., Estrie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue).

➔ Le taux de fréquentation des services de garde à temps partiel est en moyenne de 15,6 % en régions rurales contre 8,9 % en régions urbaines.

Précolaire

- ➔ Le taux de fréquentation de la maternelle 4 ans et du programme Passe-Partout est plus élevé dans les régions rurales ou éloignées, comme Chaudière-Appalaches (33,7 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (30,5 %), et l'Abitibi-Témiscamingue (26,3 %)
- ➔ Enfants vulnérables : Toutes les régions administratives où la proportion des enfants vulnérables est la plus élevée sont des régions rurales ou éloignées.

L'enseignement primaire

- ➔ Au primaire, nous constatons une forte différenciation régionale des écoles privées. Si la proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé au primaire avoisine les 6 % au niveau provincial depuis plusieurs années, les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale sont les seules à être au-dessus de cette moyenne provinciale. La Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'ont pas d'offre privée au primaire. Cela était aussi le cas du Bas-Saint-Laurent jusqu'à tout récemment.
- ➔ La proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire au niveau provincial est plus élevée dans le réseau public que le réseau privé. Elle est aussi plus élevée chez les garçons que chez les filles. Aussi, des variations régionales sont observables pour cet indicateur. Dans la région de Laval, la proportion de retards est la plus faible du Québec chez les garçons (5,0 % en 2022-23) alors que pour les filles, elle l'est dans les Laurentides (3,7 %). À l'autre extrême, les plus fortes proportions de garçons (39,1 % en 2022-23) et de filles (35,3 % en 2022-23) en retard se retrouvent dans le Nord-du-Québec. Globalement, la situation est plus critique dans les régions éloignées.
- ➔ Au niveau provincial, la proportion d'EHDAA est plus élevée dans le réseau public que dans le réseau privé. Elle est aussi plus élevée chez les garçons que chez les filles.

- ➔ La proportion d'EHDAA inscrits en classe régulière est plus élevée dans le réseau public que dans le réseau privé. Outre un écart selon le réseau, une disparité selon le genre est identifiée : les filles ayant un statut d'EHDAA ont plus de probabilité d'être en classe régulière que les garçons.
- ➔ La proportion des élèves avec une entrée tardive au secondaire fréquentant le réseau public est plus élevée que celle des élèves qui fréquentent le réseau privé au niveau provincial (un écart de 6,6 points en 2022-23) comme à l'échelle régionale (écarts variables). La proportion la plus faible d'entrées tardives dans les écoles privées est de 1,2 % dans la région de Laval. Le plus faible pourcentage dans les écoles publiques est de 5,3 % dans Laval et les Laurentides. À l'autre bout du spectre, la part la plus élevée dans les écoles privées est de 5,3 % en Estrie et dans les écoles publiques de 37,2 % dans le Nord-du-Québec. La proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire diminue avec le temps pour toutes les régions, sauf la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.
- ➔ Les garçons du Québec ont plus de chance d'entrer tardivement au secondaire que les filles.

L'enseignement secondaire

La formation générale des jeunes (FGJ)

→ La proportion d'élèves inscrits en formation générale dans le réseau privé au secondaire est stable. Un élève sur cinq fréquente une école privée dans l'ensemble du Québec. Les écoles privées s'installent davantage dans les milieux urbains. Une grande concentration se fait sentir à Montréal, alors qu'en 2022-2023, plus d'un élève sur trois fréquente le privé. Parmi les autres régions ayant un fort contingent dans l'enseignement privé, nous retrouvons la Capitale-Nationale (23,8 %), Laval (21,3 %), la Montérégie (20,1) et l'Estrie (20,6 %). L'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'ont pas d'offre scolaire privée au secondaire.

→ Bien que des variations existent entre les régions, toutes ont enregistré une augmentation de leur taux de diplomation et de qualification au secondaire, à l'exception de la Mauricie. Les taux se situent au-dessus de 80 % tant chez les garçons que les filles à Montréal, Laval et dans la Capitale-Nationale. Cependant, dans les régions éloignées, les taux sont plus faibles, comme dans le Nord-du-Québec.

→ Le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération du réseau public est celui qui a connu la plus forte augmentation.

Les élèves issus de l'immigration de 2^e génération tireraient moins profit du réseau privé que les élèves non issus de l'immigration fréquentant également ce réseau : le premier groupe a un taux de diplomation et de qualification au secondaire moins élevé que le deuxième.

→ Le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification est plus élevé dans le réseau public que dans le réseau privé. De plus, ce taux est généralement plus important chez les garçons que chez les filles.

La formation professionnelle (FP)

→ Bien que la formation professionnelle soit officiellement ouverte aux élèves de tous âges, son développement a entraîné une augmentation du nombre d'élèves adultes. La majorité des élèves (80 %) a 20 ans ou plus. La moyenne d'âge se situe entre 26 et 27 ans. C'est dire que le passage vers la formation professionnelle ne se fait pas majoritairement au cours des études secondaires.

→ Au niveau provincial, la part du réseau privé en FP est passé de 3,7 % à 5,2 % entre 2014-2015 et 2022-2023, indiquant un intérêt grandissant des établissements privés pour cette filière de formation. C'est principalement la situation à Montréal et en Montérégie qui explique l'augmentation notée pour l'ensemble de la province.

→ L'Abitibi-Témiscamingue, la Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean sont les régions avec les taux d'accès en FP 7 ans après l'entrée au secondaire les plus élevés, tandis que Montréal, le Nord-du-Québec, l'Outaouais et Laval ont les taux d'accès les plus faibles.

→ Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à s'inscrire en formation professionnelle, et ce depuis plusieurs années et dans toutes les régions administratives de la province.

→ La majorité des hommes et des femmes inscrits en FP sont dans un programme menant à un Diplôme d'études professionnelles (DEP).

→ Le taux d'accès en FP 7 ans après l'entrée au secondaire (suivi de cohortes) est plus élevé chez les élèves ayant fréquenté le réseau public au secondaire que chez ceux ayant fréquenté le réseau privé au secondaire. Il est aussi plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

→ Dans la grande région de Montréal, le taux d'accès des garçons est plus élevé dans la région de Lanaudière, suivi par les Laurentides et la Montérégie. À Montréal même, le taux d'accès est le plus faible. Dans la région de Québec, il est plus élevé en Chaudière-Appalaches que dans la Capitale-Nationale. Ce taux varie dans les

régions mixtes et éloignées entre 11,6 % en Outaouais et 30,5 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Centre-du-Québec.

La formation générale des adultes (FGA)

→ Au niveau provincial, l'effectif en FGA indique qu'il y a davantage de femmes que d'hommes inscrits. Cependant, en ce qui concerne le taux d'accès en FGA 7 ans après l'entrée au secondaire, ce sont davantage les hommes qui accèdent à cette formation que les femmes.

→ Au niveau régional, Montréal et Laval ont les taux d'accès en FGA 7 ans après l'entrée au secondaire les plus faibles et l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent, les plus élevés.

→ Les 25 ans et plus représentent la majorité des personnes, soit 70 % et plus, dans les services d'enseignement non crédités, sauf pour le service de soutien pédagogique, et ce, au fil des années. Dans les formations créditées, les 25 ans et plus représentent approximativement entre 20 et 45 % des inscriptions au cours des dernières années.

L'enseignement postsecondaire (collégial et universitaire)

→ La répartition régionale des cégeps publics est inégale. Montréal compte 12 cégeps (20 % du total) et 3 centres d'études collégiales (CEC). La grande région métropolitaine regroupe 47 % des cégeps et la majorité des collèges privés (21 sur 28). Québec possède 7 cégeps, 2 CEC et 4 collèges privés, tandis que d'autres régions, comme le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, en comptent également. Au total, 75 % des cégeps et collèges privés se situent dans 9 des 17 régions administratives.

→ Au niveau universitaire, sept établissements sur les 18 que compte le Québec ont leur campus principal à Montréal : Université de Montréal, Université McGill, Concordia, Université du Québec à Montréal, l'École de Technologie supérieure, l'École des Hautes Études commerciales et l'École Polytechnique. Pour leur part, l'Institut national de la recherche scientifique, l'École nationale d'administration publique et la TÉLUQ ont des campus importants depuis de nombreuses années dans différentes régions, dont à Montréal. Leur siège social est toutefois à Québec (Capitale-Nationale).

→ Parmi les étudiantes et étudiants dont les parents ont un diplôme de baccalauréat ou plus, les taux d'accès au collégial sont élevés (>70%) et varient peu selon le lieu

de résidence à l'adolescence (milieu rural/urbain ou région administrative), en particulier chez les femmes.

→ Parmi les étudiantes et étudiants dont les parents ont un niveau plus faible d'éducation, on remarque des taux d'accès au collégial beaucoup plus faibles chez ceux qui résidaient dans une région rurale à l'adolescence. Le taux d'accès au cégep des étudiantes et étudiants provenant de familles peu scolarisées à Montréal est de 59,8 % et de 21,9 % dans les régions Côte-Nord et Nord-du-Québec. Ainsi, résider dans la région métropolitaine de Montréal à l'adolescence semble être associé à un avantage marqué en termes d'accès au collégial chez les jeunes hommes et femmes dont les parents sont les moins éduqués.

→ Les jeunes hommes et femmes ayant grandi hors d'une région métropolitaine ont une probabilité plus élevée d'accéder à un diplôme d'études collégial technique lorsque leurs parents sont plus éduqués. Ce n'est pas le cas chez les jeunes ayant grandi dans des régions métropolitaines où les enfants de parents plus éduqués sont concentrés dans les programmes de DEC préuniversitaire.

→ En ce qui concerne l'accès à l'université, les différences entre régions sont importantes. Dans la région de Montréal, l'accès

est plus facile à Montréal et à Laval avec des taux supérieurs à 65 % chez les familles les plus favorisées scolairement et des taux supérieurs à 25 % chez les familles moins scolarisées. Les régions éloignées ferment la marche avec des taux plus faibles surtout parmi les familles peu scolarisées ou celles ayant terminé leurs études collégiales.

➔ À niveau d'éducation ou de revenu parental équivalent, les jeunes ayant grandi en milieu rural ont les taux d'accès à l'université les plus faibles, tant chez les hommes que chez les femmes.

➔ Il y a un écart marqué en faveur des femmes au niveau de l'accès à l'université, à travers toutes les catégories d'éducation ou de revenu des parents et de lieu de résidence à l'adolescence.

➔ La région de Montréal a connu une croissance élevée des titulaires d'un diplôme universitaire, passant de 21,3 % de la population en 1990 à 52,7 % en 2023, soit une augmentation de 31 points de pourcentage. En comparaison, la croissance des titulaires d'un diplôme de cégep est de 5 points de pourcentage, l'augmentation la plus importante étant en Estrie (+ 20 points).

Perspectives

➔ Notre analyse souligne l'importance de politiques publiques adaptées aux réalités régionales. En milieu rural, les services de garde sont plus abordables et de qualité, mais l'offre limitée oblige de nombreuses familles à opter pour des solutions informelles. Les milieux urbains fournissent des services plus nombreux et diversifiés, mais l'offre peine à suivre la demande. Les questions d'offre et de diversité des services devraient attirer l'attention des autorités publiques.

➔ Une nouvelle politique pourrait être envisagée pour faciliter l'accès des adultes à la formation par le biais de retours aux études. Par exemple, comment encourager la reprise des études pour les adultes titulaires d'un diplôme d'études collégiales? Et comment améliorer leurs conditions d'apprentissage une fois engagés dans cette démarche?

Le sondage Léger/Observatoire

➔ La maternelle 4 ans temps plein est perçue comme plus facile d'accès dans leur localité par les Québécoises et les Québécois ayant des enfants dans leur ménage.

➔ Les Québécoises et les Québécois ayant des enfants dans leur ménage adhèrent davantage à l'idée d'inscrire un enfant en service de garde ou en maternelle 4 ans, tout en étant plutôt en désaccord avec le fait de le garder à la maison jusqu'à son entrée à l'école.

➔ Les Québécoises et les Québécois reconnaissent le rôle clé des parents dans les études de leurs enfants du primaire au cégep.

➔ D'une part, la majorité des personnes répondantes est favorable à l'inscription d'un enfant dans une école publique secondaire dotée de programmes enrichis. D'autre part, une pluralité ne croit pas que les parents devraient inscrire leur enfant dans une école privée.

➔ L'accessibilité aux études collégiales et universitaires est perçue comme adéquate par une majorité, mais cette opinion diffère chez les jeunes et les personnes résidant hors RMR de Montréal et RMR de Québec.

Le contenu

du Bulletin 2025



La première édition du Bulletin, en 2023, reposait sur la compilation d'une série de données déjà existantes sur les inégalités en matière d'éducation, tirées de divers rapports rendus publics provenant entre autres de ministères et d'agences gouvernementales. La deuxième édition reprenait les indicateurs de la première en les actualisant lorsque de nouvelles données étaient disponibles, mais elle comportait également des données inédites, telles que le nombre de centres de la petite enfance (CPE) selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) de 2016 pour l'ensemble de la province, de même que les taux d'accès et de diplomation au cégep et à l'université en fonction du revenu des parents et de leur niveau d'éducation.

Cette troisième édition du Bulletin poursuit deux objectifs principaux. En premier lieu, afin d'assurer la continuité entre les Bulletins, elle met à jour les indicateurs lorsque de nouvelles données sont disponibles; cependant, seuls les indicateurs disposant de nouvelles données sont maintenus dans cette troisième édition. En deuxième lieu, afin d'enrichir son contenu, le Bulletin 2025 intègre des données publiques, absentes des deux premières éditions, ainsi que des données inédites. Ces dernières résultent de calculs ou d'analyses effectués par l'équipe du Bulletin 2025 à partir de données publiques fournies par des ministères ou agences, de données obtenues auprès de ces organismes sans avoir été rendues publiques, ou encore des informations issues du Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP). **De plus, pour plusieurs des indicateurs, cette édition présente des données selon les régions du Québec.**

Par ailleurs, voici des exemples de données inédites publiées dans le Bulletin 2025 :

- le nombre de places en CPE selon l'IDMS de 2021 pour l'ensemble de la province, ainsi que selon les régions administratives;
- l'effectif et la proportion d'élèves inscrits en éducation préscolaire à 4 ans selon la catégorie de services, le réseau d'enseignement et le genre;
- le taux de fréquentation en éducation préscolaire à 4 ans selon le genre;
- l'effectif et la proportion d'élèves inscrits à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement;
- la proportion d'élèves inscrits au primaire et au secondaire selon le réseau d'enseignement;
- la proportion d'inscriptions en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement;
- le nombre et la proportion d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification et le genre ou l'âge;
- l'effectif et la proportion d'inscriptions en formation générale des adultes selon le genre;
- le nombre et la proportion d'inscriptions en formation générale aux adultes selon l'âge;
- la proportion des 25 ans et plus en formation générale aux adultes selon les services d'enseignement;
- le taux d'accès au cégep et à l'université selon le revenu, le niveau d'éducation des parents et la région (soit en fonction du statut rural/urbain de la région de résidence — statut d'agglomération — soit en fonction de la région administrative).

Cette nouvelle édition du Bulletin comporte les trois sections suivantes :

Une analyse des inégalités scolaires existantes à l'aide **d'indicateurs provinciaux et régionaux** pour la petite enfance et tous les niveaux d'enseignement du système éducatif : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation générale des adultes, collégial et universitaire.

Une analyse thématique portant sur les variations régionales des inégalités scolaires. L'analyse se base sur une revue de littérature, des données publiques et des données inédites produites par l'équipe du Bulletin 2025. Elle se conclut par des pistes de solution en matière de politiques publiques.

La présentation des **résultats du sondage** mené par Léger. Cette année, les questions portaient sur l'accessibilité et l'inscription des enfants aux services de garde et à la maternelle 4 ans, sur l'accompagnement parental durant le parcours scolaire du primaire au cégep et sur la perception des études collégiales et universitaires.

Les indicateurs

de l'égalité des chances
en éducation

La perspective et l'approche dans le choix des indicateurs : explications, défis et limites

Lorsque l'on évoque l'égalité des chances en matière d'éducation, il s'agit de garantir que des individus issus de différents milieux sociaux aient des chances équitables d'accéder à une éducation de qualité, de bénéficier de conditions d'apprentissage appropriées à leurs besoins, de réussir et d'obtenir un diplôme. S'intéresser à l'égalité des chances en éducation au Québec repose sur l'idée que, malgré des avancées, cet idéal social n'est pas encore atteint et que des inégalités subsistent.

Le Bulletin s'inscrit dans une perspective sociologique. Plus précisément, il adopte une approche quantitative et historique pour étudier les inégalités en éducation. Pour quantifier ces inégalités, l'équipe du Bulletin sélectionne des indicateurs à la fois historiques et récents. Ces derniers fournissent des informations pertinentes sur les inégalités, de la petite enfance jusqu'à l'université. Cette approche permet de suivre l'évolution des inégalités dans le temps et tout au long du parcours scolaire.

S'il existe un grand nombre de données quantitatives, elles ne sont pas toutes utiles pour documenter les inégalités dans

le système éducatif. Afin de choisir celles qui s'avèrent les plus pertinentes pour le Bulletin, une première analyse a été réalisée pour identifier l'ensemble des indicateurs pour lesquels des données statistiques étaient accessibles dans divers documents, rapports, pages Web et autres. Par la suite, l'équipe du Bulletin s'est concertée pour retenir, d'une part, des indicateurs spécifiques pour chaque niveau d'enseignement et, d'autre part, des indicateurs transversaux, tels que le taux d'accès et le taux de diplomation, afin de suivre l'évolution à travers les niveaux.

Dans le but d'examiner les inégalités sociales en amont du système éducatif québécois ainsi qu'en son sein, au moyen d'une approche à la fois quantitative et historique, les indicateurs qui sont particulièrement adéquats portent sur la petite enfance, l'éducation préscolaire, les effectifs scolaires, les nombres d'inscription, le retard scolaire, les taux d'accès, les taux de sorties, la durée des études, les taux de diplomation, le statut étudiant (p.ex., temps plein, partiel), le programme (ou service) choisi et le réseau fréquenté (public versus privé).

Il est particulièrement opportun de croiser ces indicateurs avec des variables sociodémographiques telles que le genre, le pays de naissance (Canada versus extérieur du Canada), l'âge (p.ex., à des moments spécifiques du parcours), le statut générationnel des élèves issus de l'immigration (1^{ère} et 2^e générations), le statut d'élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA), le revenu et le niveau d'éducation des parents, etc. Il est encore plus bénéfique de ventiler les indicateurs en croisant plus d'une variable sociodémographique ou de croiser deux indicateurs avec une variable sociodémographique, permettant une lecture intersectionnelle et nuancée le portrait pouvant être établi. Dans cette optique, cette édition présente des données au croisement de plusieurs indicateurs ou variables.

Les indicateurs et variables sociodémographiques sélectionnés permettent de documenter les inégalités liées à la structure scolaire et celles relatives aux caractéristiques des élèves et de leurs familles. Ils aident à répondre aux questions suivantes : qui va où (et jusqu'où) ? Qui obtient quoi dans quel cadre institutionnel de scolarisation (p.ex., privé, public) ? Qui a quel type de parcours ? Parmi les indicateurs choisis, trois permettent de documenter les inégalités structurelles, soit le réseau fréquenté (public versus privé), le programme (ou service) choisi et le type de diplôme (ou qualification) obtenu. Ces indicateurs sont

particulièrement pertinents puisque les établissements fréquentés, les programmes poursuivis et les diplômes obtenus ont des valeurs distinctes sur le marché scolaire et le marché de l'emploi.

Il convient de souligner que pour l'indicateur réseau d'enseignement, seules les données relatives aux réseaux public et privé sont présentées, et donc celles du réseau gouvernemental n'ont pas été retenues (voir l'Annexe 2 pour une définition et description de ce réseau). Diverses raisons expliquent ce choix, notamment la taille restreinte de l'effectif scolaire dans le réseau gouvernemental et la fiabilité des données. Il est aussi important de spécifier que l'analyse des écarts entre les écoles privées et les écoles publiques par rapport à plusieurs indicateurs (p.ex., pourcentage d'élèves en retard scolaire, taux de diplomation, taux de sorties) se fait à la lumière des différences de ressources et de publics scolaires entre ces types d'écoles. En effet, de manière générale, les écoles privées ont plus de ressources et accueillent majoritairement des élèves issus de familles plus favorisées sur le plan socio-économique, ils ont peu ou pas de difficultés scolaires, notamment en raison du caractère sélectif des écoles privées. Le Bulletin ne souscrit donc pas à l'idée que les écoles privées sont plus « efficaces » ou « performantes » que les écoles publiques. Finalement, pour l'indicateur réseau d'enseignement, il faut signaler que les données disponibles n'offrent pas

la possibilité de documenter la stratification des programmes dans le réseau public. En effet, les données ne permettent pas de distinguer la voie du programme régulier de celle des projets pédagogiques particuliers, la plupart étant enrichis et sélectifs.

Les variables sociodémographiques constituent des outils pour analyser les inégalités relatives aux caractéristiques des élèves et de leurs familles. Pour certaines d'entre elles, des précisions doivent être notées ici (voir l'Annexe 2 pour plus de détails). Ainsi, en ce qui concerne la variable du genre, elle se réfère au genre déclaré par les personnes ou leur gardien légal, dépendamment de l'âge. Les données sont présentées de façon binaire, les données pour les personnes non binaires n'étant pas disponibles ou alors l'effectif est de trop petite taille pour permettre une comparaison. En fonction des indicateurs, on retrouve donc les catégorisations suivantes : Garçons/Filles ; Hommes/Femmes. Il importe de mentionner que l'analyse des écarts selon le genre par rapport à plusieurs indicateurs s'inscrit dans une perspective sociologique. Pour le statut EHDAA, ce dernier se réfère à tout élève ayant un plan d'intervention. Cette catégorie d'élèves regroupe une diversité de situations dont les données disponibles ne tiennent pas compte, ce qui limite les analyses fines pouvant être réalisées.

Si plusieurs variables sont utilisées, il convient de remarquer qu'aucune ne permet de documenter les inégalités liées à l'origine sociale au primaire et au secondaire, puisque nous n'avons accès ni aux revenus, ni au niveau d'éducation des parents des élèves. À l'exception des données reliées à l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM), c'est également le cas pour la majorité des indicateurs associés à l'éducation préscolaire. Ainsi, pour ces niveaux d'enseignement, l'indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles publiques est régulièrement utilisé en tant que substitut de l'origine sociale des élèves dans le réseau public. L'IMSE réfère au niveau de défavorisation déterminé par le ministère de l'Éducation pour chacune des écoles publiques primaires et secondaires. Les écoles sont ainsi notées sur une échelle de 1 à 10, où 1 désigne les écoles en milieu socio-économique plus favorisé et 10 les écoles en milieu socio-économique plus défavorisé. Cependant, l'IMSE est critiqué par plusieurs — certaines de ces critiques sont soulevées aux sections appropriées et à l'Annexe 2. En raison de la surreprésentation d'élèves issus de familles plus favorisées et qui sont davantage scolarisés dans les écoles privées, le réseau fréquenté est aussi utilisé dans une certaine mesure en tant qu'alternative à l'origine sociale des élèves. Ces substitutions présentent évidemment des limites pour évaluer l'origine

sociale des élèves. Les analyses réalisées pour le postsecondaire utilisent les revenus et niveaux d'éducation des parents de la population étudiante.

Le mandat que s'est donnée l'équipe du Bulletin est de documenter au meilleur de ses capacités les indicateurs clés de l'égalité des chances en éducation pour ainsi identifier les déterminants des parcours scolaires, y compris ceux de la réussite scolaire. Cette ambition si nécessaire demeure toutefois soumise à des défis. D'abord, l'accès aux données est un enjeu constant, bien que le développement de collaborations au sein des ministères ou agences gouvernementales et la publication de données en ligne par le gouvernement ou des organisations facilitent le processus. Ensuite, les ressources de l'équipe du Bulletin sont limitées. Cela réduit par exemple sa capacité à colliger les données qui sont dispersées, mais aussi à accéder aux données brutes dont le traitement entraîne des coûts importants. Malgré ces limitations, et tel qu'indiqué en introduction, cette troisième édition du Bulletin de l'égalité des chances met à jour des indicateurs présents dans les deux premières éditions; on y retrouve également des indicateurs absents des éditions précédentes, mais dont les données ont été rendues publiques depuis; enfin, des données inédites sont

publiées, dont certaines ont été produites par l'équipe du Bulletin 2025, notamment en ce qui concerne le postsecondaire (p.ex., taux d'accès).

En résumé, comme pour les deux premières éditions, les défis à surmonter restent nombreux. Il importe de choisir les indicateurs les plus judicieux pour saisir au mieux les différentes facettes des inégalités scolaires et, dans la mesure du possible, offrir une base historique pour saisir leur évolution dans le temps. Cette dimension permet d'examiner des questions essentielles: les inégalités ont-elles diminué au fil des années? Ont-elles augmenté? Les politiques publiques ont-elles influencé leur évolution?

L'Annexe 2 regroupe les définitions des indicateurs et des variables sociodémographiques.



b1 La petite enfance

Au Québec, différents services éducatifs à l'enfance sont disponibles pour les enfants âgés de 0 à 5 ans (centres de la petite enfance [CPE], garderies subventionnées ou non subventionnées, services de garde en milieu familial, etc.). Dans ce Bulletin, les CPE sont particulièrement mis en avant, car les données les concernant sont accessibles. De plus, ils sont reconnus pour offrir systématiquement une qualité supérieure par rapport aux autres types de services de garde éducatifs.



CONSTATS

Le nombre de places en Centre de la petite enfance (CPE) au Québec est réparti relativement également selon les **quintiles de défavorisation matérielle**, tandis que la répartition selon les **quintiles de défavorisation sociale** est davantage orientée vers les milieux les plus défavorisés, indiquant un accès plus important aux parents dont le réseau social est peu développé.

Montréal et le Nord-du-Québec présentent **les taux les plus élevés** de places en CPE par 10 000 habitants, tandis que la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Bas-Saint-Laurent affichent **les taux les plus faibles**.

Le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue ont un plus grand nombre de places en CPE **en milieux défavorisés sur le plan matériel**, tandis que Montréal, l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre-du-Québec offrent davantage de places dans **les milieux défavorisés sur le plan social**.

Les enfants vivant en milieux ruraux ont plus souvent accès à **des places à contribution réduite**, c'est-à-dire à 8,50 \$ la journée, et fréquentent plus souvent **un service à temps partiel** que ceux vivant en milieux urbains ou semi-urbains.

L'âge de début de fréquentation d'un service éducatif est plus bas dans certaines régions (p.ex., Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean) et plus élevé dans d'autres (p.ex., Montréal, Laval), indiquant **une inégalité d'accès ou une différence d'intérêt** des parents à utiliser les services.

Des régions ont une proportion plus élevée d'enfants ayant fréquenté **des CPE** (p.ex., Estrie et Côte-Nord), et d'autres **des garderies subventionnées ou non subventionnées** (p.ex., Montréal et Laval). D'autres régions encore comportent une proportion plus élevée d'enfants fréquentant des **services en milieu familial subventionnés ou non reconnus** par le ministère de la Famille (p.ex., Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean), ce qui suggère que le type de service offert ou l'accès à ceux-ci diffère selon les régions.

Examinons ces constats en détail.

Pour les services de garde éducatifs à l'enfance, une variété de données est rendue publique par le ministère de la Famille ou l'Institut de la statistique du Québec, notamment le nombre de places en centres de la petite enfance (CPE) à l'automne 2024 (pour les niveaux provincial et régional), le tarif quotidien pour le principal service de garde, le taux de fréquentation des services de garde à temps partiel, l'âge au début de la fréquentation d'un service de garde et le principal type de service éducatif à l'enfance fréquenté. Qui plus est, en croisant le nombre total de places en CPE au Québec avec l'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) de 2021, les données produites pour l'édition 2024 du Bulletin ont été actualisées. De plus, elles ont été ventilées selon les régions.



L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS)

L'IDMS de l'INSPQ mesure le niveau de défavorisation de la population québécoise à petite échelle. La dimension matérielle de l'indice mesure le niveau d'éducation, l'emploi et le revenu des personnes, permettant de représenter le niveau de privation sur le plan des ressources matérielles (p.ex., biens, commodités). La dimension sociale de l'indice réfère à l'importance et la force du réseau social des personnes et est mesurée par des questions portant sur le statut familial (p.ex., monoparental, séparé) et le fait de vivre seul ou à plusieurs.

Nombre de places en CPE selon l'indice de défavorisation matérielle et sociale

Niveau provincial

Selon le croisement des données provenant du ministère de la Famille (MFA) et de l'INSPQ, l'on observe que le nombre de places disponibles en CPE pour l'ensemble du Québec (données de l'automne 2024) se répartit de manière relativement égale selon le niveau de défavorisation matérielle, mais qu'il tend à favoriser les quartiers plus défavorisés sur le plan social, ce qui suggère un certain avantage dans l'accès aux places en CPE pour les familles qui n'ont qu'un seul pourvoyeur ou qui ont un réseau social faible (voir figures 1 et 2). Un constat semblable peut être tiré en ce qui concerne les places ciblant spécifiquement les pouspons (enfants âgés de 0 à 18 mois) (voir figures 3 et 4).

FIGURE 1. Nombre total de places en CPE au Québec selon le quintile de défavorisation matérielle

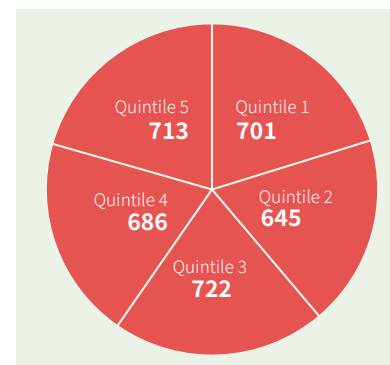
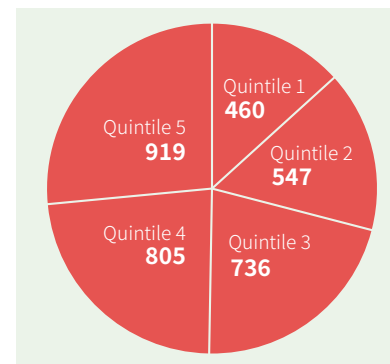


FIGURE 2. Nombre total de places en CPE au Québec selon le quintile de défavorisation sociale



Sources : Données sur le nombre de places en CPE – Liste des CPE et des garderies en fonction, MFA. Données sur l'IDMS – INSPQ.

FIGURE 3. Nombre total de places pour les poupons au Québec selon le quintile de défavorisation **matérielle**

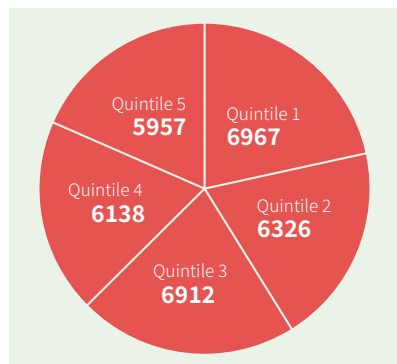
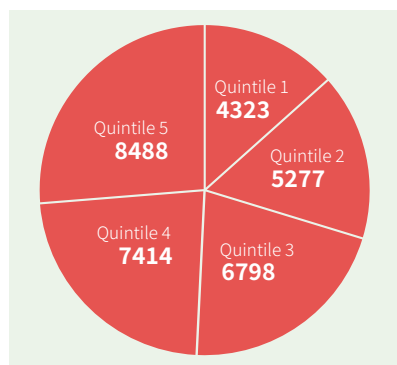


FIGURE 4. Nombre total de places pour les poupons au Québec selon le quintile de défavorisation **sociale**



Sources : Données sur le nombre de places en CPE — Liste des CPE et des garderies en fonction, MFA. Données sur l'IDMS — INSPQ.

Niveau régional

Comme la figure 5 l'illustre, l'analyse du croisement entre le nombre total de places en CPE par 10 000 habitants et l'IDMS de l'INSPQ de 2021 selon les régions permet de constater que la majorité d'entre elles se retrouvent autour de la barre du troisième quintile de défavorisation matérielle et sociale, mais que le nombre de places proportionnel au nombre d'habitants varie grandement. Par exemple, la région de Montréal présente un niveau relativement élevé de défavorisation, tant sur le plan matériel que social. On constate aussi que le nombre de places en CPE par 10 000 habitants s'avère être l'un des plus importants au Québec. Ce nombre n'est dépassé que par celui du Nord-du-Québec, qui s'élève à plus de 150 places de plus par 10 000 habitants que n'importe quelle autre région. Notons toutefois que cette région comporte la particularité que près de 97 % des places disponibles en services éducatifs à l'enfance se situent en CPE. Mentionnons également que la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Bas-Saint-Laurent affichent un nombre de places par 10 000 habitants plus bas que les autres régions, et ce malgré leur niveau de défavorisation relativement élevé, tandis que la Capitale-Nationale affiche un nombre plutôt élevé de places alors qu'elle s'avère peu défavorisée sur le plan matériel et dans la moyenne sur le plan social. Toutefois, en observant la figure 5, on constate aussi que le nombre de places en CPE par 10 000 habitants semble surtout

augmenter et diminuer en suivant l'indice de défavorisation sociale. Des constats semblables peuvent être tirés de l'analyse du nombre de places en CPE pour les poupons selon les régions (voir figure 6). Rappelons aussi que, bien que le nombre de places en CPE par 10 000 habitants soit un indicateur intéressant de l'accessibilité des places en CPE selon les régions, celui-ci inclut l'ensemble des habitants de la région et non seulement le nombre d'enfants. Or, la proportion d'enfants par rapport aux autres groupes d'âge peut varier d'une région à l'autre.

Soulevons également que la proportion des places totales en CPE pour chacun des quintiles de défavorisation tend à varier d'une région à l'autre. Sur le plan de l'indice de défavorisation matérielle, le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue comportent un plus grand nombre de places en milieux défavorisés, soit respectivement une proportion de 90 %, 65 % et 57 % des places en CPE dans les milieux associés aux quintiles 4 et 5. De l'autre côté, la Capitale-Nationale, la Chaudière-Appalaches et la Montérégie sont les régions qui favorisent davantage les places en milieux favorisés, incluant respectivement 54 %, 51 % et 46 % des places associées aux quintiles 1 et 2. Finalement, les régions qui comportent une répartition plus égale des places pour l'ensemble des

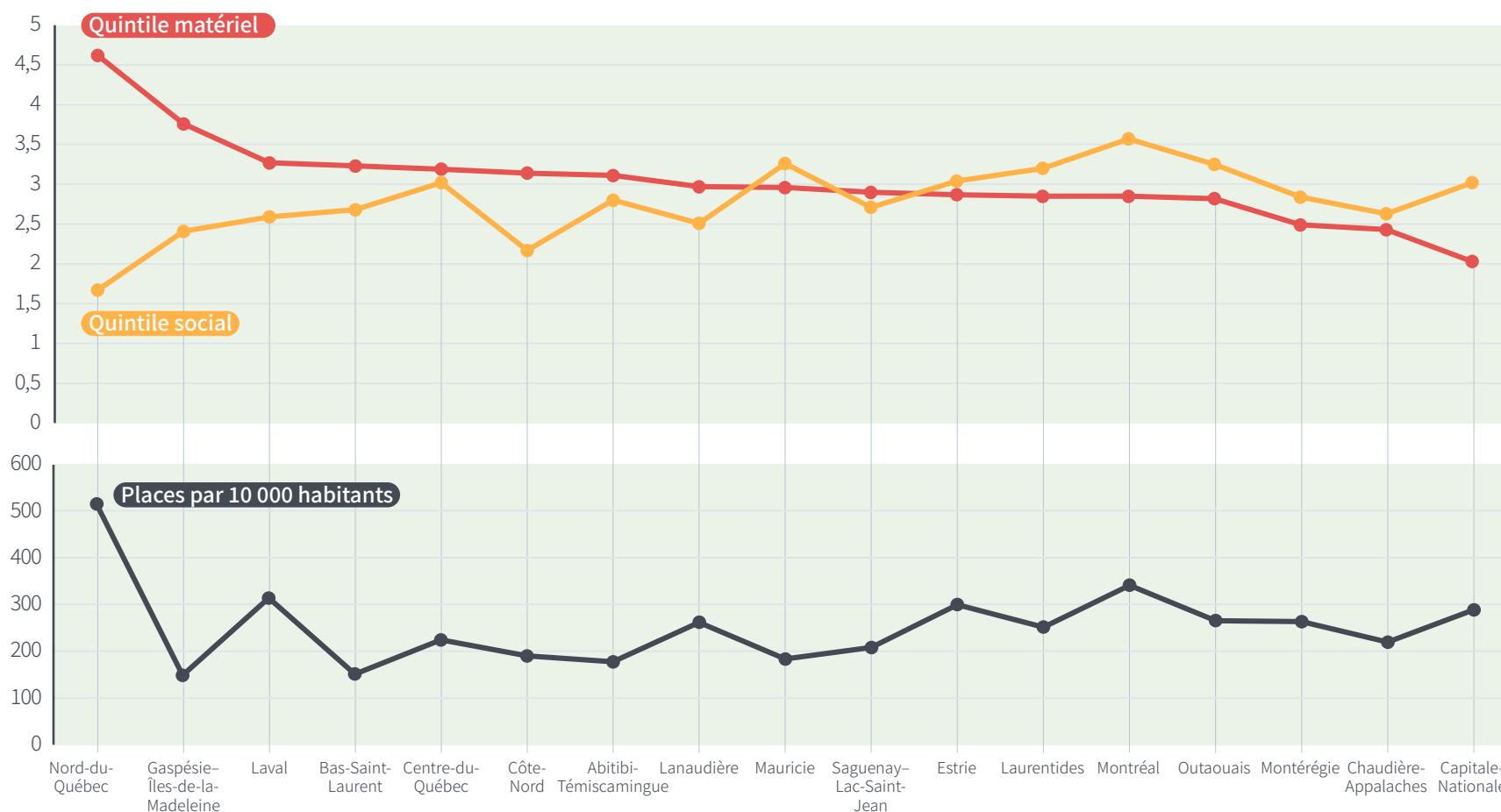
quintiles de défavorisation matérielle sont le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie et les Laurentides.

Sur le plan de l'indice de défavorisation sociale, Montréal, l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre-du-Québec sont les régions offrant un plus grand nombre de places en milieux

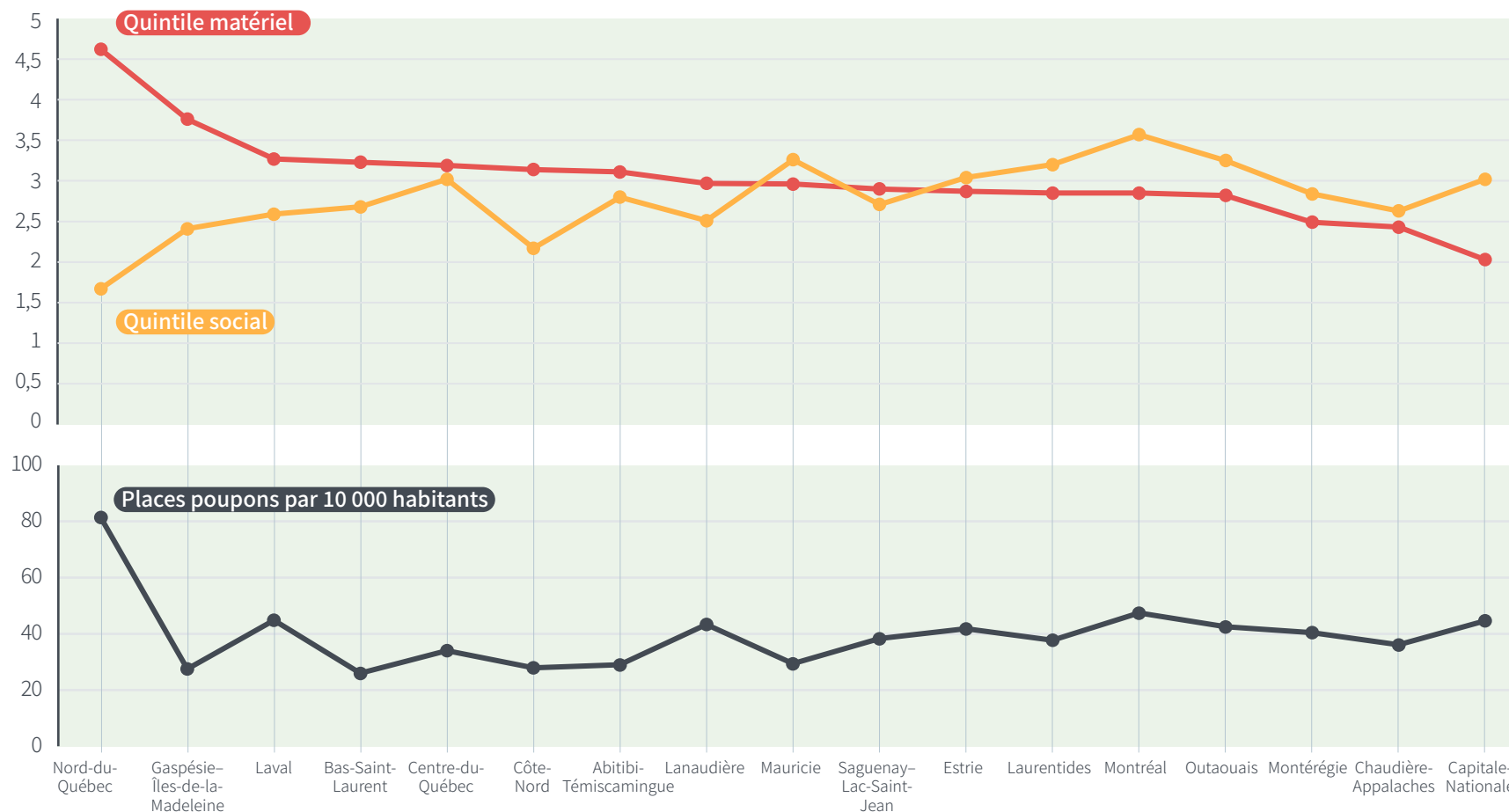
défavorisés, soit respectivement 65 %, 58 % et 57 % des places associées aux quintiles 4 et 5. Quant aux régions qui favorisent davantage les places en milieux favorisés, il s'agit du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord et de Laval, représentant respectivement 84 %, 50 % et 42 % des places associées

aux quintiles 1 et 2. Enfin, la Montérégie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale comportent un nombre de places davantage proportionnel pour l'ensemble des quintiles de défavorisation sociale.

FIGURE 5. Nombre total de places en CPE selon les indices de défavorisation matérielle et sociale et les régions



Sources : Données sur le nombre de places en CPE — Liste des CPE et des garderies en fonction, MFA. Données sur l'IDMS — INSPQ.

FIGURE 6. Nombre de places pour les poupons en CPE selon les indices de défavorisation matérielle et sociale et les régions

Sources : Données sur le nombre de places en CPE – Liste des CPE et des garderies en fonction, MFA. Données sur l'IDMS – INSPQ.



Note méthodologique

Le nombre de places total et pour les poupons pour chaque CPE est rapporté annuellement dans la *Liste des centres de la petite enfance (CPE), garderies et bureaux coordonnateurs en fonction* du ministère de la Famille. Les indices de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) sont calculés par l'INSPQ tous les 5 ans, et peuvent se décliner selon différentes aires de diffusion (p.ex., arrondissements, municipalités, régions). Le croisement des données a été réalisé à l'aide du logiciel ArcGIS, une plateforme géospatiale permettant d'agréger et d'analyser les caractéristiques de différents éléments sur une carte.

Tarif quotidien pour le principal service de garde

Niveau régional

Dans les services de garde éducatifs à l'enfance, les places à contribution réduite sont associées aux services de garde subventionnés. Ceux-ci offrent un tarif journalier fixé par le ministère de la Famille (MFA). En 2021, ce tarif était de 8,50 \$ par jour. L'analyse de la proportion d'enfants dont les parents ont accès à une place à contribution réduite est ainsi un indicateur de la facilité et de l'égalité d'accès aux services publics en matière de petite enfance. L'analyse des données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (voir figure 7), présentant la proportion

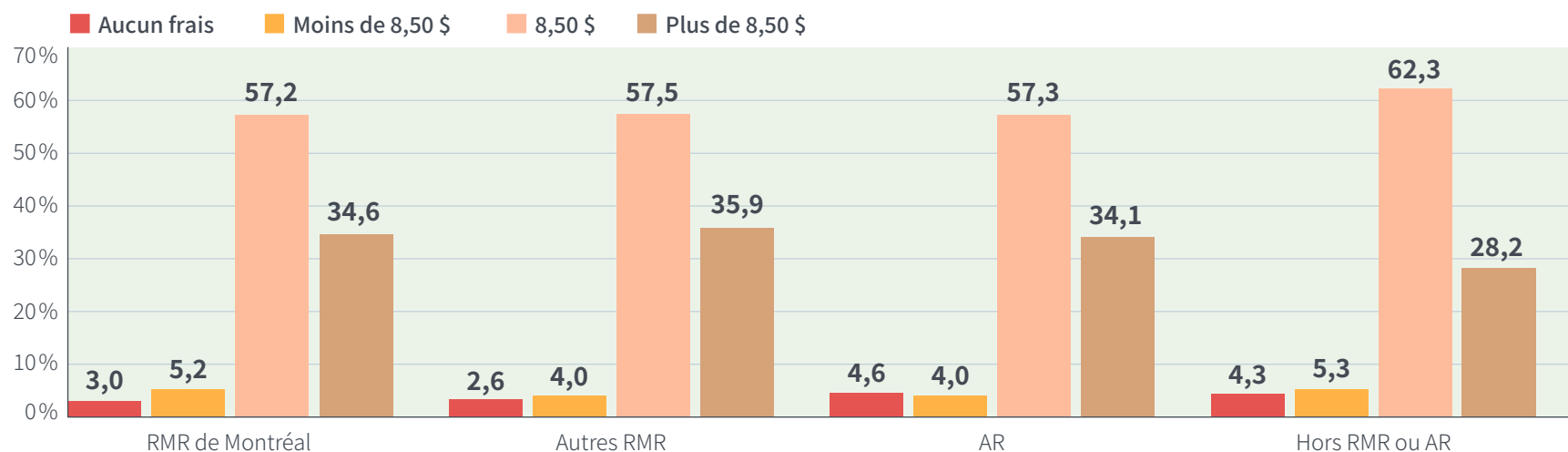
d'enfants selon le tarif quotidien payé et les régions, montre que les enfants vivant hors d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR), autrement dit en milieux ruraux, ont davantage accès à des places à contribution réduite.



Note méthodologique

L'Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021 a permis de sonder les parents d'enfants d'âge préscolaire sur le tarif quotidien payé avant impôts. L'indicateur de *tarif quotidien pour le principal service de garde fréquenté* a été créé à partir des réponses agrégées des parents indiquant une valeur numérique de tarif payé par jour, par semaine, par mois, par heure ou par année, ou encore de la sélection directe des choix « 8,50 \$ par jour » ou « Aucun coût ».

FIGURE 7. Tarif quotidien pour le principal service de garde selon les régions



Source : ISQ, Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021.

Taux de fréquentation des services de garde à temps partiel

Niveau régional

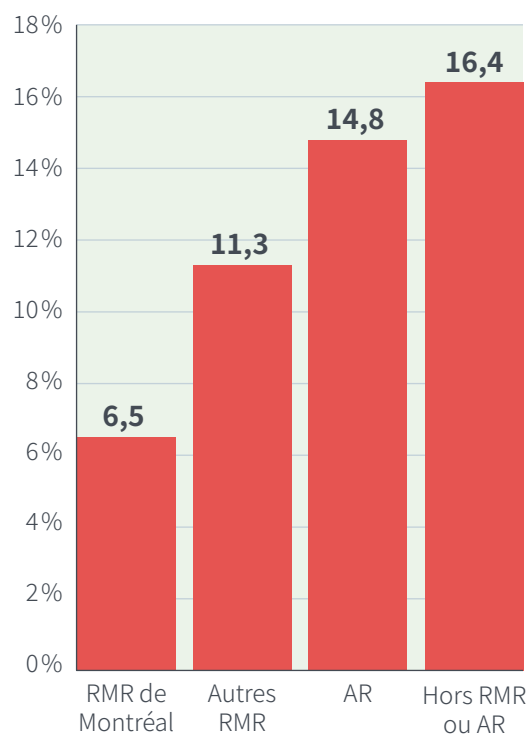
L'analyse des données de l'Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021 montre que la proportion d'enfants fréquentant un service de garde à temps partiel tend à augmenter avec le niveau de ruralité (voir figure 8). En effet, alors qu'uniquement 6,5 % des enfants vivant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal fréquentent un service de garde à temps partiel, ce sont 11,3 % des enfants qui utilisent ce cheminement dans une autre RMR, telle que Québec, puis 14,8 % des enfants dans une agglomération de recensement (AR) et 16,4 % des enfants en milieux ruraux, c'est-à-dire hors d'une RMR ou d'une AR.



Note méthodologique

Le taux de fréquentation d'un service de garde à temps partiel est calculé en regroupant le nombre de jours de garde rapportés par les parents en deux catégories, soit « moins de cinq jours » et « cinq jours et plus ».

FIGURE 8. Taux de fréquentation des services de garde à temps partiel selon les régions



Source : ISQ, Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021.



Âge au début de la fréquentation d'un service de garde

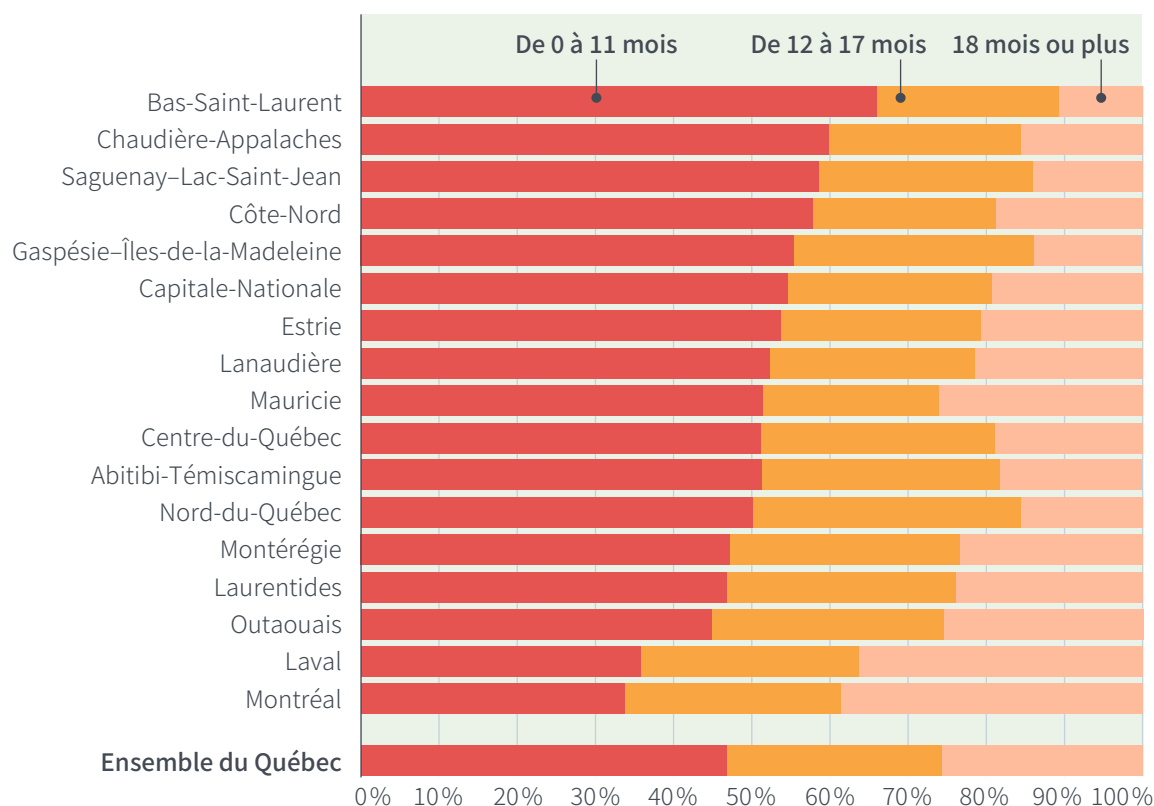
Niveau régional

L'analyse des données de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) permet de constater que l'âge au début de la fréquentation d'un service de garde diffère selon les régions.

En effet, il est proportionnellement moins élevé au Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la Capitale-Nationale, en Estrie, dans la Côte-Nord, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en Chaudière-Appalaches et dans Lanaudière que dans l'ensemble

du Québec, c'est-à-dire qu'un plus grand nombre d'enfants commence à fréquenter un service de garde entre l'âge de 0 et 11 mois (voir figure 9). C'est le cas contraire pour les régions de Montréal et de Laval, pour lesquelles une plus grande proportion d'enfants commence à fréquenter un service de garde à partir de 18 mois ou plus (voir figure 9).

FIGURE 9. Âge de début de fréquentation d'un service de garde selon les régions



Source : ISQ, Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022.



Note méthodologique

L'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 a permis de recueillir des informations sur l'âge de début de fréquentation auprès des parents d'enfants nés entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016. L'enfant devait avoir fréquenté un service de garde pour un minimum de trois mois avant son entrée à la maternelle 4 ans ou 5 ans pour être comptabilisé dans l'échantillon.

Principal type de service éducatif à l'enfance fréquenté

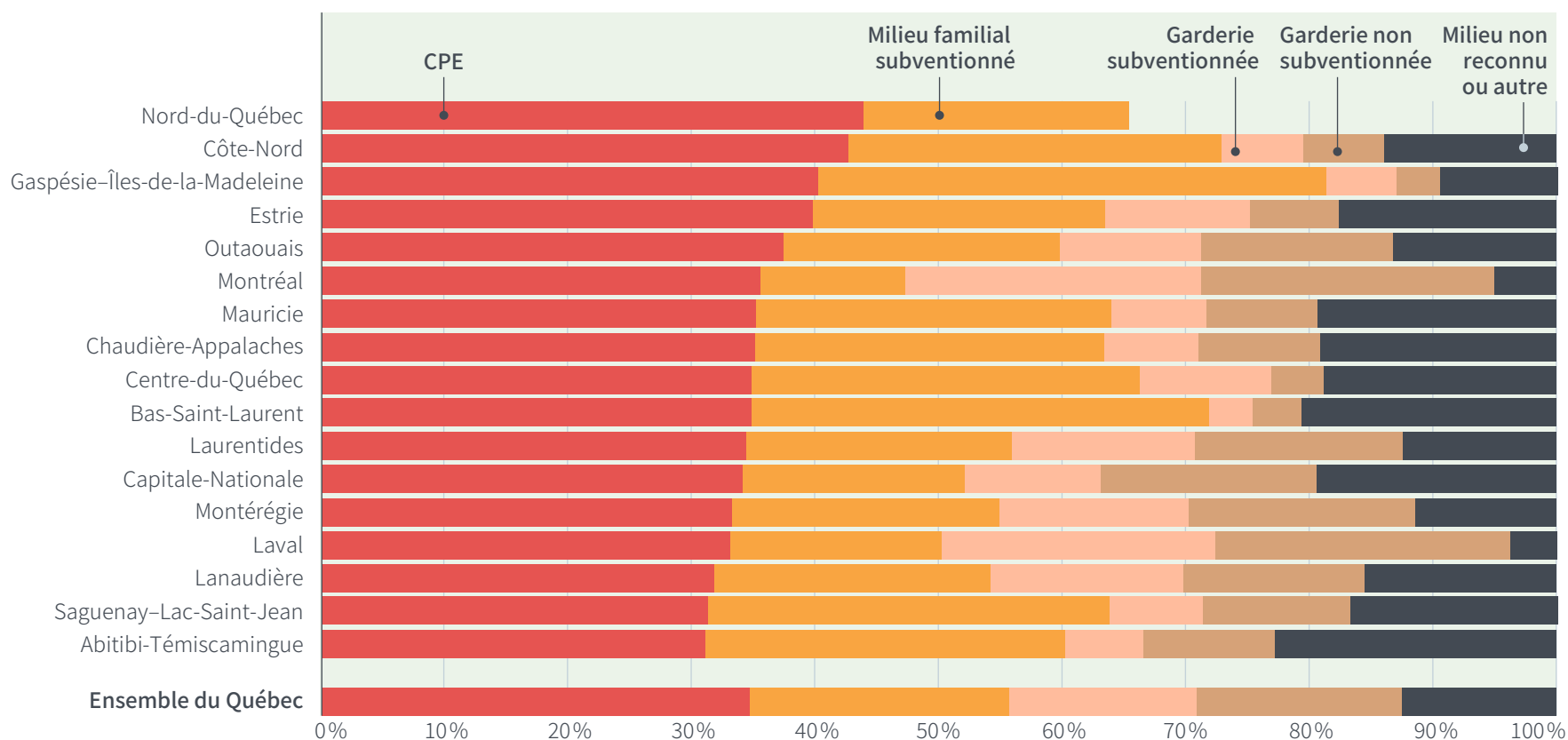
Niveau régional

L'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 a aussi permis de détailler le principal type de service éducatif à l'enfance fréquenté par les enfants de 5 ans avant leur entrée à la maternelle (voir figure 10). L'analyse des données

montre que l'Estrie et la Côte-Nord comportent une proportion d'enfants ayant fréquenté un CPE plus élevée que dans l'ensemble du Québec. En outre, une tendance observée dans l'enquête concerne Montréal et Laval, comptant une proportion d'enfants

ayant fréquenté des garderies subventionnées (24 % et 22 %) et non subventionnées (24 % pour les deux) plus élevée, ainsi qu'une proportion plus faible au regard de la fréquentation d'un milieu de garde autre ou non reconnu par rapport au reste du Québec.

FIGURE 10. Principal type de service éducatif à l'enfance fréquenté selon les régions



Source : ISQ, Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022.

Une seconde tendance relevée indique également que la proportion d'enfants ayant été gardés en milieu familial subventionné ou dans un milieu de garde autre ou non reconnu⁸ est plus élevée dans le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec. À l'inverse, les enfants ayant fréquenté des garderies subventionnées et non subventionnées sont en proportion moins élevée dans ces régions.



Note méthodologique

L'indicateur du *Principal type de service de garde fréquenté* a été calculé dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Cette enquête a permis de récolter des données sur le parcours réalisé par les enfants avant leur entrée à la maternelle à partir des réponses de leurs parents au questionnaire de l'étude.

Finalement, la région de la Capitale-Nationale comportait une proportion plus faible d'enfants ayant fréquenté un milieu familial ou une garderie subventionnée, ainsi qu'une proportion plus élevée d'enfants ayant fréquenté un service de garde autre ou non reconnu.



8. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/garderies-et-services-de-garde/reconnus-non-reconnus>

02 L'éducation préscolaire



Au Québec, l'éducation préscolaire englobe les maternelles 4 ans et 5 ans. L'éducation préscolaire fait partie de la formation générale des jeunes.



CONSTATS

Le nombre et la proportion d'enfants inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein **ont augmenté au niveau provincial.**

Le nombre d'enfants inscrits en éducation préscolaire à 4 ans (maternelle temps plein ou demi-temps, Passe-Partout, etc.) **a augmenté pour les réseaux public et privé au niveau provincial.** Cependant, la proportion d'élèves inscrits à 4 ans dans une école privée a légèrement augmenté. Elle est passée de 0,1 % à 2,6 % entre 2014-2015 et 2022-2023.

Le nombre de garçons et de filles en éducation préscolaire à 4 ans **a augmenté dans des proportions similaires au niveau provincial.** Il en est de même pour le taux de fréquentation selon le genre. Le taux de fréquentation total approche les 30 % en 2022-2023.

La Gaspésie-Îles-de-la-madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie, le Nord-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Chaudière-Appalaches présentent une proportion d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans **plus élevée que la moyenne de l'ensemble du Québec.** À l'inverse, Montréal, Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie présentent **une proportion plus faible.** Des tendances similaires sont observées pour la proportion d'enfants ayant fréquenté le programme Passe-Partout.

Les proportions d'enfants inscrits à la maternelle 5 ans dans les réseaux public et privé **sont relativement stables** au niveau provincial.

Certaines régions **se distinguent par leurs proportions plus élevées** (Montréal) ou **moins élevées** (Estrie) d'enfants entrant sans difficulté ou presque à la maternelle 5 ans. Chaudière-Appalaches a une proportion moins élevée d'enfants ayant vécu plusieurs difficultés ou des difficultés importantes.

L'Outaouais et Laval se distinguent par une **proportion plus élevée d'enfants vulnérables** sur les sept indicateurs du développement, alors que la Côte-Nord, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec regroupent un nombre plus élevé d'enfants vulnérables sur un sous-ensemble de ces indicateurs.

Le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-madeleine, le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Laurentides, le Centre-du-Québec et Lanaudière possèdent une proportion d'enfants avec trouble de développement ou problème de santé **supérieure à la moyenne de l'ensemble du Québec**, alors qu'elle est plus faible pour Laval et Montréal.

Examinons ces constats en détail.

En ce qui concerne l'éducation préscolaire, au niveau provincial, nous avons obtenu de la part du ministère de l'Éducation des données sur le nombre d'élèves de 4 ans selon la catégorie de services (maternelle à temps plein ou demi-temps, programme Passe-Partout ou classe multiâge 4-5 ans), le réseau d'enseignement (public et privé) et le genre (garçons et filles), ainsi que sur l'effectif à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement (public et privé). À partir de ces données, la proportion d'élèves inscrits en éducation préscolaire à 4 ans selon la catégorie de services, le réseau d'enseignement et le genre et la proportion d'élèves inscrits à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement ont été calculées. De plus, en croisant l'effectif en éducation préscolaire à 4 ans et l'effectif de la population de 4 ans (données de l'Institut de la statistique du Québec), le taux de fréquentation à 4 ans de l'éducation

préscolaire selon le genre a été calculé entre 2014-2015 et 2022-2023. Ces calculs constituent des données inédites. Également, des données en fonction des régions sont produites et rendues publiques par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). En effet, grâce à diverses enquêtes de l'ISQ, il existe des données ventilées selon les régions sur la proportion d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans ou le programme Passe-Partout, la proportion d'enfants ayant vécu un passage à la maternelle 5 ans avec ou sans difficultés, la proportion d'enfants à la maternelle 5 ans vulnérables et la proportion d'enfants ayant au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté par un médecin ou un professionnel de la santé.



Le programme Passe-Partout

Le programme Passe-Partout est établi depuis 40 ans dans 45 centres de services scolaires. Proposant des activités autant aux enfants de 4 ans qu'à leurs parents, il vise, d'une part, à favoriser le développement social des enfants et à faciliter leur adaptation à l'école et, d'autre part, à valoriser les compétences des parents et à les soutenir dans leur rôle auprès de leur enfant. Un minimum de huit rencontres de parents et de 16 rencontres d'enfants, d'au moins deux heures chacune, est prévu au programme (ministère de l'Éducation du Québec, 2003).

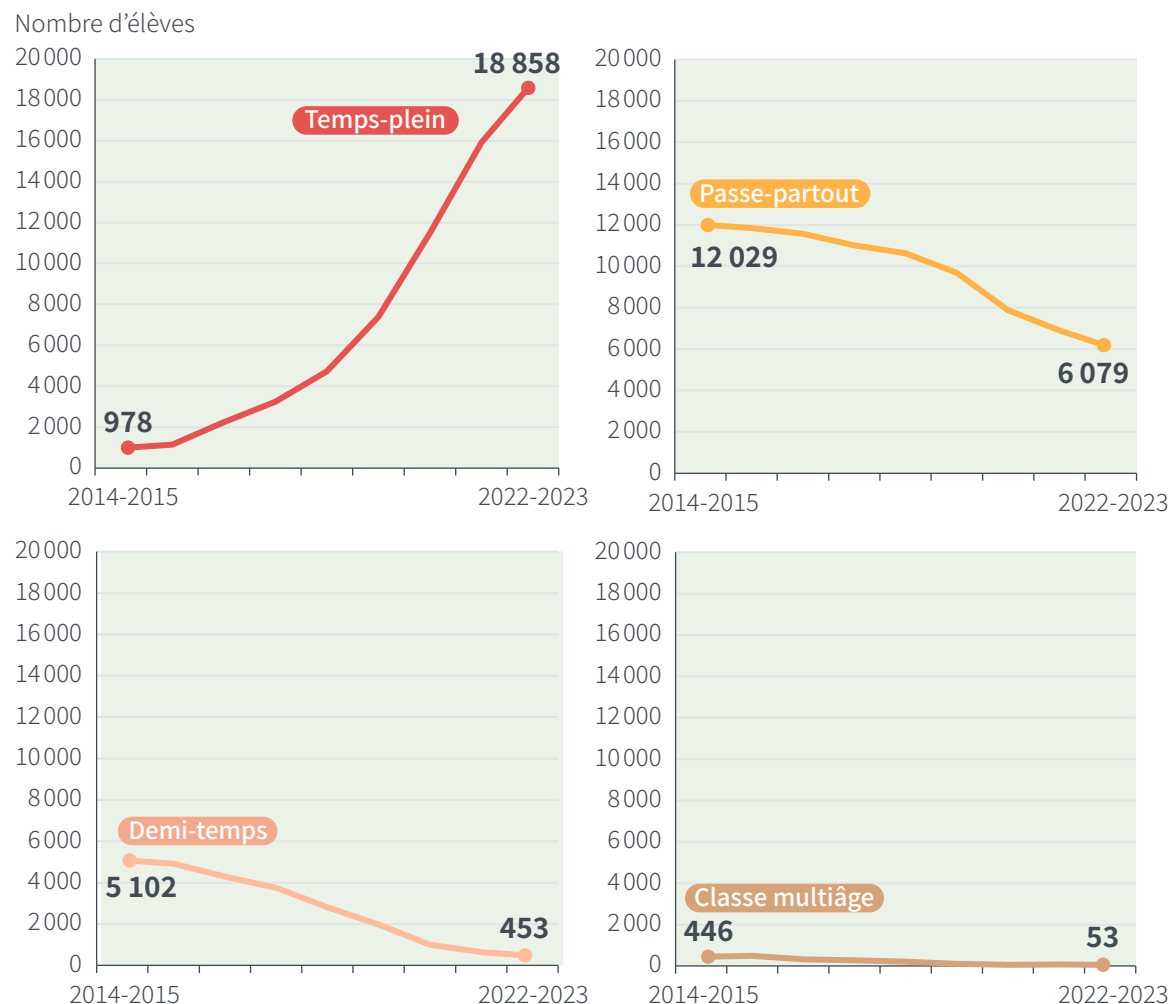


Nombre et proportion d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans selon la catégorie de services

Niveau provincial

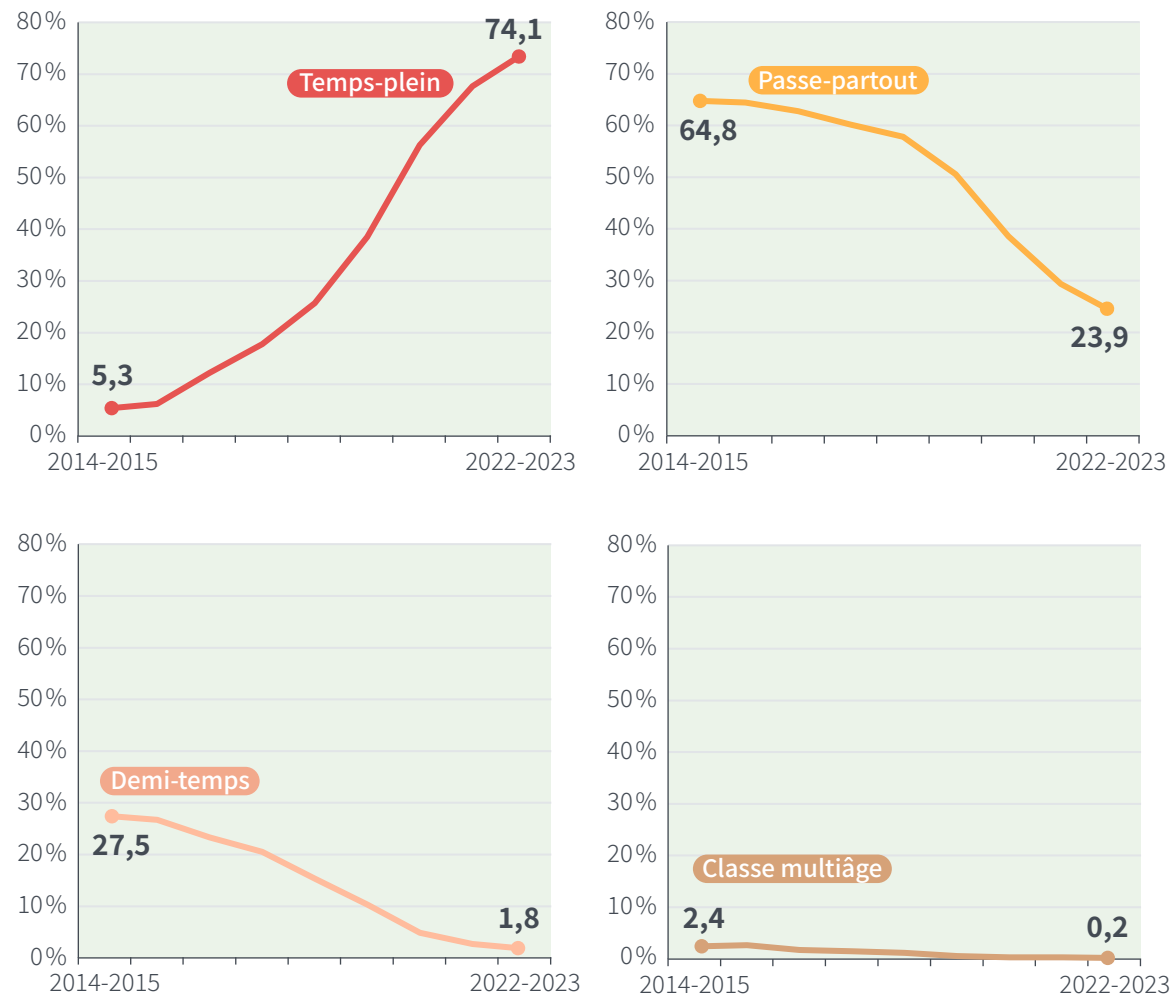
Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation, l'on observe que le nombre et la proportion d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein ont augmenté (voir figures 11 et 12). Pour les autres catégories de services (maternelle demi-temps, Passe-Partout et classe multiâge 4-5 ans), l'on constate que le nombre et la proportion d'élèves inscrits ont diminué (voir figures 11 et 12). Ces constats s'expliquent par la mise en place en 2019 du projet de loi n° 5 visant à ouvrir des maternelles 4 ans à temps plein dans toutes les écoles primaires du Québec, sans égard à leur indice de milieu socio-économique (IMSE), et à déployer graduellement ce service à compter du 1^{er} juillet 2020 (voir les éditions 2023 et 2024 du Bulletin pour plus de détails).

FIGURE 11. Effectif à la maternelle 4 ans selon la catégorie de services



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08.

FIGURE 12. Proportion d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans selon la catégorie de services



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08.



**Note méthodologique —
Figures 11, 12, 13, 14, 18 et 19**

Le nombre d'élèves de 4 ans en éducation préscolaire selon la catégorie de services ou le réseau d'enseignement et le nombre d'élèves inscrits à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement sont calculés en additionnant le nombre de garçons et de filles dans chacun des services et chacun des réseaux. D'après les données fournies par le MEQ, ce dernier mentionne : « Étant donné le petit nombre d'élèves s'identifiant comme personnes non binaires présentement dans les systèmes informatiques ministériels, leurs données ont été masquées par souci de confidentialité. Cependant, les données concernant cette population sont prises en compte dans le total fourni ».

L'addition des proportions d'élèves inscrits en éducation préscolaire à 4 et 5 ans selon le réseau n'égale pas 100 %, car les données du réseau gouvernemental ne sont pas incluses.

Nombre et proportion d'élèves inscrits en éducation préscolaire à 4 ans selon le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Selon les données fournies par le MEQ, l'on observe que le nombre d'enfants inscrits en éducation préscolaire à 4 ans (toutes catégories de services confondues) a augmenté pour les réseaux public et privé (voir figure 13). Cependant, la proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé s'est accentuée, passant de 0,1 % à 2,6 % entre les années 2014-2015 et 2022-2023 (voir figure 14), indiquant une émergence de ce réseau.

FIGURE 13. Effectif à la maternelle 4 ans selon le réseau d'enseignement

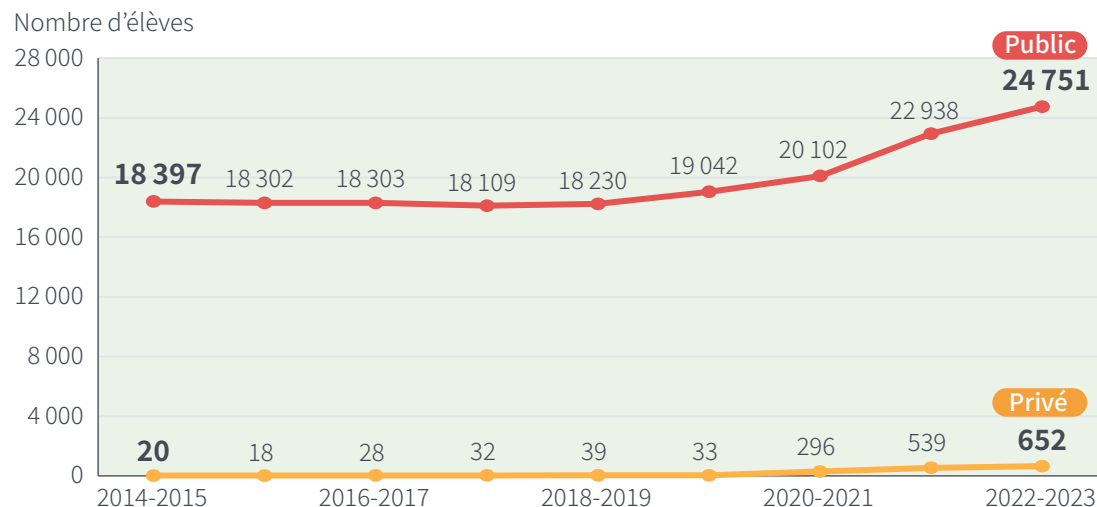
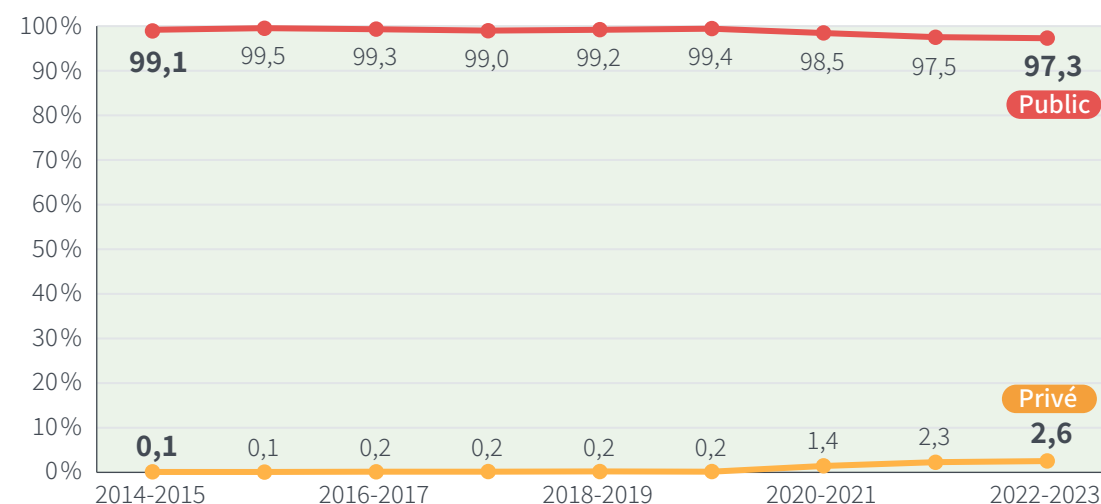


FIGURE 14. Proportion d'élèves inscrits à la maternelle 4 ans selon le réseau d'enseignement



Sources : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08.

Nombre d'élèves inscrits et taux de fréquentation à la maternelle 4 ans selon le genre

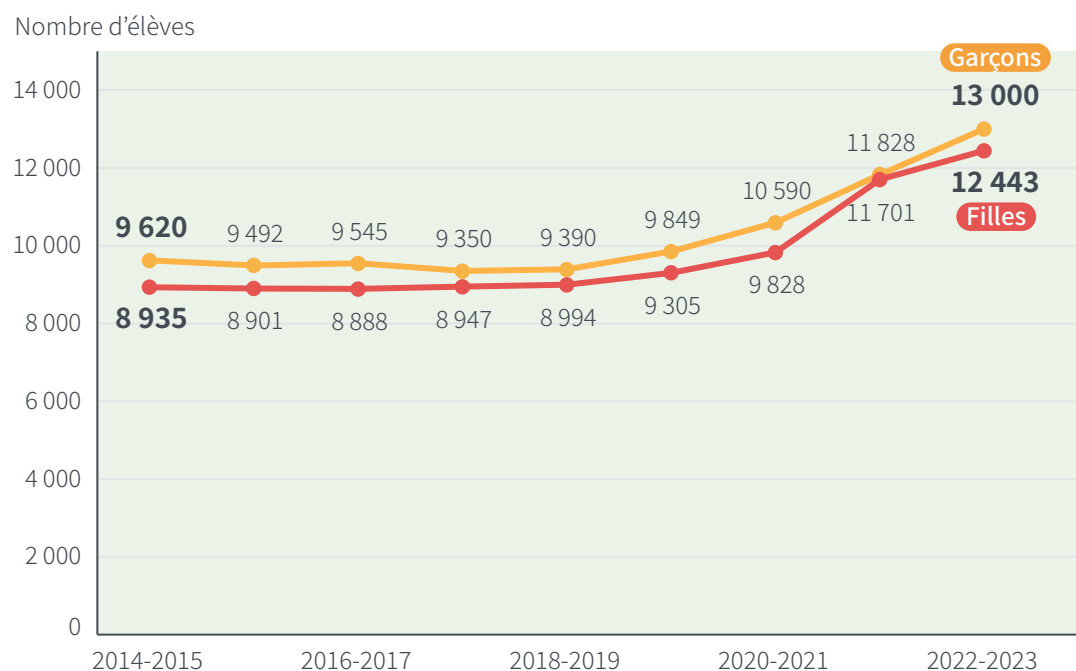
Niveau provincial

Selon les données fournies par le MEQ, l'on constate que le nombre de garçons et de filles en éducation préscolaire à 4 ans, toutes catégories de services confondues, a augmenté (voir figure 15), et ce, dans des proportions similaires. De plus, en croisant le nombre de garçons et de filles inscrits en éducation préscolaire à 4 ans et le nombre

de garçons et de filles âgés de 4 ans au Québec, on note que le taux de fréquentation de la maternelle 4 ans est passé de 21,1 % à 28,6 % pour les garçons et de 20,5 % à 29,1 % pour les filles entre 2014-2015 et 2022-2023 (voir figure 16). Ainsi, les garçons et les filles ont des taux de fréquentation à la maternelle 4 ans similaires.

Le taux total de fréquentation de la maternelle 4 ans connaît une augmentation comparable, atteignant près de 30 % en 2022-2023.

FIGURE 15. Effectif en maternelle 4 ans selon le genre

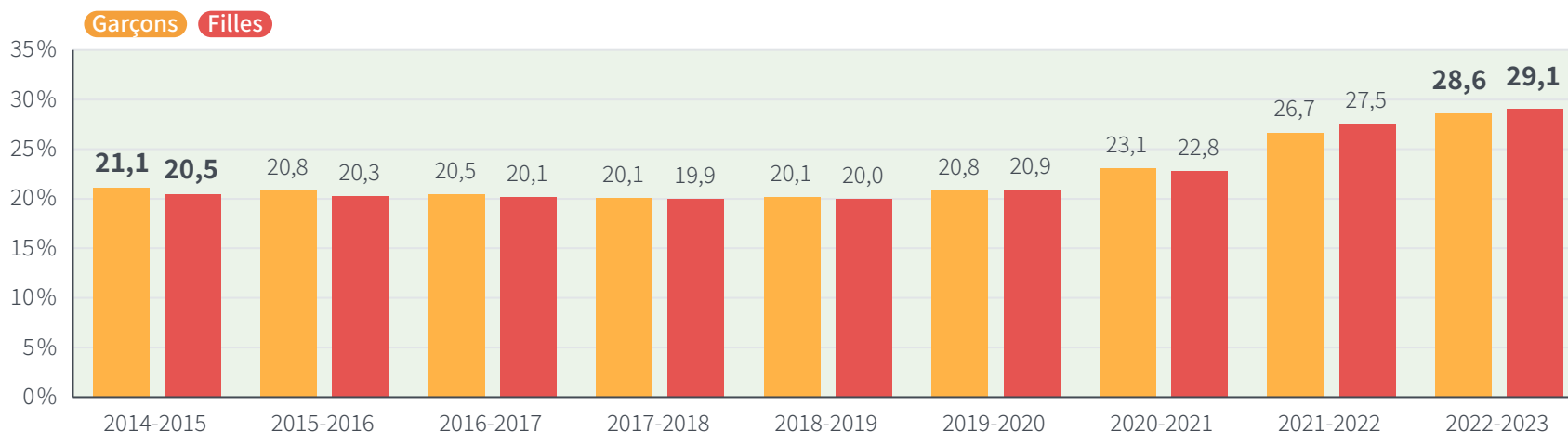


Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08.



Note méthodologique

Afin de calculer le taux de fréquentation selon le genre, l'effectif en éducation préscolaire à 4 ans ventilé selon le genre pour chaque année scolaire (données du MEQ) a été croisé avec l'effectif total de la population des 4 ans, également réparti selon le genre, au 1er juillet de chaque année (données de l'ISQ). Par exemple, le taux de fréquentation par genre pour l'année scolaire 2014-2015 a été obtenu en croisant l'effectif scolaire selon le genre de cette année scolaire avec la population totale des 4 ans selon le genre de l'année 2015.

FIGURE 16. Taux de fréquentation de la maternelle 4 ans selon le genre

Sources : Données sur les effectifs en maternelle 4 ans — MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08. Données sur la population totale des 4 ans — Statistique Canada. Adapté par l'ISQ.

Proportion d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans ou le programme Passe-Partout

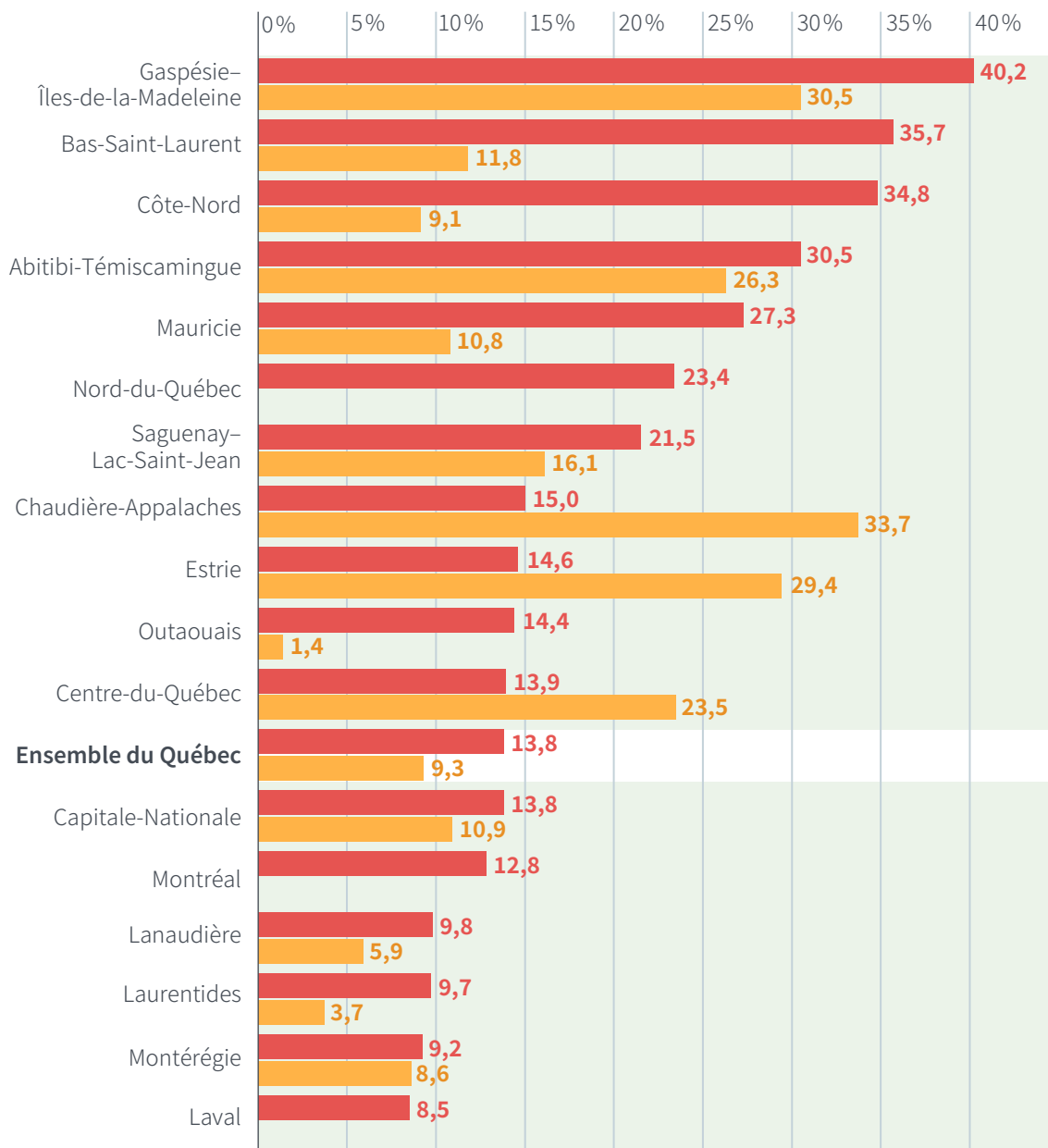
Niveau régional

Tel que la figure 17 l'illustre, l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 a permis de croiser le nombre d'enfants ayant participé à certains programmes préscolaires selon les régions, notamment la maternelle 4 ans et le programme Passe-Partout, et donc de calculer la proportion d'enfants dans ces services. L'analyse des données a permis de révéler des différences entre les régions. En effet, huit régions présentent une proportion d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans plus élevée que la moyenne de l'ensemble

du Québec, soit la Gaspésie-Îles-de-la-madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie, le Nord-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Chaudière-Appalaches. À l'inverse, Montréal, Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie s'avèrent présenter une proportion plus faible d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans que les autres régions du Québec. Des tendances similaires peuvent être observées pour la proportion d'enfants ayant fréquenté le programme Passe-Partout avant leur entrée à la maternelle, 7 régions

présentant une proportion plus élevée que la moyenne d'ensemble du Québec : la Chaudière-Appalaches, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'Estrie, l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale et la Mauricie. À l'inverse, la Montérégie, Lanaudière, les Laurentides et l'Outaouais présentent des proportions plus faibles d'enfants ayant participé au programme Passe-Partout. De plus, ce programme n'est pas offert à Montréal, Laval et au Nord-du-Québec.

FIGURE 17. Proportions d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans ou le programme Passe-Partout selon les régions



Source : ISQ, Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022.



Note méthodologique

Le calcul de l'indicateur de la *Participation aux programmes préscolaires publics* a été réalisé par l'ISQ dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Les parents d'enfants en âge de participer à la maternelle 5 ans ont été sondés sur la fréquentation de leur enfant à ces programmes pour au moins trois mois avant leur entrée à la maternelle 5 ans.

Nombre et proportion d'élèves inscrits à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Selon les données fournies par le MEQ, on constate une légère diminution du nombre d'enfants inscrits à la maternelle 5 ans à temps plein pour les réseaux d'enseignement public et privé (voir figure 18). Cependant, les proportions d'enfants inscrits à la maternelle 5 ans dans les réseaux public et privé sont relativement stables (voir figure 19).

FIGURE 18. Effectif à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement

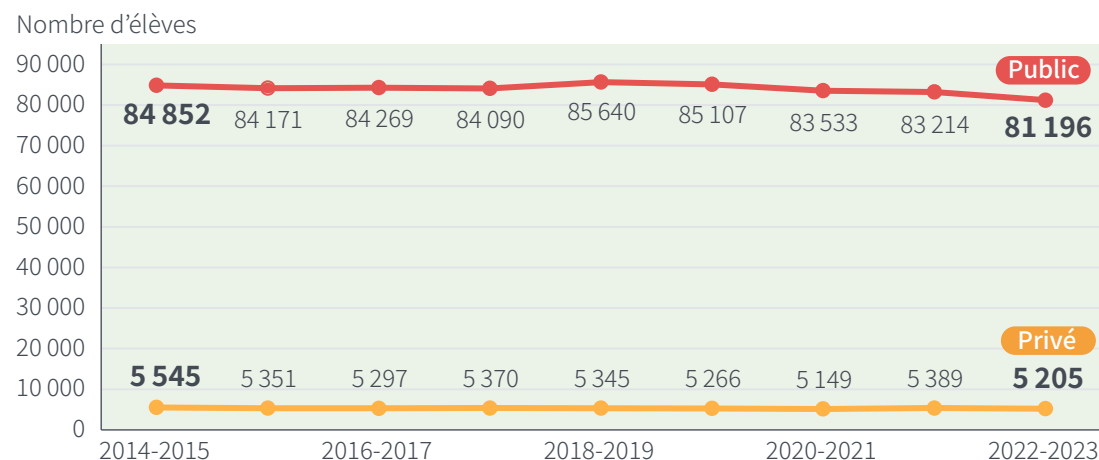
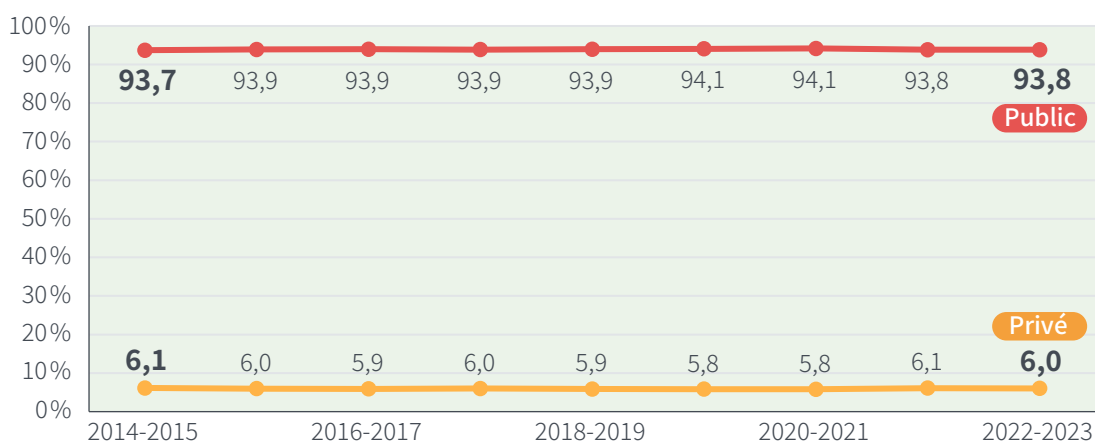


FIGURE 19. Proportion d'élèves inscrits à la maternelle 5 ans selon le réseau d'enseignement



Sources : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08.



Proportion d'enfants ayant vécu un passage à la maternelle 5 ans avec ou sans difficultés

Niveau régional

L'Enquête québécoise sur le parcours des enfants de maternelle 2022 a également mis en lumière la façon dont le parent a perçu le passage de son enfant à la maternelle 5 ans au cours des premières semaines d'école, ainsi que le niveau de difficulté associé à ce passage, en tenant compte des régions. L'analyse des résultats révèle que la proportion d'enfants ayant vécu leur passage en maternelle 5 ans sans difficultés ou presque

est plus élevée dans la région de Montréal par rapport à la moyenne de l'ensemble du Québec, tandis qu'elle est significativement moins élevée pour la région de l'Estrie (voir figure 20). Ces proportions sont inversées pour les enfants ayant vécu un passage avec quelques difficultés plutôt mineures, la proportion étant significativement plus élevée en Estrie et significativement plus basse à Montréal.



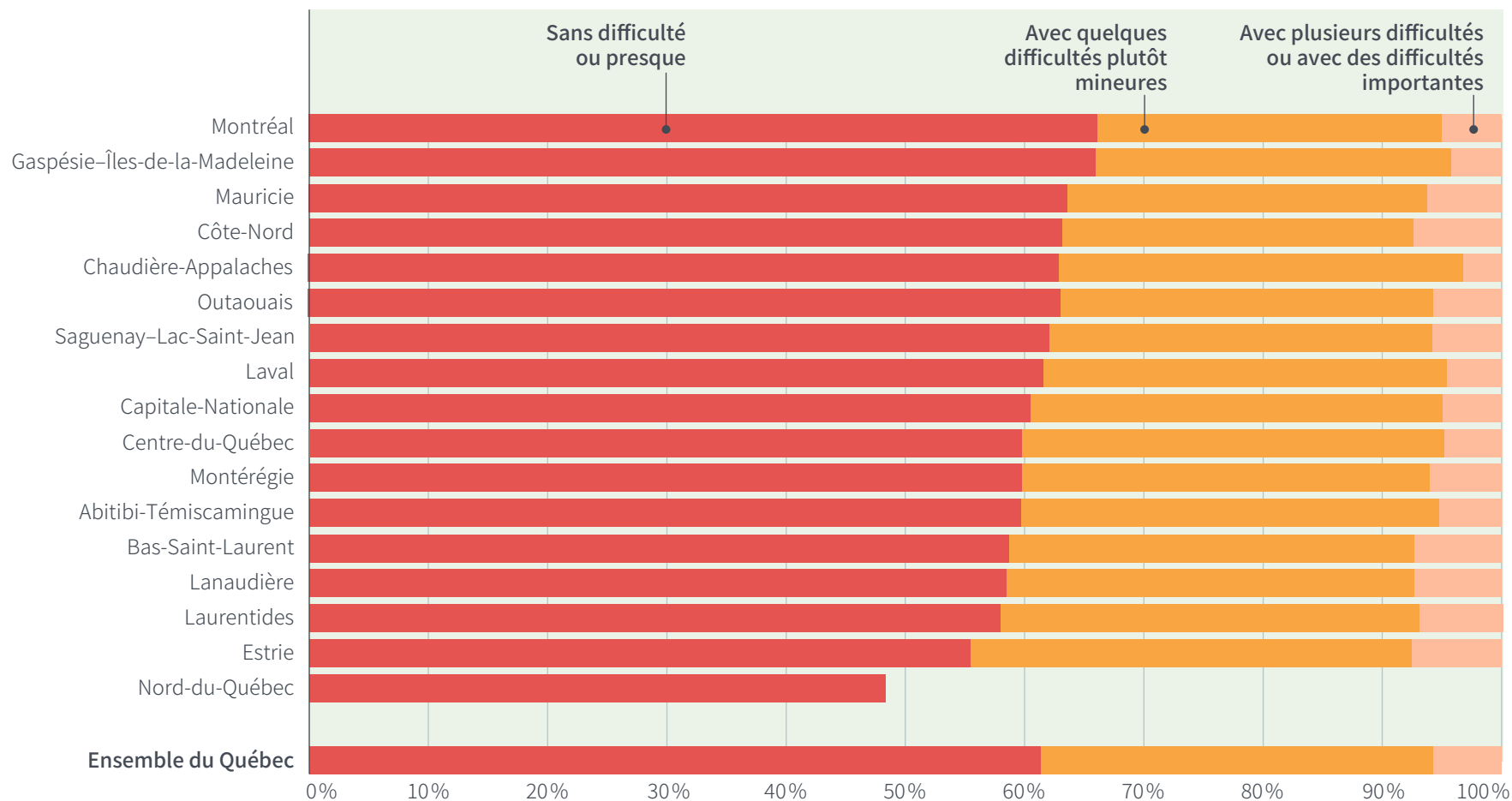
Note méthodologique

La proportion d'enfants ayant vécu un passage avec ou sans difficultés selon les régions a été calculée à partir des données de l'Enquête québécoise sur le parcours des enfants de maternelle 2022. Pour cet indicateur, les parents devaient indiquer le niveau de difficulté vécu par leur enfant lors des premières semaines d'école en choisissant l'une des options suivantes : Sans difficulté ou presque ; Avec quelques difficultés plutôt mineures ; Avec plusieurs difficultés ou avec des difficultés importantes. Les difficultés, abordées dans une autre question de l'enquête, pouvaient notamment concerner l'envie d'aller à l'école, le niveau de stress ressenti par l'enfant ou encore sa capacité à se faire des amis

Finalement, une seule région se démarque de la moyenne sur le plan de la proportion d'enfants ayant vécu plusieurs difficultés ou ayant vécu des difficultés importantes :

il s'agit de la Chaudière-Appalaches qui regroupe une proportion significativement moins élevée d'enfants dans cette situation (voir figure 20).

FIGURE 20. Proportion d'enfants ayant vécu un passage à la maternelle avec ou sans difficultés selon les régions



Source : ISQ, Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022.

Proportion d'enfants vulnérables à la maternelle 5 ans

Niveau régional

L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle de 2022 identifie des disparités régionales dans la proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement. En effet, si pour l'ensemble du Québec, la proportion

d'enfants dits vulnérables varie entre 10 % et 12 % selon les domaines de développement, certaines régions se distinguent, présentant des proportions d'enfants vulnérables significativement supérieures ou inférieures à la moyenne québécoise. On

constate effectivement que les régions de l'Outaouais et de Laval se distinguent du reste du Québec par le fait qu'elles présentent une proportion d'enfants significativement plus élevée sur l'ensemble des sept indicateurs de vulnérabilités, soit les

FIGURE 21. Proportion d'enfants vulnérables à la maternelle 5 ans sur les indicateurs de vulnérabilité selon les régions

	<i>Santé physique et bien-être</i>	<i>Compétences sociales</i>	<i>Maturité affective</i>	<i>Développement cognitif et langagier</i>	<i>Habiletés de communication et connaissances générales</i>	<i>Au moins un domaine de développement</i>	<i>Au moins deux domaines de développement</i>
Bas-Saint-Laurent	-				-	-	
Saguenay-Lac-Saint-J.		+	+	+	-		
Capitale-Nationale	-	-	-	-	-	-	-
Mauricie		+		+			+
Estrie	+	+	+	+	-	+	
Montréal		-	-	-	+		
Outaouais	+	+	+	+	+	+	+
Abitibi-Témiscamingue				+			
Côte-Nord		+	+	+		+	+
Nord-du-Québec			+				
Gaspésie-Îles-de-la-M.	-			-	-	-	-
Chaudière-Appalaches	-	-	-	-	-	-	-
Laval	+	+	+	+	+	+	+
Lanaudière					-		
Laurentides	+	+	+		-		
Montérégie	-		+				
Centre-du-Québec					-		

Source : ISQ, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022.

cinq domaines de développement de la santé physique et du bien-être, des compétences sociales, de la maturité affective, du développement cognitif et langagier, ainsi que des habiletés de communication et des connaissances générales, et deux indicateurs composites, soit une vulnérabilité dans au moins un domaine de développement et une vulnérabilité dans au moins deux domaines de développement. Mentionnons également que la Côte-Nord, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec présentent également des proportions plus élevées d'enfants vulnérables, mais pour un sous-ensemble des sept indicateurs.

La même enquête montre que les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches présentent une proportion d'enfants vulnérables significativement plus faible que l'ensemble du Québec sur les sept indicateurs, alors que les régions de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière, du Centre-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent comportent des proportions plus faibles pour un ou plusieurs indicateurs. Enfin, certaines régions ont des proportions d'enfants vulnérables parfois significativement plus élevées, parfois significativement plus faibles en fonction des domaines de développement. Par exemple, le Saguenay-Lac-Saint-Jean présente des proportions d'enfants vulnérables nettement plus élevées dans les domaines

des compétences sociales, de la maturité affective et du développement cognitif et langagier, tandis que la proportion d'enfants vulnérables pour le domaine des habiletés de communication et des connaissances générales est significativement plus basse que celle de la moyenne québécoise. Des constats similaires où la population d'enfants est à la fois plus vulnérable et moins

vulnérable que l'ensemble du Québec, selon les domaines de développement, peuvent être tirés pour les Laurentides, Montréal, l'Estrie et la Montérégie.



Note méthodologique

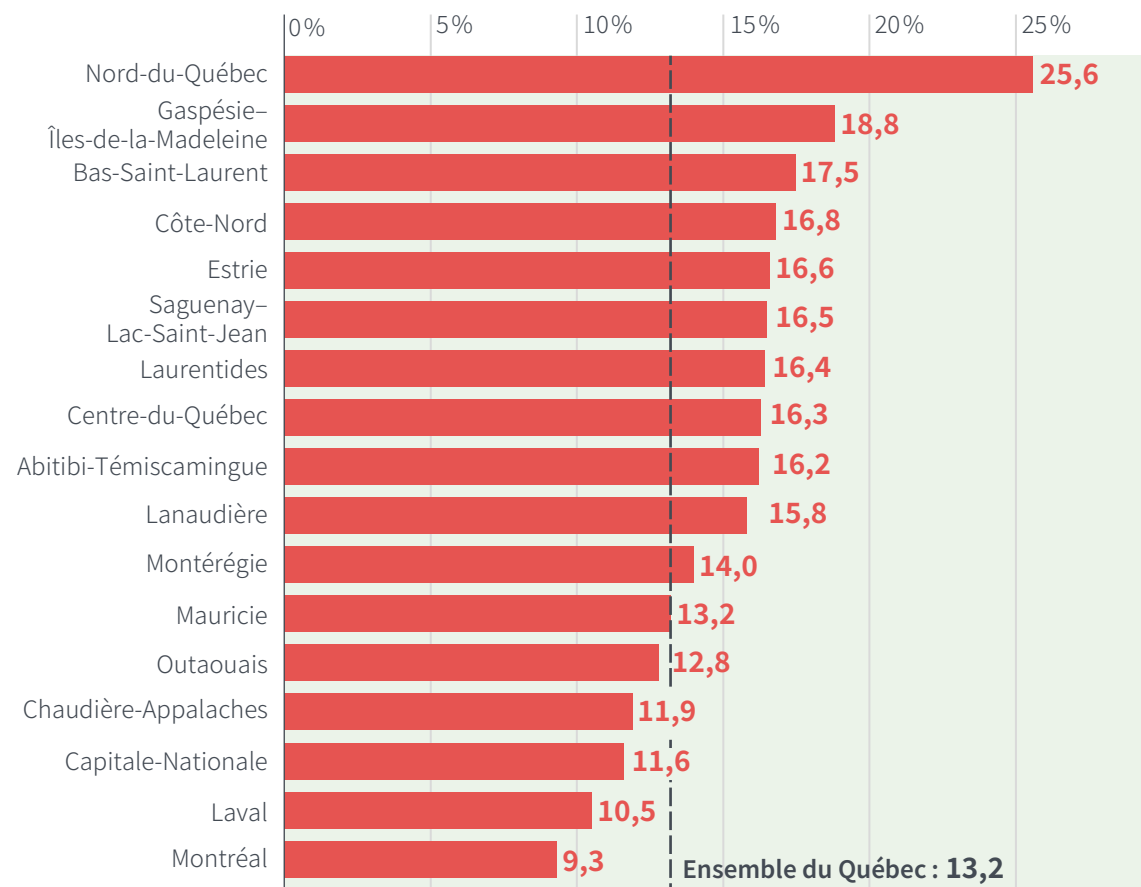
L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 vise l'ensemble des enfants fréquentant la maternelle 5 ans dans les écoles francophones ou anglophones, privées ou publiques. Les données sont récoltées auprès des personnes enseignantes à la maternelle 5 ans. Dans cette enquête, l'indicateur de vulnérabilité des enfants est calculé à partir des résultats obtenus à l'aide de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), un outil rempli par les personnes enseignantes de la maternelle 5 ans sur la base de leurs observations du développement de l'enfant au regard d'habiletés et de comportements attendus chez un enfant d'âge préscolaire. L'IMDPE permet de mesurer les forces et les faiblesses de groupes d'enfants vivant dans une même communauté ou sur un même territoire relativement à cinq domaines de leur développement. Bien que les informations soient recueillies pour chaque enfant, l'IMDPE ne fournit aucune mesure individuelle du développement. Il ne permet donc pas d'établir qu'un enfant est vulnérable de façon clinique ou théorique. Cet outil mesure l'état de développement d'un groupe d'enfants et permet de le comparer avec celui d'un autre.

Proportion d'enfants ayant au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté par un médecin ou un professionnel de la santé

Niveau régional

L'analyse des données de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022 permet de montrer qu'il existe des différences significatives sur le plan de la proportion des enfants à la maternelle 5 ans qui vivent avec un trouble de développement ou un problème de santé détecté selon les régions administratives. Les analyses de l'Institut de la statistique du Québec révèlent que huit régions du Québec possèdent une proportion d'enfants avec trouble de développement ou problème de santé supérieure à la moyenne québécoise, soit le Nord-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-madeleine, le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les Laurentides, le Centre-du-Québec et la Lanaudière (voir figure 22). À l'inverse, deux régions se retrouvent avec une proportion significativement plus faible de ces enfants que l'ensemble du Québec, soit Laval et Montréal (voir figure 22).

FIGURE 22. Proportion d'enfants ayant au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté par un médecin ou un professionnel de la santé selon les régions



Source : ISQ, Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022.



Note méthodologique

La *Présence d'au moins un trouble du développement ou d'un problème de santé détecté chez l'enfant de maternelle 5 ans* est un indicateur dichotomique créé dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Les parents d'enfants inscrits à la maternelle 5 ans étaient invités à indiquer si leur enfant souffrait de l'un de ces troubles ou problèmes : une incapacité ou un handicap physique, un problème de santé chronique, un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité ou un autre trouble du comportement, un trouble du spectre de l'autisme, un retard de développement global ou un handicap intellectuel, un trouble d'apprentissage, un trouble anxieux ou dépressif. Le fait de répondre « Oui » à au moins l'un de ces éléments plaçait l'enfant dans la catégorie « Au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté ». Il est à noter que la liste des troubles et des problèmes n'est pas exhaustive et que l'indicateur ne permet pas d'analyser le nombre de troubles présents chez les enfants d'âge préscolaire, ni d'en estimer l'impact sur leur développement.



03

L'enseignement primaire



L'enseignement primaire s'étale de la 1^{ère} à la 6^e année. L'enseignement primaire fait partie de la formation générale des jeunes.



CONSTATS

 Si la proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé au primaire avoisine les 6 % au niveau provincial depuis plusieurs années, **les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale sont les seules à être au-dessus de cette moyenne** — la Mauricie l'était également jusqu'en 2016-2017. La Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'ont pas d'offre privée au primaire. Cela était aussi le cas du Bas-Saint-Laurent jusqu'à tout récemment.

 La proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire au niveau provincial **est plus élevée dans le réseau public que le réseau privé**. Elle est aussi plus élevée chez les garçons que chez les filles. Des variations régionales sont observées quant à la proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire.

 Au niveau provincial, la proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA) **est plus élevée dans le réseau public que le réseau privé**, pouvant s'expliquer par le caractère sélectif des écoles privées ou l'absence d'offre privée dans certaines régions. La proportion d'EHDA est aussi plus élevée chez les garçons que chez les filles. Cet écart peut s'expliquer par les critères établis conduisant à une surreprésentation des garçons.

 Toujours au niveau provincial, la proportion d'EHDA inscrits en classe régulière **est plus élevée dans le réseau public que le réseau privé**. Des profils distincts des EHDA selon les réseaux peuvent expliquer cet écart, notamment en raison de la sélectivité des écoles privées. Les pratiques d'inclusion dans le réseau public et l'absence de classes spécialisées dans les écoles primaires publiques de certaines régions constituent d'autres pistes explicatives. Outre un écart selon le réseau, une disparité selon le genre est identifiée : les filles ayant un statut d'EHDA ont plus de chances d'être en classe régulière que les garçons.

Examinons ces constats en détail.

En ce qui a trait à l'enseignement primaire, au niveau provincial, nous avons utilisé des indicateurs produits par le ministère de l'Éducation (MEQ) et publiés dans le Tableau de bord de l'éducation ou encore la Plateforme Regard 360⁹. Ce faisant, nous disposons de données sur le nombre d'élèves inscrits au primaire, répartis selon le réseau d'enseignement (public et privé), ce qui permet de calculer la proportion d'élèves inscrits dans chaque réseau.

Nous possédons également des données sur la proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire et du 3^e cycle du primaire selon le réseau d'enseignement et le genre (garçons et filles), la proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA) selon le réseau d'enseignement et le genre, la proportion d'EHDA inscrits en classe régulière selon le réseau d'enseignement et le genre et la proportion d'élèves fréquentant une école publique ayant un indice de milieu socio-économique (IMSE) défavorisé ou favorisé. Pour le niveau régional, s'appuyant sur les données publiées sur le Tableau de bord de l'éducation, la proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé a été calculée. De plus, nous avons repéré des données sur

la proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire selon le réseau d'enseignement et le genre sur la Plateforme Regard 360.



L'indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE correspond au niveau de défavorisation déterminé par le MEQ pour chacune des écoles publiques primaires et secondaires. Les écoles sont ainsi notées sur une échelle de 1 à 10, où 1 désigne les écoles en milieu socio-économique plus favorisé et 10 les écoles en milieu socio-économique plus défavorisé. Il convient de noter que, dans certains documents publiés par le MEQ, les écoles classées en milieu socio-économique défavorisé sont celles ayant un IMSE compris entre 8 et 10, tandis que dans d'autres documents, ce seuil est plutôt situé entre 6 et 10. Lorsque cette précision est disponible, elle est indiquée.



L'IMSE : un indice critiqué

Bien que l'IMSE soit l'un des rares indices à grande échelle permettant d'évaluer le niveau de défavorisation des élèves d'une école, plusieurs critiques ont été formulées concernant son adéquation avec la réalité sur le terrain. Par exemple, la répartition des écoles québécoises dans l'échelle de l'IMSE (1 à 10) n'inclut pas les écoles privées. De plus, le calcul est basé sur le code postal des élèves (provenant de quartiers plus ou moins défavorisés) et non sur les caractéristiques mêmes des familles (p.ex., niveau de revenu, d'éducation). Un indice tenant compte de données socio-économiques plus précises serait ainsi recommandé pour obtenir un portrait plus juste des caractéristiques des élèves fréquentant l'école.

9. « Le projet Regard 360 est mené par une équipe multidisciplinaire du centre de recherche ÉCOBES du cégep de Jonquière. Différents travaux sont menés dans le cadre de ce projet : analyses, vulgarisation scientifique, diffusion d'indicateurs sur la Plateforme Regard 360 et soutien aux organisations à l'aide de la Démarche Regard 360 ». <https://Regard360.ca/projet/>

Nombre et proportion d'élèves inscrits au primaire selon le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Selon les données publiées par le Tableau de bord de l'éducation, on observe une légère augmentation du nombre d'enfants inscrits au primaire pour les réseaux public et privé (voir figure 23). Cependant, si l'on calcule la proportion d'élèves inscrits au primaire selon le réseau d'enseignement, on constate que celle du réseau privé a légèrement diminué, passant de 6,7 % à 6,3 % entre les années 2014-2015 et 2022-2023 (voir figure 24).

FIGURE 23. Effectif au primaire selon le réseau d'enseignement

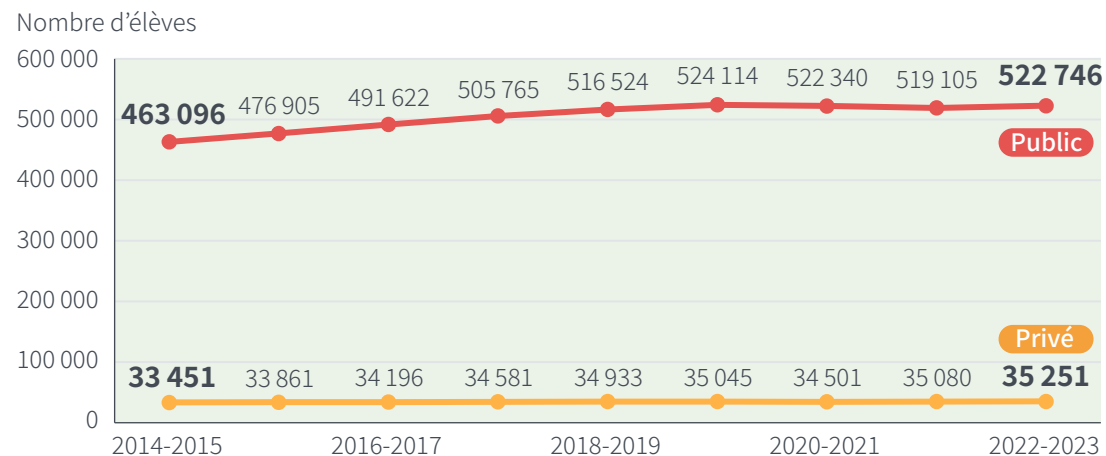
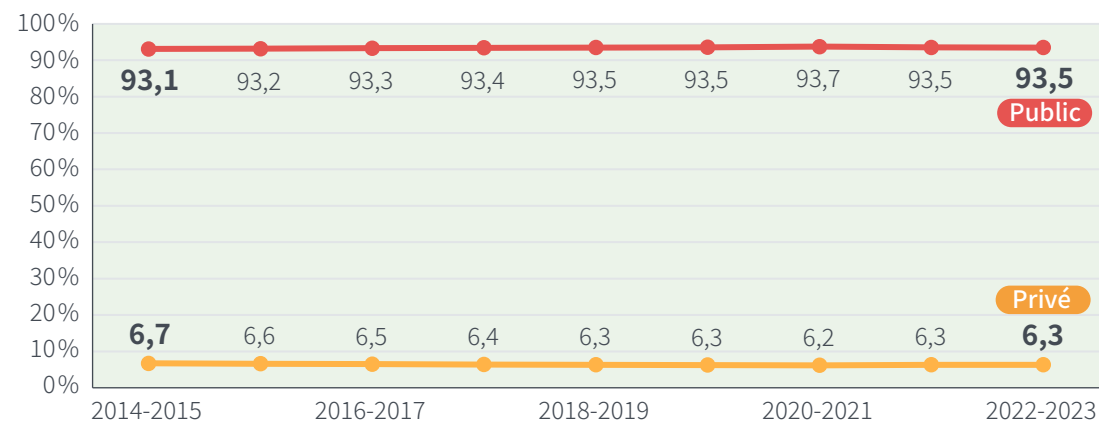


FIGURE 24. Proportions d'élèves inscrits au primaire selon le réseau d'enseignement



Sources : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 2024-08-08.



Niveau régional

D'après les données du Tableau de bord de l'éducation, quatre régions ne disposent d'aucune offre scolaire privée au niveau primaire. Il s'agit de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. On remarque aussi que les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais, de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent (effectif dans le réseau privé depuis 2022-2023) ont les proportions les moins élevées d'élèves inscrits dans le réseau privé (voir figure 25).

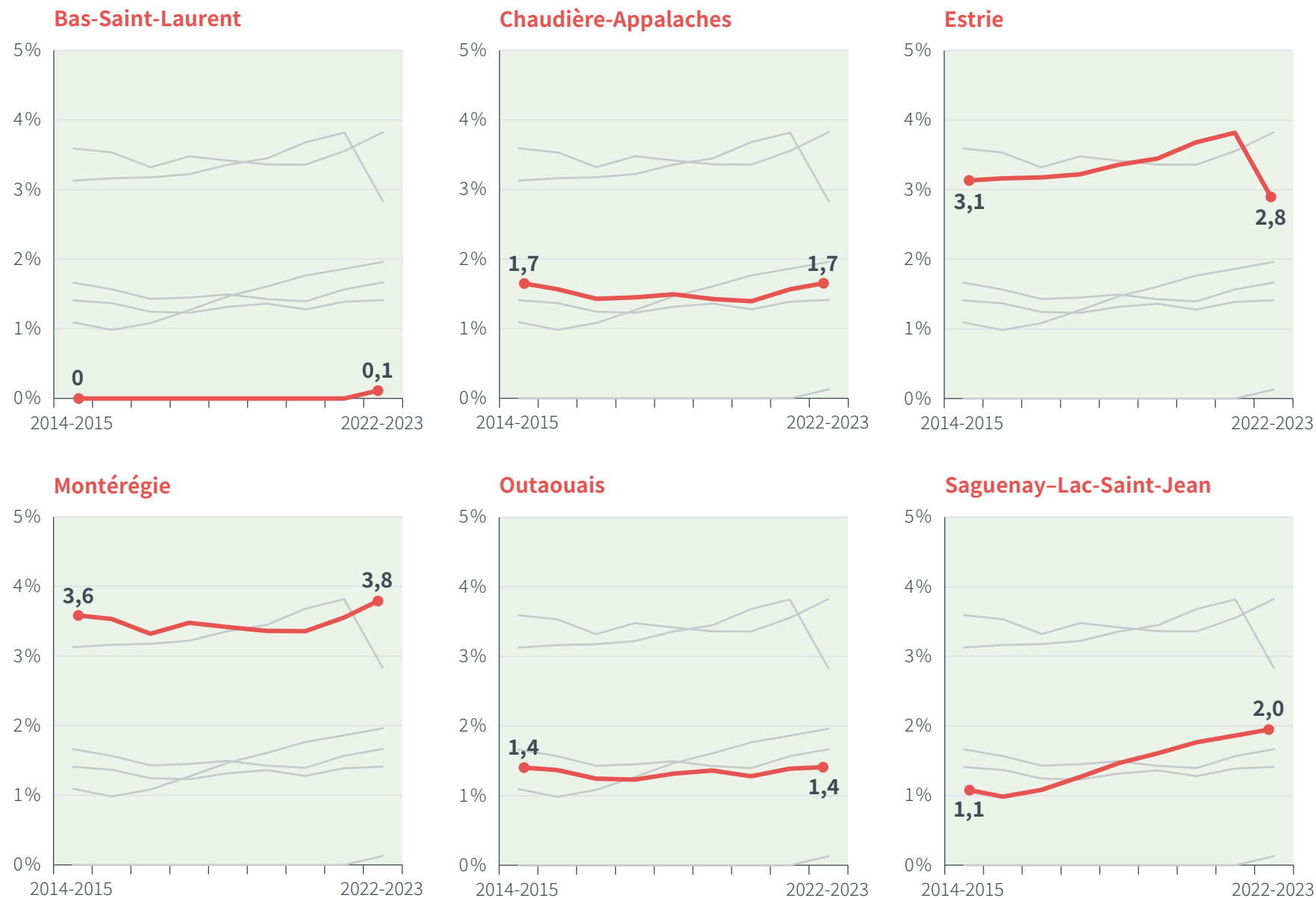
On note aussi que Montréal et la Capitale-Nationale sont les régions avec les proportions les plus élevées d'élèves inscrits dans le réseau privé (voir figure 26). Ces constats s'expliquent notamment par la concentration de l'offre privée dans les régions de Montréal, la Capitale-Nationale et la Montérégie.



Note méthodologique

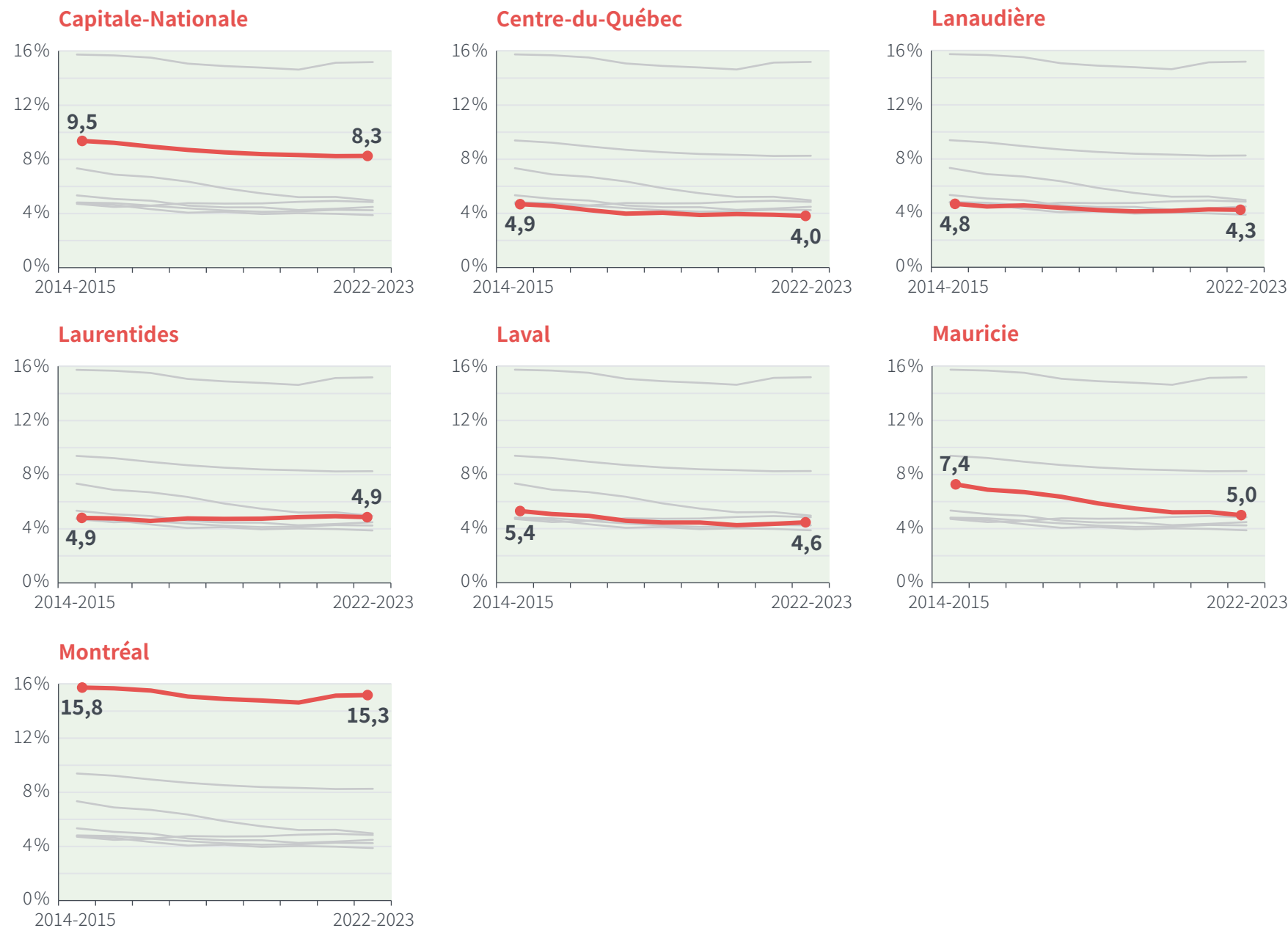
Les données sur le nombre d'élèves inscrits au primaire, répartis par réseau d'enseignement, présentent une limite importante : pour le réseau public, elles ne distinguent pas les élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier ou dans le programme régulier. Elle distingue encore moins les élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier enrichi et sélectif. Cela dit, les écoles primaires publiques offrent moins de projets pédagogiques particuliers que les écoles secondaires publiques : les dynamiques de stratification de l'offre scolaire sont moins prononcées au primaire qu'au secondaire (Maroy et Kamanzi, 2017). Des distinctions selon les types d'offres scolaires du réseau privé seraient aussi pertinentes (Laplane *et al.*, 2018).

FIGURE 25. Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé au primaire selon les régions **sous** la moyenne provinciale



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 24-11-07.

FIGURE 26. Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé au primaire selon les régions **au-dessus ou proche de la moyenne provinciale**



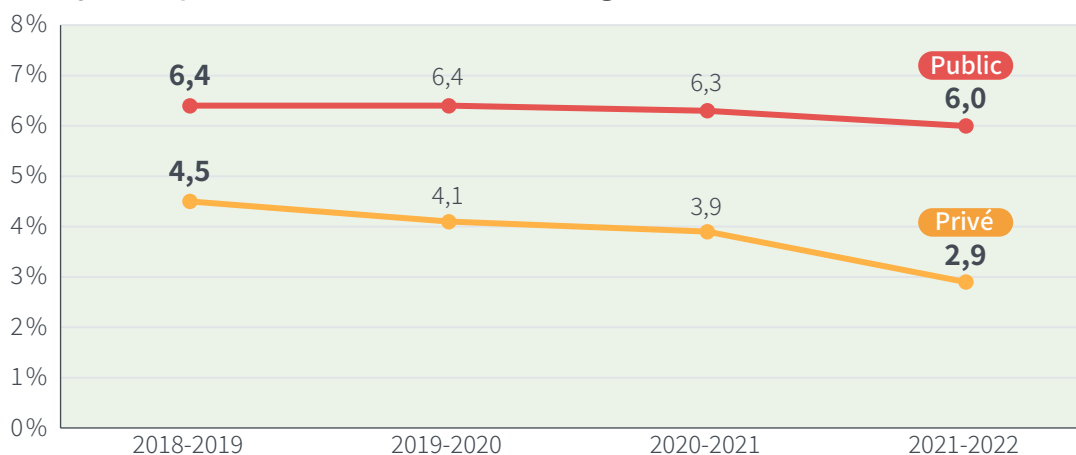
Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 24-11-07.

Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire selon le réseau d'enseignement et le genre

Niveau provincial

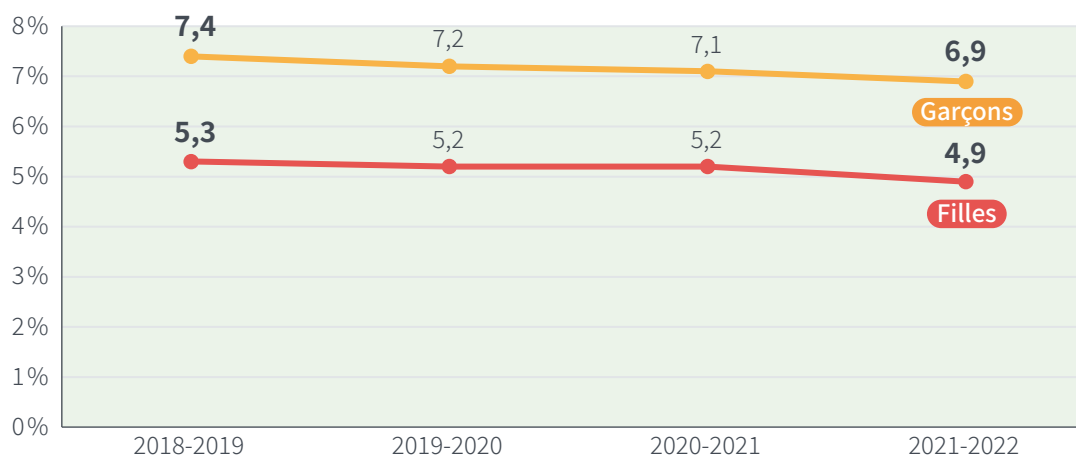
D'après les données repérées sur la Plateforme Regard 360, la proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire, c'est-à-dire ceux qui font respectivement leur entrée en 3^e année du primaire à 9 ans ou plus et en 5^e année du primaire à 11 ans ou plus, est plus élevée dans le réseau public que dans le réseau privé (voir figures 27 et 30). La surreprésentation d'élèves issus de milieux favorisés et d'élèves présentant peu ou pas de difficultés scolaires dans le réseau privé peut expliquer, du moins en partie, la plus faible proportion d'élèves présentant un retard dans ce réseau. Des phénomènes d'auto-exclusion des écoles privées peuvent aussi jouer. On remarque également que la proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire est plus élevée chez les garçons que chez les filles (voir figures 28 et 31). Cependant, au croisement du genre et du réseau d'enseignement, on constate que les garçons et les filles du réseau public ont davantage un retard à l'entrée des 2^e cycle et 3^e cycles du primaire que les garçons et les filles du réseau privé (voir figures 29 et 32).

FIGURE 27. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon le réseau d'enseignement



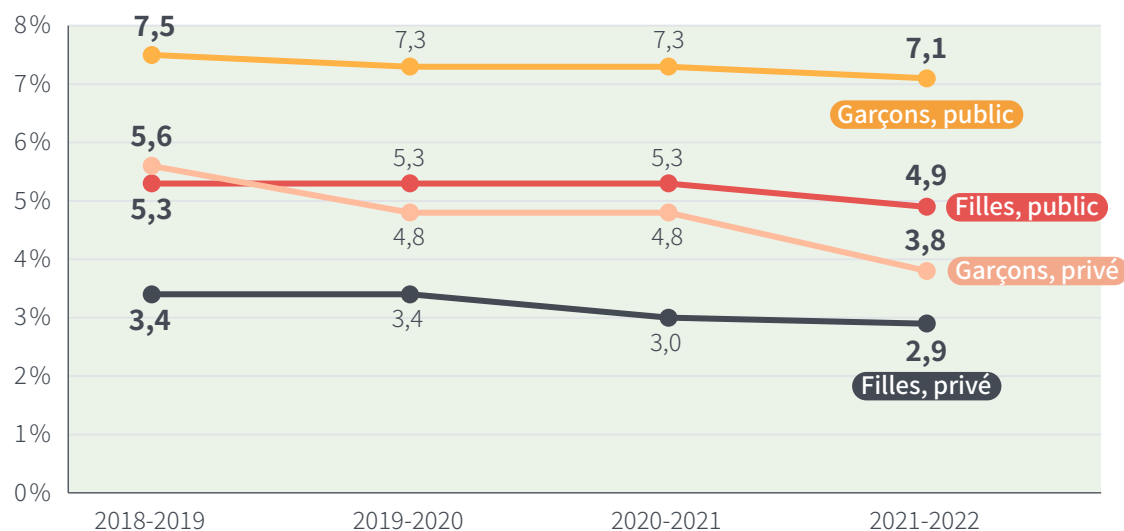
Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 28. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon le genre



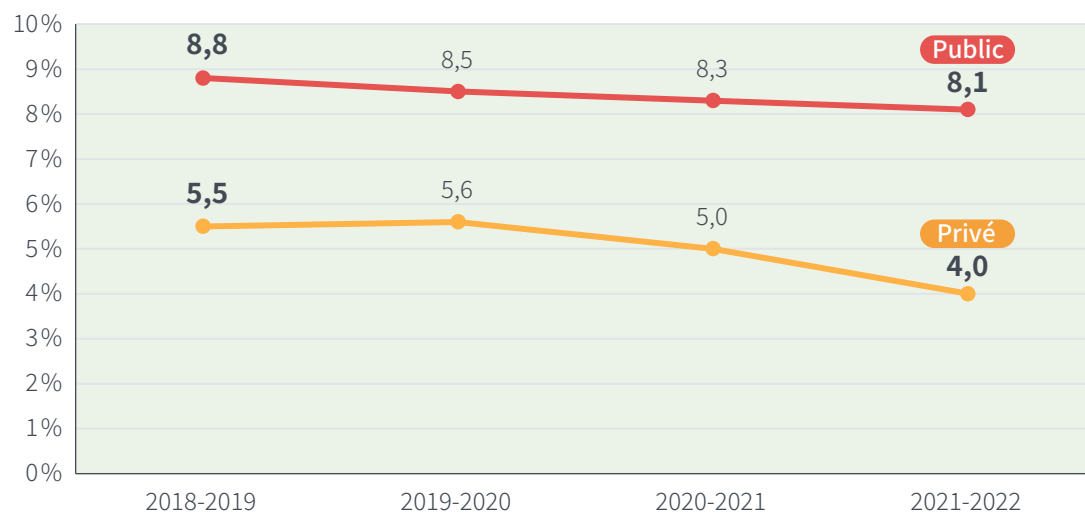
Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 29. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon le genre et le réseau d'enseignement



Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 30. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon le réseau d'enseignement



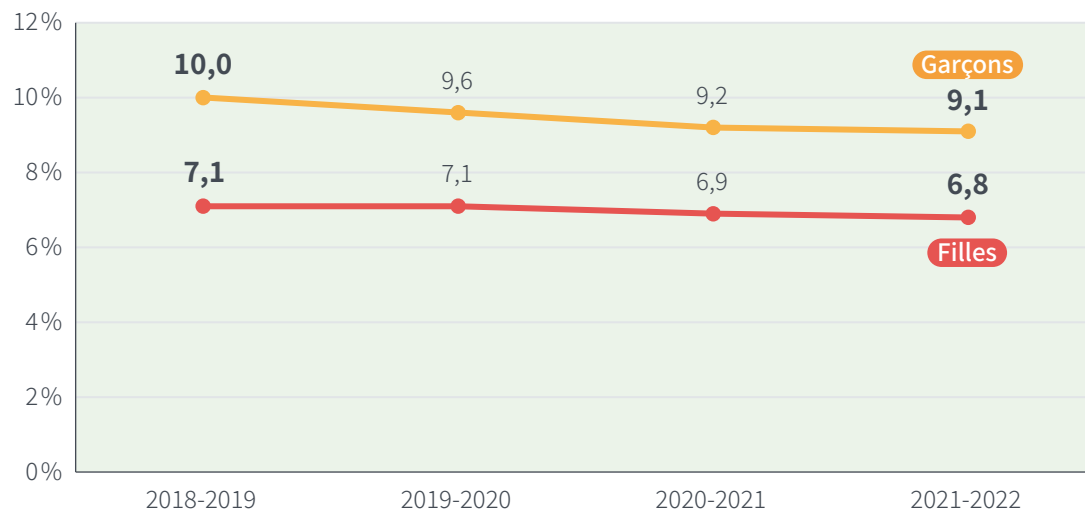
Source : Plateforme Regard 360.



Note méthodologique

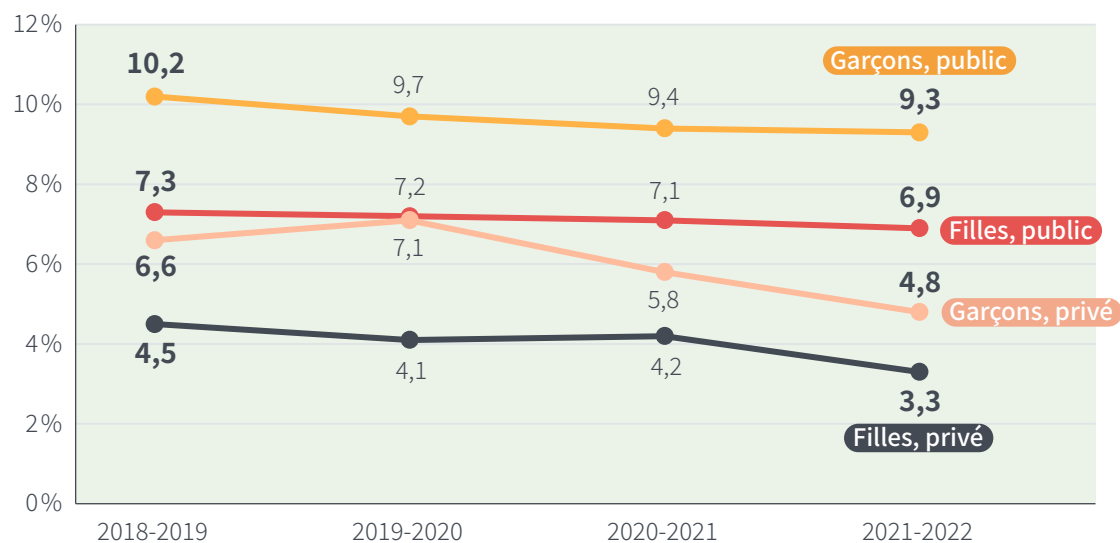
Il serait avantageux d'obtenir le pourcentage d'élèves, à l'échelle provinciale, présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire pour les EHDA, les élèves issus de l'immigration (1^{ère} et 2^e générations) et l'indice socio-économique (IMSE) des écoles publiques. Une ventilation selon la fréquentation dans le réseau public d'un projet pédagogique particulier ou du programme régulier serait également opportune.

FIGURE 31. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon le genre



Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 32. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon le genre et le réseau d'enseignement



Source : Plateforme Regard 360.



Niveau régional

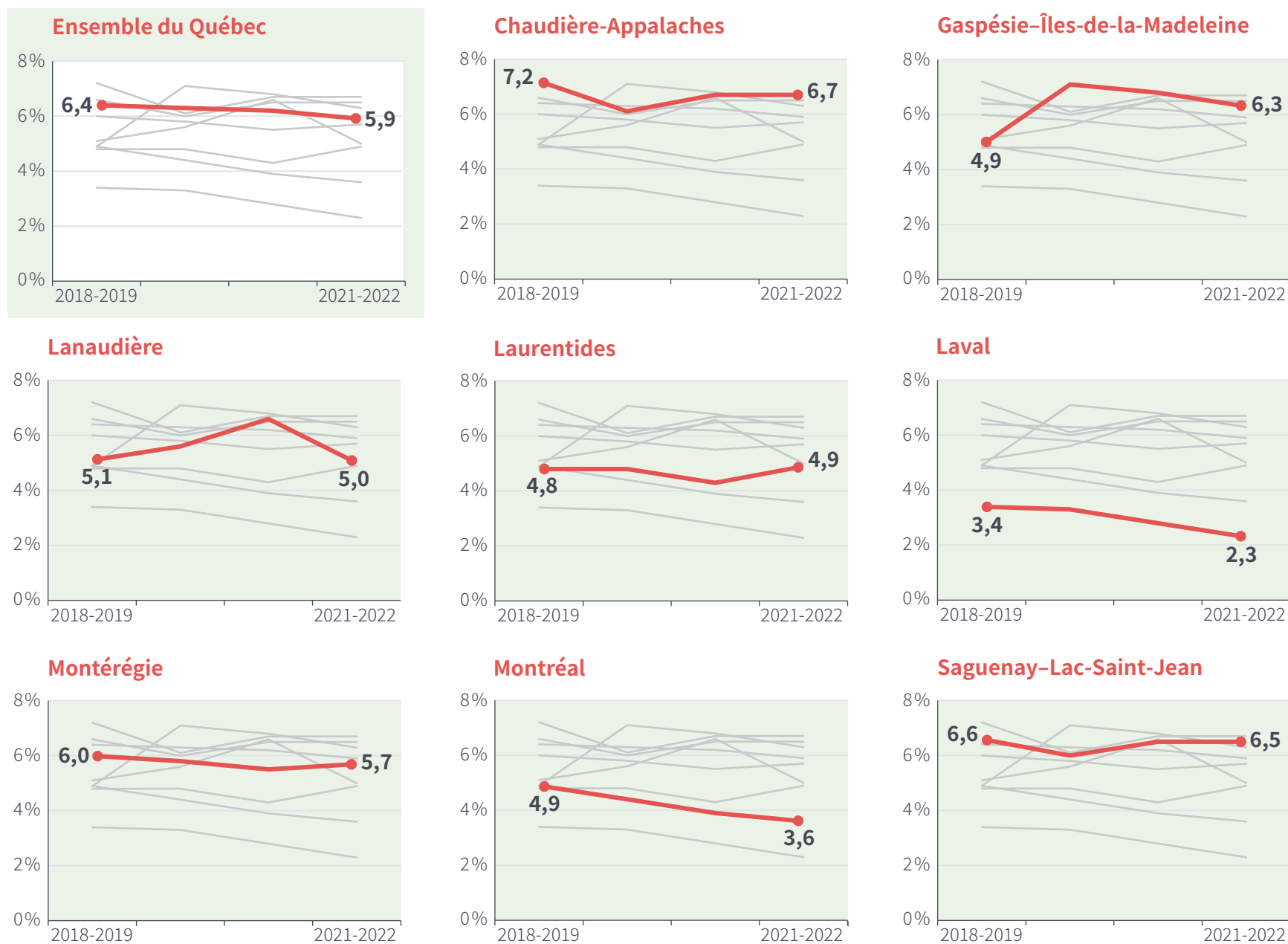
Selon les données de la Plateforme Regard 360, il existe des variations entre les régions par rapport aux pourcentages d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire. Montréal, Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie affichent des pourcentages inférieurs à la moyenne provinciale pour les deux indicateurs (voir figures 33, 34, 35 et 36), tandis que le Saguenay–Lac-Saint-Jean se situe sous la moyenne pour un seul des deux. Les variations entre les régions peuvent s'expliquer en partie par le fait que les centres de services scolaires ou commissions scolaires n'ont pas la même politique à l'égard du redoublement. Certains centres de services scolaires et notamment les commissions scolaires anglophones ont des pratiques d'inclusion scolaire. Elles ont donc vraisemblablement

moins recours au redoublement. La probabilité des garçons de présenter un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire est plus élevée que celle des filles dans toutes les régions. Cependant, il y a des variations entre les régions. Par exemple, dans certaines régions, les filles ont des pourcentages plus élevés que ceux de la moyenne des garçons de la province, c'est le cas dans le Nord-du-Québec et la Côte-Nord, mais aussi en Outaouais, Estrie et Mauricie. À Montréal et Laval, les garçons ont des pourcentages moins élevés que ceux de la moyenne des filles de la province. Finalement, les pourcentages d'élèves présentant un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire sont généralement plus élevés dans le réseau public que le réseau privé pour toutes les régions, sauf pour Laval et Montréal (seulement le 2^e cycle).

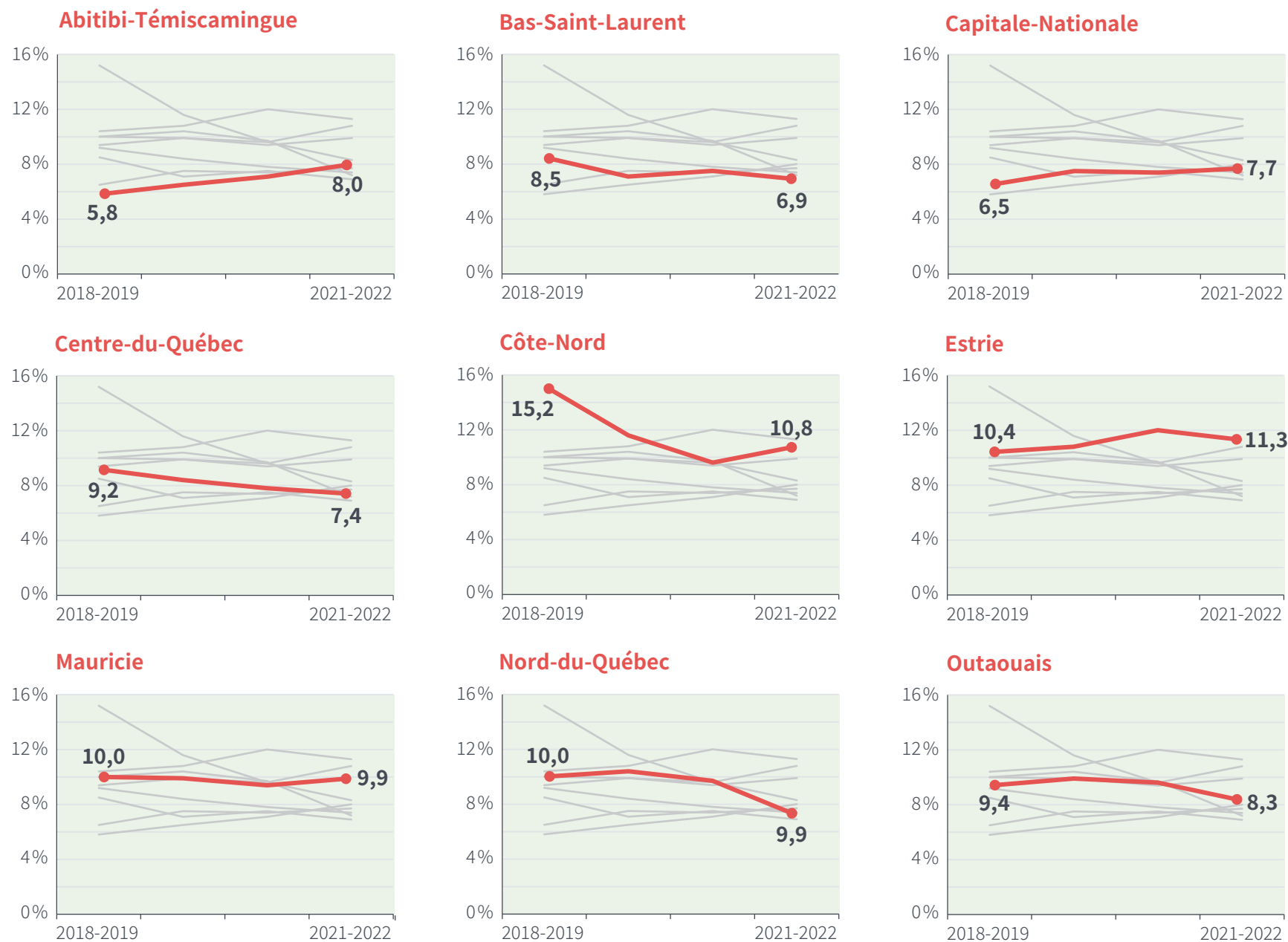


Note méthodologique — Figures 27 à 42

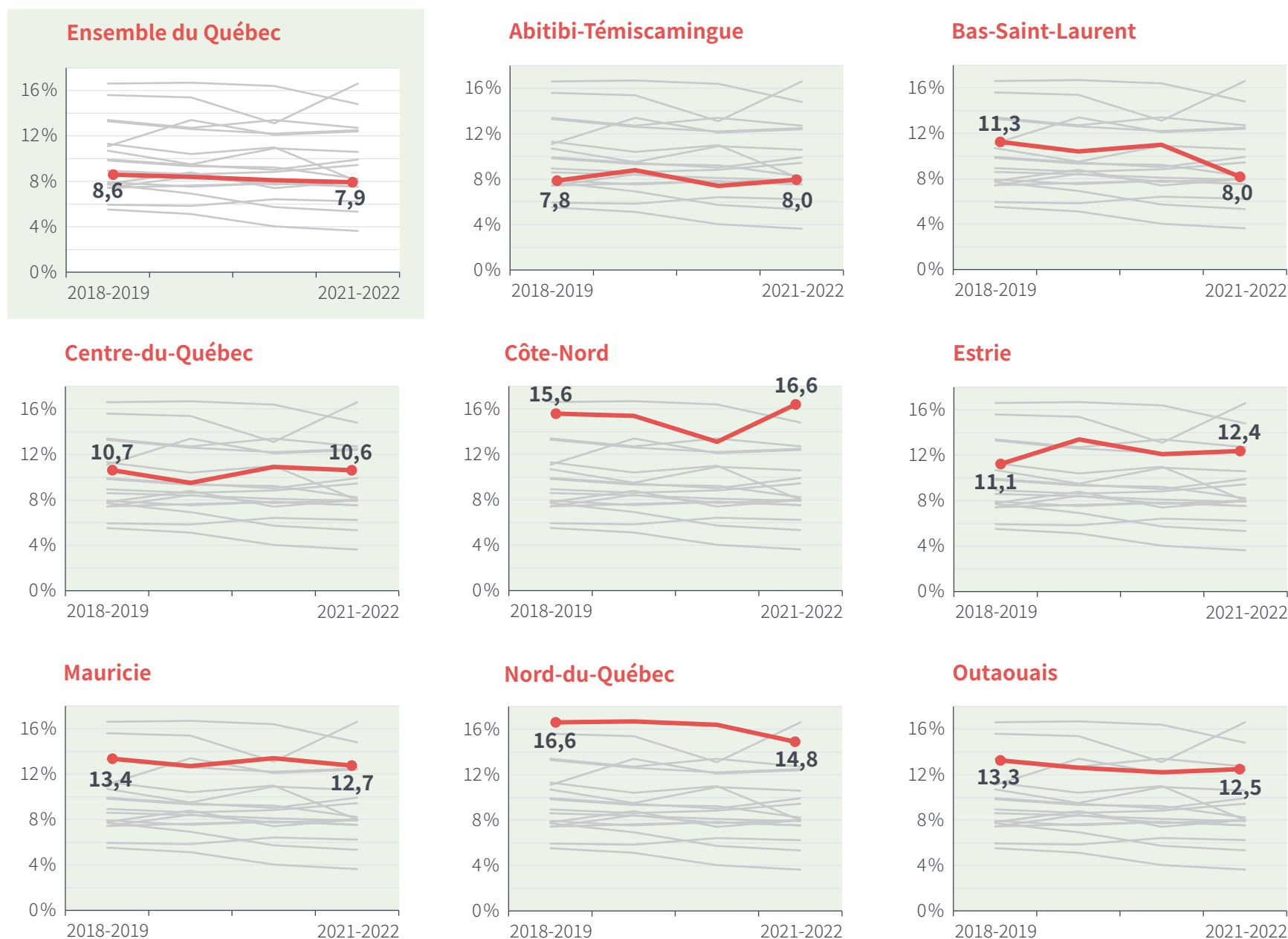
Selon les informations disponibles sur la Plateforme Regard 360, les données concernant les réseaux public et privé incluent garçons et filles. Il est donc possible de penser que les élèves s'identifiant comme des personnes non binaires ne sont pas inclus. Les données selon le genre incluent tous les réseaux d'enseignement présents sur cette plateforme : le réseau public, le réseau privé, le réseau gouvernemental, puis les commissions scolaires ou centres de services scolaires à statut particulier (voir l'Annexe 2 pour plus de détails).

FIGURE 33. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon les régions

Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 34. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 2^e cycle du primaire selon les régions

Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 35. Proportion d'élèves présentant un retard à l'entrée du 3^e cycle du primaire selon les régions

Source : Plateforme Regard 360.

Bulletin de l'égalité des chances en éducation — Édition 2025 — [Table des matières](#)



Proportion d'EHDAA selon le réseau d'enseignement et le genre

Niveau provincial

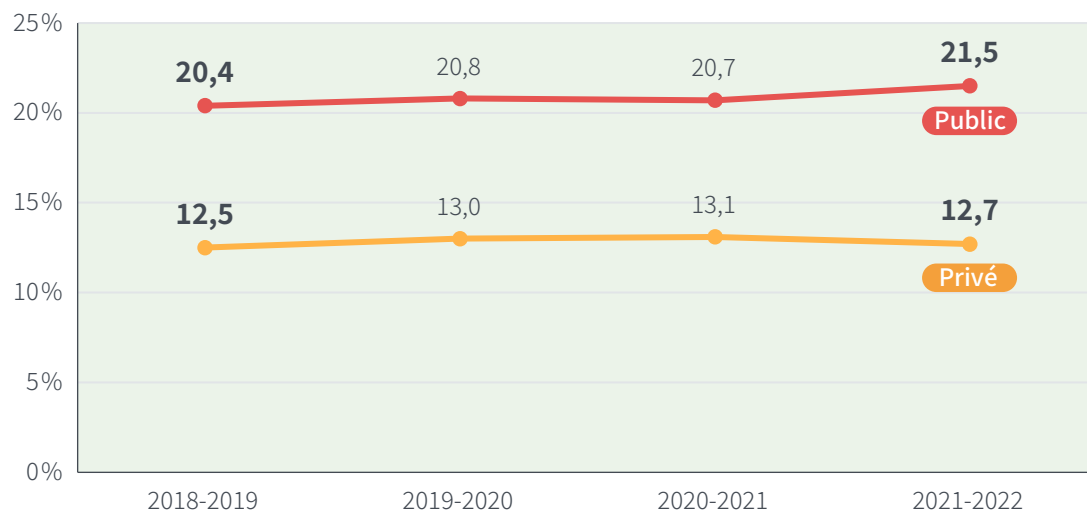
Selon les données repérées sur la Plateforme Regard 360, la proportion d'élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) est plus élevée dans le réseau public que le réseau privé (voir figure 37). Cette différence peut s'expliquer par la sélection des élèves sur la base de leur performance scolaire (dossier scolaire, etc.), par les examens d'admission utilisés par plusieurs écoles privées, ou encore par le fait que les écoles privées n'ont généralement pas de financement particulier pour accompagner ces élèves et qu'elles n'en accueillent donc pas. De plus, dans certaines régions, l'offre privée est limitée, voire inexistante, ce qui fait que les EHDAA de ces zones sont en grande majorité, voire exclusivement, pris en charge par le réseau public. La proportion d'EHDAA est aussi plus élevée chez les garçons que chez les filles (voir figure 38). Rappelons que des recherches ont souligné que les critères établis afin d'évaluer et d'identifier les EHDAA conduisent à une surreprésentation des garçons, notamment ceux des communautés noires et latino-américaines (Mc Andrew, Ledent, Murdoch et Ait-Said, 2011 ; Collins et Borri-Anadon, 2021) (voir l'édition 2024). Lorsqu'on croise le genre et le réseau d'enseignement (public et privé), on constate

que les garçons du réseau public et du réseau privé reçoivent dans une proportion plus grande le statut EHDAA que les filles du réseau public et du réseau privé (voir figure 39), indiquant que le genre jouerait davantage un rôle que le réseau d'enseignement. Cependant, il convient de noter que les garçons du privé et les filles du public présentent des proportions similaires, au point que, pour l'année 2021-2022, les garçons du privé ont obtenu le statut d'EHDAA dans une proportion légèrement inférieure à celle des filles du public (voir figure 39). Si cette tendance devait se maintenir, qu'est-ce qui expliquerait ce changement ?

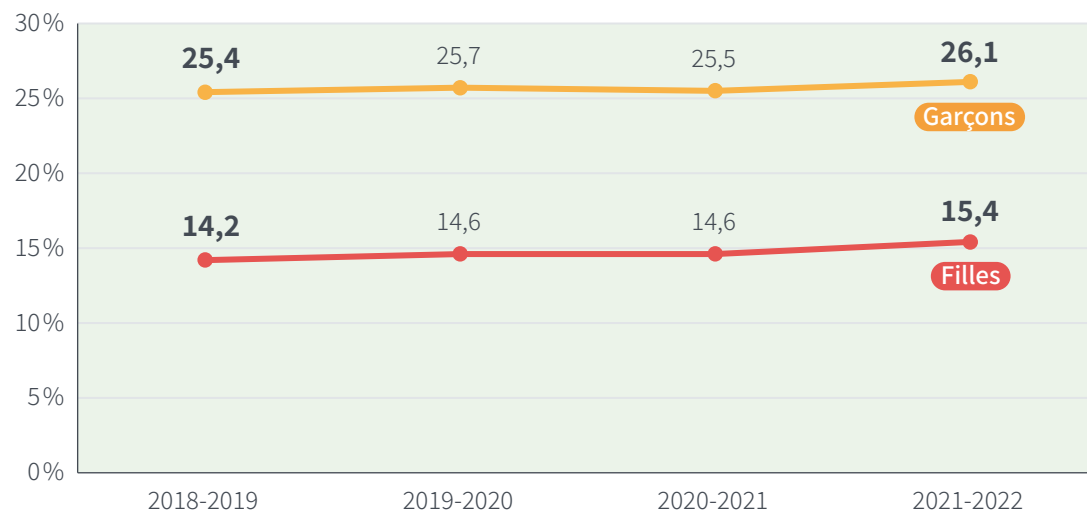


Les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA)

Les EHDAA ont un plan d'intervention. Cette catégorie d'élèves est hétérogène, car elle englobe une variété de situations. Elle inclut notamment des élèves présentant des troubles du comportement, en difficulté d'apprentissage, handicapés par des troubles du spectre de l'autisme, handicapés par une déficience motrice grave ou handicapés par une déficience langagière (Fédération autonome de l'enseignement, 2023). Veuillez consulter l'Annexe 2 pour plus de détails.

FIGURE 37. Proportion d'EHDAA au primaire selon le réseau d'enseignement

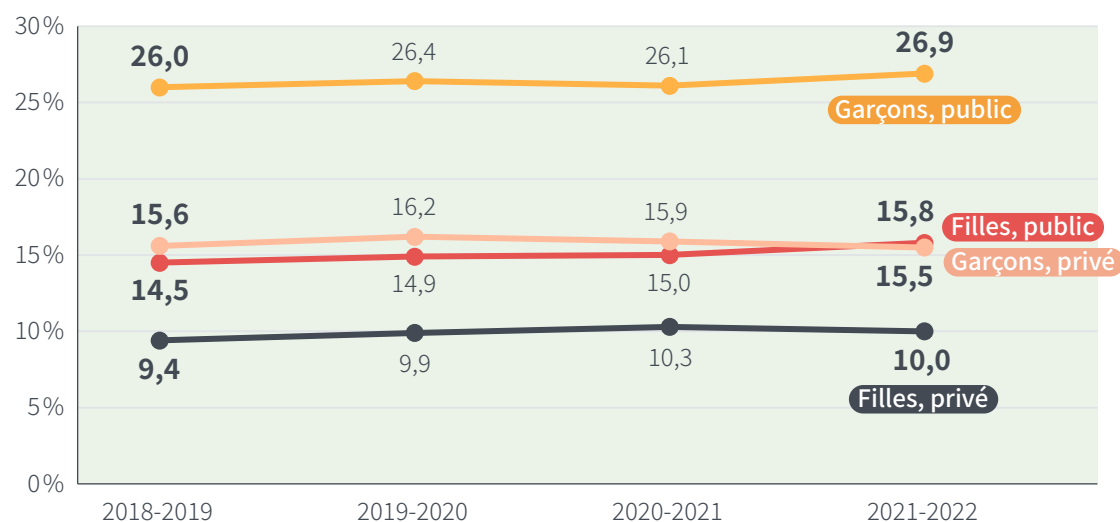
Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 38. Proportion d'EHDAA au primaire selon le genre

Source : Plateforme Regard 360.

**Note méthodologique**

Les données sur la proportion des EHDAA selon le réseau d'enseignement comportent une limite importante : elles ne permettent pas de connaître les profils des EHDAA selon les réseaux public et privé. Des données ventilées selon les catégories d'EHDAA permettraient de mieux connaître la situation. Il serait aussi pertinent d'obtenir la proportion d'EHDAA selon le réseau d'enseignement et le genre pour l'enseignement secondaire.

FIGURE 39. Proportion d'EHDA au primaire selon le genre et le réseau d'enseignement

Source : Plateforme Regard 360.

Proportion d'EHDA inscrits en classe régulière selon le réseau d'enseignement et le genre

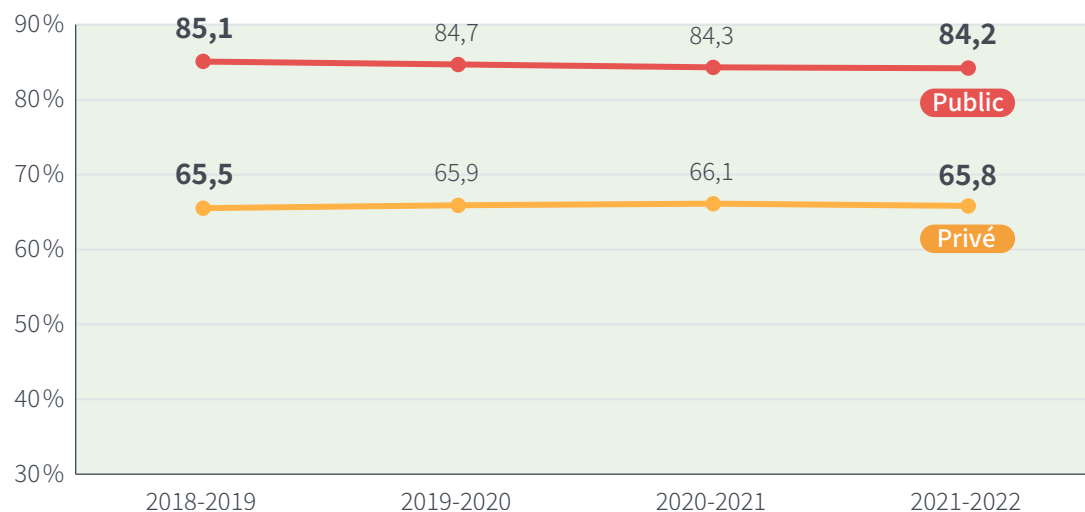
Niveau provincial

Selon l'analyse des données de la Plateforme Regard 360, la proportion d'élèves handi-capés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA) inscrits en classe régulière est plus élevée dans le réseau public que le réseau privé (voir figure 40). Cette différence peut s'expliquer par des profils distincts des EHDA selon les réseaux public et privé (p.ex., une plus grande proportion d'EHDA dans le réseau public), notamment en raison de la sélectivité des écoles privées.

Elle peut aussi s'expliquer par les pratiques d'inclusion mises en place dans le réseau public à la suite de la politique de l'adaptation scolaire de 1999 et de la montée de l'approche de l'éducation inclusive, et par l'absence de classes spécialisées dans les écoles primaires publiques de certaines régions en raison d'un nombre insuffisant d'élèves. Ensuite, on remarque que les filles ayant un statut d'EHDA ont plus de chances d'être en classe régulière que les garçons

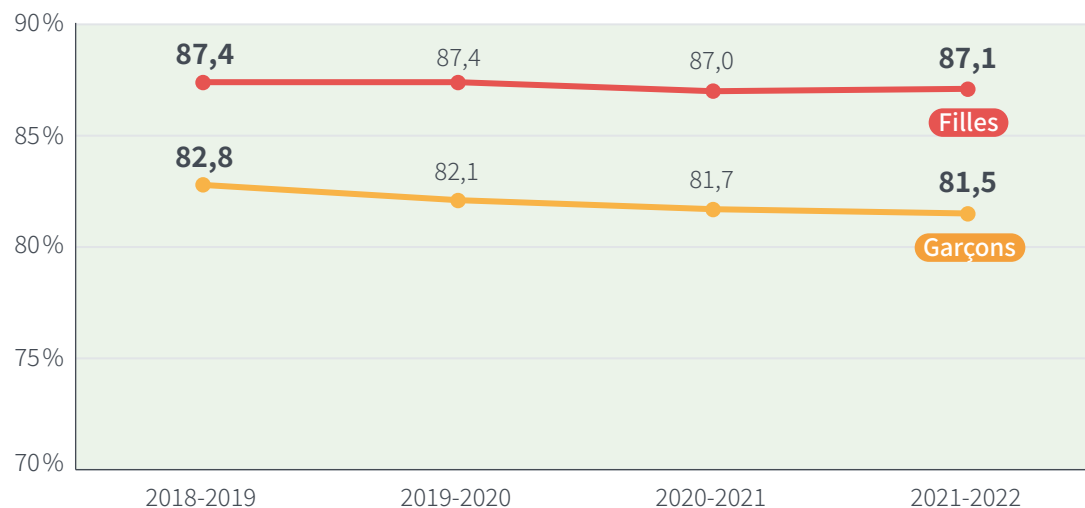
(voir figure 41). Enfin, au croisement du genre et du réseau d'enseignement (public et privé), on note que les filles et les garçons du réseau public sont davantage intégrés en classe régulière que les filles et les garçons du réseau privé (voir figure 42).

FIGURE 40. Proportion d'EHDAA inscrits en classe régulière selon le réseau d'enseignement



Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 41. Proportion d'EHDAA inscrits en classe régulière selon le genre



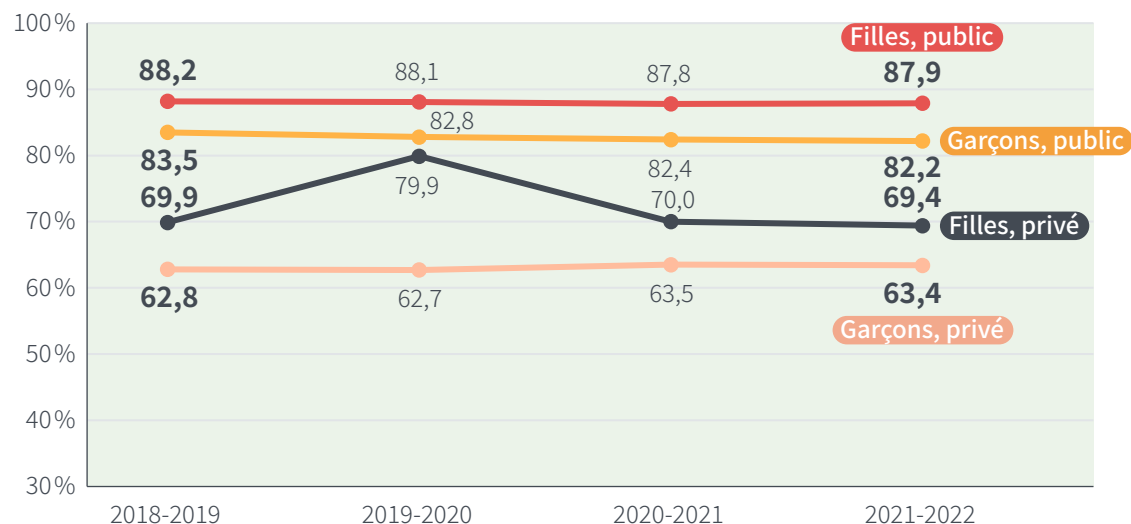
Source : Plateforme Regard 360.



Note méthodologique

Si les données sur la proportion des EHDAA inscrits en classe régulière (ou souvent dite ordinaire) selon le réseau d'enseignement permettent d'avoir un certain portrait de la situation, des limites doivent être soulignées. Par exemple, pour le réseau privé, les données devraient distinguer les écoles privées se destinant à l'accueil des EHDAA et les écoles privées sélectionnant leurs élèves. Cette distinction nuancerait le portrait pour ce réseau. Finalement, il serait pertinent d'obtenir la proportion d'EHDAA inscrits en classe régulière selon le réseau d'enseignement et le genre pour l'enseignement secondaire.

FIGURE 42. Proportion d'EHDA inscrits en classe régulière selon le genre et le réseau d'enseignement



Source : Plateforme Regard 360.



La politique de l'adaptation scolaire et l'inclusion des EHDA en classe régulière

Dans le système éducatif québécois, les EHDA évoluent en classe spécialisée ou en classe régulière (généralement nommée ordinaire). La politique de l'adaptation scolaire de 1999 intitulée « Une école adaptée à tous ses élèves » a favorisé l'inclusion des EHDA en classe régulière ou ordinaire (Tremblay, 2017). Ici, la classe régulière ou ordinaire fait référence à celle destinée à la majorité des élèves. Toutefois, des chercheurs ont souligné que les EHDA ne sont pas intégrés en classe régulière ou ordinaire, car celle-ci a été transformée au cours des dernières décennies en raison de la migration des élèves plus performants sur le plan scolaire et plus favorisés vers les projets pédagogiques particuliers des écoles publiques ou vers les écoles privées sélectives (Gonçalves et Lessard, 2013). Cependant, soulignons que ce phénomène est plus prononcé au secondaire (Kamanzi, 2019 ; Maroy et Kamanzi, 2017), laissant supposer que la classe régulière ou ordinaire au primaire est moins transformée.

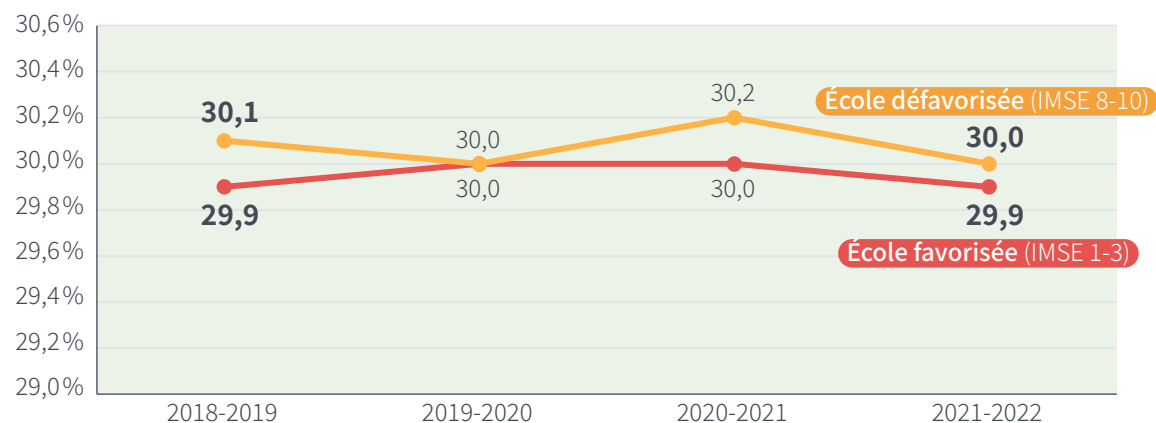


Proportion d'élèves selon l'indice socio-économique des écoles publiques et le genre

Niveau provincial

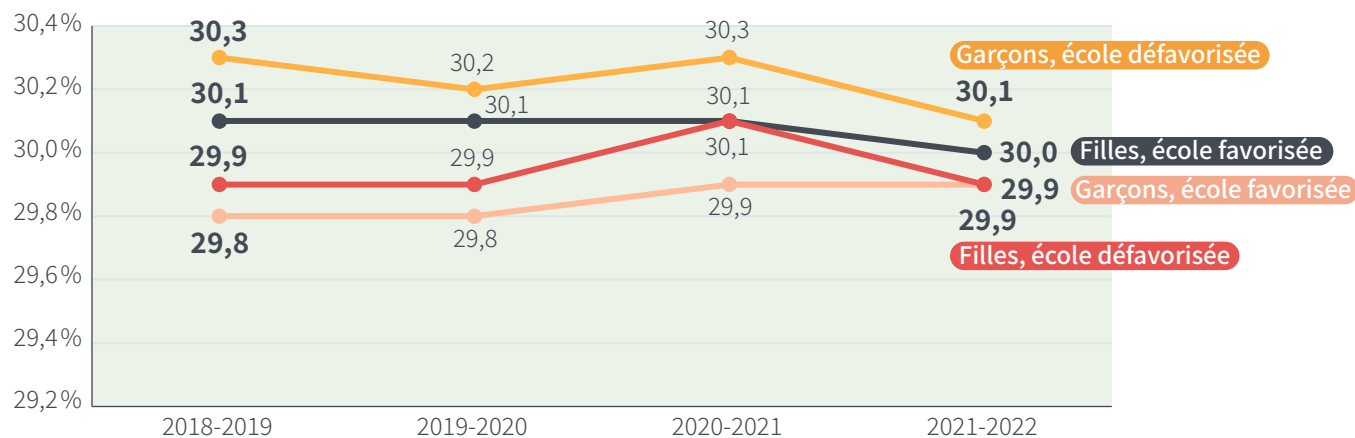
L'analyse des données de la Plateforme Regard 360 révèle que la proportion d'élèves inscrits dans une école publique située en milieu socioéconomique favorisé, avec un indice de milieu socio-économique (IMSE) entre 1 et 3, est comparable à celle des élèves fréquentant une école publique en milieu socio-économique défavorisé, avec un IMSE compris entre 8 et 10 (voir figure 43). Lorsque l'on croise le genre avec l'IMSE des écoles publiques, on observe que les proportions sont également comparables (voir figure 44).

FIGURE 43. Proportion d'élèves fréquentant une école primaire publique favorisée et défavorisée



Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 44. Proportion d'élèves fréquentant une école primaire publique favorisée et défavorisée selon le genre



Source : Plateforme Regard 360.



b4 L'enseignement secondaire

Le ministère de l'Éducation (MEQ) publie des données qui permettent de documenter la situation à l'enseignement secondaire, qui inclut la formation générale des jeunes (FGJ), la formation professionnelle (FP) et la formation générale des adultes (FGA). Différents indicateurs ont ainsi été recensés à partir des sources suivantes : le site du MEQ, le Tableau de bord de l'éducation, le site de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec et la Plateforme Regard 360.

CONSTATS

La formation générale des jeunes

 **La proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé au secondaire est stable.** Au niveau régional, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine n'ont pas d'offre scolaire privée au secondaire. Montréal, la Capitale-Nationale, l'Estrie et Laval ont les proportions d'élèves inscrits dans le réseau privé les plus élevées.

 **La probabilité d'entrer tardivement au secondaire, soit à 13 ans ou plus, est plus élevée chez les garçons que les filles.** Aussi, la proportion d'entrées tardives est plus importante dans le réseau public que dans le réseau privé, en raison notamment de la sélectivité des écoles privées et de l'absence d'écoles privées dans certaines régions. Au niveau régional, la proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire diminue pour toutes les régions, sauf la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

 Au niveau provincial, **les garçons et les filles du réseau privé ont des probabilités plus élevées d'obtenir un diplôme** ou une qualification au secondaire que les garçons et les filles du réseau public.

 Bien que des variations existent entre les régions, toutes ont enregistré **une augmentation de leur taux de diplomation et de qualification au secondaire**, à l'exception de la Mauricie. De plus, le Nord-du-Québec a le taux de diplomation et de qualification au secondaire le plus faible.

 Les élèves âgés de 12 ans ou moins à l'entrée au secondaire des réseaux privé et public ont un **taux de diplomation et de qualification au secondaire supérieur à ceux âgés de 13 ans ou plus** (et donc en retard scolaire) des réseaux privé et public.

 **Le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération** du réseau public est celui qui a connu **l'augmentation la plus importante.** Les élèves issus de l'immigration de 2^e génération tireraient moins profit du réseau privé que les élèves non issus de l'immigration fréquentant également ce réseau : le premier groupe a un taux de diplomation et de qualification au secondaire moins élevé que le deuxième.

 **Le taux de sorties annuel sans diplôme ni qualification est plus élevé dans le réseau public que dans le réseau privé.** De plus, ce taux est généralement plus important chez les garçons que chez les filles. Lorsque l'on croise le genre et le réseau d'enseignement, ce sont les garçons et les filles du réseau public qui ont des taux de sorties plus élevés que les garçons et les filles du réseau privé.

CONSTATS

La formation professionnelle

La « part de marché » du réseau privé **en formation professionnelle** (FP) au niveau provincial est passé de 3,7 % à 5,2 % entre 2014-2015 et 2022-2023, **indiquant un intérêt grandissant des établissements privés pour cette filière de formation**. C'est principalement la situation à Montréal et en Montérégie qui explique l'augmentation notée pour l'ensemble de la province.

Le nombre d'inscriptions dans les programmes menant à un DEP **est en baisse**. Les personnes de 19 ans et moins se retrouvent dans une proportion plus grande dans un programme menant au DEP que les personnes de 20 ans et plus.

Le taux d'accès en FP 7 ans après l'entrée au secondaire (suivi de cohortes) **est plus élevé pour les élèves inscrits dans le réseau public** au secondaire que pour les élèves inscrits dans le réseau privé. Ce taux est aussi plus élevé chez les hommes que chez les femmes aux niveaux provincial et régional.

Le taux d'accès en FP 7 ans après l'entrée au secondaire **est le plus élevé dans 4 régions**: Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce taux d'accès est le plus bas à Montréal, dans le Nord-du-Québec, en Outaouais et à Laval.

La formation générale des adultes

Au niveau provincial, l'effectif en formation générale des adultes (FGA) indique qu'il y a **davantage de femmes que d'hommes inscrits en formation générale des adultes**. Cependant, en ce qui concerne le taux d'accès 7 ans après l'entrée au secondaire, ce sont davantage les hommes qui accèdent en FGA que les femmes.

Montréal et Laval ont **les taux d'accès en FGA 7 ans après l'entrée au secondaire les plus bas** et l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent, **les plus élevés**.

Les 19 ans et moins forment le groupe avec **la plus grande proportion d'inscriptions en FGA**.

Les 25 ans et plus représentent **la majorité des personnes, soit 70 % et plus, dans les services d'enseignement non crédités**, sauf pour le service de soutien pédagogique, et ce, au fil des années. Dans les formations créditées, les 25 ans et plus représentent approximativement entre 20 et 45 % des inscriptions au cours des dernières années.

Examinons ces constats plus en détail.

La formation générale des jeunes au secondaire

Pour la formation générale des jeunes au secondaire, au niveau provincial, des données sont disponibles sur l'effectif selon le réseau d'enseignement (public et privé), duquel il est possible de calculer la proportion d'élèves inscrits selon le réseau d'enseignement. Des données existent aussi sur la proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire (soit à 13 ans ou plus) selon le réseau d'enseignement et le genre (garçons et filles) et le taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le genre et le réseau d'enseignement.

En ce qui concerne le taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire, aucune nouvelle donnée n'avait été publiée au moment de rédiger la présente édition du Bulletin. Aussi, pour cet indicateur, seules les données combinant plusieurs variables issues des publications du ministère de l'Éducation entre 2015 et 2023 sont divulguées, ces informations n'ayant pas été intégrées aux deux premières éditions du Bulletin. Ainsi, ce Bulletin contient des données sur le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement; le taux de diplomation

et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon le statut générationnel des élèves issus de l'immigration (1^{ère} et 2^e générations) et le réseau d'enseignement; le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon l'âge à l'entrée au secondaire (12 ans ou moins et 13 ans ou plus) et le réseau d'enseignement.

À l'échelle régionale, sur la base des données publiées sur le Tableau de bord de l'éducation, la proportion d'élèves inscrits en formation générale des jeunes au secondaire dans le réseau privé selon les régions a été calculée. En outre, des données régionales sur la proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire en fonction du genre et du réseau d'enseignement (Tableau de bord de l'éducation) ainsi que sur le taux de diplomation selon le genre et le réseau d'enseignement (Plateforme Regard 360) sont présentées.



Nombre et proportion d'élèves inscrits en formation générale des jeunes au secondaire selon le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Le Tableau de bord de l'éducation fait apparaître une augmentation du nombre d'élèves inscrits en formation générale des jeunes au secondaire pour les réseaux public et privé (voir figure 45). Cependant, selon les calculs réalisés, la proportion d'élèves inscrits en formation générale des jeunes selon le réseau d'enseignement demeure stable (voir figure 46).



Note méthodologique

L'addition de la proportion d'élèves inscrits en formation générale des jeunes au secondaire selon le réseau d'enseignement n'égale pas 100 %, puisque les données du réseau gouvernemental ne sont pas présentées.

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 2024-08-08.

FIGURE 45. Effectif en formation générale des jeunes au secondaire selon le réseau d'enseignement

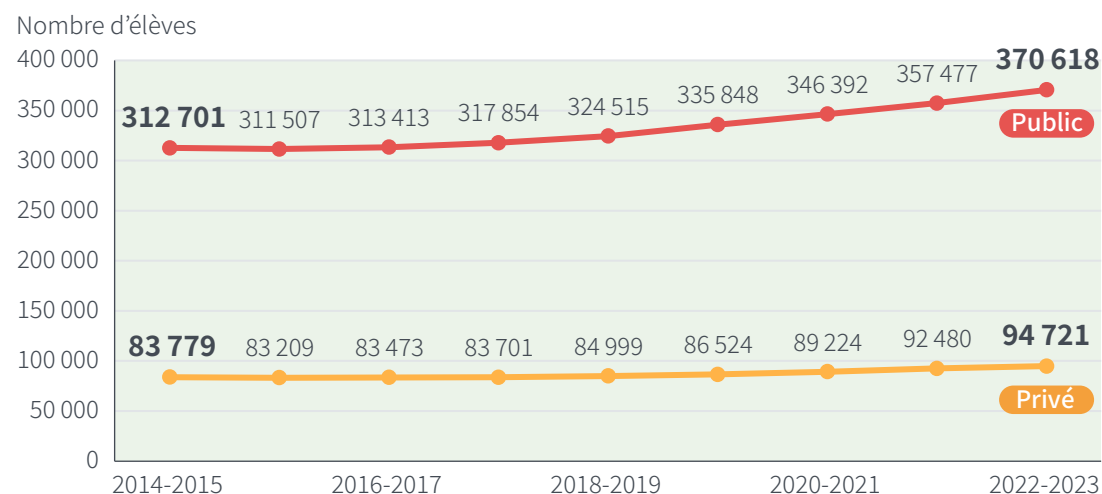
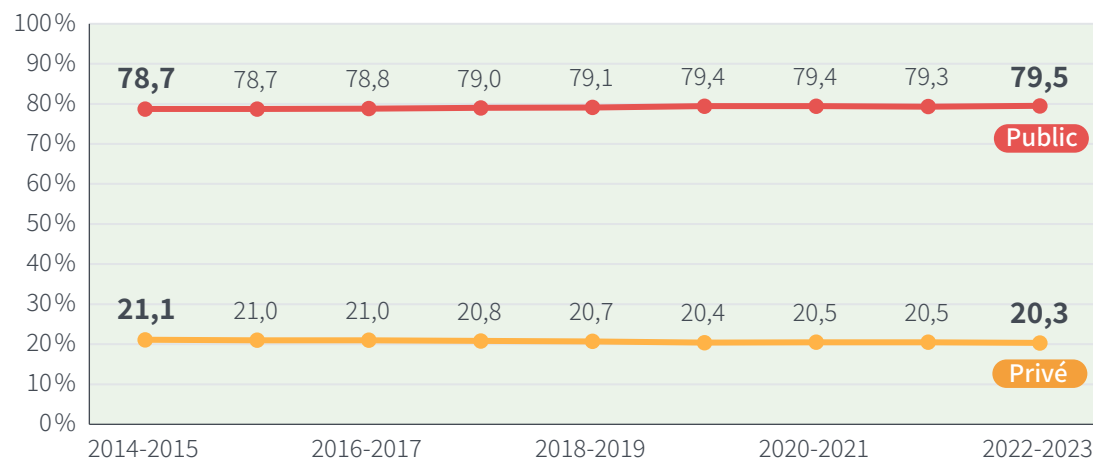


FIGURE 46. Proportion d'élèves inscrits en formation générale des jeunes au secondaire selon le réseau d'enseignement





Note méthodologique — Figures 45, 46, 47, 48, 49, 51, 54, 58, 59 et 61

Les données ventilées selon le réseau d'enseignement (nombre ou proportion d'élèves inscrits, pourcentage d'entrée tardive, taux de diplomation et de qualification au secondaire et taux de sorties) comportent une limite importante : pour le réseau public, elles ne distinguent pas les élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier (PPP) ou dans le programme régulier. Elle ne distingue pas non plus les élèves inscrits dans un PPP enrichi et sélectif.

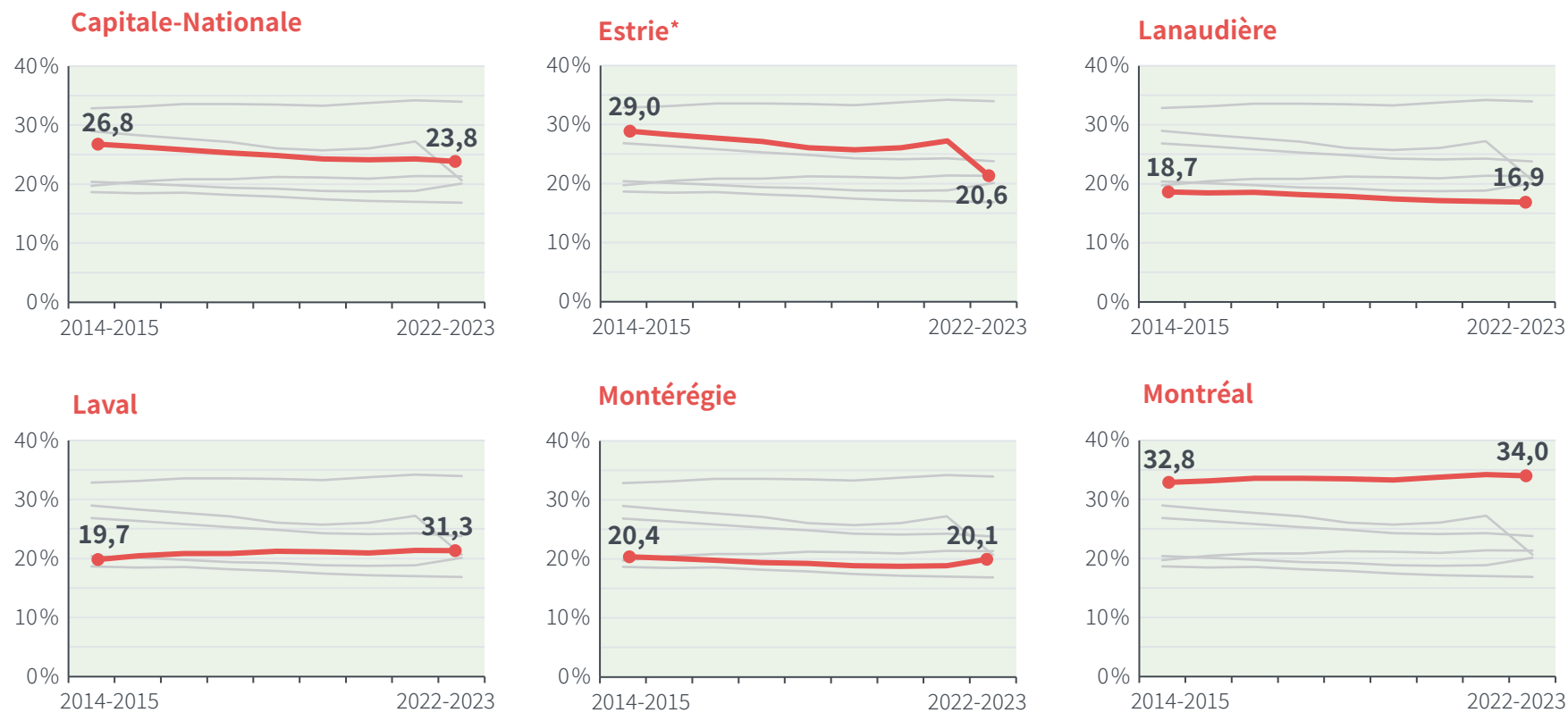
Pour le nombre ou la proportion d'élèves inscrits, cette limite ne permet pas de documenter la répartition des élèves selon le système à trois vitesses (public régulier, public enrichi et privé) pour l'ensemble de la province (Kamanzi, 2019 ; Kamanzi et Pilote, 2016 ; Lessard et Levasseur, 2007 ; Maroy et Kamanzi, 2017) et selon les régions (Plourde, 2022), notamment pour les régions urbaines où les dynamiques de marchés scolaires sont prononcées (Grenier, 2020, 2022 ; Grenier et Castonguay-Payant, 2022), mais aussi les régions rurales où l'on connaît encore peu la situation. De plus, il faudrait ventiler le nombre d'élèves inscrits au secondaire dans les trois voies hiérarchisées (public régulier, public enrichi et privé) selon le genre, le statut d'EHDAA, l'âge et le statut générationnel des élèves issus de l'immigration (1^{ère} et 2^e générations). Ces données permettraient de documenter les inégalités d'accès aux PPP du secteur public et aux écoles privées selon les caractéristiques sociodémographiques des élèves.

Si ces limites sont identifiées pour les données présentées dans ce Bulletin, le récent avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) « Soutenir l'engagement scolaire des élèves au secondaire : arrimer qualité, diversité et accessibilité » présente des données statistiques qui répondent à certaines de ces lacunes. En effet, dans son rapport publié en janvier 2025, le CSE présente l'évolution de la répartition de l'effectif d'élèves selon les catégories de programmes particuliers déclarés au ministère de l'Éducation (MEQ), tels que les programmes de sport-études, arts-études et éducation internationale. Il présente aussi la répartition des garçons et des filles entre les catégories de projets pédagogiques particuliers déclarés au MEQ, ainsi que la proportion d'élèves de chaque genre dans certains types de PPP déclarés au MEQ.

Niveau régional

Selon les données publiées dans le Tableau de bord de l'éducation, trois régions n'ont pas d'offre scolaire privée au secondaire. Il s'agit des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Également, la proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé est plus élevée dans les régions de Montréal, de l'Estrie, de la Capitale-Nationale, de Laval et de la Montérégie (voir figure 47). On observe enfin que les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord ont les proportions d'élèves inscrits dans le réseau privé les plus bas (voir figure 48). Ces constats s'expliquent notamment par la concentration de l'offre privée dans certaines régions, principalement dans la région de Montréal, la Capitale-Nationale, la Montérégie, et l'Estrie.

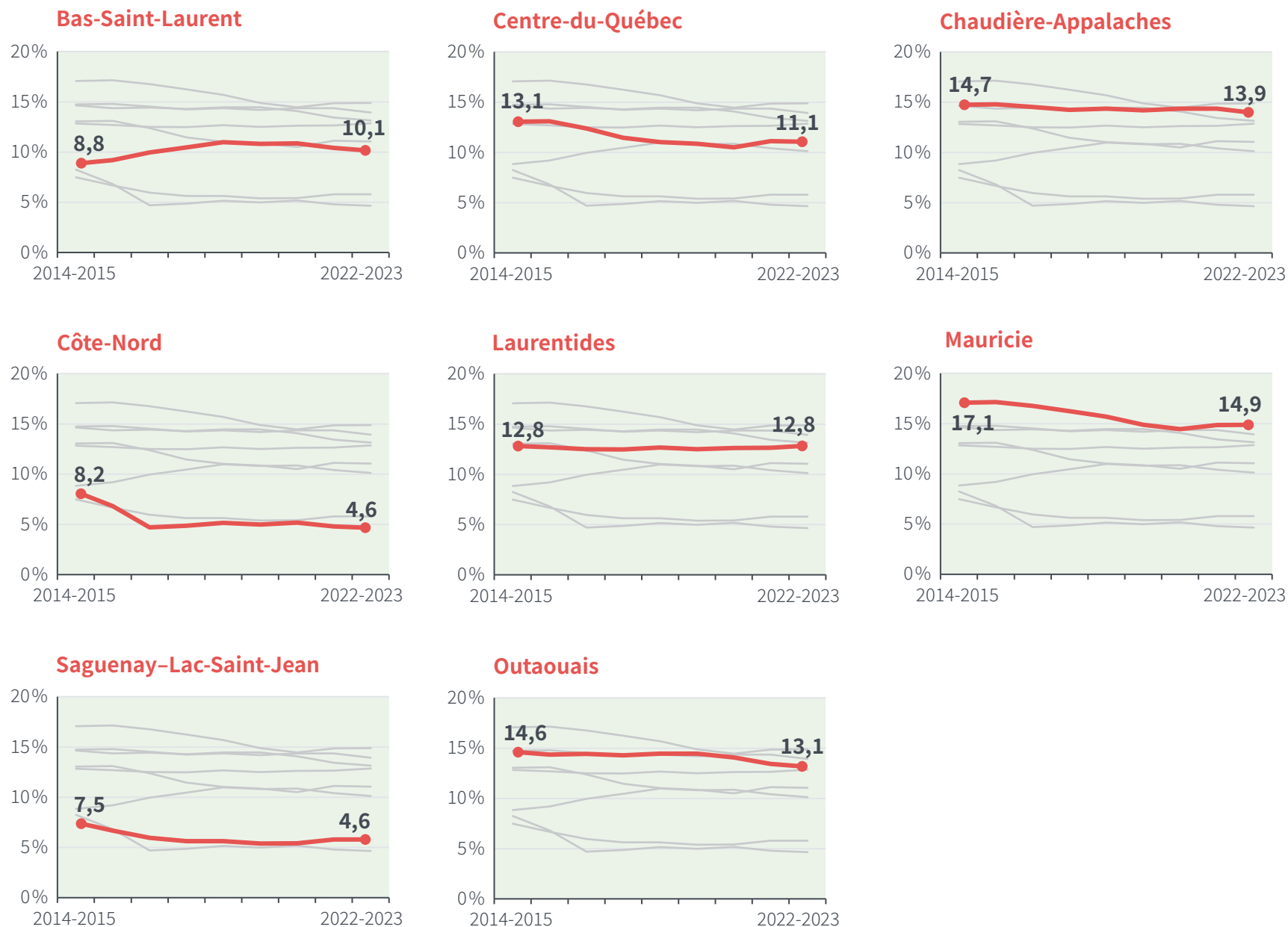
FIGURE 47. Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé en formation générale des jeunes au secondaire selon les régions **au-dessus ou proche** de la moyenne provinciale



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 24-11-07.

*Deux municipalités régionales de comté (MRC) sont passées de la Montérégie à l'Estrie en 2021, ce qui explique la baisse importante de la part du privé en Estrie

FIGURE 48. Proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé en formation générale des jeunes au secondaire selon les régions **sous** la moyenne provinciale



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 24-11-07.

Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon le réseau d'enseignement et le genre

Niveau provincial

Le Tableau de bord de l'éducation révèle d'abord que la proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire (élèves âgés de 13 ans ou plus) est plus élevée dans le réseau public que le réseau privé (voir figure 49). Cette différence peut s'expliquer, du moins en partie, par la sélectivité des écoles privées. Elle peut aussi s'expliquer par la faible présence, voire l'absence, d'écoles privées dans certaines régions. On remarque ensuite que les garçons ont plus de chance d'entrer tardivement au secondaire que les filles (voir figure 50). Enfin, au croisement du genre et du réseau d'enseignement, on observe que les garçons et les filles du réseau public ont plus de chances d'entrer tardivement au secondaire que les garçons et les filles du réseau privé (voir figure 51).

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Entrée tardive au secondaire, données au 24-01-26.

FIGURE 49. Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon le réseau d'enseignement

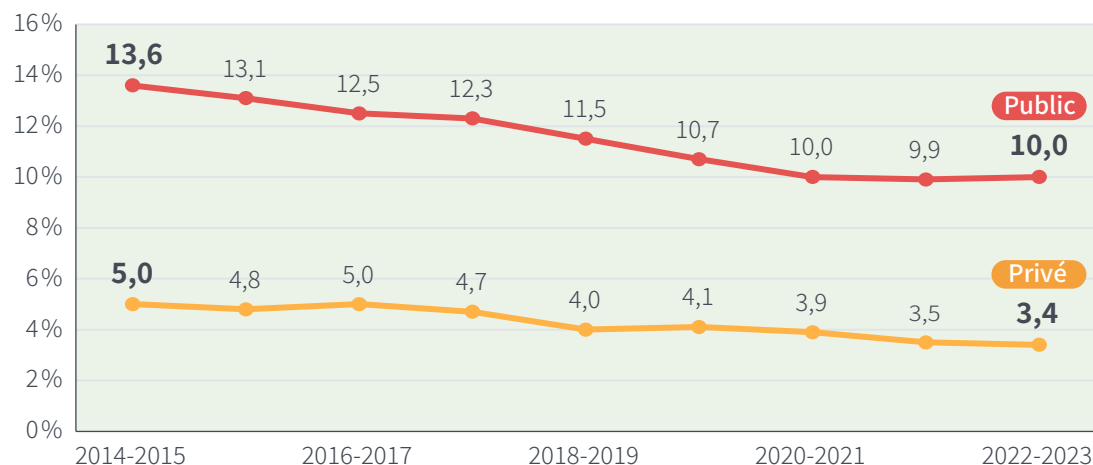


FIGURE 50. Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon le genre

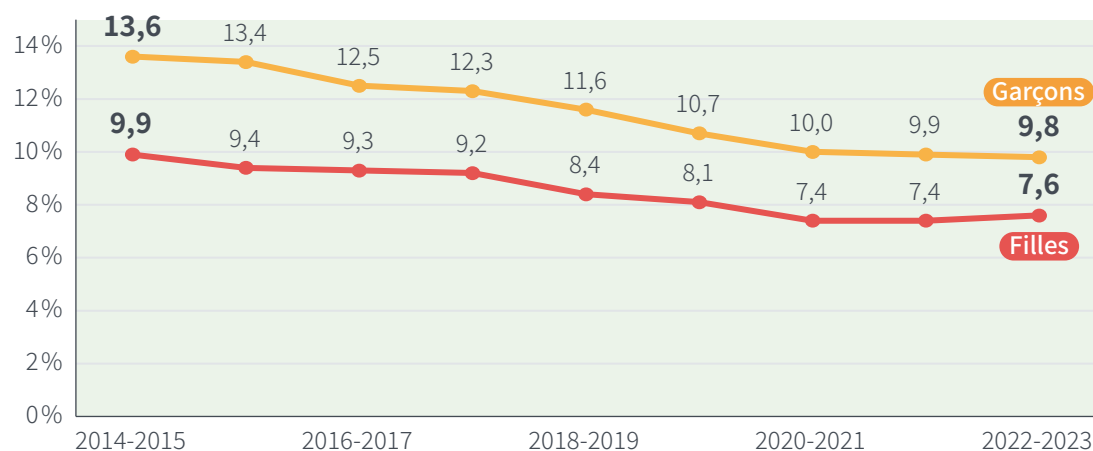
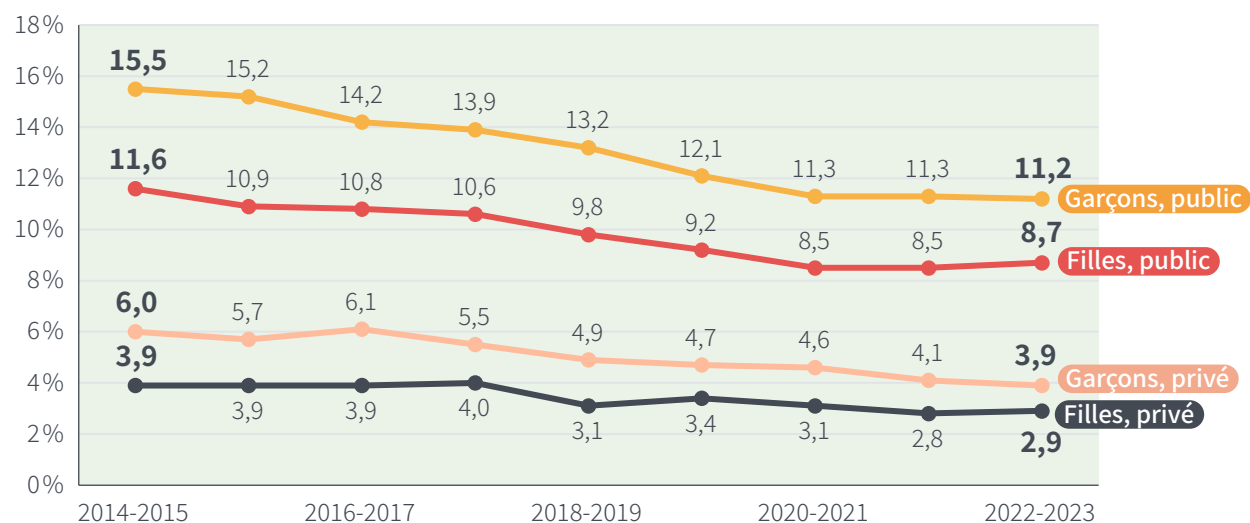


FIGURE 51. Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Entrée tardive au secondaire, données au 24-01-26.





Niveau régional

D'après les données publiées sur le Tableau de bord de l'éducation, on remarque une diminution de la proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire dans la plupart des régions, sauf pour celles de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (voir figures 52 et 53). On constate aussi que plusieurs régions ont une proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire plus élevée que la moyenne de la province. Il s'agit du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec (voir figure 53). Comme pour l'indicateur du retard scolaire au primaire, les variations entre les régions pour l'indicateur de l'entrée tardive au secondaire peuvent s'expliquer en partie par le fait que les centres de services scolaires ou commissions scolaires n'ont pas la même politique à l'égard du redoublement.

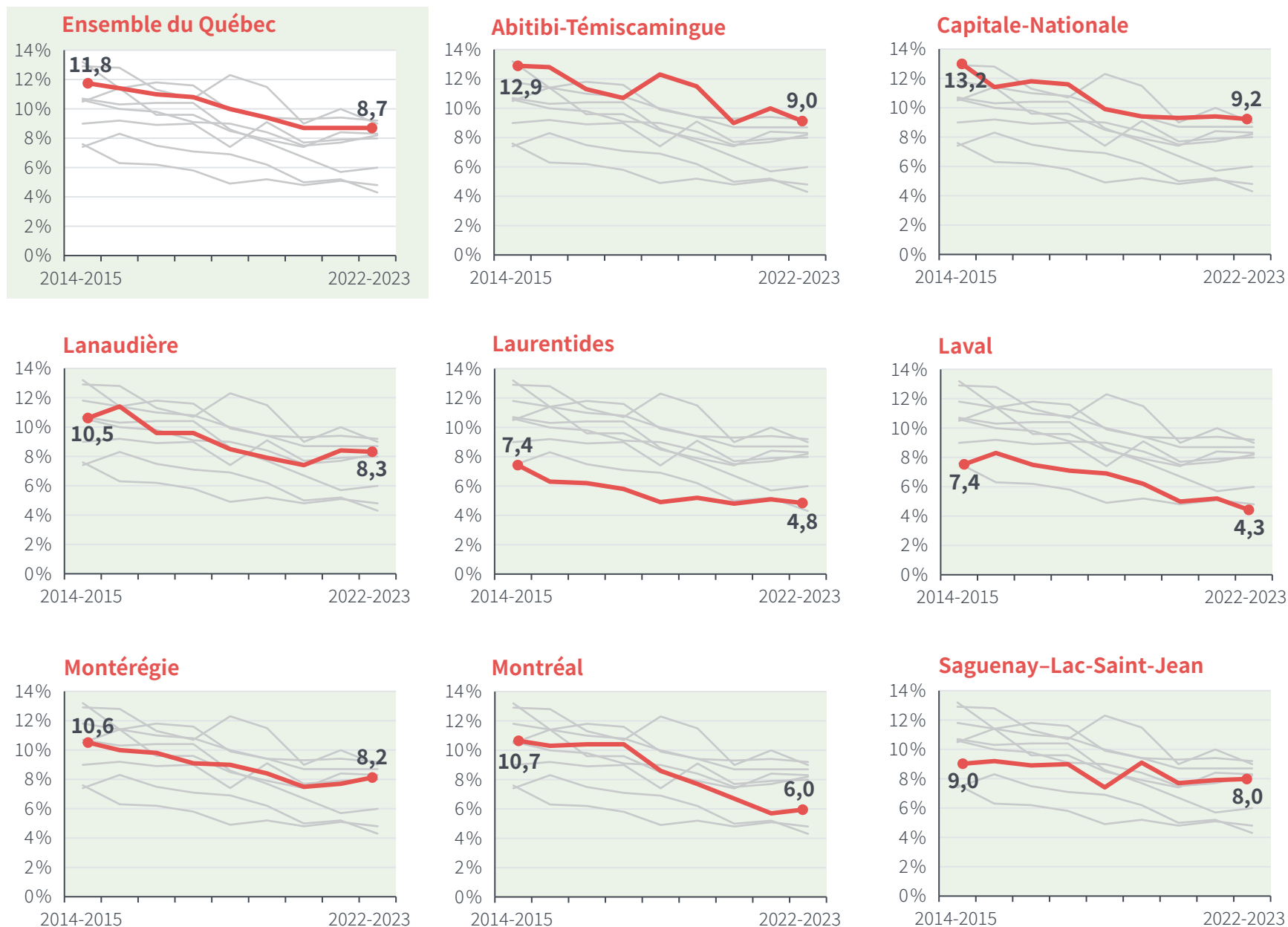
De plus, il faut noter que les garçons entrent tardivement au secondaire dans une proportion plus grande que les filles pour toutes les régions. Cependant, il existe des variations entre les régions. D'ailleurs, dans les régions de Laval et des Laurentides, les garçons ont une proportion moins élevée que celle de la moyenne des filles de la province. Dans les régions de la Mauricie, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et du Centre-du-Québec, les filles présentent une proportion d'entrée tardive au secondaire plus élevée que celle de la moyenne des garçons de la province. Enfin, les élèves du réseau public entrent tardivement au secondaire dans une proportion plus grande que ceux du réseau privé pour toutes les régions ayant une offre privée. Encore une fois, on note des variations entre les régions pour cet indicateur.



Note méthodologique

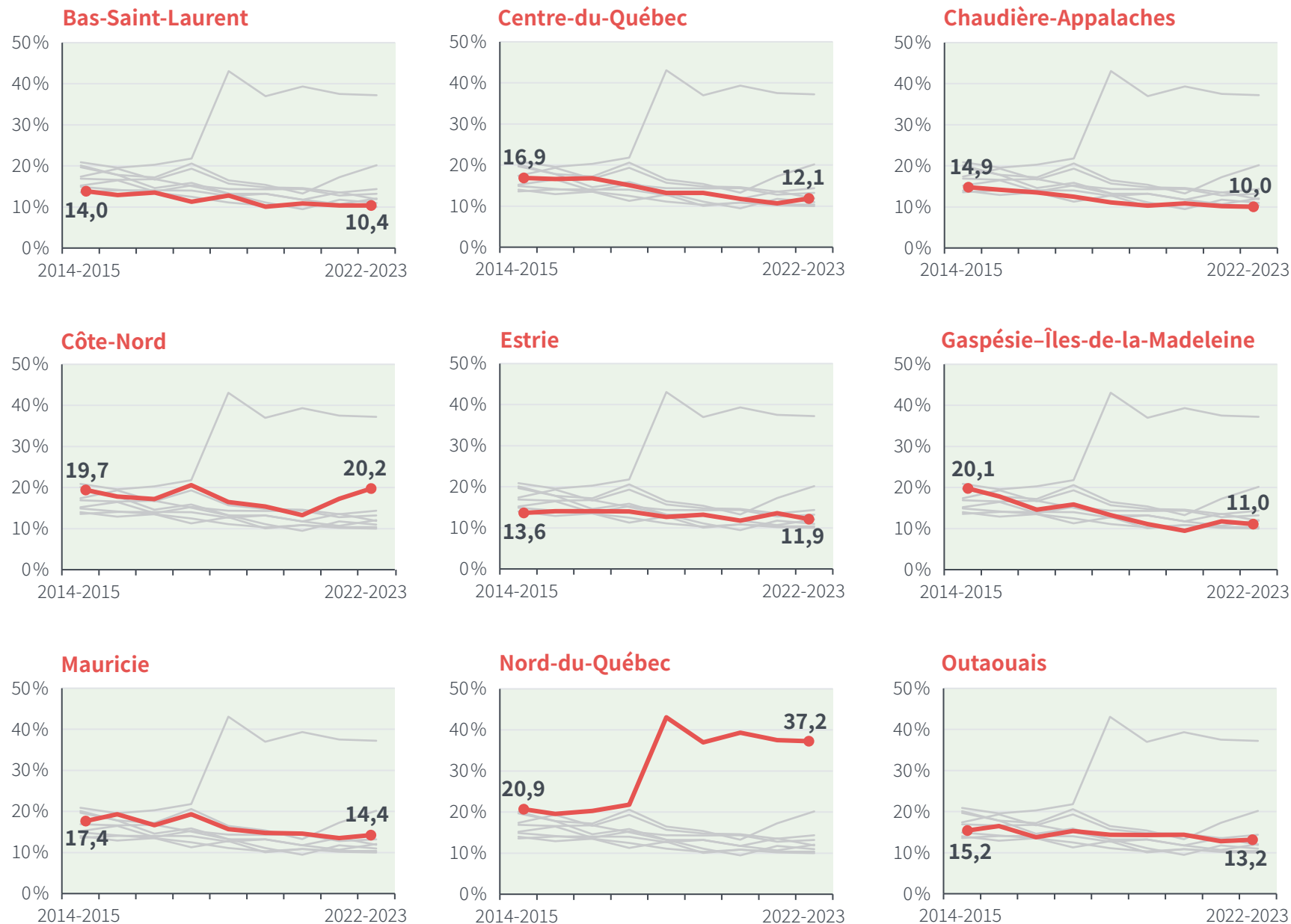
Outre les données présentées sur l'entrée tardive, il serait pertinent de connaître les probabilités d'entrer tardivement au secondaire pour les EHDA et les élèves issus de l'immigration (1^{ère} et 2^e générations). Il serait aussi nécessaire de ventiler cet indicateur selon l'indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles secondaires publiques et selon les types d'écoles privées.

FIGURE 52. Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon les régions **au-dessous ou proche** de la moyenne provinciale



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Entrée tardive au secondaire, données au 24-08-08.

FIGURE 53. Proportion d'élèves entrant tardivement au secondaire selon les régions **au-dessus ou proche** de la moyenne provinciale



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Entrée tardive au secondaire, données au 24-08-08.

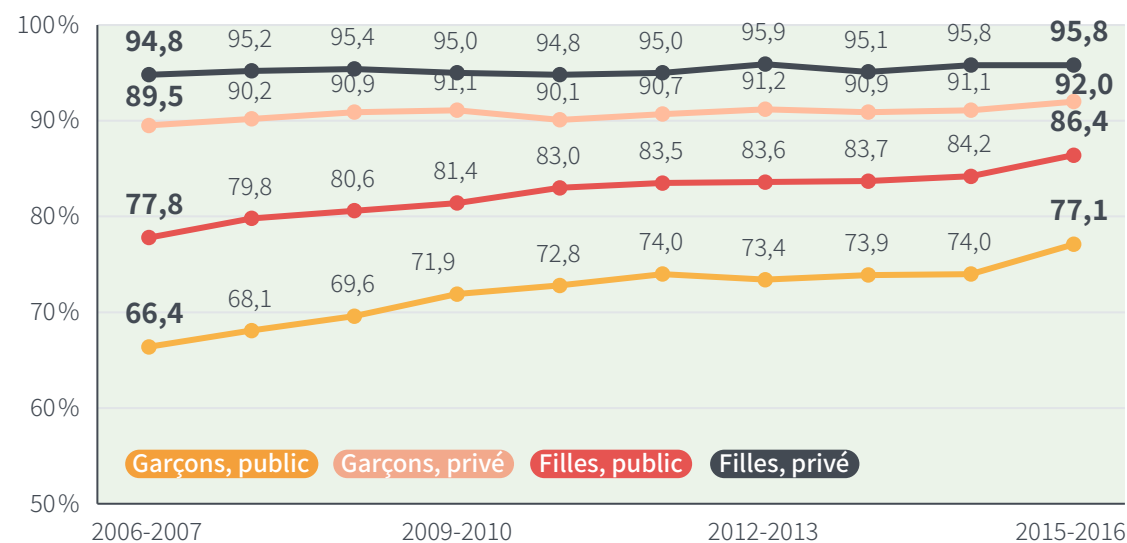
Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Dans les éditions 2023 et 2024 du Bulletin, le taux de diplomation et de qualification au secondaire était présenté selon le genre (garçons et filles) et selon le réseau d'enseignement (public et privé). Deux constats principaux ont été soulevés. D'abord, les garçons ont un taux de diplomation et de qualification moins élevé que les filles. Ensuite, les élèves du réseau public ont moins de chances d'obtenir un diplôme ou

une qualification que ceux du réseau privé. Cependant, des données au croisement du genre et du réseau d'enseignement (public et privé) sont également disponibles dans les documents publiés par le ministère de l'Éducation, venant nuancer le portrait. Ainsi, il ressort que les garçons et les filles du privé ont des taux de diplomation et de qualification plus élevés que les garçons et les filles du public (voir figure 54).

FIGURE 54. Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement

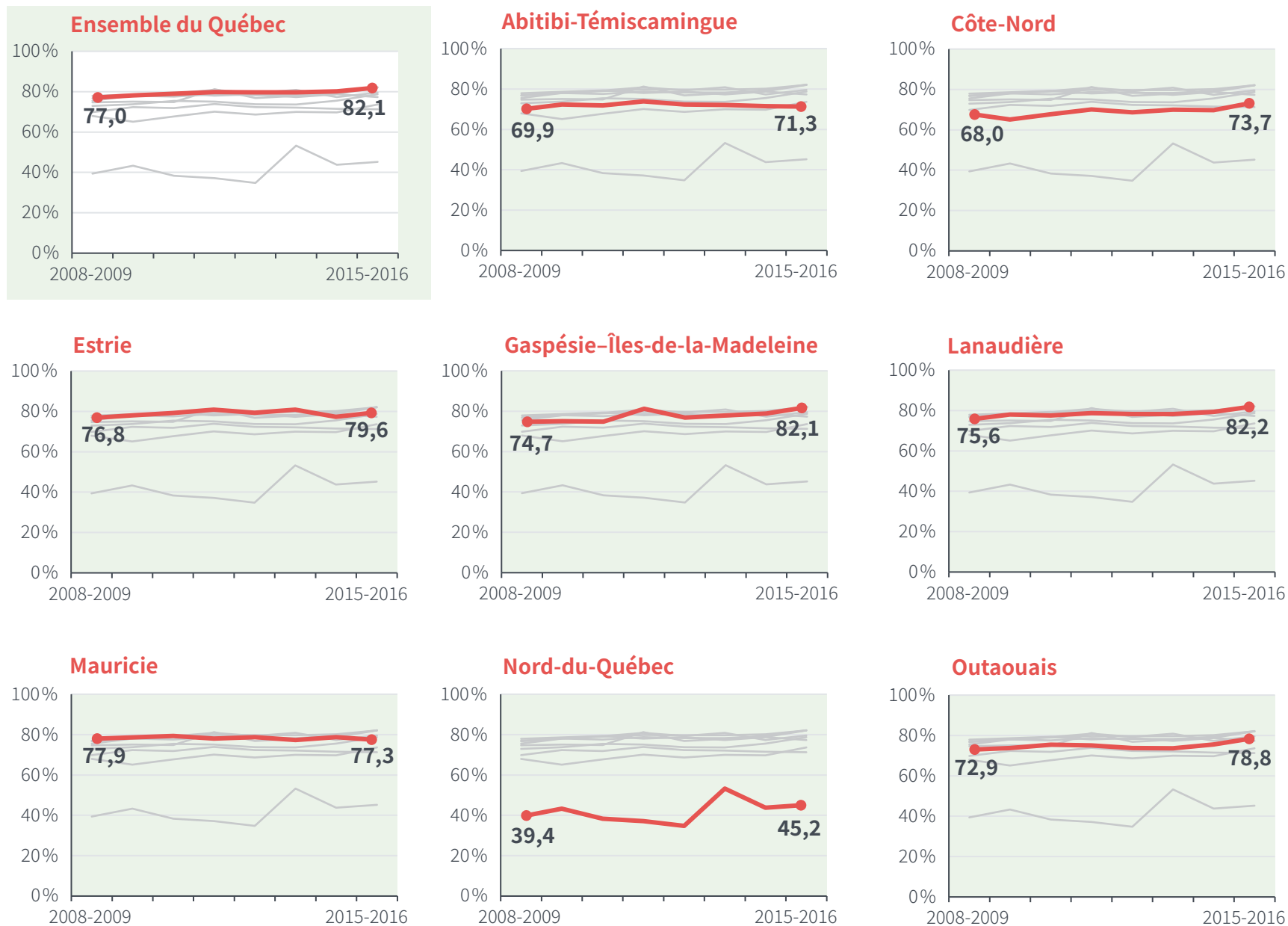


Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, éditions 2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015.

Niveau régional

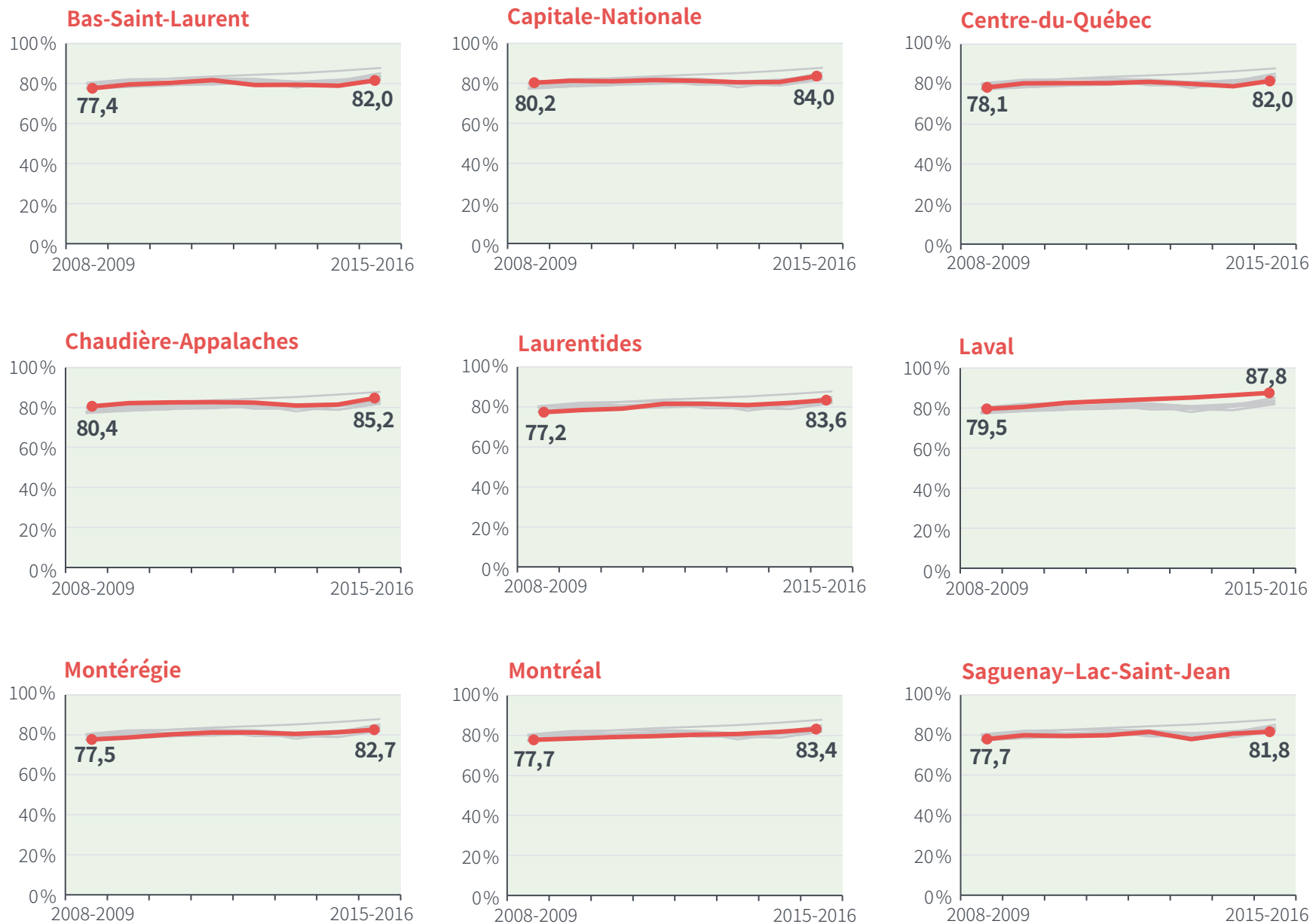
Selon les données repérées sur la Plateforme Regard 360, toutes les régions ont augmenté leur taux de diplomation et de qualification au secondaire, sauf celle de la Mauricie (voir figures 55 et 56). Également, les régions ayant les écarts négatifs les plus élevés par rapport à la moyenne de la province sont le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit les régions les plus éloignées des centres urbains. Plus spécifiquement, le Nord-du-Québec est la région avec le taux de diplomation et de qualification au secondaire le plus bas. À l'inverse, Laval et Chaudière-Appalaches sont les régions avec les taux de diplomation et de qualification les plus élevés. Pour ce qui est du genre, les garçons ont un taux moins élevé que celui des filles dans toutes les régions. Cependant, dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, les filles ont un taux moins élevé que celui de la moyenne des garçons de la province. Finalement, les élèves du réseau public ont un taux inférieur que ceux du réseau privé dans toutes les régions ayant une offre privée. Toutefois des variations sont observées entre les régions pour cet indicateur.

FIGURE 55. Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon les régions
au-dessous ou proche de la moyenne de la province



Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 56. Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon les régions
au-dessus ou proche de la moyenne provinciale



Source : Plateforme Regard 360.



Note méthodologique

Selon l'information repérée sur la Plateforme Regard 360, les données ventilées selon les réseaux public et privé regroupent les données sur les garçons et les filles (genres réunis). Les données selon le genre comprennent celles de tous les réseaux d'enseignement, à savoir le réseau public, le réseau privé, le réseau gouvernemental et les commissions scolaires ou centres de services scolaires à statut particulier (voir l'Annexe 2 pour plus de détails).

Taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves issus de l'immigration selon le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Dans l'édition 2024 du Bulletin, le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération et 2^e génération a été présenté. Deux constats principaux ont émergé. D'une part, les élèves issus de l'immigration de 2^e génération ont un taux de diplomation et de qualification au secondaire plus élevé que les élèves non issus de l'immigration et que les élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération. D'autre part, les élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération ont, depuis la cohorte de 2014-2015 (suivie jusqu'en 2020-2021), un taux supérieur à celui des élèves non issus de l'immigration. Comme soulevé dans l'édition 2024, les taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves issus de l'immigration peuvent s'expliquer notamment par l'effet combiné des politiques d'immigration sélectives du Canada et du Québec, visant à accueillir des personnes immigrantes qualifiées et dotées d'un diplôme universitaire, des aspirations élevées et stratégies scolaires des parents immigrants, de la grande résilience des élèves issus de l'immigration et des mesures mises en place dans

certains milieux scolaires afin de répondre aux besoins de ces élèves (Charette, 2016; Grenier, 2020, 2022; Kanouté et Lafortune, 2010; Mc Andrew *et al.*, 2011; Rothon, Heath et Lessard-Phillips, 2009).

Cependant, des données sur le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves issus de l'immigration au croisement du réseau d'enseignement (public et privé) sont également disponibles dans les documents publiés par le ministère de l'Éducation et viennent nuancer le portrait. En effet, selon ces données, on remarque d'abord que les élèves issus de l'immigration de 2^e génération du réseau privé ont un taux plus faible que les élèves non issus de l'immigration du réseau privé (voir figure 57), indiquant que le premier groupe tirerait moins profit du réseau privé que le second. Ensuite, on constate que les élèves issus de l'immigration de 2^e génération du réseau public ont un taux assez similaire à celui des élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération du réseau privé, bien qu'un peu plus élevé (voir figure 57). Enfin, le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de

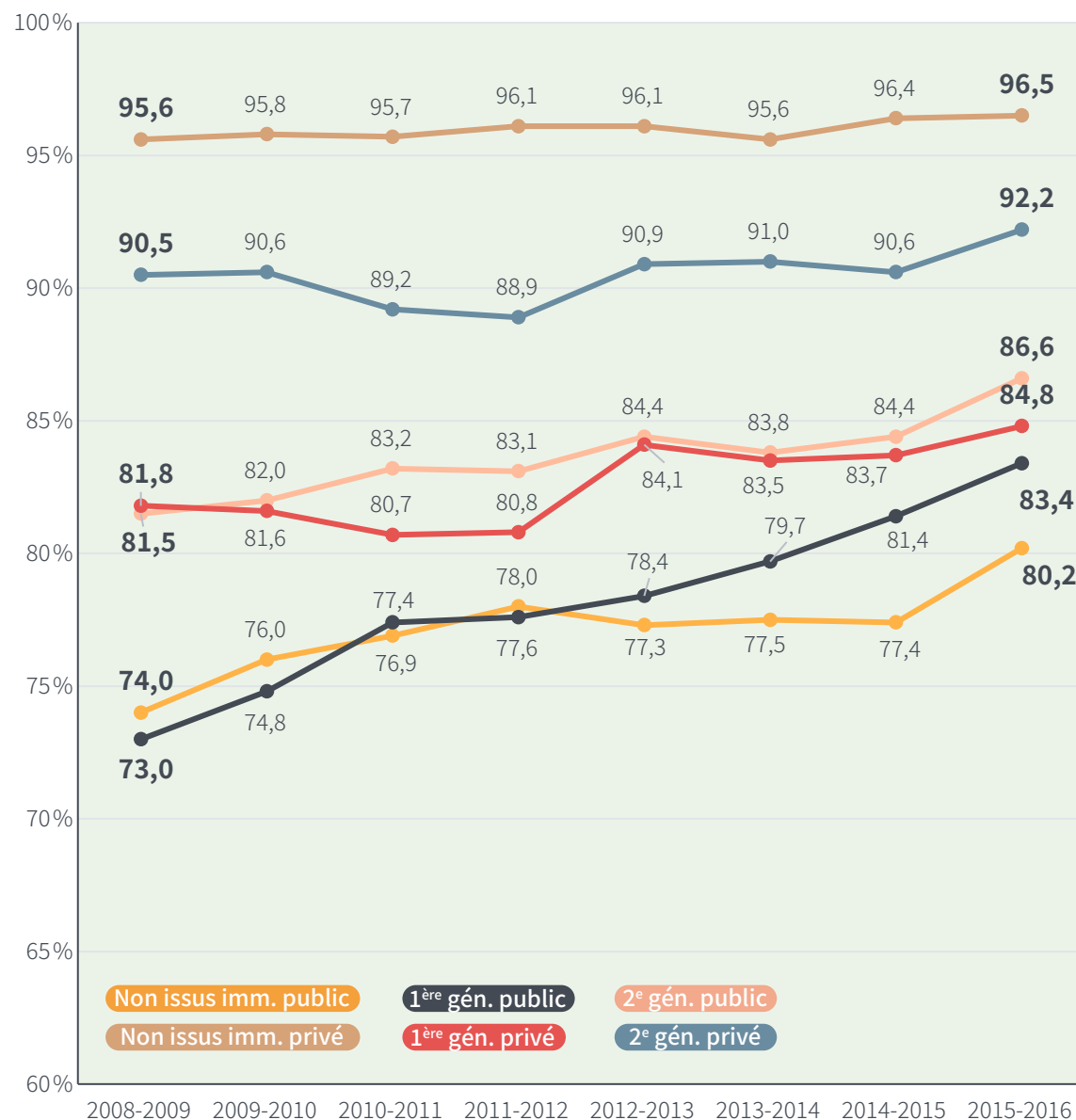
l'immigration de 1^{ère} génération du réseau public a augmenté, dépassant à partir de la cohorte de 2012-2013 (suivie jusqu'en 2020-2021) celui des élèves non issus de l'immigration du réseau public, maintenant le groupe avec le taux le moins élevé, et venant presque rejoindre le taux des élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération du réseau privé (voir figure 57). Il convient de souligner l'important écart subsistant, soit entre 15 et 20 points de pourcentage au fil des cohortes suivies, entre les élèves non issus de l'immigration du réseau privé et ceux du réseau public.



Note méthodologique

Il convient de faire preuve de prudence avec le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves issus de l'immigration de 1^{ère} génération. En effet, il n'inclut pas les élèves arrivés au Québec pendant leurs études secondaires, alors que ces élèves expérimentent généralement plus de difficultés à l'école (Mc Andrew, Audet et Bakhshaei, 2021). S'ils étaient inclus, le taux de diplomation et de qualification serait moins élevé.

FIGURE 57. Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves issus de l'immigration selon le réseau d'enseignement



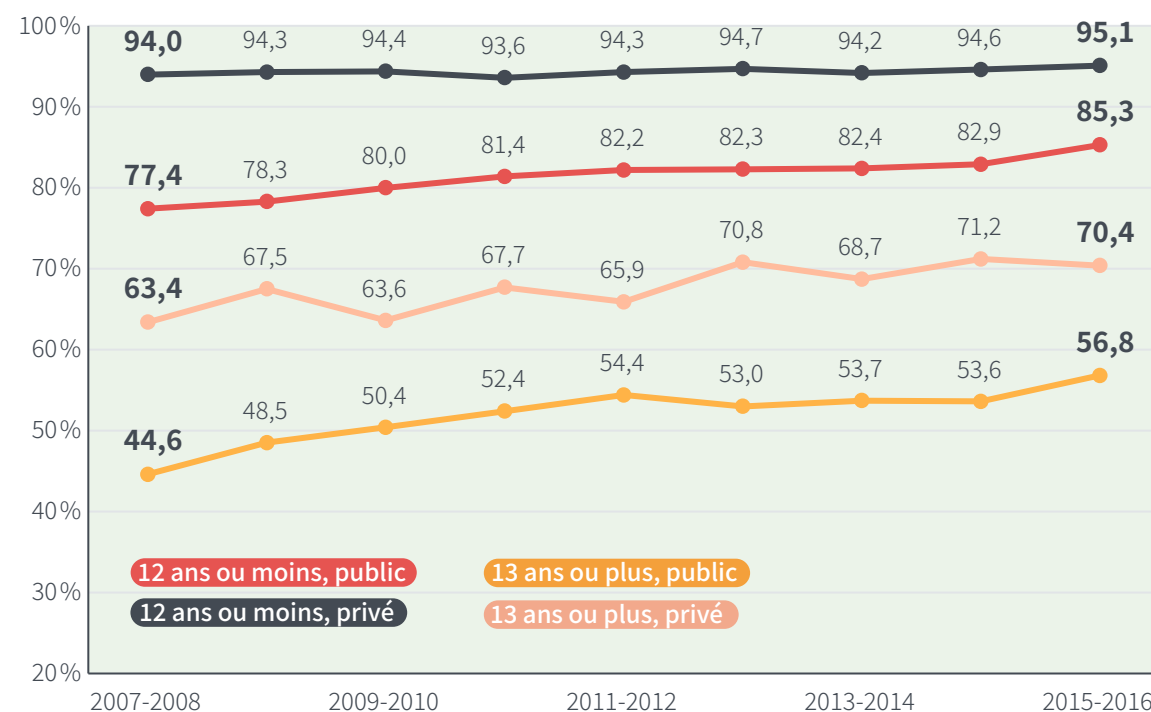
Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, éditions 2023, 2022 et 2021.

Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon l'âge à l'entrée et le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Les éditions 2023 et 2024 du Bulletin ont présenté le taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon l'âge à l'entrée. Le constat principal est que les élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus ont moins de chances d'obtenir un diplôme ou une qualification que ceux entrant au secondaire à 12 ans ou moins. Par ailleurs, le ministère de l'Éducation a également publié des données au croisement de l'âge à l'entrée au secondaire et du réseau d'enseignement (public versus privé). Après analyse, l'on observe que les élèves âgés de 12 ans ou moins à l'entrée au secondaire des réseaux privé et public ont un taux de diplomation et de qualification au secondaire plus élevé que les élèves âgés de 13 ans ou plus (et donc en retard scolaire) des réseaux privé et public (voir figure 58). Néanmoins, les élèves entrant au secondaire privé à 13 ans ou plus ont un taux plus élevé d'environ 15 points de pourcentage que les élèves de 13 ans ou plus du réseau public.

FIGURE 58. Taux de diplomation et de qualification 7 ans après l'entrée au secondaire selon l'âge à l'entrée et le réseau d'enseignement



Source : MEQ, SNI, DGV1, DIS, Taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, éditions 2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016.

Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le réseau d'enseignement et le genre

Niveau provincial

Le Tableau de bord de l'éducation indique que le taux de sorties annuel sans diplôme ni qualification est plus élevé dans le réseau public que dans le réseau privé (voir figure 59). Ce taux est aussi plus élevé chez les garçons que chez les filles (voir figure 60). Puis, au croisement du genre et du réseau d'enseignement, ce sont les garçons et les filles du réseau public qui ont des taux de sorties plus élevés que les garçons et les filles du réseau privé (voir figure 61).

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Sorties sans diplôme ni qualification, données au 23-08-11.

FIGURE 59. Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le réseau d'enseignement

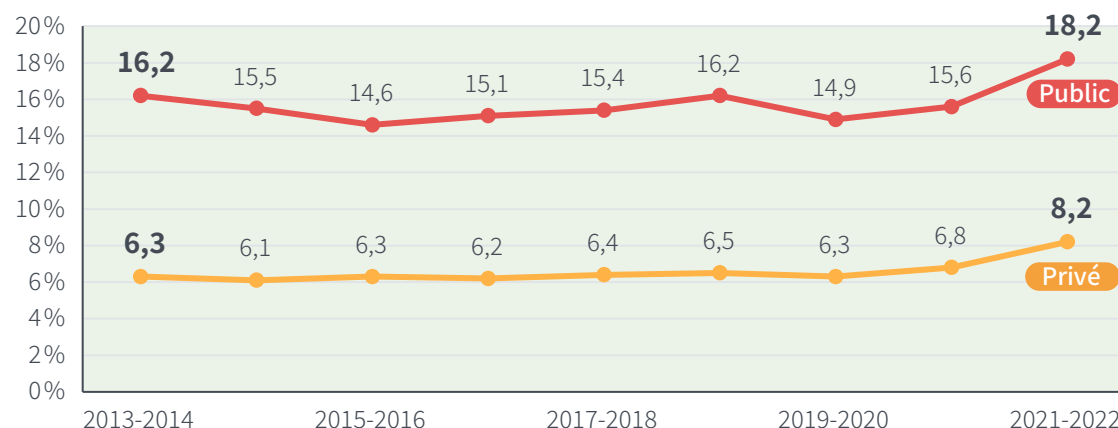


FIGURE 60. Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le genre

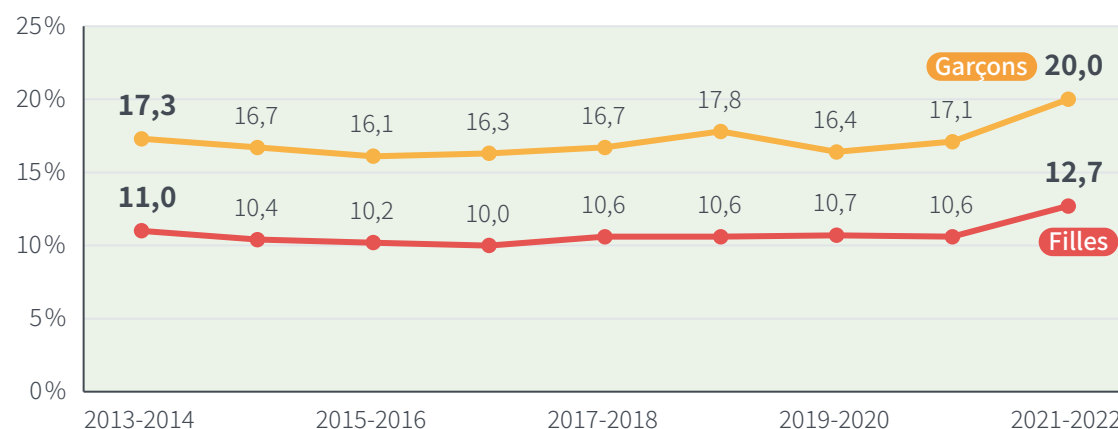
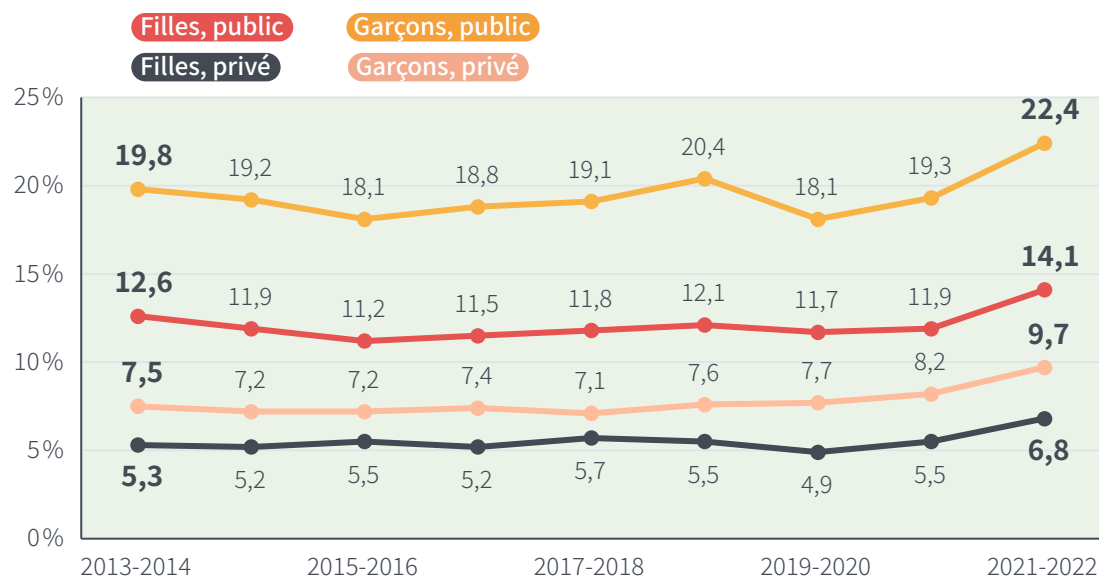


FIGURE 61. Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le genre et le réseau d'enseignement



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Sorties sans diplôme ni qualification, données au 23-08-11.



Note méthodologique

Le MEQ (2025) rappelle que « le taux de sorties sans diplôme ni qualification est un taux annuel, c'est-à-dire qu'il se rapporte aux événements associés à une année scolaire donnée, et ce jusqu'à 12 mois après la fin de cette année, et non à un groupe d'individus observé durant plusieurs années, comme c'est le cas pour un « taux par cohorte ». De plus, le MEQ (2025) souligne que « les données sur les élèves sortants sans diplôme ni qualification au secondaire ne permettent pas d'isoler le phénomène du décrochage scolaire des autres causes de sorties de scolarité, comme l'émigration, la morbidité ou même la mortalité ».

La formation professionnelle

Pour la formation professionnelle, au niveau provincial, des données sont disponibles sur l'effectif selon le réseau d'enseignement (public et privé) et sur le nombre d'inscriptions en fonction du diplôme ou la qualification et le genre (hommes et femmes) et selon le diplôme ou la qualification selon l'âge, permettant de calculer la proportion de personnes inscrites en fonction du réseau d'enseignement et la proportion d'inscriptions selon le diplôme ou la qualification et le genre et l'âge. Également, des données sont disponibles sur le taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire en fonction du réseau d'enseignement (au secondaire) et le genre, et le taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle. Pour le niveau régional, la proportion de personnes inscrites en fonction du réseau d'enseignement a été calculée. Des données sur le taux d'accès et de diplomation en formation professionnelle sont également présentées selon le réseau d'enseignement et le genre.



Effectif et proportion de personnes inscrites en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement

Niveau provincial

Le Tableau de bord de l'éducation met en évidence que l'effectif en formation professionnelle est plus élevé dans le réseau public que privé (voir figure 62). Cependant, l'effectif est en baisse dans le réseau public et en augmentation dans le réseau privé (voir figure 62). Ces tendances se reflètent dans la proportion de personnes inscrites en formation professionnelle en fonction du réseau d'enseignement. En effet, « la part de marché » du réseau privé est en augmentation en formation professionnelle, ayant passé de 3,7 % à 5,2 % entre les années 2014-2015 et 2022-2023 (voir figure 63), indiquant un intérêt grandissant des établissements privés pour ce type de formation.

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 2024-08-08.

FIGURE 62. Effectif en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement

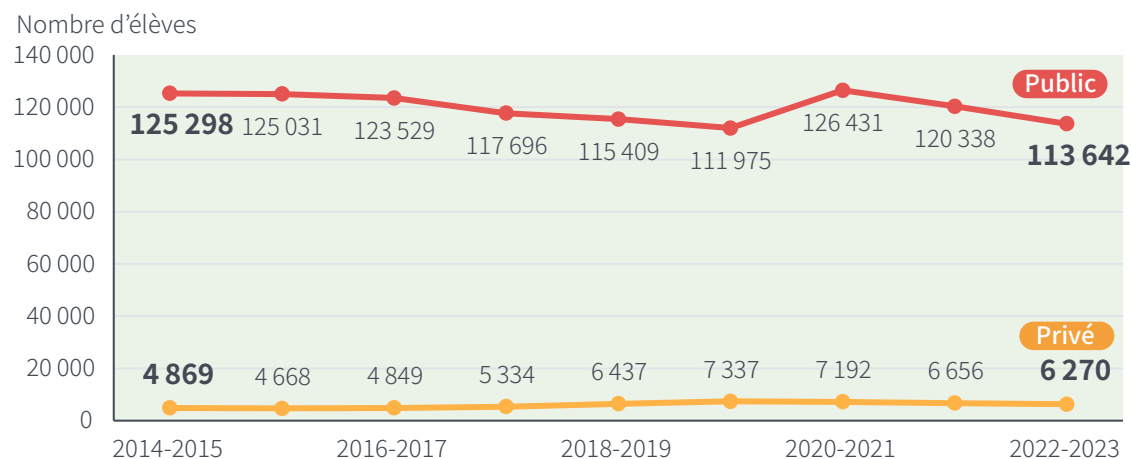
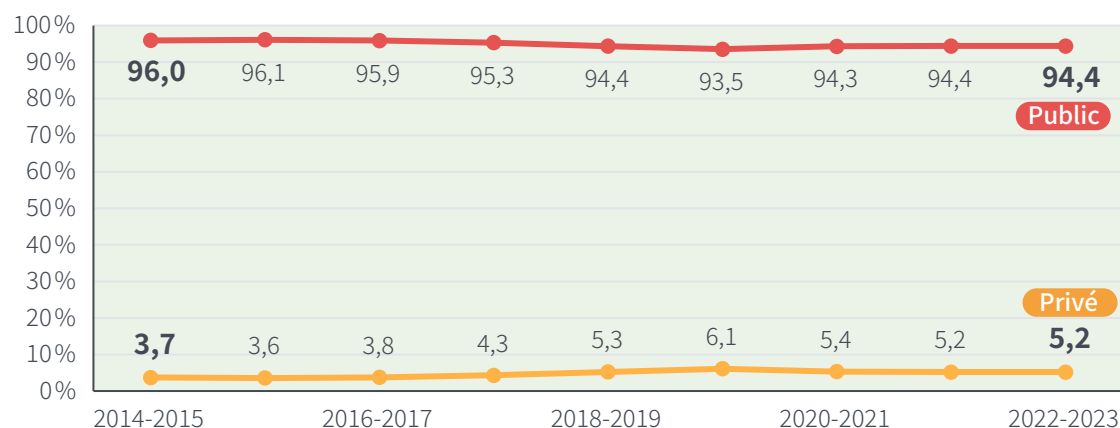


FIGURE 63. Proportion de personnes inscrites en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement





Niveau régional

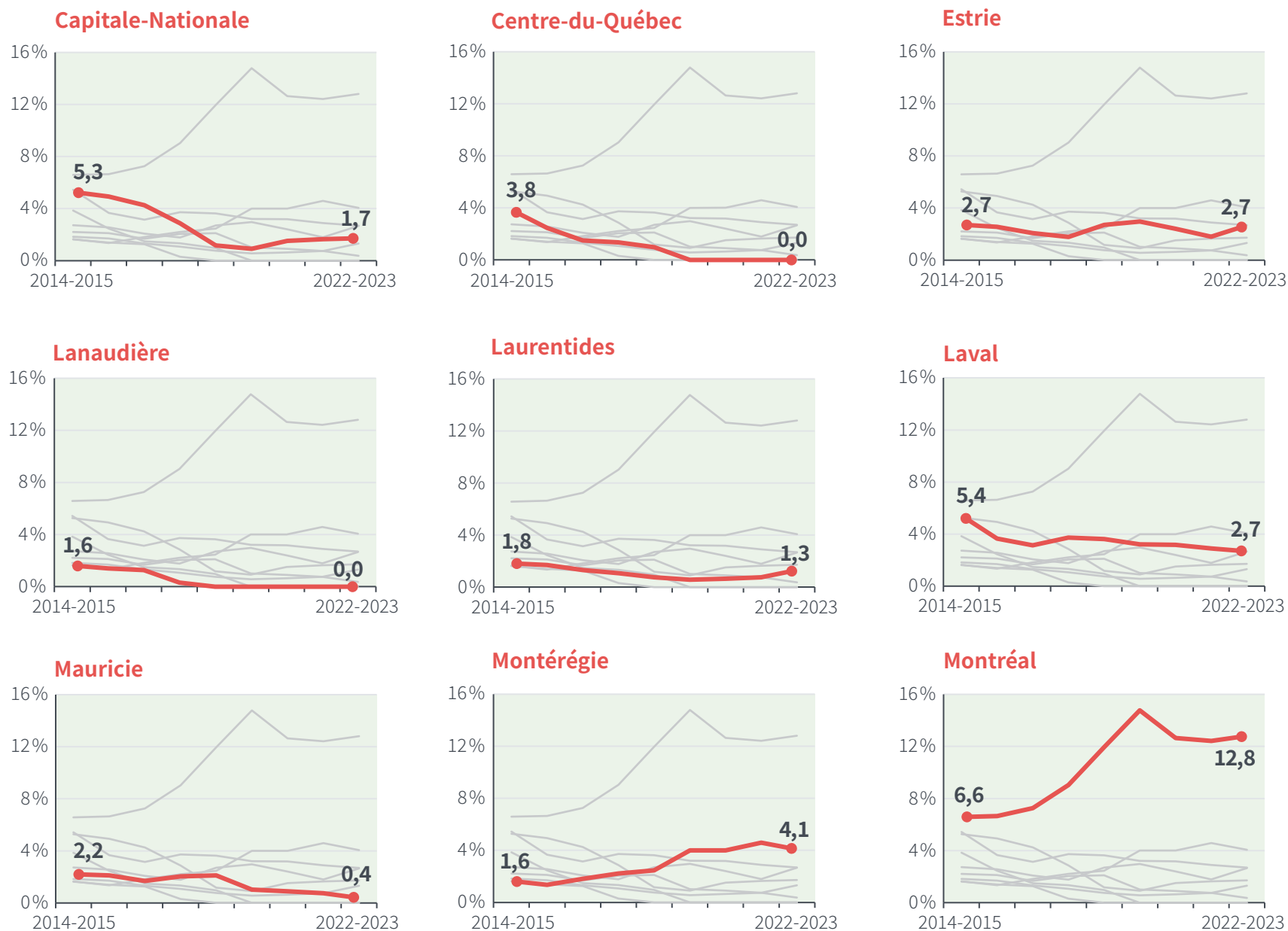
D'après les données publiées dans le Tableau de bord de l'éducation, il apparaît qu'il n'y a pas de formation professionnelle dans le réseau privé dans plusieurs régions : il s'agit du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches et maintenant du Centre-du-Québec. On remarque aussi que les régions de Montréal, Laval, la Montérégie, l'Estrie et la Capitale-Nationale ont les pourcentages de personnes inscrites en formation

professionnelle dans le réseau privé les plus élevés (voir figure 64). Plus précisément, c'est Montréal qui a le pourcentage le plus important, ayant passé de 6,6 % à 12,8 % entre 2014-2015 et 2022-2023. La seule autre région où le pourcentage de personnes inscrites en formation professionnelle dans le réseau privé a cru est la Montérégie.



Note méthodologique — Figures 62 à 72

L'effectif en formation professionnelle constitue le nombre de personnes dans ce type de formation. L'effectif se distingue du nombre d'inscriptions qui, lui, peut comptabiliser plus d'une fois une même personne.

FIGURE 64. Proportion de personnes inscrites dans le réseau privé en formation professionnelle selon les régions

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves, données au 24-08-08.

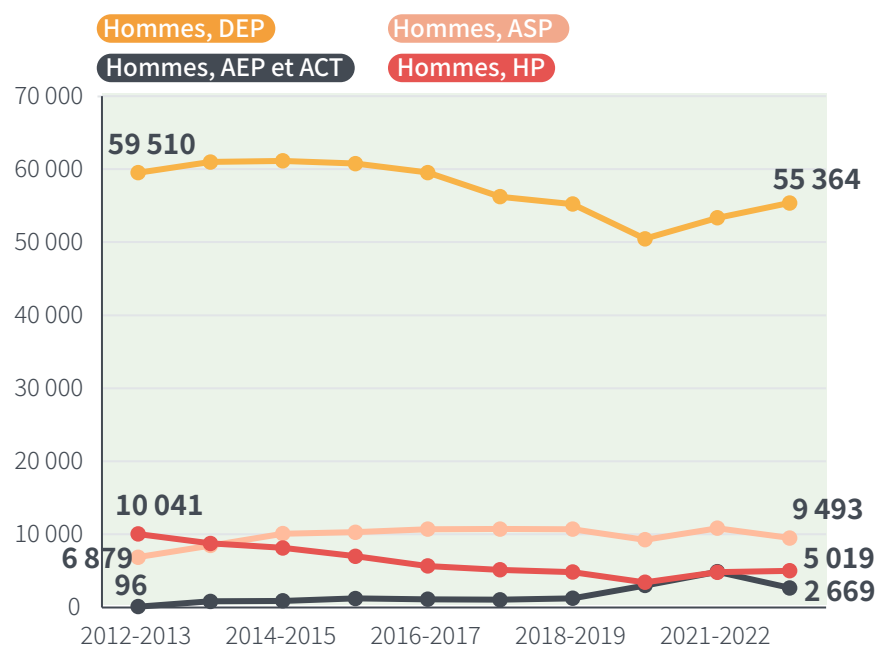
Nombre et proportion d'inscriptions en formation professionnelle selon le type de diplôme ou qualification et le genre

Niveau provincial

Selon les calculs réalisés à partir des données sur le site de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, le nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le type de diplôme ou qualification et le genre suit les mêmes tendances pour les hommes et les femmes

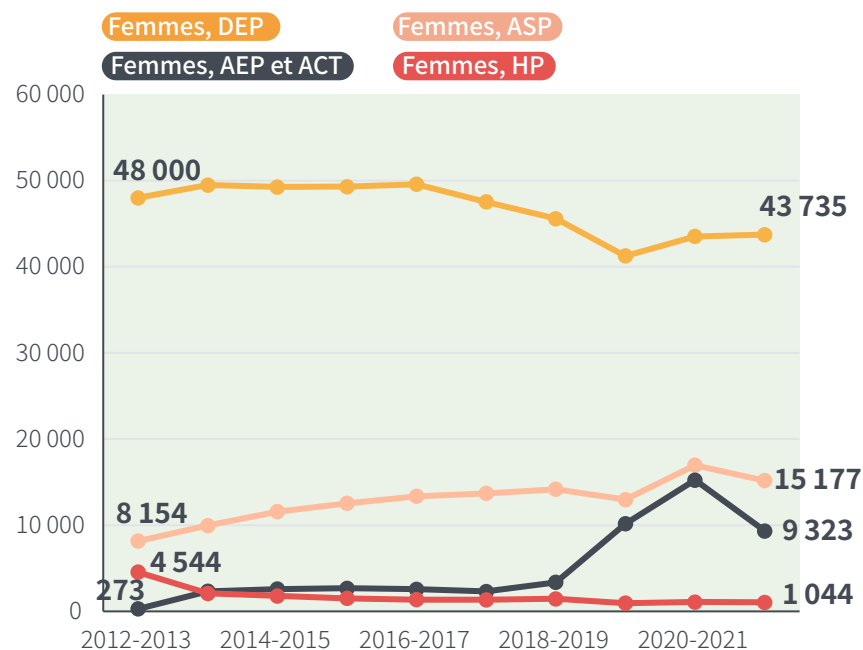
(voir figures 65 et 66). Pour ce qui est de la répartition des hommes et des femmes en fonction du diplôme ou qualification, la majorité des hommes et des femmes se retrouvent dans un programme menant à un DEP (voir figures 67 et 68).

FIGURE 65. Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les hommes

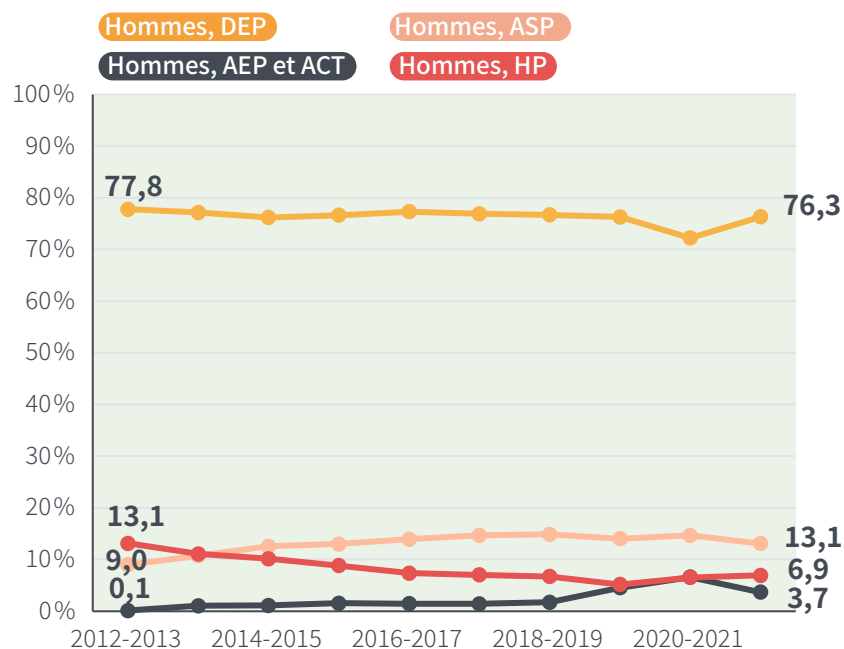


Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

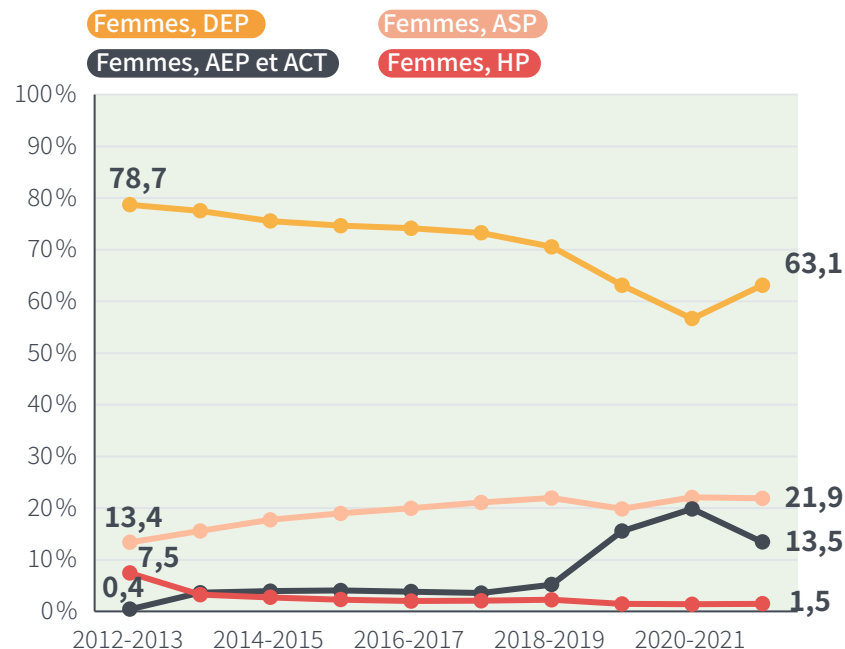
FIGURE 66. Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les femmes



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

FIGURE 67. Répartition des hommes en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

FIGURE 68. Répartition des femmes en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

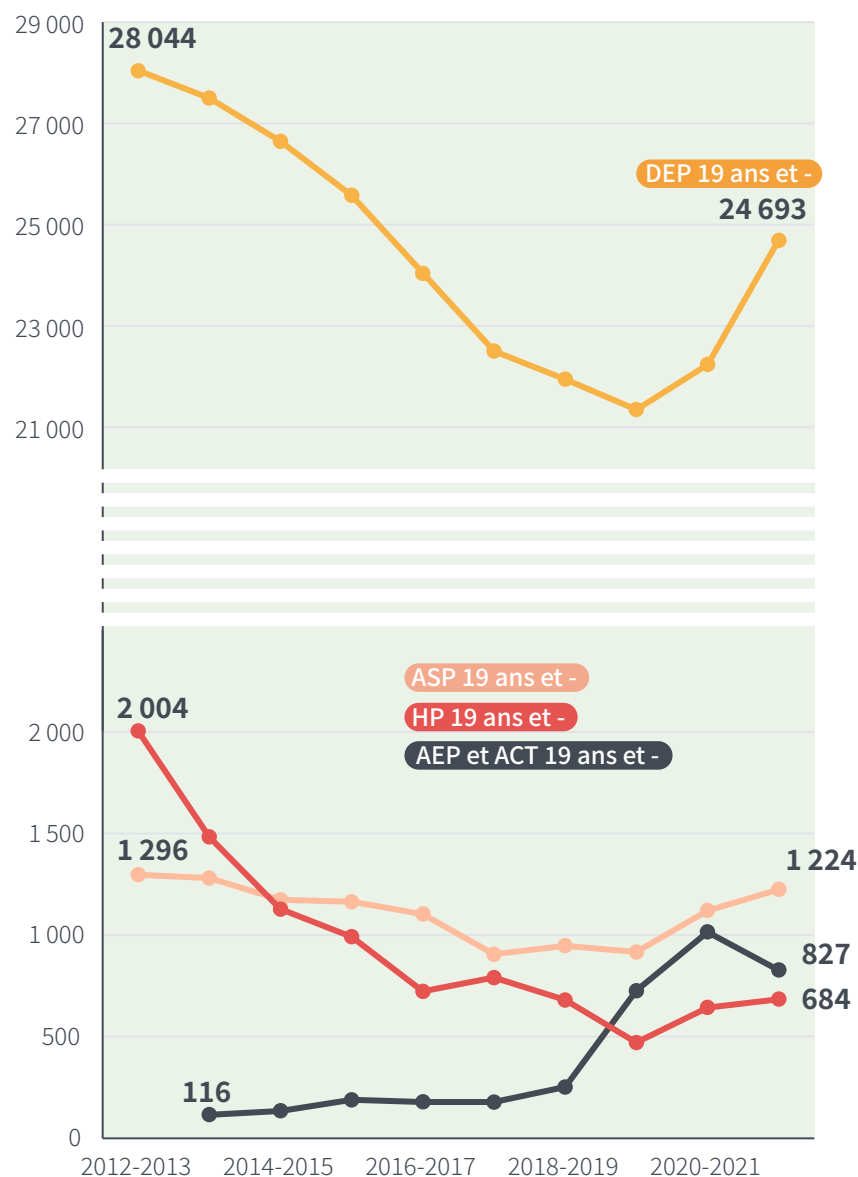
Nombre et proportion d'inscriptions en formation professionnelle selon le type de diplôme ou qualification

Niveau provincial

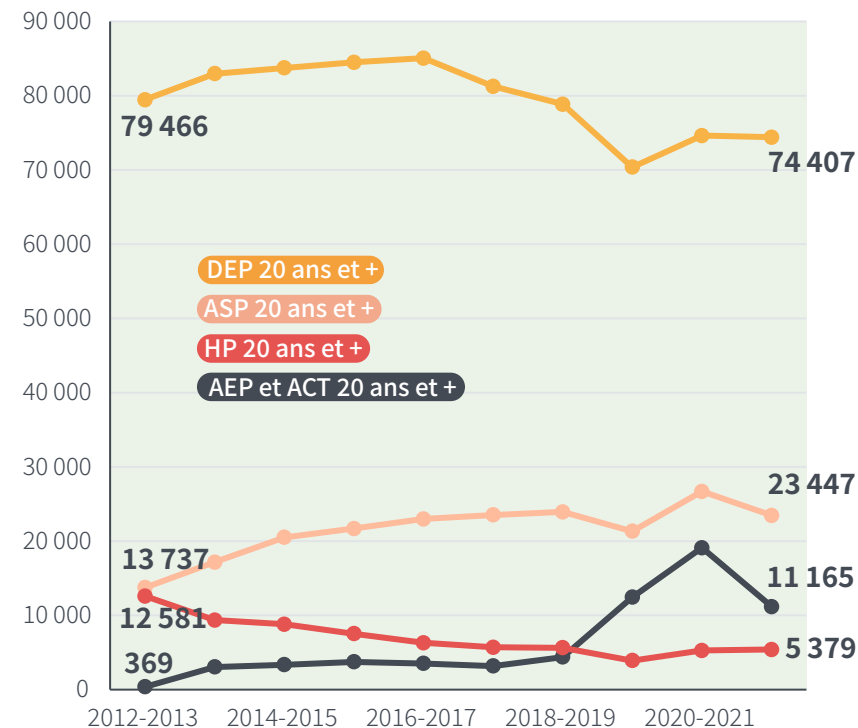
Toujours selon les calculs réalisés à partir des données disponibles sur le site de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec concernant la formation professionnelle, on constate que le

nombre d'inscriptions dans les programmes menant au DEP est en baisse pour les 19 ans ou moins et pour les 20 ans ou plus (voir figures 69 et 70). De plus, les personnes âgées de 19 ans ou moins se retrouvent

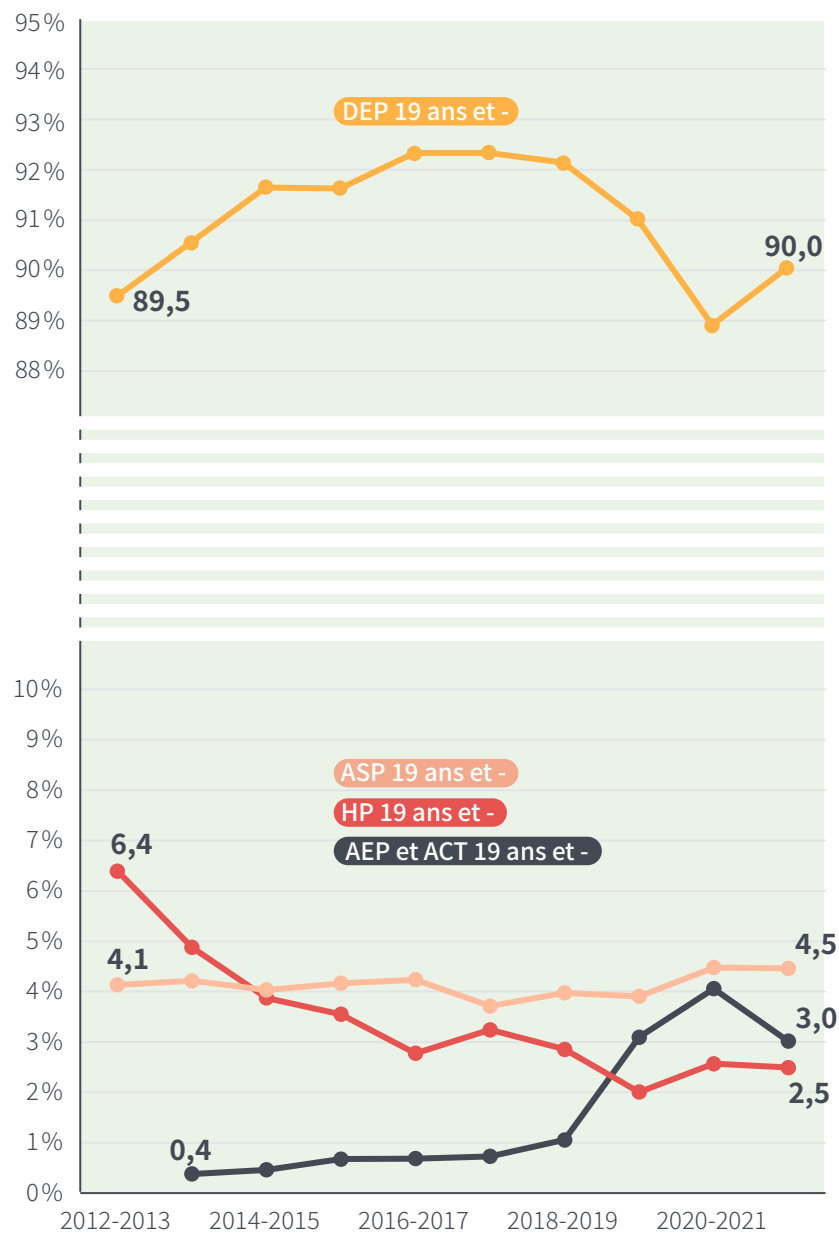
dans une proportion plus grande dans un programme menant au DEP que les personnes âgées de 20 ans ou plus (voir figures 71 et 72).

FIGURE 69. Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les 19 ans et moins

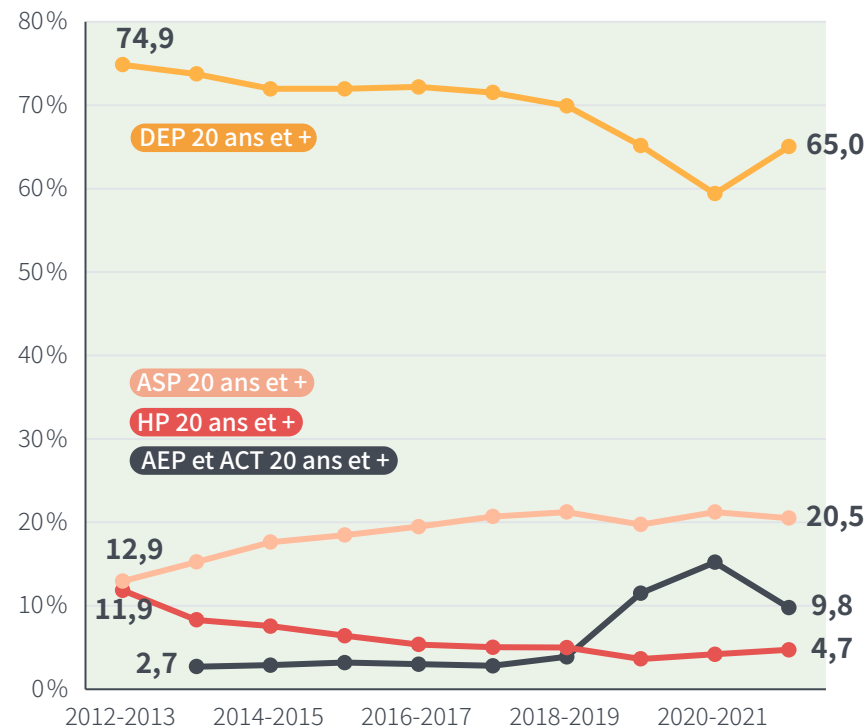
Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

FIGURE 70. Nombre d'inscriptions en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification chez les 20 ans et plus

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

FIGURE 71. Répartition des 19 ans et moins en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

FIGURE 72. Répartition des 20 ans et plus en formation professionnelle selon le diplôme ou la qualification

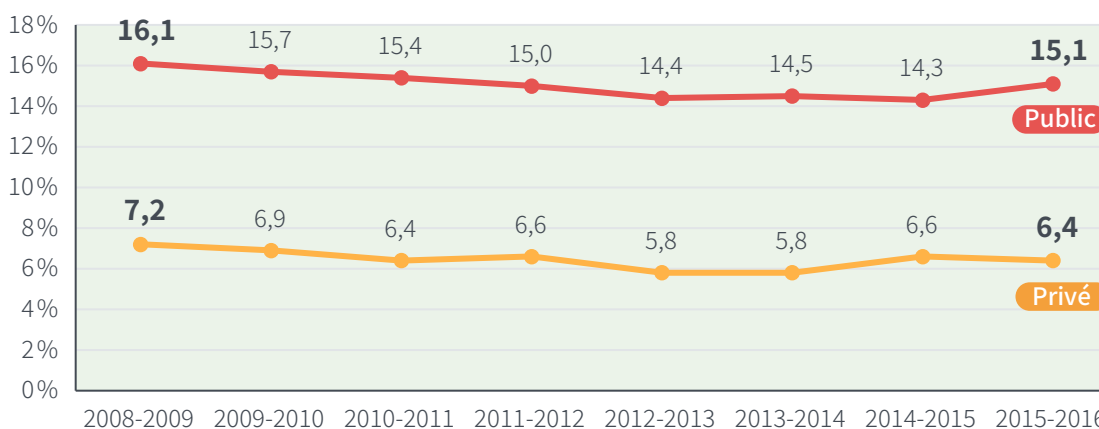
Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2023-01-26.

Taux d'accès en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement et le genre

Niveau provincial

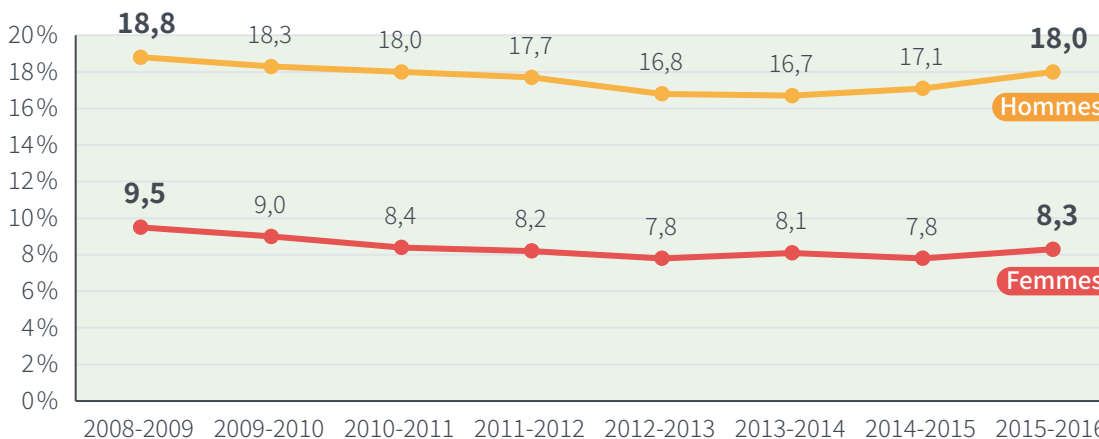
Selon les données répertoriées sur la Plateforme Regard 360, on observe que le taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire (suivi de cohortes) est plus élevé chez les élèves ayant fréquenté au secondaire le réseau public que chez ceux ayant fréquenté le réseau privé (voir figure 73). Ensuite, on remarque que ce taux d'accès est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (voir figure 74). Au croisement du genre et du réseau d'enseignement, les garçons du réseau public ont le taux d'accès le plus élevé et les filles du réseau privé, le plus bas (voir figure 75).

FIGURE 73. Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement



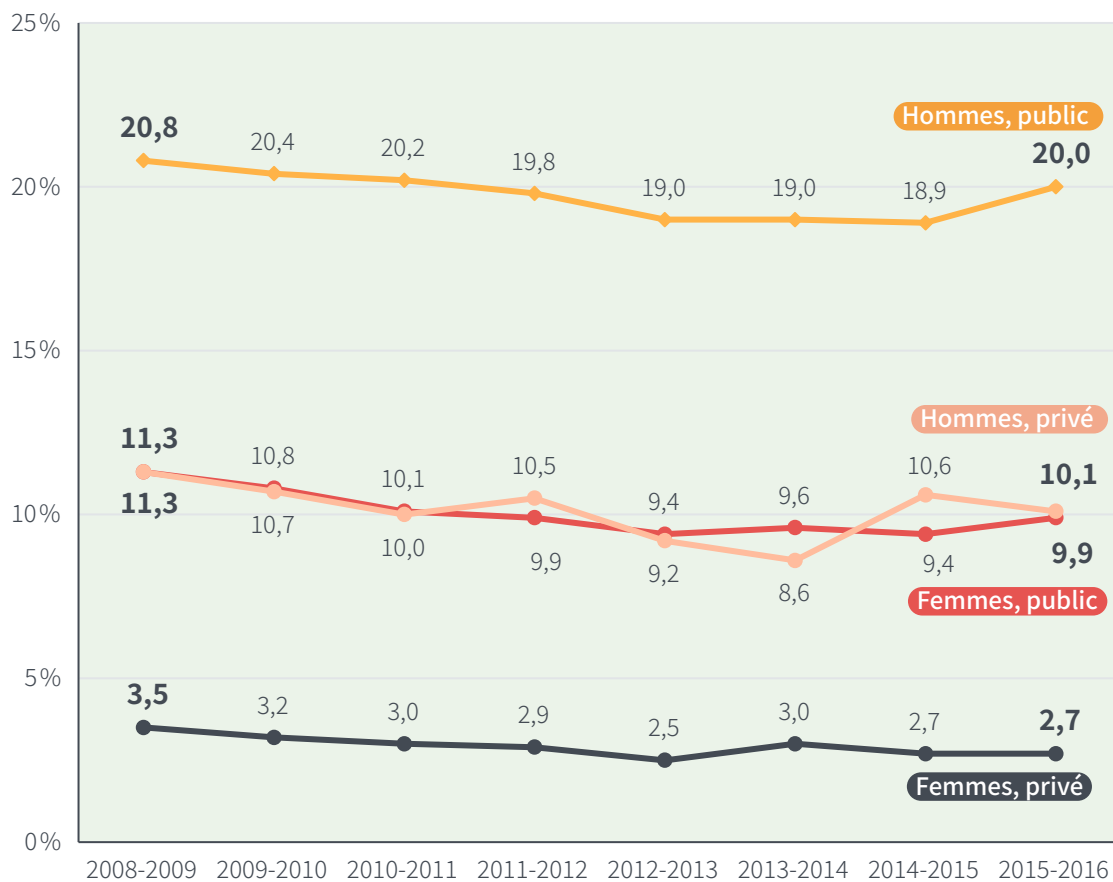
Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 74. Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre



Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 75. Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement



Source : Plateforme Regard 360.



Niveau régional

À partir des données sur la Plateforme Regard 360, on note que les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont celles avec les taux d'accès les plus élevés en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire (suivi de cohortes) (voir figure 76). Les régions de Montréal, du Nord-du-Québec, de l'Outaouais et de Laval ont les taux d'accès les plus faibles

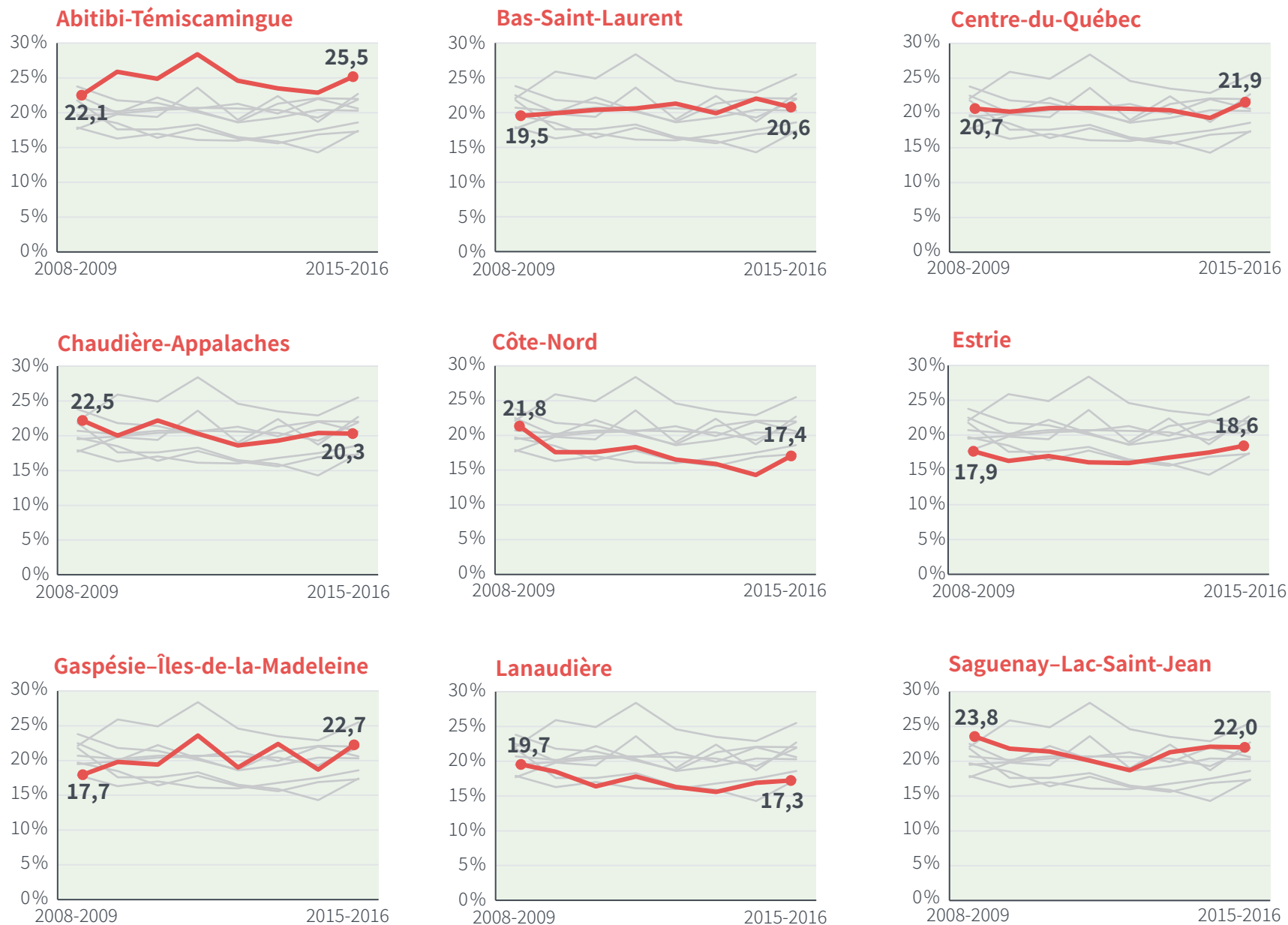
(voir figure 77). Pour les données ventilées par genre et réseau d'enseignement, il apparaît que le taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ce taux est aussi plus élevé chez les personnes ayant fréquenté au secondaire le réseau public par rapport au réseau privé, et ce pour toutes les régions. Cependant, il y a des variations régionales pour ces deux indicateurs.



Note méthodologique

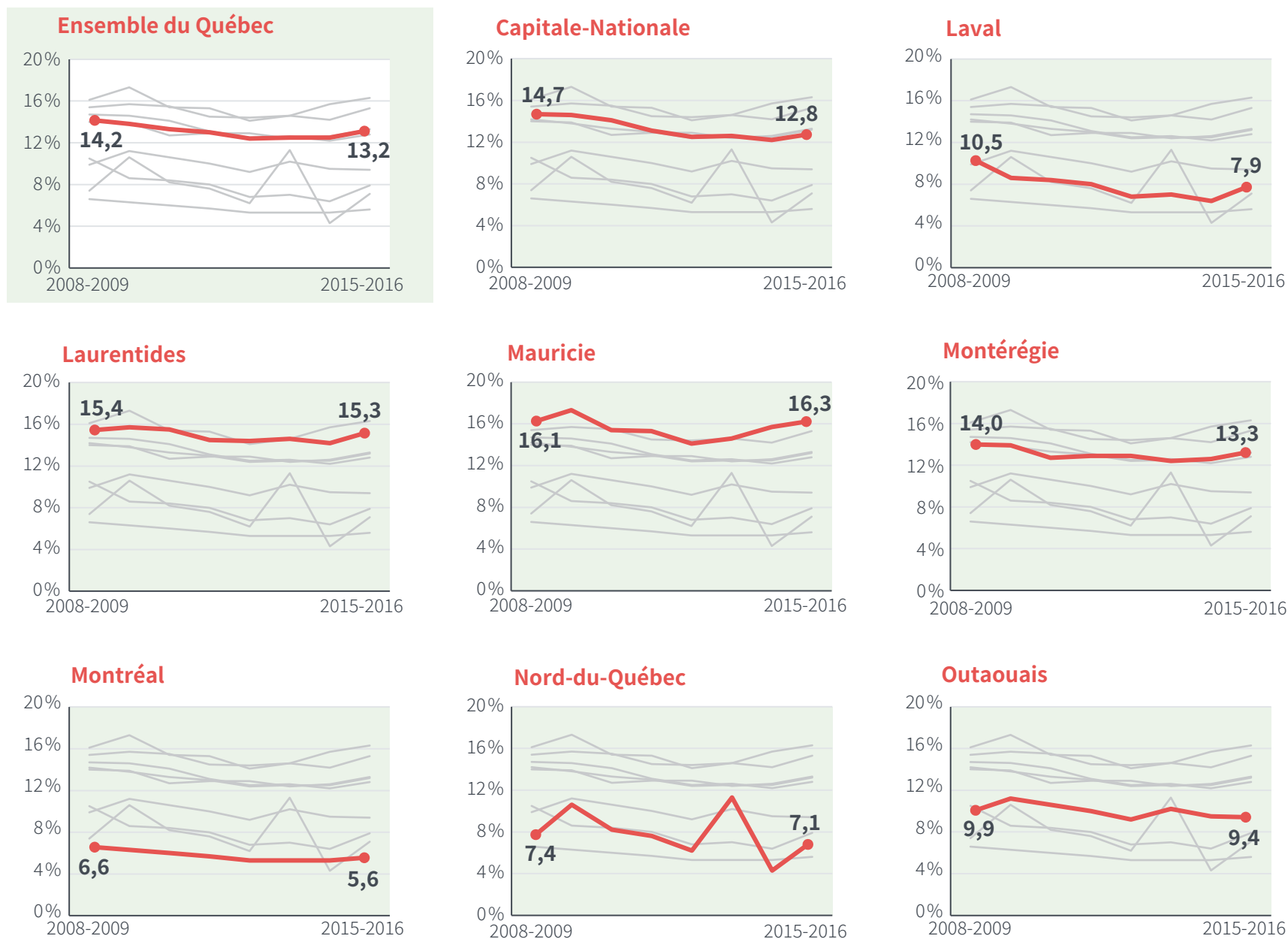
Il convient de spécifier qu'il s'agit ici d'un suivi de cohortes depuis l'entrée au secondaire. Ainsi, le taux d'accès en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement correspond au réseau fréquenté par les élèves à l'entrée au secondaire et non le réseau d'enseignement fréquenté en formation professionnelle. De plus, afin de mieux comprendre l'accès en FP, un suivi de cohortes de 10 ans, plutôt que de 7 ans, serait pertinent.

FIGURE 76. Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions **au-dessus** de la moyenne provinciale



Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 77. Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions **au-dessous ou proche** de la moyenne provinciale



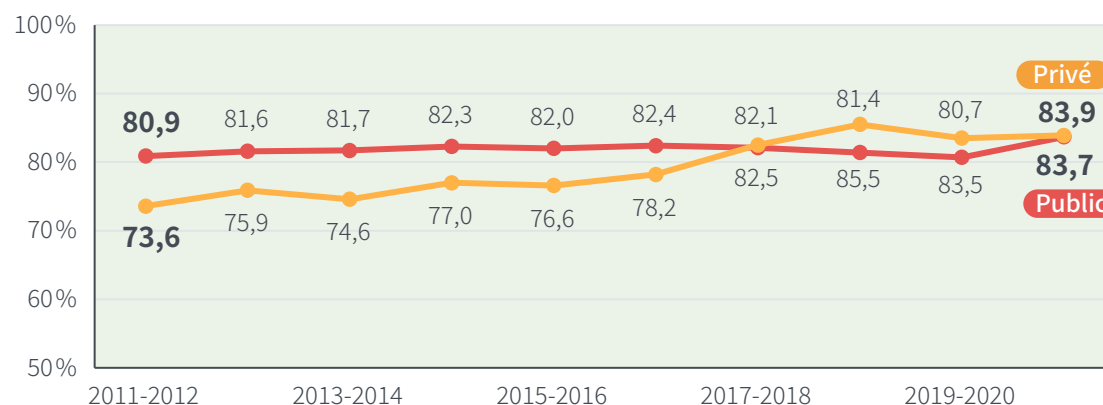
Source : Plateforme Regard 360.

Taux de diplomation en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement et le genre

Niveau provincial

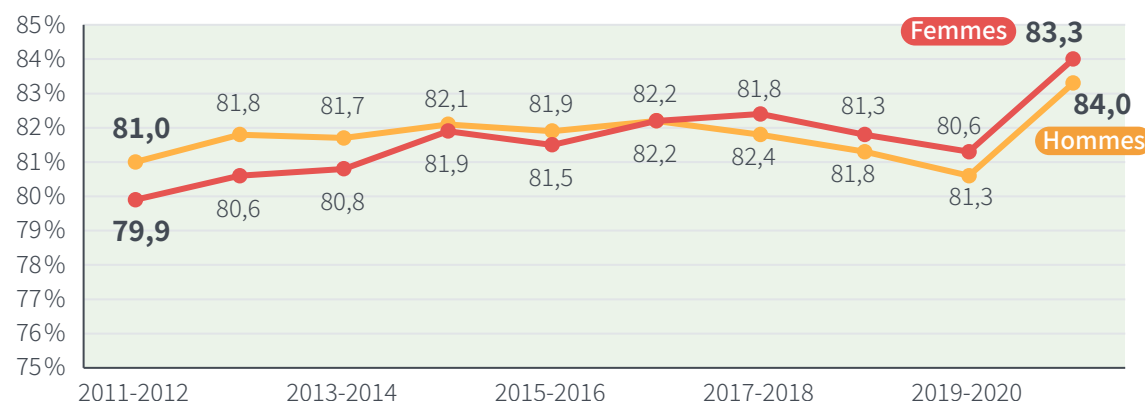
Selon les données publiées sur le Tableau de bord de l'éducation, on observe que, bien que le taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle (suivi de cohortes) soit plus élevé dans le réseau public que le réseau privé pour les six premières cohortes suivies, la tendance s'est renversée en faveur du réseau privé depuis la cohorte 2017-2018 — et donc suivie jusqu'en 2019-2020 (voir figure 78). Ainsi, depuis la pandémie, le taux de diplomation est plus élevé dans le réseau privé. Cependant, il faut être prudent lorsque l'on compare les réseaux public et privé, car l'effectif du réseau privé est de petite taille. En fonction du genre, le taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée est relativement comparable entre les hommes et les femmes, avec seulement quelques points de pourcentage de différence (voir figure 79). En croisant le genre et le réseau d'enseignement, on constate que les taux sont comparables pour les dernières cohortes suivies (voir figure 80) : les hommes et les femmes du réseau privé ont rejoint, voire légèrement surpassé, leurs homologues du réseau public.

FIGURE 78. Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle selon le réseau d'enseignement



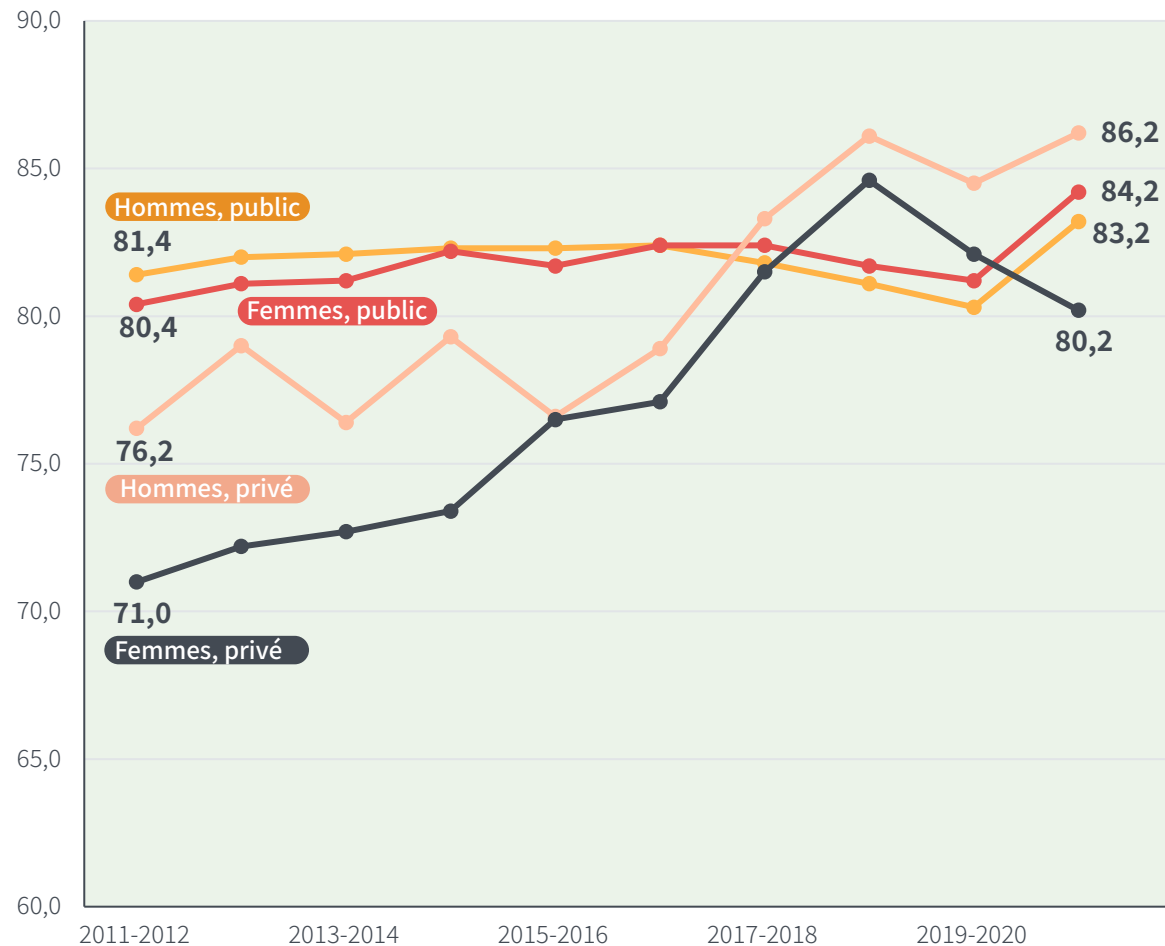
Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Diplomation en formation professionnelle, données au 2024-01-26.

FIGURE 79. Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle selon le genre



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Diplomation en formation professionnelle, données au 2024-01-26.

FIGURE 80. Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle selon le genre et le réseau d'enseignement



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Diplomation en formation professionnelle, données au 2024-01-26.



Niveau régional

Les données du Tableau de bord de l'éducation indiquent des variations du taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle (suivi de cohortes) entre les régions dans le réseau public; les données du réseau privé ne sont pas publiées selon les régions (voir figures 81 et 82). On note aussi que le taux de diplomation varie parfois de manière plutôt importante au fil des cohortes dans plusieurs régions, notamment

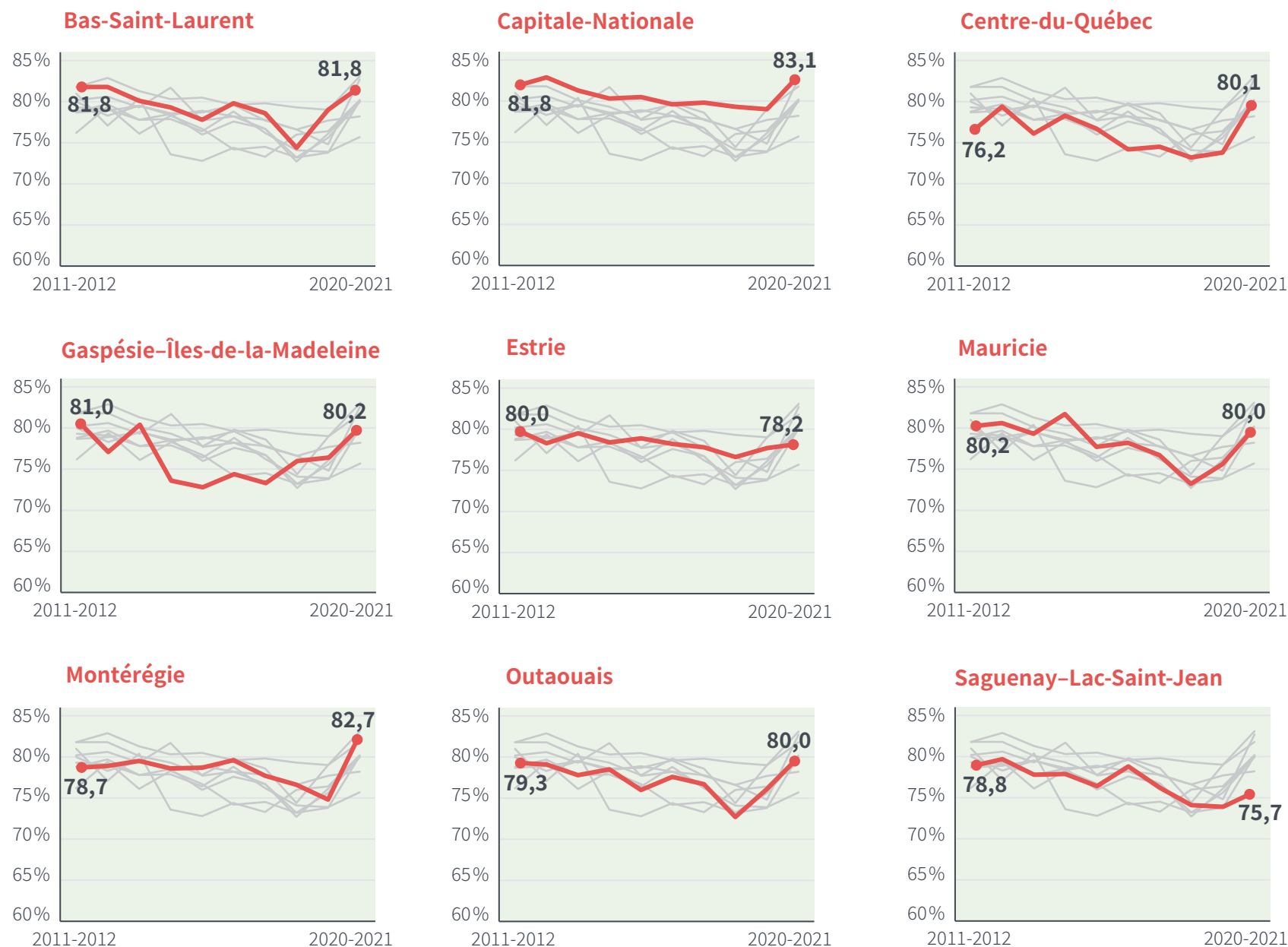
celles ayant de petits effectifs dans le réseau public (voir figures 81 et 82). Ces variations rendent difficiles la formulation de constats clairs. En fonction du genre, des variations régionales sont identifiables. En effet, dans certaines régions, les hommes ont un taux de diplomation en formation professionnelle plus élevé que les femmes alors que dans d'autres, c'est l'inverse.



Note méthodologique

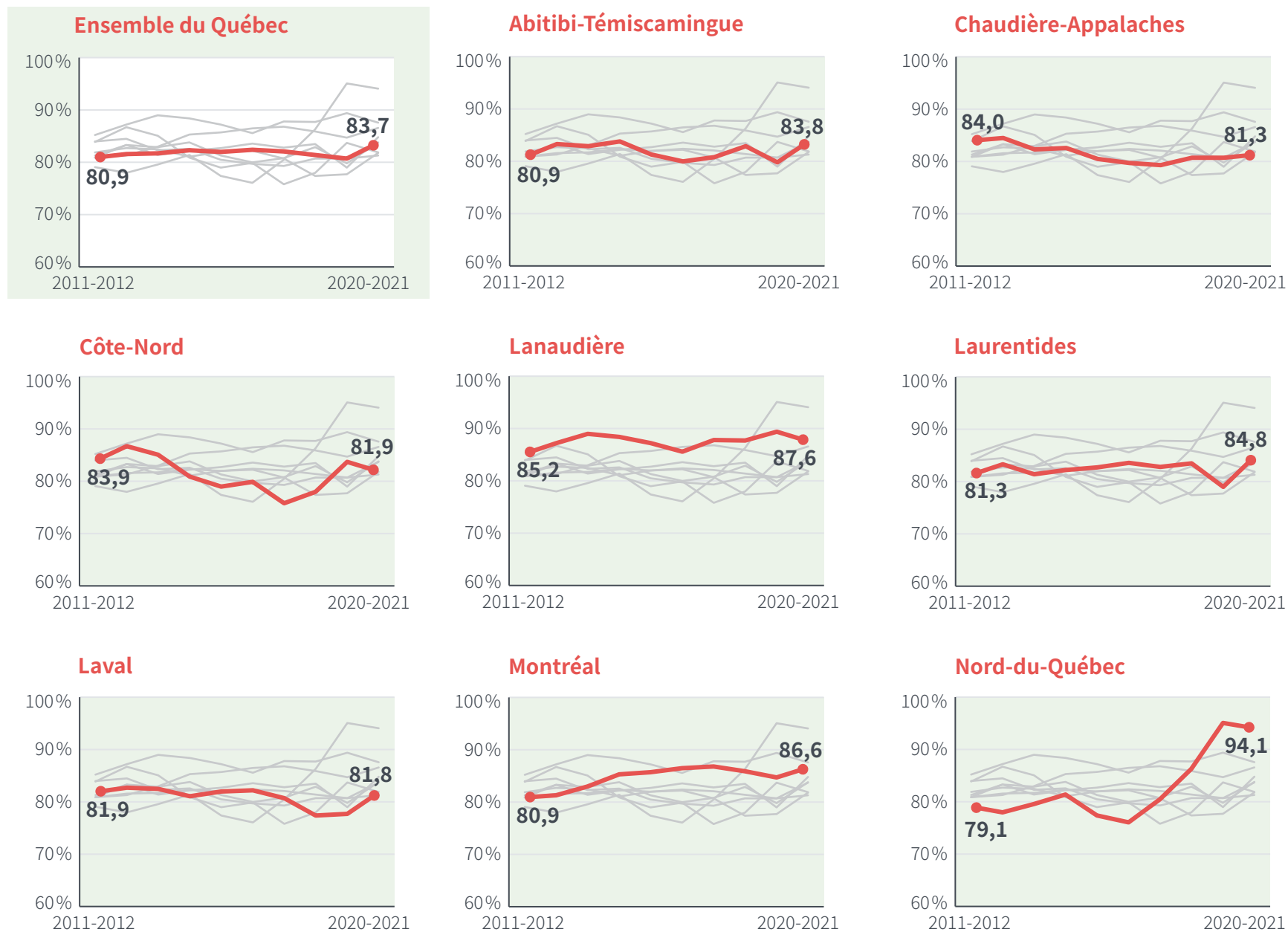
Il faut être prudent lorsque l'on compare le taux de diplomation en formation professionnelle selon les réseaux public et privé pour l'ensemble de la province, car les effectifs dans le réseau privé sont petits, pouvant fortement influencer le taux pour ce réseau. Il en est de même pour le taux de diplomation en formation professionnelle dans le réseau public selon les régions. En effet, certaines d'entre elles ont de petits effectifs en formation professionnelle dans le réseau public. Cela dit, le ministère de l'Éducation n'émet pas de telles mises en garde sur ces données.

FIGURE 81. Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle dans le réseau public selon les régions



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Diplomation en formation professionnelle, données au 2024-01-26.

FIGURE 82. Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée en formation professionnelle dans le réseau public selon les régions



Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Diplomation en formation professionnelle.

La formation générale des adultes

Pour la formation générale des adultes, au niveau provincial, il existe des données sur l'effectif selon le genre (hommes et femmes), à partir duquel est calculée la proportion d'hommes et de femmes en formation générale des adultes. Des données sont également disponibles sur le taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement au secondaire (public et privé) et le genre; le nombre d'inscriptions et la proportion d'inscriptions en formation des adultes selon l'âge; la proportion des 25 ans et plus dans les formations créditées ainsi que les autres services en formation générale des adultes. Pour le niveau régional, il y a des données sur le taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement fréquenté au secondaire (public et privé) et le genre.



Effectif et proportion de personnes inscrites en formation générale des adultes selon le genre

Niveau provincial

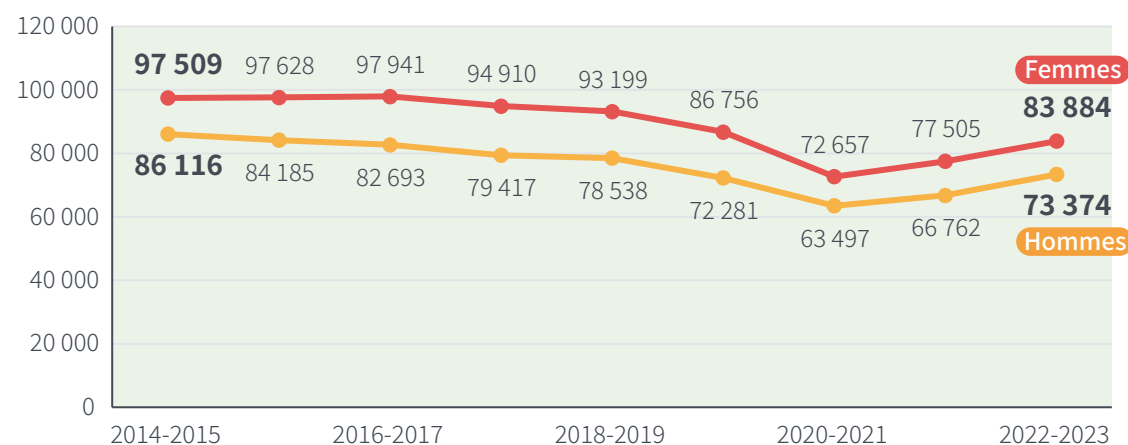
Selon des données obtenues auprès du ministère de l'Éducation, on remarque qu'il y a davantage de femmes que d'hommes inscrits en formation générale des adultes (voir figures 83 et 84).



Note méthodologique — Figures 83, 84, 90, 91, 92 et 93

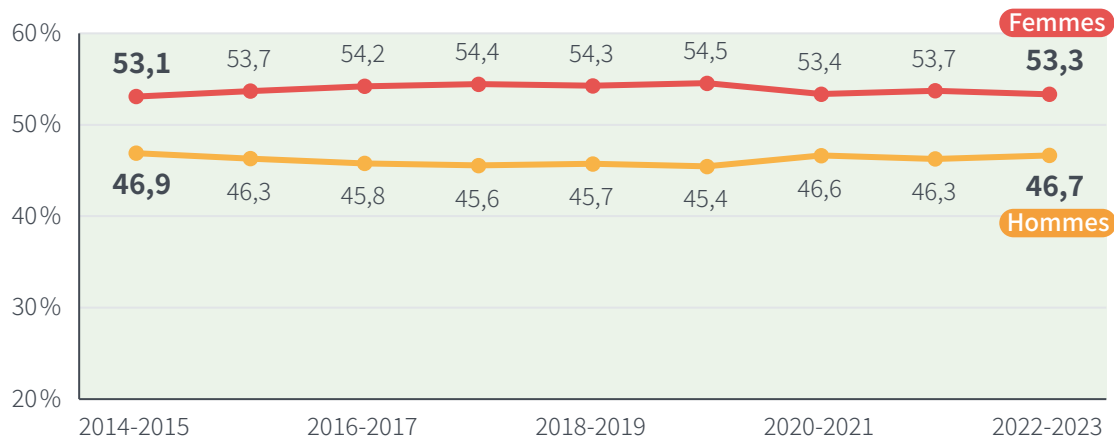
L'effectif en formation générale des adultes selon le genre constitue le nombre d'hommes et de femmes inscrits dans ce type de formation. Il se distingue du nombre d'inscriptions, où une personne peut être comptée plusieurs fois si elle est inscrite à plus d'un service. Étant donné le petit nombre de personnes non binaires, leurs données ont été masquées par le ministère de l'Éducation par souci de confidentialité.

FIGURE 83. Effectif en formation générale des adultes selon le genre



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08.

FIGURE 84. Proportion d'hommes et de femmes inscrits en formation générale des adultes



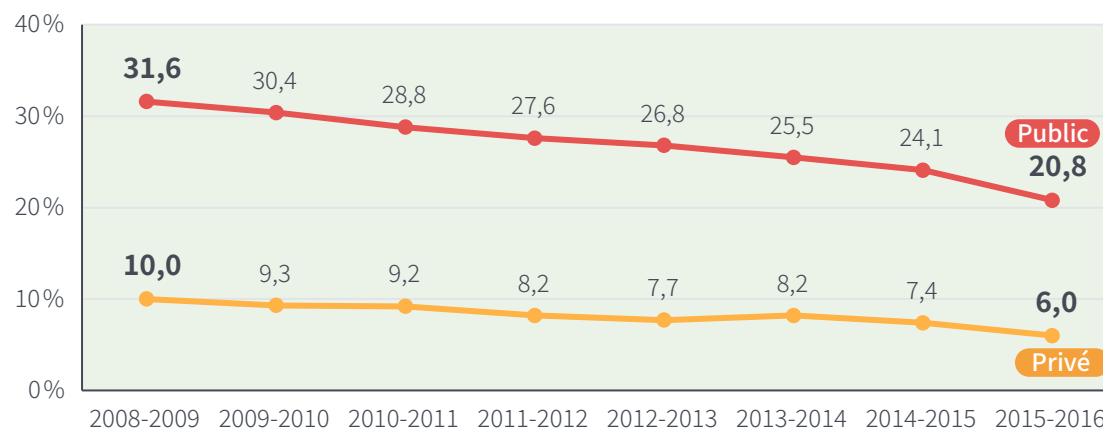
Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2024-08-08.

Taux d'accès en formation générale des adultes selon le réseau d'enseignement et le genre

Niveau provincial

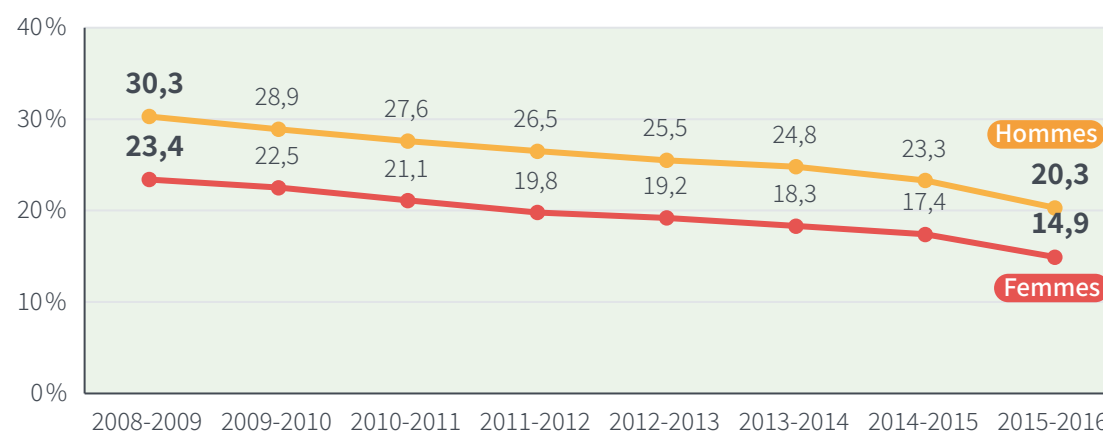
Selon les données de la Plateforme Regard 360, le taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire (suivi de cohortes) est plus important chez les personnes ayant fréquenté au secondaire le réseau public que chez celles ayant fréquenté le réseau privé (voir figure 85). On observe également qu'il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (voir figure 86). Enfin, on observe que les hommes et les femmes ayant fréquenté au secondaire le réseau public présentent un taux d'accès à la formation générale des adultes plus élevé que leurs homologues ayant fréquenté au secondaire le réseau privé (voir figure 87).

FIGURE 85. Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement



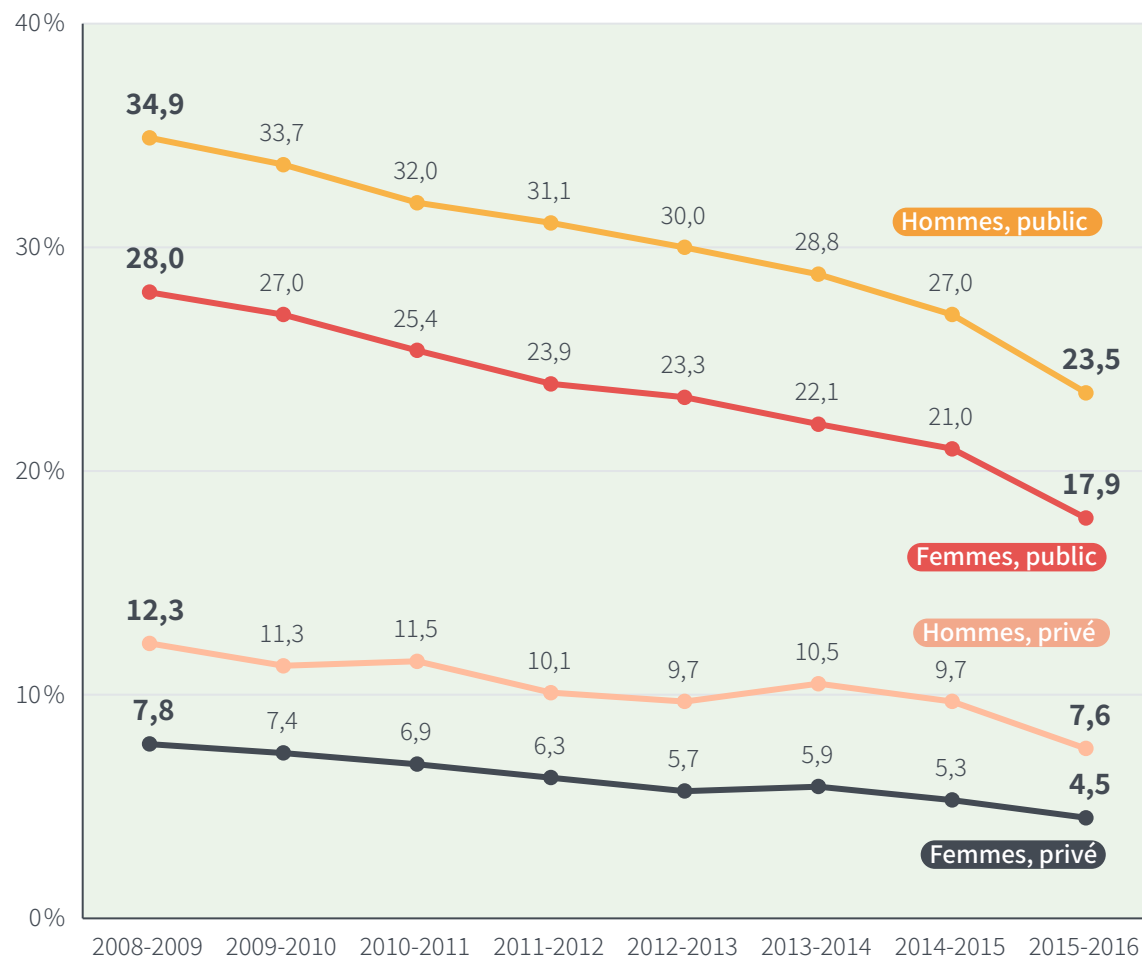
Source : plateforme Regard 360.

FIGURE 86. Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre



Source : plateforme Regard 360.

FIGURE 87. Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et le réseau d'enseignement



Source : plateforme Regard 360.



Niveau régional

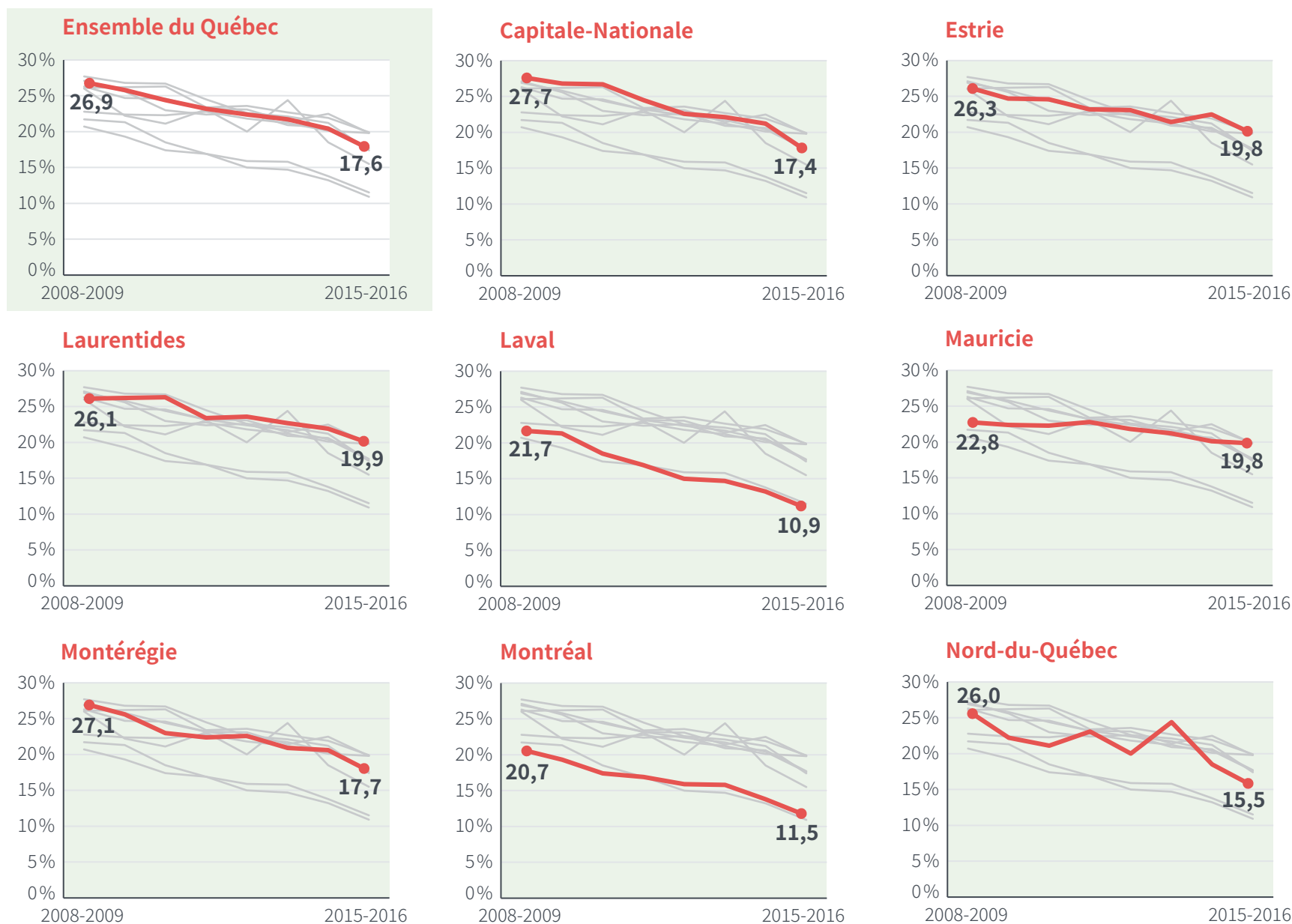
D'après les données de la Plateforme Regard 360, le taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire (suivi de cohortes) varie régionalement (voir figures 88 et 89). Montréal et Laval sont les régions avec les taux les plus bas (voir figure 88). L'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent sont les régions avec les taux les plus élevés (voir figure 89). On constate que les hommes

ont un taux plus élevé que celui des femmes dans toutes les régions. Par ailleurs, le taux d'accès en formation générale des adultes est plus élevé chez les personnes ayant fréquenté au secondaire le réseau public que chez celles ayant fréquenté le réseau privé pour toutes les régions ayant une offre privée au secondaire. Des variations sont toutefois observées entre les régions pour ces deux indicateurs.

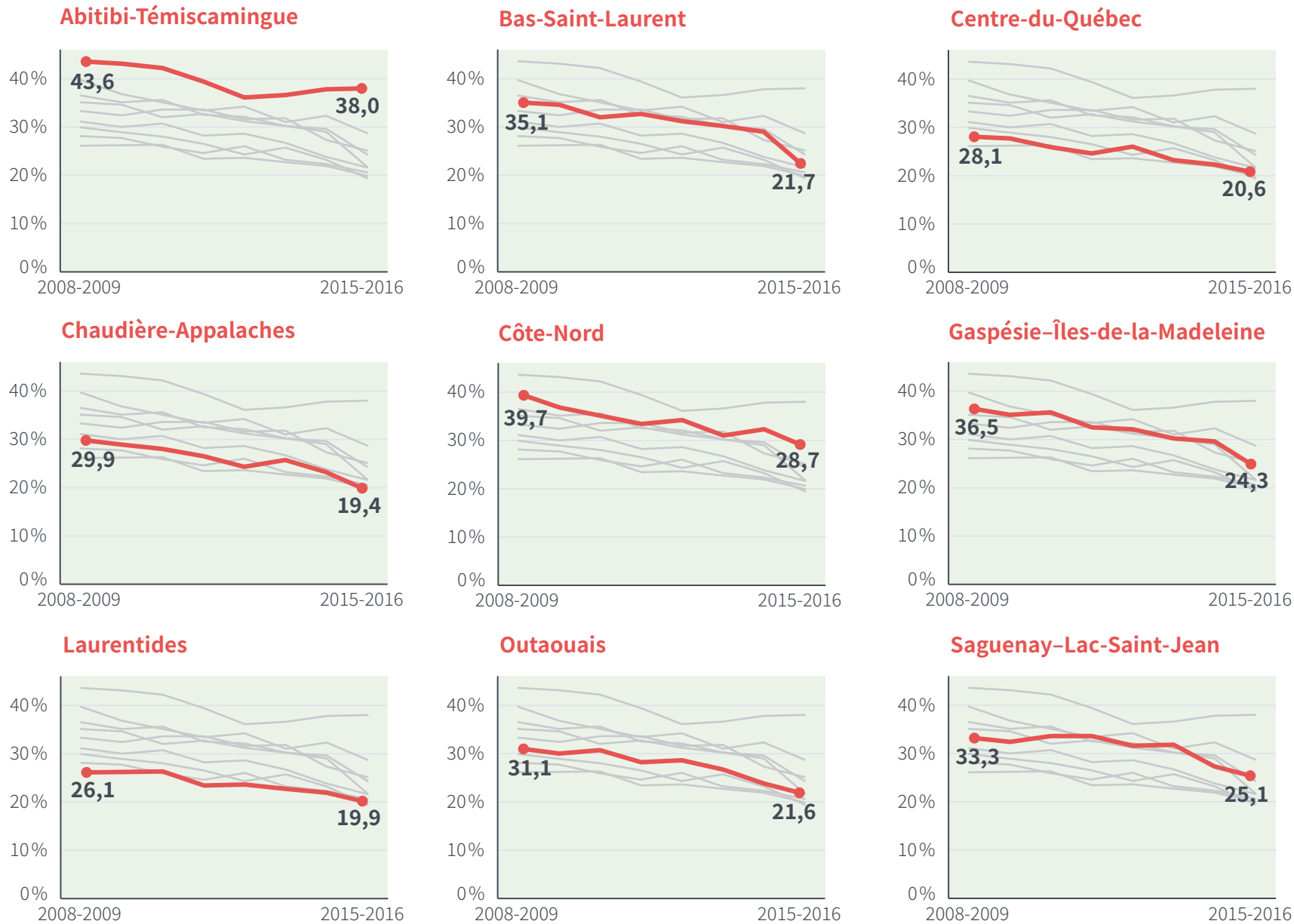


Note méthodologique

Il convient de spécifier qu'il s'agit ici d'un suivi de cohortes depuis l'entrée au secondaire. Ainsi, le taux d'accès en formation générale des adultes selon le réseau d'enseignement correspond au réseau fréquenté par les élèves à l'entrée au secondaire et non au réseau d'enseignement fréquenté en formation générale des adultes. D'ailleurs, soulignons que la formation générale des adultes dans le réseau privé est presque inexistante. De plus, afin de mieux comprendre l'accès en FGA, un suivi de cohortes de 10 ans, plutôt que de 7 ans, serait pertinent

FIGURE 88. Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions

Source : Plateforme Regard 360.

FIGURE 89. Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon les régions

Source : Plateforme Regard 360.

Nombre et proportion d'inscriptions en formation générale des adultes selon l'âge

Niveau provincial

Selon les calculs réalisés à partir des données reçues du ministère de l'Éducation, on remarque que les 19 ans et moins sont le groupe d'âge avec le plus grand nombre de personnes, et donc la plus grande proportion en formation générale des adultes (voir figures 90 et 91). On note aussi une diminution des 20 à 24 ans et une augmentation des 45 ans et plus (voir figures 90 et 91). Le nombre et la proportion des 25 à 34 ans et des 35 à 44 ans sont relativement stables (voir figures 90 et 91).

FIGURE 90. Nombre d'inscriptions en formation générale des adultes selon l'âge

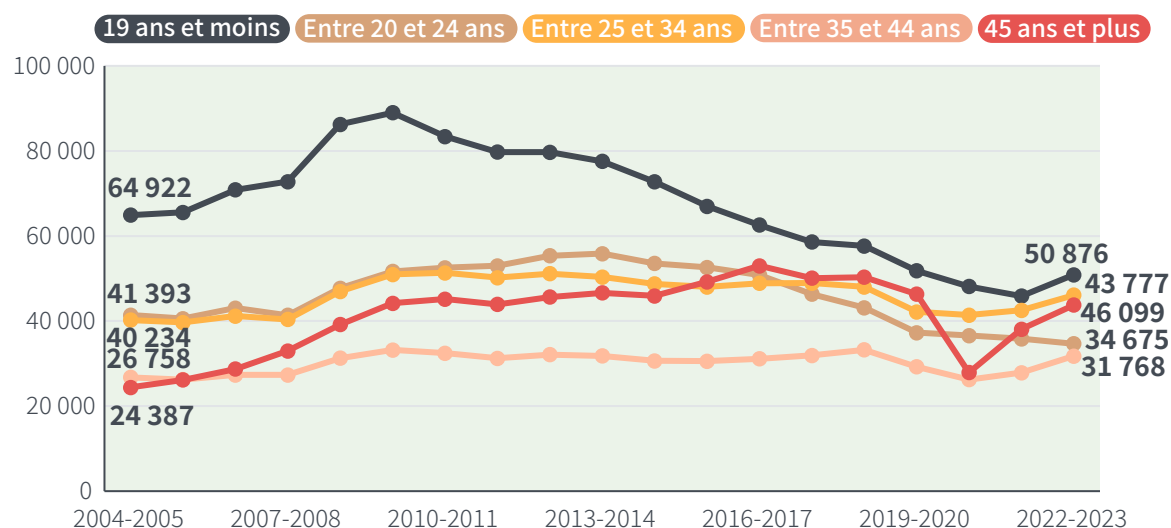
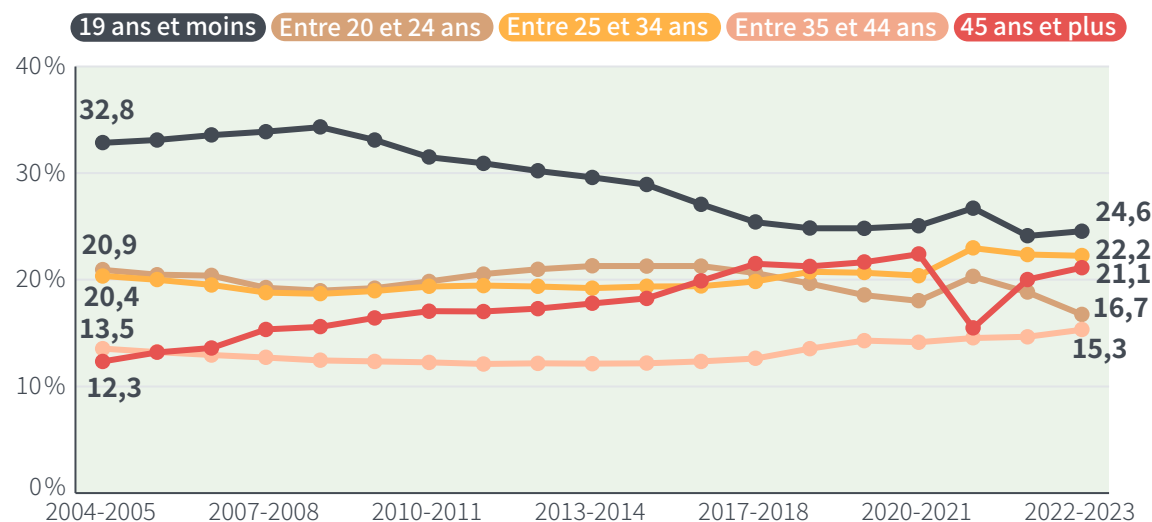


FIGURE 91. Proportion d'inscriptions en formation générale des adultes selon l'âge



Source : MEQ, PSP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2022-01-27.

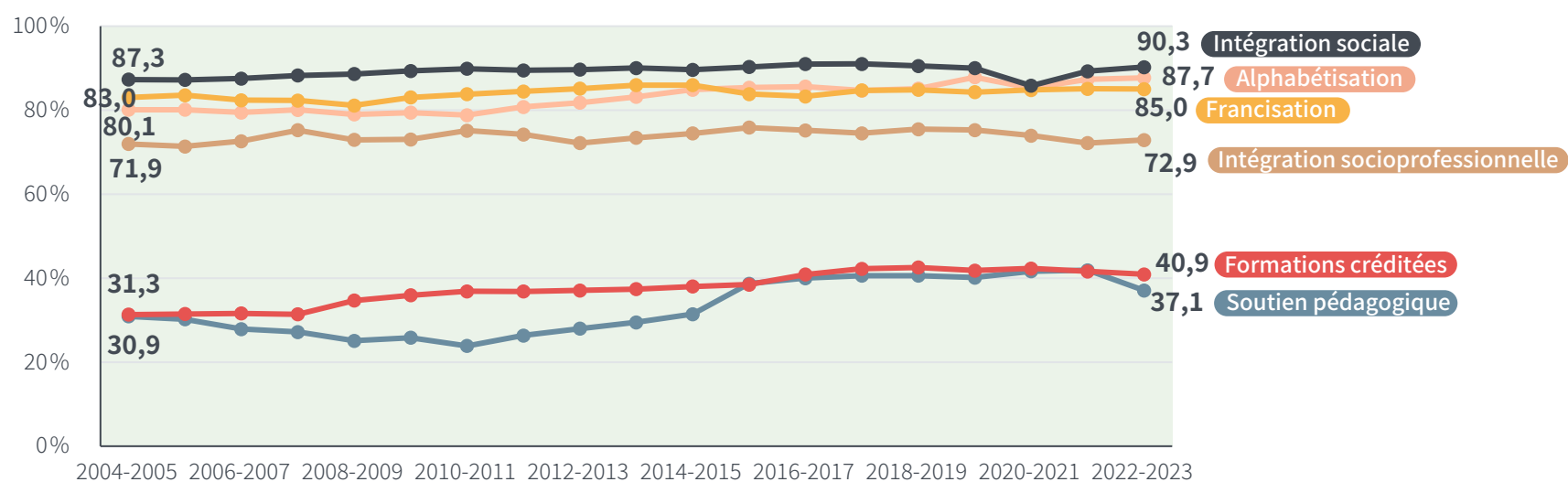
Proportion des 25 ans et plus en formation générale des adultes selon les services d'enseignement

Niveau provincial

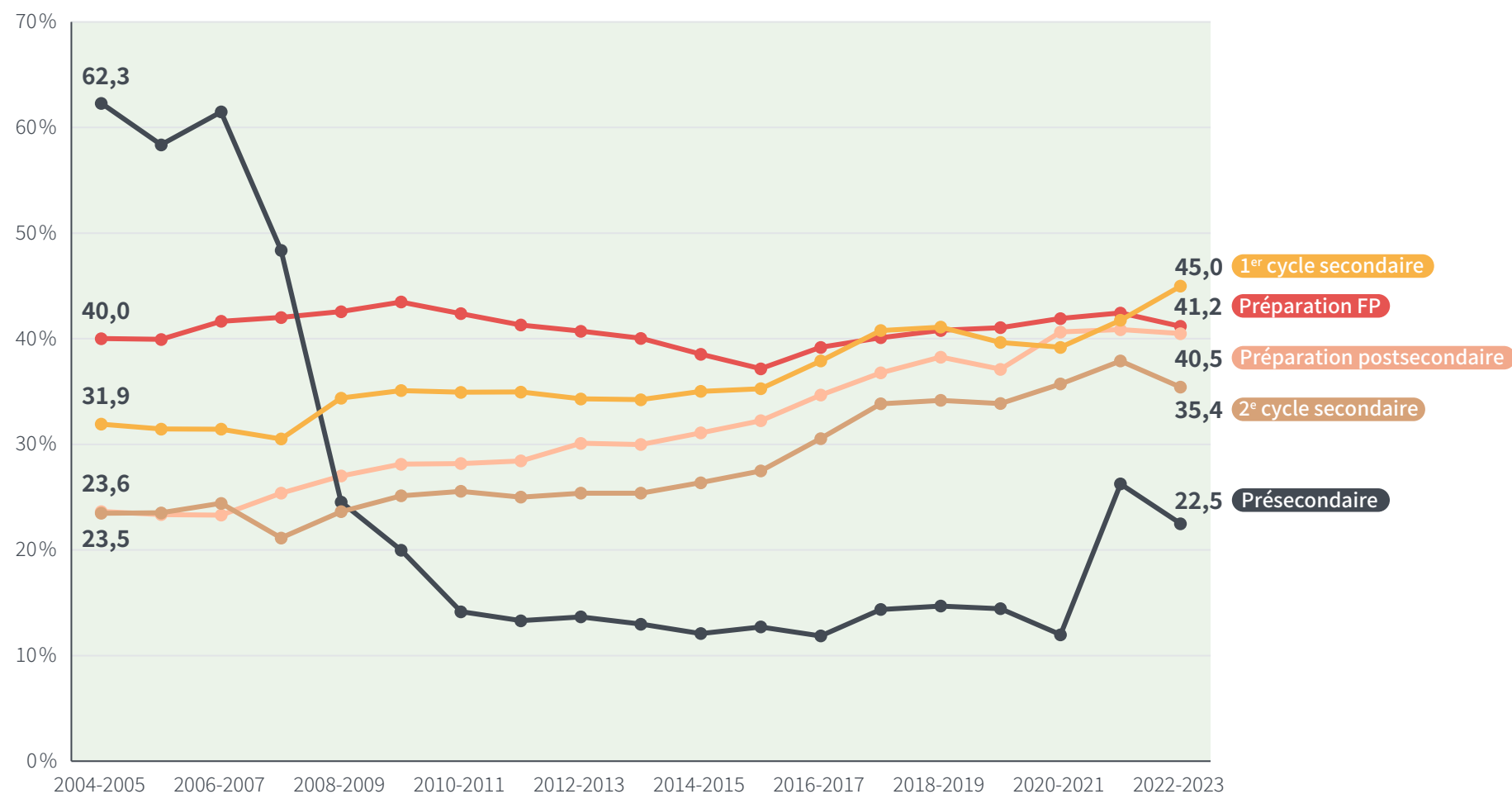
D'après les calculs effectués à partir des données fournies par le ministère de l'Éducation, on observe que les personnes âgées de 25 ans et plus constituent la majorité, soit 70 % et plus, dans les services d'enseignement non crédités (alphabétisation, francisation, intégration sociale et intégration professionnelle), sauf pour le service de soutien pédagogique, et ce au fil des années (voir figure 92). Dans les formations créditées

(présecondaire, premier cycle secondaire, deuxième cycle secondaire, préparation à la formation professionnelle et préparation aux études postsecondaire), on remarque que les 25 ans et plus représentent approximativement entre 20 et 45 % des personnes au cours des dernières années, selon les services (voir figure 93).

FIGURE 92. Proportion des 25 ans et plus dans les services d'enseignement en formation générale des adultes (formations créditées regroupées)



Source : MEQ, PSP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2022-01-27 (2004-2005 au 2020-2021) et au 2024-08-08 (2021-2022 et 2022-2023).

FIGURE 93. Proportion des 25 ans et plus dans les formations créditées de la formation générale des adultes

Source : MEQ, PSP, DGSRG, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données au 2022-01-27 (2004-2005 au 2020-2021) et au 2024-08-08 (2021-2022 et 2022-2023).



p5 L'enseignement postsecondaire

(collégial et universitaire)

La section qui suit présente des résultats sur les taux d'accès au collégial et à l'université en fonction du niveau d'éducation et du revenu des parents. Les résultats sont ventilés selon la région administrative et selon la situation rurale ou urbaine du ménage où chaque personne résidait à la fin de l'adolescence (15-18 ans), ce qui signifie que les résultats sont rapportés en fonction de la région d'origine plutôt que la région de résidence actuelle. Cette approche permet de prendre en compte le fait que les jeunes de plusieurs régions du Québec sont amenés à migrer vers un centre urbain afin d'accéder au cégep ou à l'université.

Notre objectif est donc ici de fournir une analyse désagrégée des résultats présentés dans le Bulletin de 2024 en se demandant d'abord si les jeunes ayant grandi en milieu rural ou dans certaines régions administratives ont de plus faibles chances d'accéder au collégial ou à l'université, et ensuite si ces dynamiques accentuent les inégalités en fonction du genre et du niveau d'éducation ou du revenu des parents observées dans la population générale.

Notre analyse se base sur les données du Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), une source de données administratives fédérale au sein de laquelle sont incluses toutes les personnes ayant été inscrites au moins une fois dans un programme d'enseignement postsecondaire au Canada. Ces données sont intégrées à celles du Recensement de 2016 de Statistique Canada. Notre population cible regroupe les jeunes âgés de 15 à 18 ans en 2016, soit les cohortes de naissance de 1998 à 2001. Les individus recensés sont appariés avec leurs données issues de la SIEP pour la période de 2016 à 2022.

Nous définissons l'accès comme le fait d'être observé dans la SIEP en tant qu'inscrit à un programme postsecondaire (collégial ou universitaire) au moins une fois entre 16 et 21 ans. Nos mesures d'origine sociale (revenu et éducation des parents) et de la région de résidence à l'adolescence sont dérivées des variables disponibles dans le recensement. Nous excluons toute personne qui ne résidait pas avec ses parents dans le recensement, puisque les informations sur les parents ne sont pas disponibles dans ce cas. Cela représente une part négligeable de notre population d'intérêt puisque la quasi-totalité des jeunes de 15 à 18 ans sont déclarés comme résidant avec leurs parents dans le recensement.

Il est à noter que notre source de données (la SIEP) n'inclut pas d'information sur les inscriptions à des programmes de formation professionnelle comme les DEP ou autres formations dans une école de métier, ni sur les inscriptions dans différents programmes d'apprenti. Cela représente une limite des données puisque le niveau de scolarité de 23 % des hommes et 13 % des femmes de 25 à 34 ans au Québec en 2023 était un certificat

ou diplôme d'une école de métier (DEP, formation d'apprenti, etc.)¹⁰. Toutefois, bien que certains de ces programmes soient associés à de bons niveaux de rémunération, le revenu médian des diplômés de ces programmes reste sous celui des diplômés collégiaux ou universitaires, surtout à partir de 30 ans¹¹.

Le reste de cette section présente nos indicateurs d'accès au collégial, puis à l'université, en fonction de l'origine sociale, du genre et de la région de résidence à l'adolescence.

10. Source : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/repartition-de-la-population-de-25-a-64-ans-selon-le-plus-haut-niveau-de-scolarite-atteint-la-region-administrative-lage-et-le-sexe-quebec/tableau/repartition-de-la-population-de-25-a-64-ans-selon-le-plus-haut-niveau-de-scolarite-atteint-la-region-administrative-lage-et-le-sexe-quebec>

11. Voir le tableau 98-10-0411-01 de Statistique Canada (<https://doi.org/10.25318/9810041101-fra>).



Note méthodologique

Nous décrivons ici les variables utilisées dans le reste de la section.

Le taux d'accès au collégial représente le pourcentage des individus appartenant à un groupe donné ayant été inscrit lors d'au moins une année académique (incluant pour une seule session) à un programme d'enseignement collégial au moment d'atteindre 21 ans. Nous présentons les taux d'accès au collégial pour tous les programmes confondus, puis séparément pour l'accès au DEC préuniversitaire, au DEC technique, et aux autres programmes tels que les AEC et les programmes Tremplin.

Le taux d'accès à l'université représente le pourcentage des individus appartenant à un groupe donné ayant été inscrit lors d'au moins une année académique (incluant pour une seule session) à un programme d'enseignement universitaire au moment d'atteindre 21 ans. Tous les programmes sont retenus, soit le baccalauréat, les diplômes de doctorat de premier cycle (M.D., O.D. et médecine vétérinaire) et les certificats, mineurs et autres programmes courts. À cause de limites dans la taille de notre échantillon dans le contexte d'analyses par région, il ne nous est pas possible de fournir de désagrégation plus fine.

La mesure d'éducation des parents est basée sur la variable du plus haut niveau de scolarité atteint par les répondants du Recensement. Nous combinons les réponses en trois grandes catégories :

1. Secondaire ou moins : les parents ayant complété leurs études secondaires (DES ou autre) ou un niveau d'étude plus faible (études secondaires non complétées) ;
2. DEP, collégial ou autre sous bac : l'ensemble des parents ayant complété un programme postsecondaire sous le niveau baccalauréat, soit ceux ayant obtenu une attestation, un certificat ou un diplôme de niveau collégial ou, pour une formation professionnelle, un programme d'apprenti ou d'une école de métier, ce qui inclut les DEP, ainsi que les parents ayant complété un programme universitaire court comme un certificat ou une mineure ;
3. Baccalauréat ou plus : les parents dont le plus haut niveau de scolarité est le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat ou d'autres programmes de cycles supérieurs.

La mesure de revenu parental est basée sur la variable de revenu total avant impôt de la famille de recensement. Il s'agit de la somme de l'ensemble des revenus des deux parents ainsi que de leurs enfants biologiques ou adoptifs si ceux-ci résident dans leur ménage, toutes sources confondues (sauf gains en capital et revenus non déclarés). Les parents sont séparés en cinq quintiles, soit cinq groupes de taille égale ordonnés du plus faible revenu (1^{er} quintile) au plus haut revenu (5^e quintile).

La région d'origine correspond au lieu où résidait chaque personne au moment de la collecte des données du recensement en mai 2016. Nous présentons les résultats par région en fonction de deux découpages. Le premier découpage classifie les lieux de résidence en fonction du statut d'agglomération et inclut trois grandes catégories :

1. Régions métropolitaines de recensement (RMR) ;
2. Agglomérations de recensement (AR) ;
3. Régions rurales.

La définition adoptée par Statistique Canada pour les RMR et les AR est la suivante : « Une RMR ou une AR est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Selon les données du *Programme du Recensement de la population actuel*, une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants d'après les données ajustées du Programme du Recensement de la population précédent. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants toujours selon les données du Programme du Recensement de la population précédent. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs (déplacement domicile lieu de travail) établi d'après les données du Programme du recensement précédent sur le lieu de travail¹² ». Toute région ne faisant pas partie d'une RMR ou d'une AR est classifiée dans nos données comme une région rurale.

Cette définition a l'avantage de ne pas catégoriser des personnes uniquement sur la base des limites administratives des municipalités et de prendre en compte le degré d'urbanité correspondant plus étroitement à l'expérience quotidienne des personnes¹³.

Le second découpage se base sur le concept de régions administratives. Il existe 17 régions administratives au Québec¹⁴. À cause de la taille restreinte de notre échantillon dans les régions éloignées, nous effectuons trois regroupements :

1. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent ;
2. La Mauricie et l'Abitibi-Témiscamingue ;
3. La Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

Veuillez également noter que pour cette section, les données proviennent du Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP) couplées à celles du formulaire long du Recensement de 2016 de Statistique Canada. Les calculs sont ceux des auteurs. Les analyses contenues dans cette section ont été

réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

12. Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2021001/geo/cma-rmr/cma-rmr-fra.htm>

13. Voir à la fin de cette section sur le postsecondaire la liste des RMR et des AR du Québec.

14. Voir à la fin de cette section sur le postsecondaire une carte des régions administratives du Québec.

Enseignement collégial

CONSTATS

 Parmi les étudiantes et étudiants dont les parents ont un diplôme de baccalauréat ou plus, **les taux d'accès au collégial sont élevés (>70 %)** et varient peu selon le lieu de résidence à l'adolescence (rural/urbain ou région administrative), en particulier chez les femmes.

 Parmi les étudiantes et étudiants dont les parents ont un niveau plus faible d'éducation, on remarque **des taux d'accès beaucoup plus faibles chez ceux qui résidaient dans une région rurale** à l'adolescence.

 Résider dans la Région métropolitaine de Montréal à l'adolescence semble être associé à **un avantage marqué en termes d'accès au collégial** chez les jeunes hommes et femmes dont les parents sont les moins éduqués.

 Les jeunes hommes et femmes ayant grandi hors d'une région métropolitaine ont **une probabilité plus élevée d'accéder à un DEC technique lorsque leurs parents sont plus éduqués**. Ce n'est pas le cas chez les jeunes ayant grandi dans des régions métropolitaines (les enfants de parents plus éduqués sont concentrés dans les programmes de DEC préuniversitaire).

Taux d'accès au collégial par statut d'agglomération (RMR, AR ou rural)

Les figures 1 et 2 rapportent les taux d'accès au collégial entre 17 et 21 ans par statut d'agglomération (Région métropolitaine de recensement [RMR], Agglomération de recensement [AR], ou région rurale), par genre et par éducation et revenu des parents.

Parmi les enfants dont les parents ont un diplôme de baccalauréat ou plus, les taux d'accès sont élevés (>70 %) et varient peu selon le statut d'agglomération de la région d'origine, en particulier chez les femmes. Parmi les enfants dont les parents ont un niveau plus faible d'éducation, on remarque des taux d'accès beaucoup plus faibles chez ceux qui résidaient dans une région rurale à

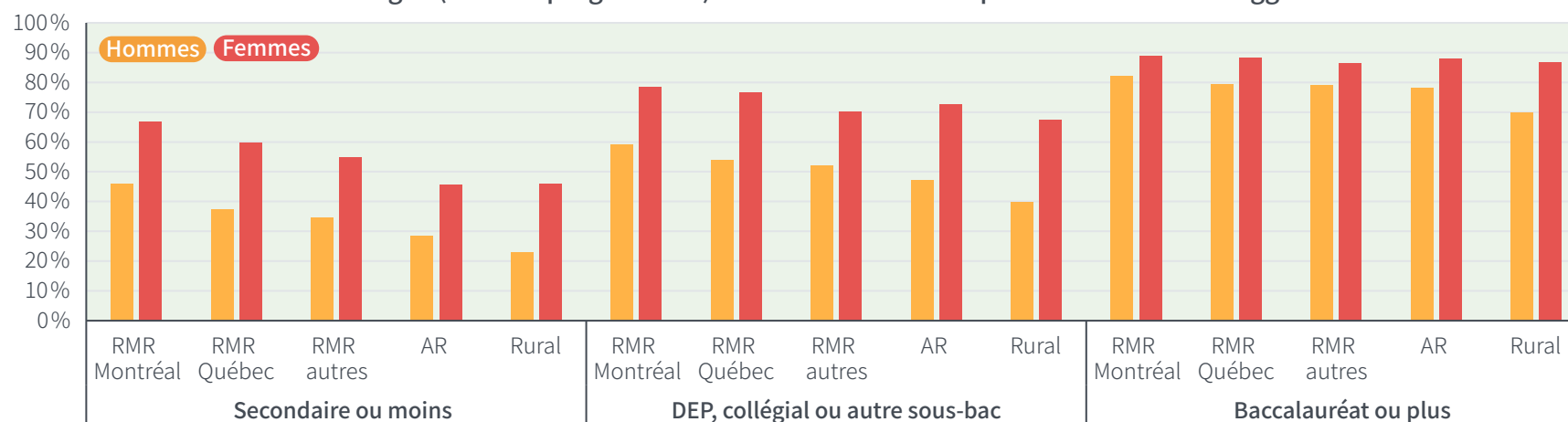
l'adolescence (23 % chez les hommes et 46 % chez les femmes), et les taux d'accès sont plus élevés dans les RMR. Résider dans la RMR de Montréal en particulier semble être associé à un avantage marqué en termes d'accès au collégial chez les jeunes hommes et femmes dont les parents sont les moins éduqués (secondaire ou moins) (46 % chez les hommes et 67 % chez les femmes).

Les mêmes dynamiques sont observables lorsqu'on produit les résultats en fonction du quintile de revenu des parents plutôt que de leur éducation. Toutefois, les jeunes hommes appartenant au quintile de revenu supérieur et ayant grandi dans une AR ou

en milieu rural ont des taux d'accès plus faibles — sous la barre des 70 % — que ceux qui ont grandi en RMR. L'avantage associé à un revenu parental élevé n'est donc pas aussi uniforme à travers les régions que celui associé à une éducation élevée des parents.

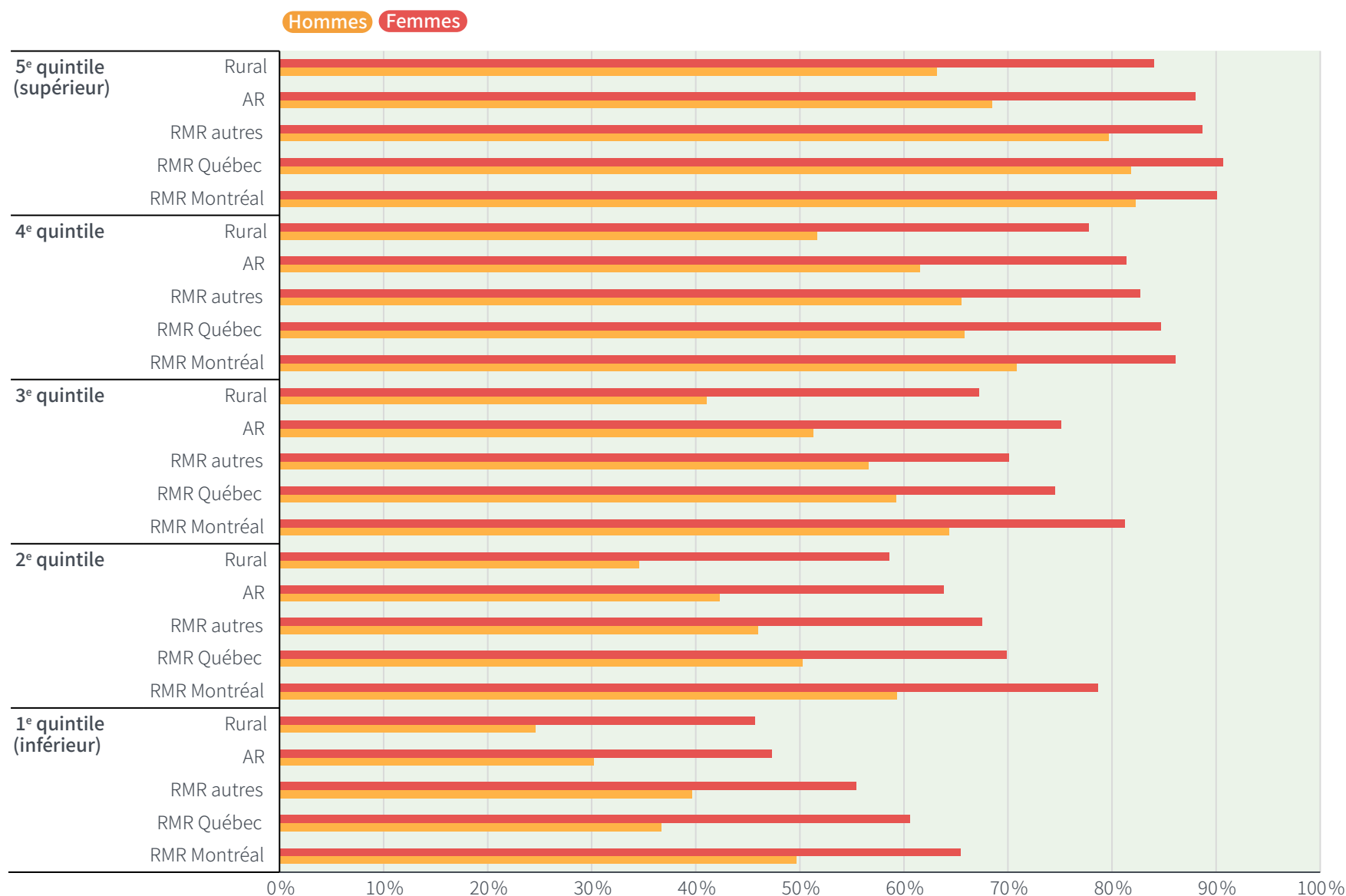
Il est à noter qu'à travers l'ensemble des catégories d'origine sociale et régionale, les jeunes hommes ont des taux d'accès plus faibles que les jeunes femmes. Toutefois, ces différences sont généralement plus marquées en milieu rural, notamment chez les jeunes provenant de familles moins favorisées en termes de revenu ou d'éducation des parents.

FIGURE 1. Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération



Note : Dans cette figure, les barres verticales indiquent la proportion d'hommes et de femmes nés entre 1998 et 2001 et qui avaient accédé au collégial au moment d'atteindre 21 ans. Les taux d'accès sont rapportés séparément en fonction du statut d'agglomération de la région d'origine des personnes (1^{er} niveau sur l'axe des x) et de l'éducation des parents (deuxième niveau sur l'axe des x). Les taux d'accès rapportés sont donc les taux d'accès pour chacun des groupes définis par le genre, le statut d'agglomération urbaine de la région d'origine, et l'origine sociale (niveau d'éducation des parents).

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

FIGURE 2. Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et le statut d'agglomération

Note : Dans cette figure, les barres horizontales indiquent la proportion d'hommes et de femmes nés entre 1998 et 2001 et qui avaient accédé au collégial au moment d'atteindre 21 ans. Les taux d'accès sont rapportés séparément en fonction du statut d'agglomération de la région d'origine des personnes (1^{er} niveau sur l'axe des x) et du revenu des parents (2^e niveau sur l'axe des x). Les taux d'accès rapportés sont donc les taux d'accès pour chacun des groupes définis par le genre, le statut d'agglomération urbaine de la région d'origine, et l'origine sociale (niveau de revenu des parents).

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

Taux d'accès au collégial par région administrative

Dans les figures 3 et 4 ainsi que dans les tableaux qui leur sont associés (tableaux 1 et 2), nous produisons les mêmes résultats que dans la sous-section précédente, mais séparément par région administrative plutôt que par statut d'agglomération. Ici, les données produites en fonction de l'éducation des parents nous permettent d'arriver à deux constats.

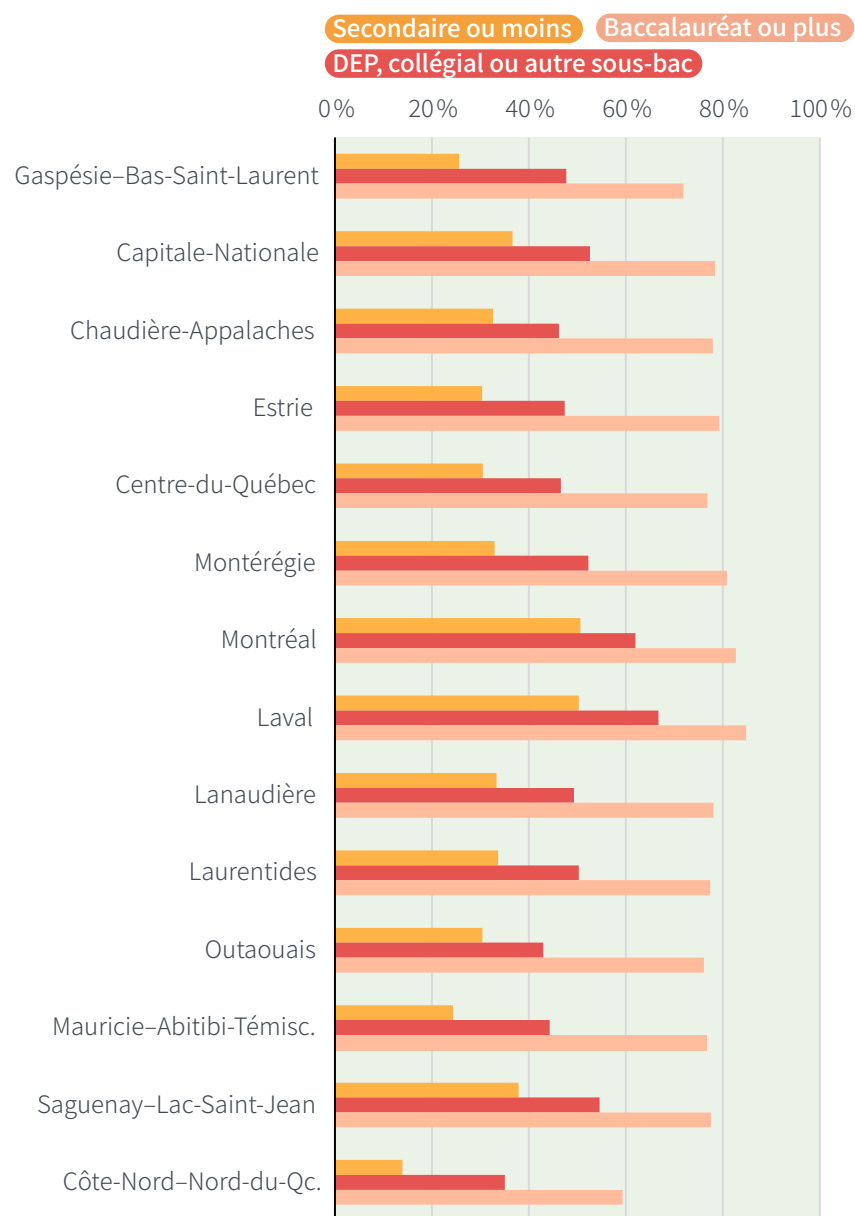
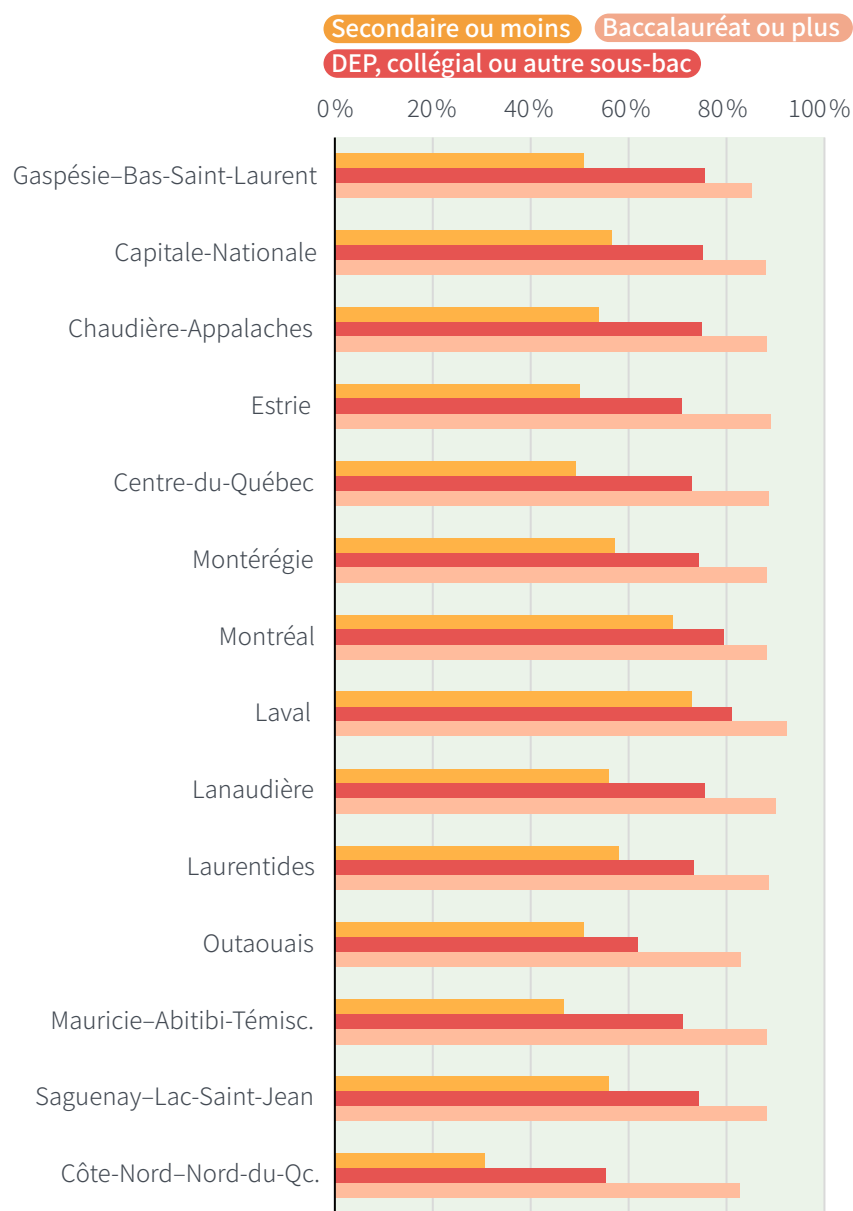
D'une part, il y a très peu de variations entre les régions dans les taux d'accès au collégial des jeunes dont les parents ont un diplôme de baccalauréat ou plus. Cela est particulièrement vrai chez les femmes, pour qui les taux d'accès sont entre 88 et 90 % dans 10 des 14 régions. Parmi les enfants de diplômés de baccalauréat, certaines des régions plus éloignées, soit la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord-Nord-du-Québec affichent tout de même des taux d'accès nettement plus faibles pour ce groupe (respectivement 85 et 83 % chez les femmes et 72 et 59 % chez les hommes). Laval affiche le taux le plus élevé à 92 % chez les femmes et 85 % chez les hommes.

D'autre part, les jeunes provenant de familles dont les parents ont un diplôme d'études secondaires ou moins accèdent au collégial dans une beaucoup plus grande proportion à Montréal et Laval que dans toute autre région, soit environ 50 % chez

les hommes et 70 % chez les femmes alors que les taux ne dépassent pas 38 % chez les hommes et 58 % chez les femmes dans les autres régions. Les régions dont une portion appartient à la RMR de Montréal (Monterégie, Laurentides, Lanaudière) ainsi que la région de la Capitale-Nationale et le Saguenay-Lac-Saint-Jean ont aussi tendance à afficher des taux plus élevés que les autres régions pour ce groupe, tant chez les hommes que les femmes.

Il semble donc qu'un certain avantage soit spécifiquement associé aux régions de la RMR de Montréal et celle de Québec, mais le découpage par région administrative a le potentiel de masquer certaines disparités au sein de chaque région entre les zones plus urbaines et celles qui le sont moins. On peut penser à l'Estrie, la Mauricie (combinée ici avec l'Abitibi-Témiscamingue à cause de la limite de la taille de notre échantillon) et l'Outaouais, qui comprennent trois RMR importantes dotées de cégeps et d'universités (Sherbrooke, Trois-Rivières et Gatineau) où l'on peut s'attendre à observer des taux d'accès élevés (voir ci-dessus). Ces régions comprennent toutefois de grandes portions plus rurales et affichent de faibles taux d'accès relativement aux régions plus uniformément urbanisées de Montréal, Laval et la Capitale-Nationale.

Finalement, nous présentons les résultats en fonction du revenu des parents (figure 4, voir aussi tableau 2). Dans l'ensemble, nos deux constats tiennent toujours (avantage relativement uniforme des enfants de diplômés de baccalauréat à travers les régions; avantage des enfants des parents moins éduqués s'ils ont grandi à Montréal). Cependant, les régions où les taux d'accès sont les plus bas pour les jeunes appartenant au quintile de revenu le plus faible ne sont pas toutes les mêmes que les régions où les taux d'accès sont les plus bas pour les jeunes appartenant aux familles dont les parents sont les moins éduqués.

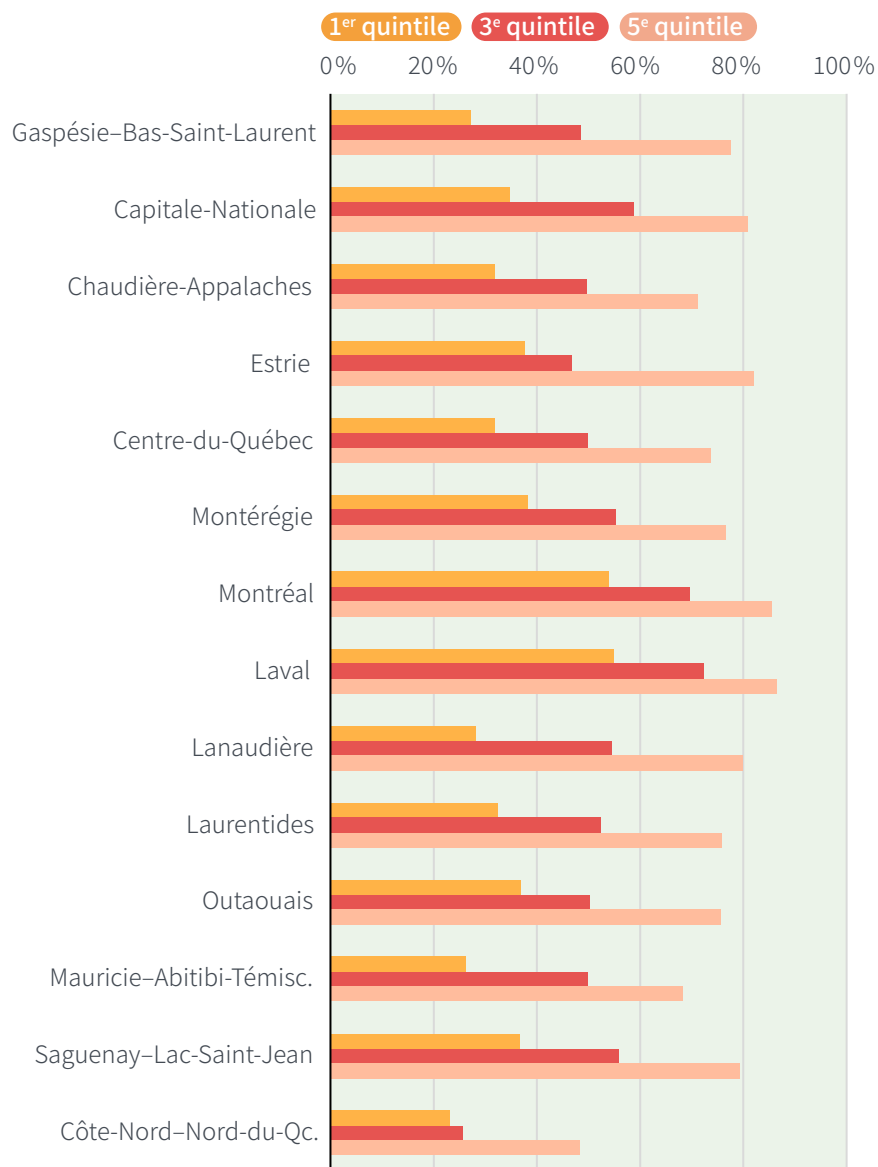
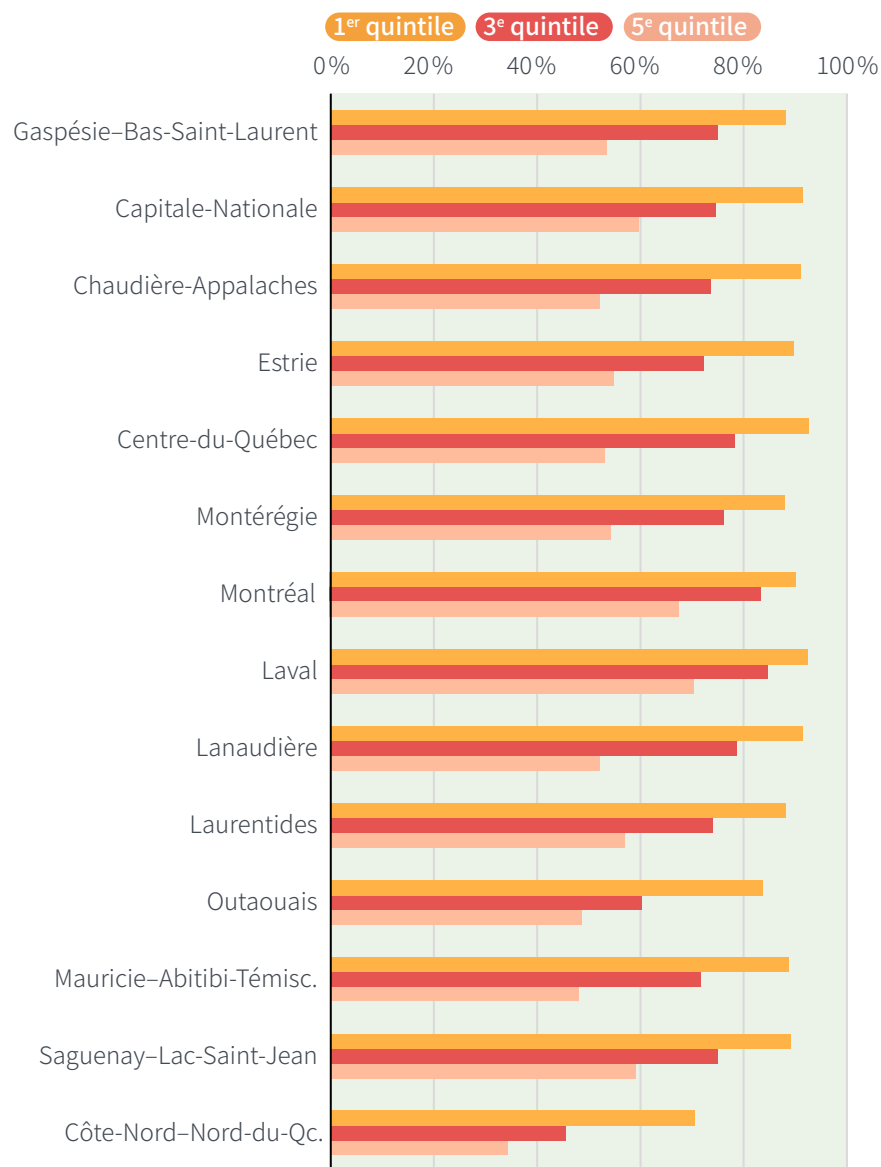
FIGURE 3. Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative**Hommes****Femmes**

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABLEAU 1. Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative

	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus
	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
Gaspésie-Bas-St-Laurent	25,6	47,8	71,9	50,7	75,5	85,2	36,8	61,5	78,3
Capitale-Nationale	36,6	52,7	78,5	56,6	75,1	88,0	46,5	63,6	82,9
Chaudière-Appalaches	32,6	46,2	78,0	53,9	75,0	88,2	42,1	59,8	83,0
Estrie	30,4	47,4	79,3	50,0	70,9	89,0	39,5	58,2	83,8
Centre-du-Québec	30,5	46,6	76,8	49,3	72,9	88,6	40,0	58,9	82,6
Montérégie	32,9	52,3	80,9	57,0	74,4	88,2	44,5	62,7	84,4
Montréal	50,6	62,0	82,7	69,0	79,3	88,1	59,8	70,5	85,4
Laval	50,3	66,8	84,8	72,9	81,2	92,3	60,9	74,2	88,5
Lanaudière	33,3	49,3	78,1	56,1	75,6	90,1	44,9	61,9	84,2
Laurentides	33,7	50,3	77,5	57,9	73,2	88,5	45,9	61,0	82,7
Outaouais	30,5	43,0	76,1	50,9	61,8	83,0	39,8	51,9	79,6
Mauricie-Abitibi-Témisc.	24,4	44,3	76,7	46,8	71,0	88,2	33,8	57,2	83,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	37,9	54,6	77,6	55,9	74,4	88,2	47,9	63,6	83,2
Côte-Nord-Nord-du-Qc.	13,9	35,0	59,4	30,6	55,3	82,8	21,9	45,0	71,7

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

FIGURE 4. Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative**Hommes****Femmes**

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABLEAU 2. Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative

Quintiles	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
	HOMMES					FEMMES					TOTAL				
Gaspésie-Bas-St-Laurent	27,3	41,7	48,5	62,2	77,6	53,4	64,6	75,0	89,3	88,2	39,1	52,8	61,5	75,2	84,8
Capitale-Nationale	34,9	49,7	58,7	65,6	80,8	59,7	66,7	74,6	81,1	91,4	46,0	57,9	66,3	73,6	85,9
Chaudière-Appalaches	31,9	41,7	49,7	58,9	71,2	52,2	65,5	73,5	85,1	91,2	41,0	54,1	60,5	72,0	80,7
Estrie	37,7	42,0	46,8	64,4	82,1	54,9	65,7	72,3	84,1	89,7	46,2	54,1	57,2	73,5	85,6
Centre-du-Québec	31,9	42,7	50,0	59,5	73,8	53,0	60,8	78,3	78,8	92,6	42,2	50,0	62,8	68,0	83,3
Montérégie	38,3	47,6	55,3	64,0	76,7	54,3	71,0	76,1	83,2	88,0	46,3	58,7	65,4	72,7	82,2
Montréal	54,0	64,9	69,6	78,2	85,6	67,7	82,2	83,7	88,6	90,5	60,8	73,5	76,5	83,2	88,0
Laval	54,9	60,0	72,4	77,8	86,4	70,2	82,0	84,7	89,1	92,5	62,4	71,6	78,8	82,9	89,2
Lanaudière	28,1	44,0	54,5	61,5	80,0	52,0	66,7	78,6	85,1	91,5	39,3	54,7	65,8	72,6	86,4
Laurentides	32,4	50,5	52,3	62,8	75,9	57,1	70,1	74,0	81,2	88,2	44,4	59,5	62,2	71,8	81,8
Outaouais	36,8	35,2	50,4	58,3	75,6	48,6	62,0	60,4	78,5	83,7	42,7	47,8	54,9	68,5	79,7
Mauricie-Abitibi-Témisc.	26,3	39,8	50,0	58,0	68,3	48,1	66,3	71,7	81,9	88,7	37,0	51,6	60,6	70,2	78,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36,6	56,8	55,9	62,5	79,4	59,1	66,1	75,0	84,3	89,0	47,4	60,4	64,2	73,0	84,4
Côte-Nord-Nord-du-Qc.	23,3	10,8	25,6	37,3	48,3	34,3	43,6	45,5	54,8	70,6	27,8	26,3	36,8	45,4	58,7

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.



Taux d'accès au collégial par programme selon le statut d'agglomération

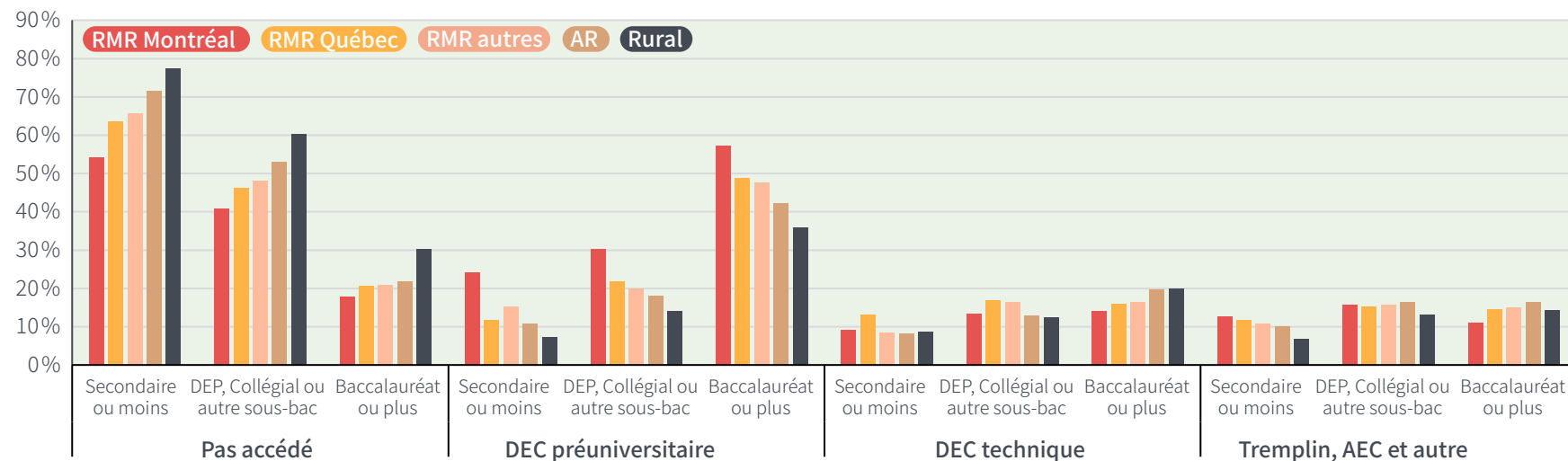
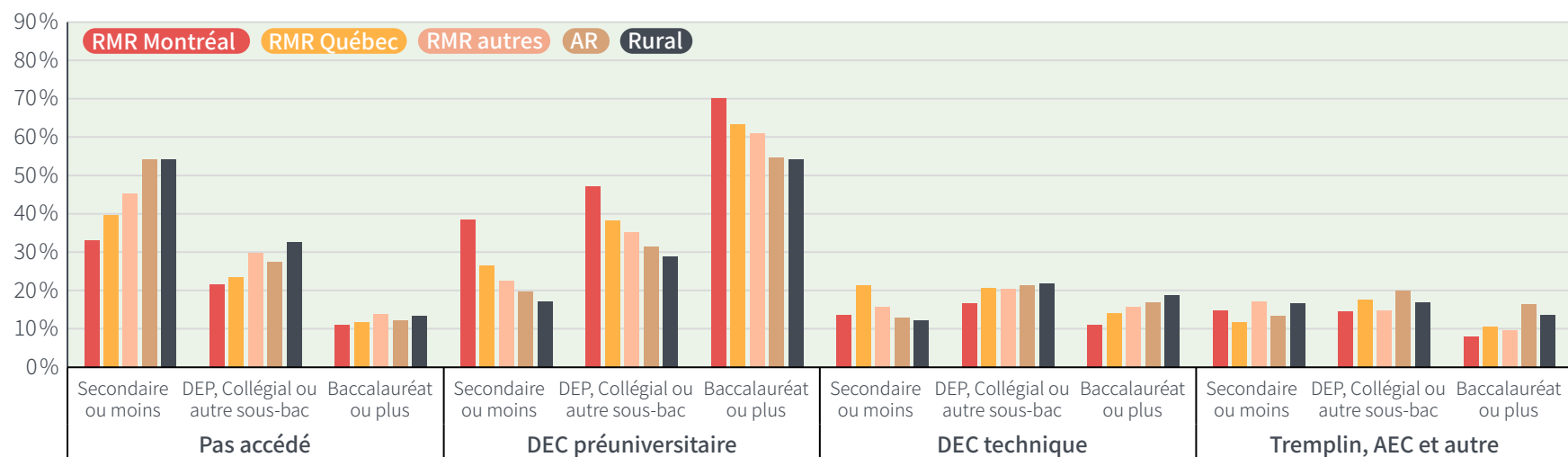
Les résultats précédents peuvent être enrichis en considérant les taux d'accès par programme collégial (DEC pré-universitaire, DEC technique et autres programmes plus courts comme les programmes Tremplin et les AEC). Le Bulletin 2024 avait contribué à mettre en lumière les différences d'accès au DEC préuniversitaire en fonction du revenu des parents, et la faible influence de l'origine sociale sur l'accès aux autres types de programmes. Nous explorons ici la manière dont ces résultats varient d'une région à l'autre, dans les figures 5 et 6 ainsi que les tableaux qui leur sont associés (tableaux 3 et 4).

Nos résultats sont présentés selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération. Ils sont cohérents avec ceux du Bulletin 2024, c'est-à-dire que nous observons d'importantes inégalités d'accès au DEC préuniversitaire en fonction de l'éducation des parents (figure 5, panel « DEC préuniversitaire »), alors que les différences sont beaucoup moins marquées pour l'accès au DEC technique et aux autres programmes (Tremplin, AEC, etc.).

Toutefois, nos résultats montrent également qu'au sein de chacune des trois catégories d'éducation parentale, les taux d'accès au DEC préuniversitaire sont beaucoup plus élevés pour les jeunes ayant grandi dans la

RMR de Montréal qu'ailleurs, et plus faibles pour ceux ayant grandi en milieu rural. Ceci semble s'appliquer tant aux hommes qu'aux femmes.

Enfin, il est à noter que les jeunes hommes et femmes ayant grandi en AR ou en milieu rural et dont les parents ont un diplôme de baccalauréat, ont une probabilité plus élevée d'accéder à un DEC technique que ceux ayant grandi en RMR. Lorsqu'on considère les taux d'accès au collégial, tous programmes confondus, cet avantage réduit partiellement l'impact du désavantage des jeunes ayant grandi en milieu rural ou en AR en ce qui concerne l'accès au DEC pré-universitaire.

FIGURE 5. Taux d'accès au collégial par programme selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération**Hommes****Femmes**

Note : Dans cette figure, les barres verticales indiquent la proportion d'hommes et de femmes nés entre 1998 et 2001 et qui avaient accédé à différents types de programme collégial au moment d'atteindre 21 ans. Les types de programme figurent sur l'axe des x. Les taux d'accès sont rapportés séparément en fonction du statut d'agglomération de la région d'origine des personnes (barres de différentes couleurs) et de l'éducation des parents (groupes de barres de couleur, avec le niveau indiqué sur l'axe des x). Les taux d'accès rapportés sont donc les taux d'accès pour chacun des groupes définis par le type de programme, le statut d'agglomération urbaine de la région d'origine, et l'origine sociale (niveau de revenu des parents).

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABEAU 3. Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération

	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus
	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	RMR Montréal								
Pas accédé	54,2	40,8	17,8	33,2	21,6	11,1	43,9	31,5	14,5
DEC préuniversitaire	24,2	30,3	57,2	38,5	47,2	70,0	31,2	38,5	63,5
DEC technique	9,0	13,3	14,1	13,5	16,5	11,0	11,2	14,9	12,6
Tremplin, AEC et autre	12,5	15,6	10,9	14,8	14,6	7,8	13,7	15,1	9,4
	RMR Québec								
Pas accédé	63,6	46,2	20,6	39,7	23,5	11,8	51,3	35,1	16,3
DEC préuniversitaire	11,6	21,8	48,9	26,5	38,4	63,4	19,2	29,8	55,9
DEC technique	13,2	16,9	16,0	21,3	20,7	14,2	17,7	18,7	15,1
Tremplin, AEC et autre	11,6	15,2	14,5	11,8	17,5	10,6	12,1	16,4	12,5
	RMR autres								
Pas accédé	65,5	48,0	20,9	45,2	29,7	13,8	56,0	39,2	17,3
DEC préuniversitaire	15,3	19,9	47,7	22,4	35,1	60,9	18,7	27,2	54,2
DEC technique	8,5	16,5	16,3	15,7	20,3	15,7	11,9	18,3	16,0
Tremplin, AEC et autre	10,6	15,7	15,0	17,1	14,8	9,6	13,7	15,2	12,3
	AR								
Pas accédé	71,6	52,9	21,8	54,3	27,4	12,1	63,6	41,0	16,8
DEC préuniversitaire	10,7	18,0	42,2	19,7	31,4	54,5	14,9	24,3	48,4
DEC technique	8,1	12,8	19,7	12,8	21,2	16,8	10,1	16,8	18,3
Tremplin, AEC et autre	10,0	16,3	16,3	13,2	20,0	16,5	11,5	18,0	16,4
	Rural								
Pas accédé	77,4	60,4	30,2	54,1	32,7	13,4	66,5	47,5	22,4
DEC préuniversitaire	7,3	14,0	35,8	17,1	28,7	54,2	12,0	20,9	44,3
DEC technique	8,6	12,5	19,9	12,2	21,8	18,8	10,2	16,8	19,2
Tremplin, AEC et autre	6,7	13,1	14,3	16,5	16,8	13,6	11,3	14,9	14,0

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.



Taux d'accès au collégial par programme selon la région administrative

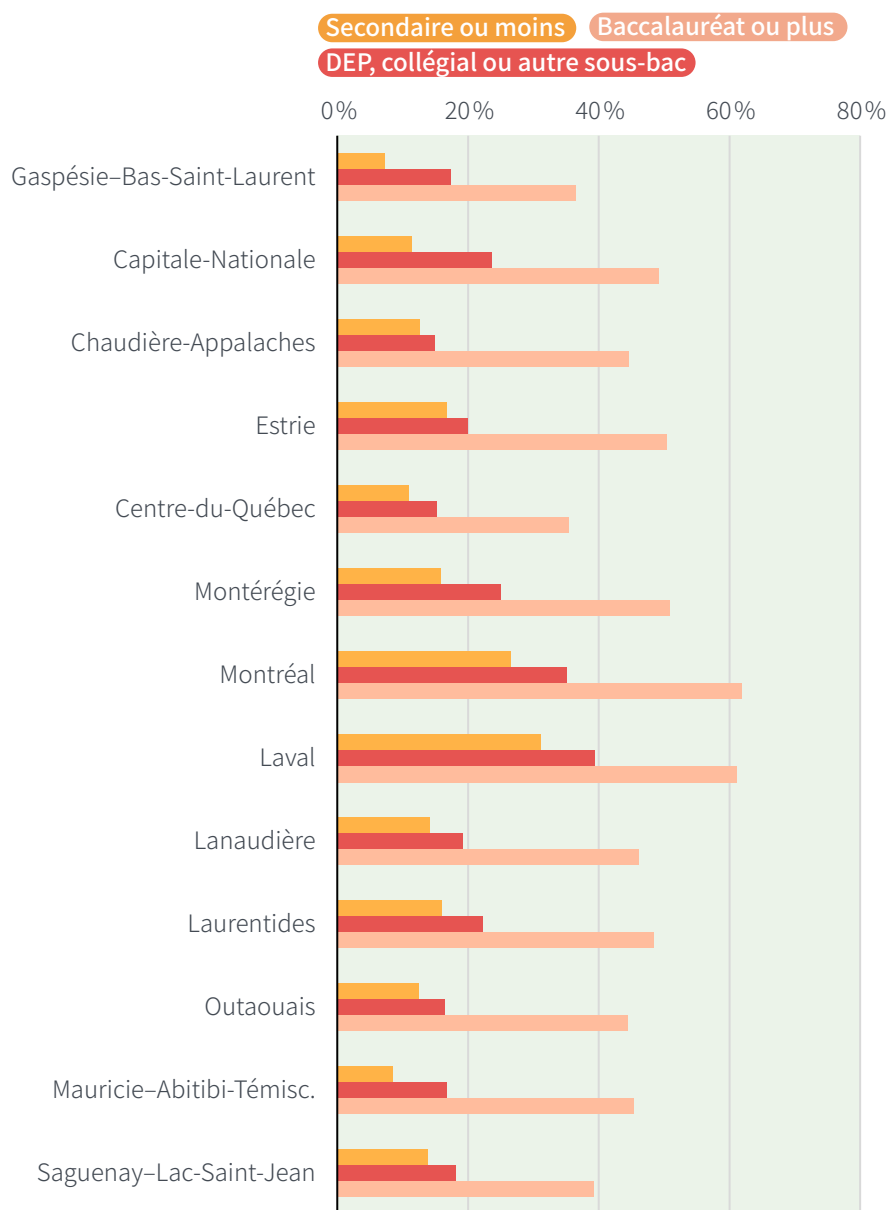
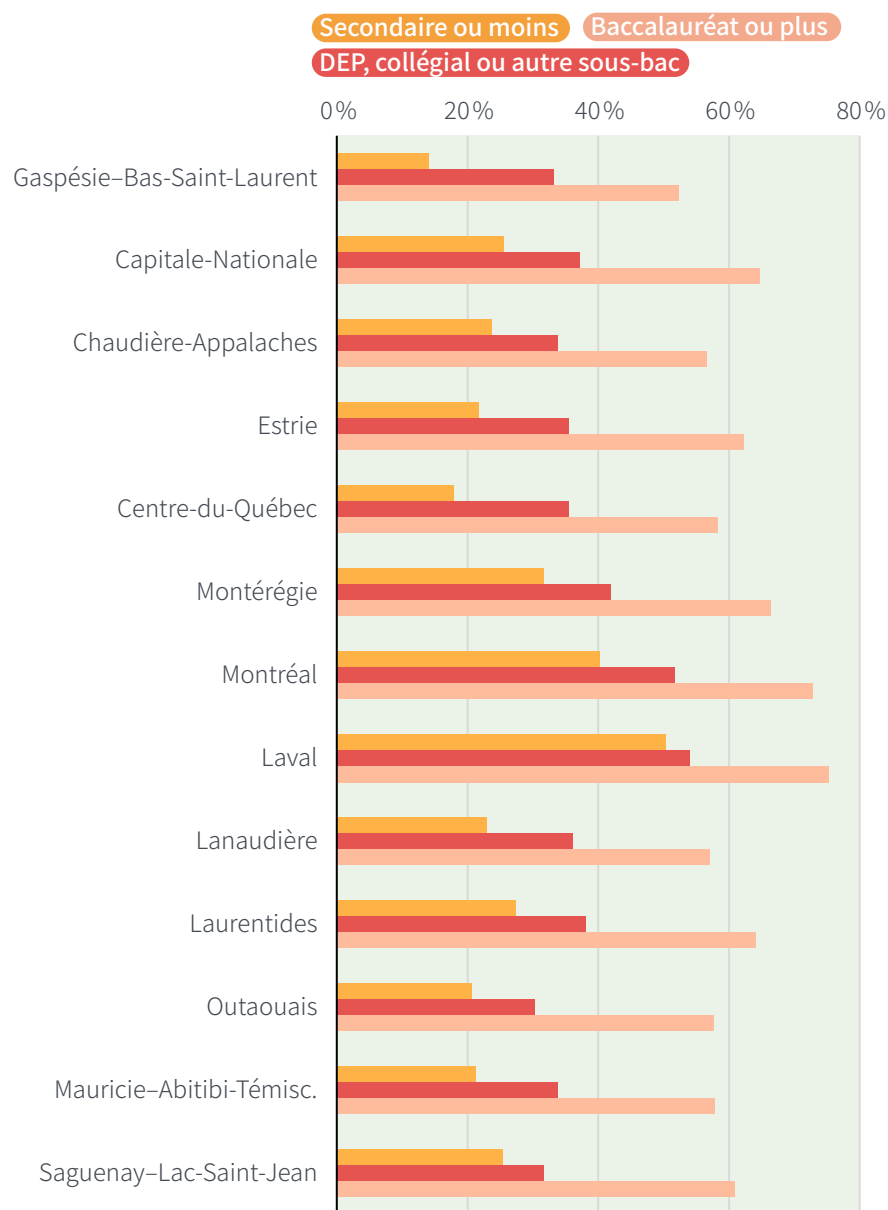
Les figures 6 et 7 présentent les taux d'accès au DEC préuniversitaire et au DEC technique, respectivement, par région administrative. Les tableaux correspondants, soit les tableaux 4 et 5, incluent également les données pour les taux de non-accès et les taux d'accès aux autres programmes.

La figure 7 montre qu'au sein des régions de Montréal et de Québec, les taux d'accès au DEC technique chez les hommes ne varient pas significativement en fonction du niveau d'éducation des parents, ce qui témoigne d'un accès relativement plus égalitaire à ces programmes dans ces régions. Chez les hommes en région, toutefois, un avantage significatif en matière d'accès au DEC technique est observé pour ceux dont les parents ont un niveau d'éducation plus élevé. Dans les régions hors de Montréal et Québec, l'accès au DEC technique est ainsi lié à une participation accrue au collégial des élèves (hommes) de parents plus éduqués.

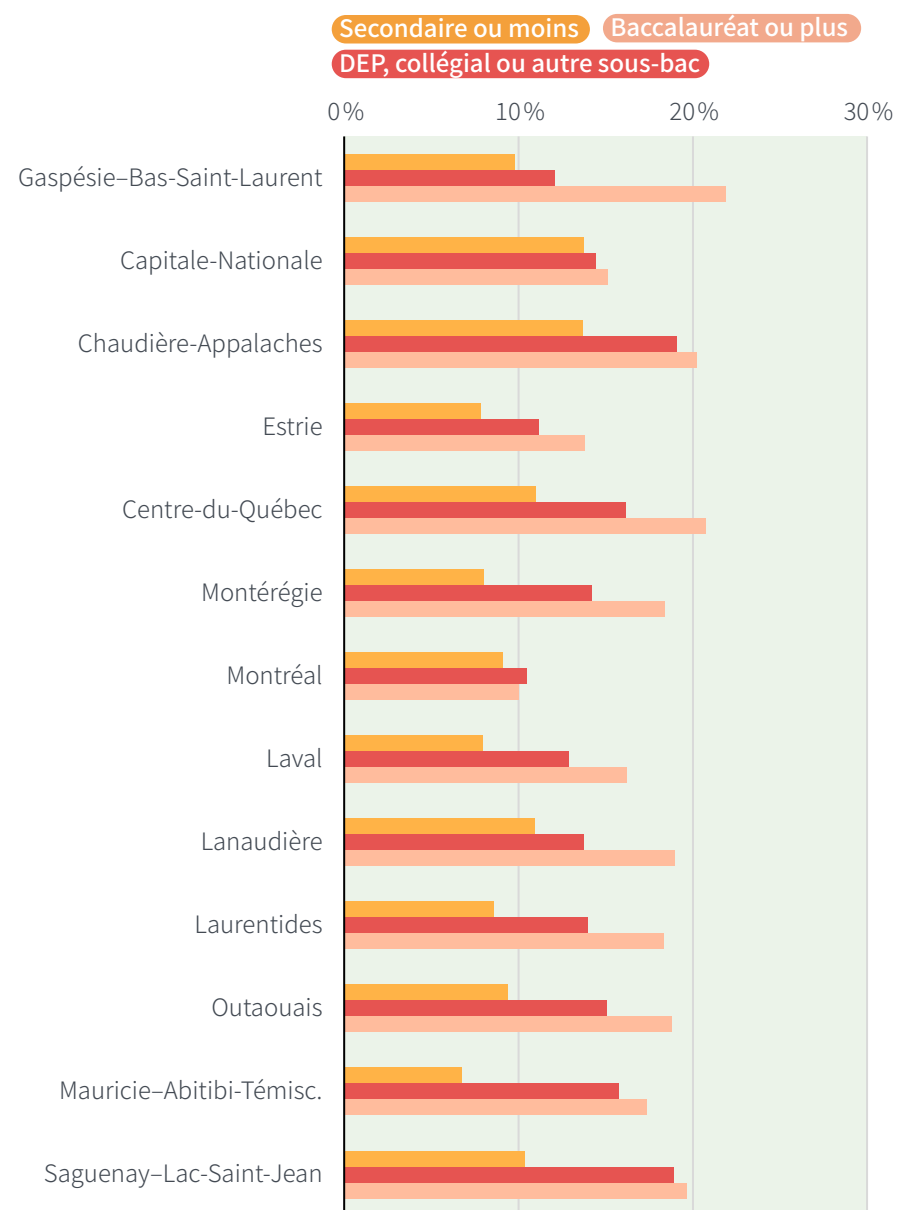
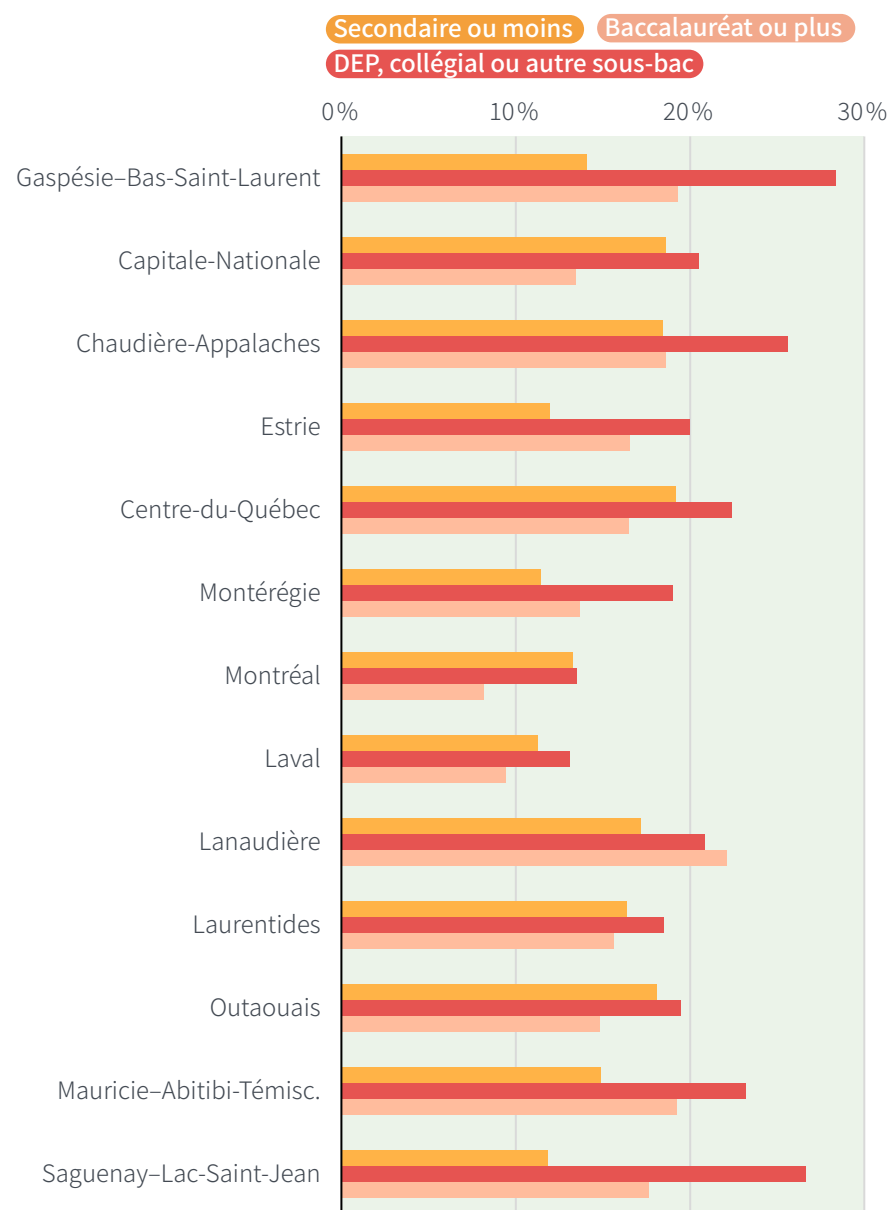
Pour les femmes de toutes les régions, l'avantage en matière d'accès au collégial pour celles dont les parents détiennent un baccalauréat ou plus, s'explique par des taux élevés d'accès au DEC préuniversitaire plutôt que technique. En revanche, les taux d'accès au DEC technique sont plus faibles pour les femmes dont les parents ont un

baccalauréat ou plus que les femmes dont les parents ont un diplôme collégial ou professionnel. Dans le cas de ce deuxième groupe de femmes, l'accès au collégial a ainsi davantage tendance à se réaliser à travers les programmes techniques.

Tel que mentionné précédemment, les inégalités d'accès sont plus marquées en région chez les hommes. L'écart moins important chez les femmes ici s'explique par le rôle du DEC technique, qui est associé à des taux d'accès au collégial (tous programmes confondus) plus élevés chez celles issues de familles dont les parents n'ont pas de baccalauréat.

FIGURE 6. Taux d'accès au DEC préuniversitaire selon l'éducation des parents et la région administrative**Hommes****Femmes**

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

FIGURE 7. Taux d'accès au DEC technique selon l'éducation des parents et la région administrative**Hommes****Femmes**

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABEAU 4A. Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et la région administrative, hommes

	HOMMES											
	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus
	PAS ACCÉDÉ			DEC PRÉUNIVERSITAIRE			DEC TECHNIQUE			TREMPLIN, AEC ET AUTRE		
Gaspésie-Bas-St-Laurent	74,4	51,8	28,1	7,3	17,4	36,5	9,8	12,1	21,9	7,3	18,3	13,5
Capitale-Nationale	63,4	47,6	21,3	11,5	23,6	49,2	13,7	14,4	15,1	11,5	14,6	14,1
Chaudière-Appalaches	67,4	53,8	22,0	12,6	14,9	44,6	13,7	19,1	20,2	7,4	12,3	13,1
Estrie	69,6	52,6	21,4	16,7	19,9	50,3	7,8	11,2	13,8	5,9	16,3	15,2
Centre-du-Québec	69,5	53,4	23,2	11,0	15,2	35,4	11,0	16,1	20,7	8,5	14,8	20,7
Montérégie	67,1	47,8	19,1	15,7	25,0	50,9	8,0	14,2	18,4	9,2	13,1	11,6
Montréal	49,4	38,0	17,3	26,5	35,0	61,8	9,1	10,4	10,0	14,9	16,5	10,9
Laval	49,7	33,2	15,2	31,1	39,4	61,0	7,9	12,9	16,2	11,3	14,8	7,6
Lanaudière	66,7	50,7	21,9	14,1	19,2	46,2	10,9	13,7	18,9	8,3	16,4	13,0
Laurentides	66,3	49,7	22,5	16,0	22,2	48,4	8,6	13,9	18,3	9,1	13,9	10,8
Outaouais	70,3	57,0	23,9	12,5	16,5	44,5	9,4	15,1	18,8	7,8	11,5	12,8
Mauricie-Abitibi-Témisc.	76,5	55,7	23,3	8,4	16,7	45,3	6,7	15,7	17,3	8,4	11,9	14,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	62,1	45,0	22,4	13,8	18,1	39,3	10,3	18,9	19,6	13,8	17,6	17,8
Côte-Nord-Nord-du-Qc.	86,1	65,0	40,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABLEAU 4B. Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et la région administrative, femmes

	FEMMES											
	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus
	PAS ACCÉDÉ			DEC PRÉUNIVERSITAIRE			DEC TECHNIQUE			TREMPLIN, AEC ET AUTRE		
Gaspésie-Bas-St-Laurent	49,3	24,0	14,8	14,1	33,2	52,3	14,1	28,4	19,3	21,1	13,9	13,6
Capitale-Nationale	43,4	24,9	12,0	25,6	37,1	64,8	18,6	20,5	13,5	12,4	17,4	9,7
Chaudière-Appalaches	44,7	25,0	11,8	23,7	33,7	56,5	18,4	25,6	18,6	10,5	15,7	13,0
Estrie	50,0	29,1	11,0	21,7	35,5	62,2	12,0	20,0	16,5	16,3	15,5	10,2
Centre-du-Québec	49,3	27,1	11,4	17,8	35,4	58,2	19,2	22,4	16,5	13,7	15,1	13,9
Montérégie	43,0	25,7	11,8	31,7	41,9	66,4	11,5	19,0	13,6	14,1	13,6	8,1
Montréal	31,0	20,7	11,8	40,2	51,8	72,8	13,2	13,5	8,2	15,7	14,1	7,3
Laval	27,1	18,8	7,7	50,4	54,0	75,2	11,3	13,1	9,4	11,3	14,1	7,3
Lanaudière	43,3	24,6	9,9	22,9	36,0	57,0	17,2	20,9	22,1	15,9	18,7	11,0
Laurentides	42,1	27,0	11,1	27,3	38,1	64,1	16,4	18,5	15,6	14,8	16,3	8,8
Outaouais	49,1	38,2	17,0	20,7	30,3	57,6	18,1	19,5	14,8	12,1	12,4	10,5
Mauricie-Abitibi-Témisc.	53,2	29,0	11,2	21,3	33,8	57,8	14,9	23,2	19,3	10,6	14,0	11,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	42,4	26,1	11,8	25,4	31,7	60,8	11,9	26,6	17,6	20,3	16,1	9,8
Côte-Nord-Nord-du-Qc.	68,1	44,7	17,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABEAU 4C. Taux d'accès (%) au collégial par programme selon l'éducation des parents et la région administrative, total

	TOTAL											
	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus	Secon- daire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Bacca- lauréat ou plus
	PAS ACCÉDÉ			DEC PRÉUNIVERSITAIRE			DEC TECHNIQUE			TREMPLIN, AEC ET AUTRE		
Gaspésie-Bas-St-Laurent	63,2	38,7	21,7	10,5	25,1	44,0	12,5	20,0	20,7	14,5	16,5	13,6
Capitale-Nationale	53,5	36,3	17,1	18,5	30,2	56,4	15,8	17,4	14,3	11,9	16,0	12,0
Chaudière-Appalaches	57,3	40,2	17,0	17,5	23,7	50,5	15,8	22,1	19,5	8,8	13,9	13,1
Estrie	60,0	41,8	16,5	19,0	27,2	55,5	9,7	15,3	15,1	10,8	15,7	12,9
Centre-du-Québec	60,0	41,1	17,4	14,2	24,6	46,6	14,8	19,3	18,6	11,0	15,0	17,4
Montérégie	55,4	37,2	15,6	23,4	33,0	58,4	9,5	16,4	16,1	11,5	13,3	9,9
Montréal	40,2	29,5	14,6	33,3	43,2	67,1	11,1	11,9	9,1	15,3	15,4	9,2
Laval	38,7	26,0	11,5	40,1	46,7	68,2	9,2	13,0	12,9	11,6	14,4	7,5
Lanaudière	55,1	38,2	15,8	18,6	27,3	51,6	14,1	17,2	20,8	12,2	17,5	11,7
Laurentides	54,1	38,9	17,3	21,6	29,7	55,7	12,4	16,2	17,1	11,9	15,1	9,9
Outaouais	60,2	48,3	20,4	16,4	22,9	51,0	13,5	17,1	16,8	10,2	11,9	11,6
Mauricie-Abitibi-Témisc.	66,2	43,0	17,0	14,1	24,9	51,8	10,3	19,3	18,3	9,4	13,0	12,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	52,1	36,4	17,3	19,7	24,3	50,0	11,1	22,4	18,8	17,1	16,9	14,4
Côte-Nord-Nord-du-Qc.	77,5	55,0	30,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

Université

CONSTATS

 À niveau d'éducation ou de revenu parental équivalent, les jeunes ayant grandi en milieu rural, comparativement à ceux des RMR et des AR, ont les taux d'accès à l'université les plus faibles, tant chez les hommes que les femmes.

 Il y a un écart marqué en faveur des femmes au niveau de l'accès à l'université, à travers toutes les catégories d'origine sociale peu importe la région d'origine.

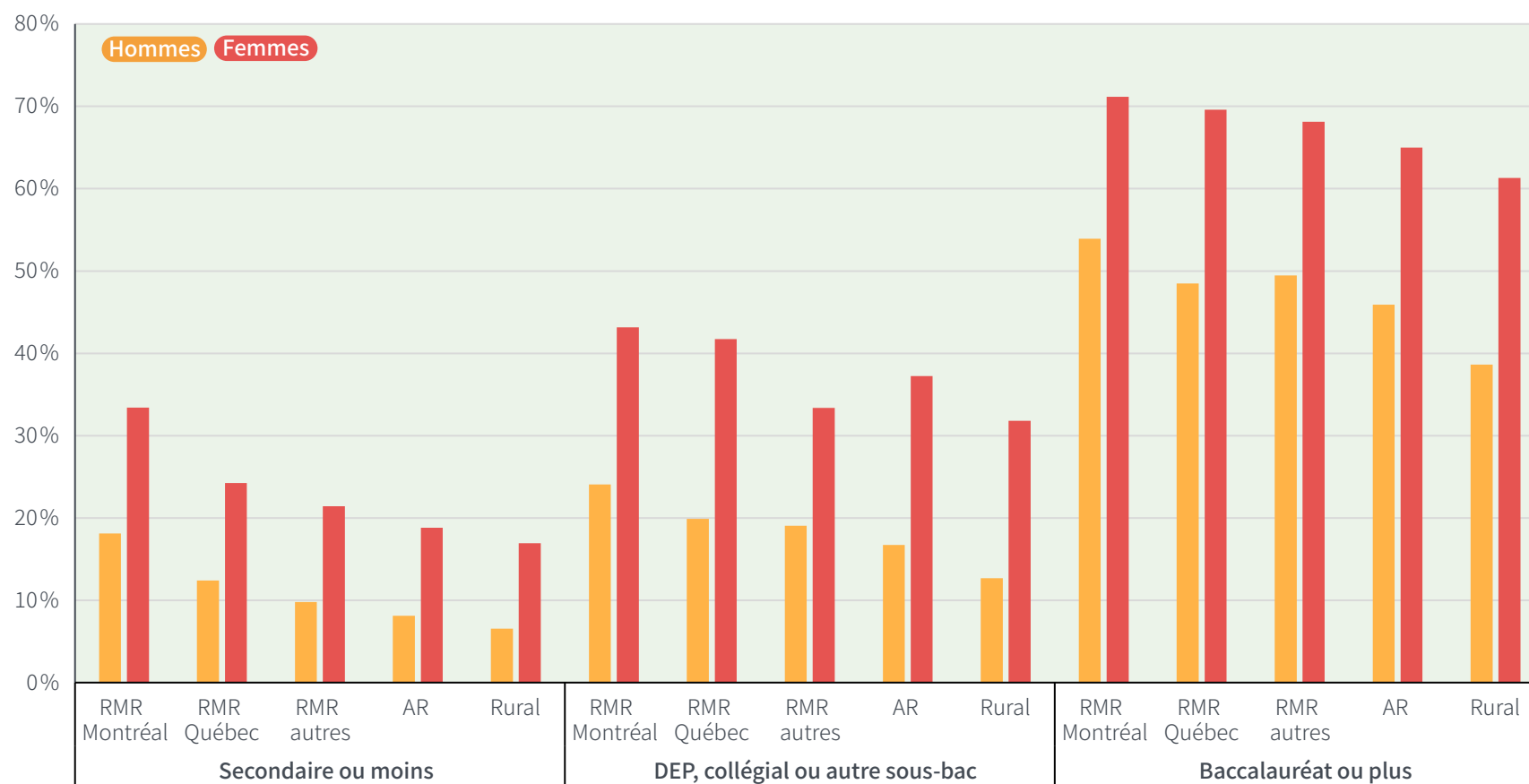
Notre dernière série de résultats présente les taux d'accès à l'université observés à 21 ans dans notre échantillon de répondants (baccalauréat ou supérieur [M.D., O.D., etc.] et autres programmes comme les certificats ou programmes courts).

Les figures 8 et 9 montrent les résultats en fonction du statut d'agglomération, avec des tendances très similaires à celles observées pour l'accès au DEC préuniversitaire.

D'un côté, pour l'ensemble des catégories d'origine sociale (revenu et éducation des parents), les jeunes ayant grandi en milieu rural ont les taux d'accès les plus faibles à l'université, tant chez les hommes que chez les femmes. Par exemple, les taux d'accès à l'université à 21 ans pour les hommes ayant grandi en milieu rural et provenant des catégories d'origine sociale les plus défavorisées sont de 7 % pour ceux dont les parents avaient un secondaire ou moins, et de 6 % pour ceux dont les parents appartenaient au quintile inférieur de revenu (1^{er} quintile). À titre de comparaison, les taux sont de 10 à 23 % pour ceux appartenant aux mêmes catégories d'origine sociale et ayant grandi dans une RMR.

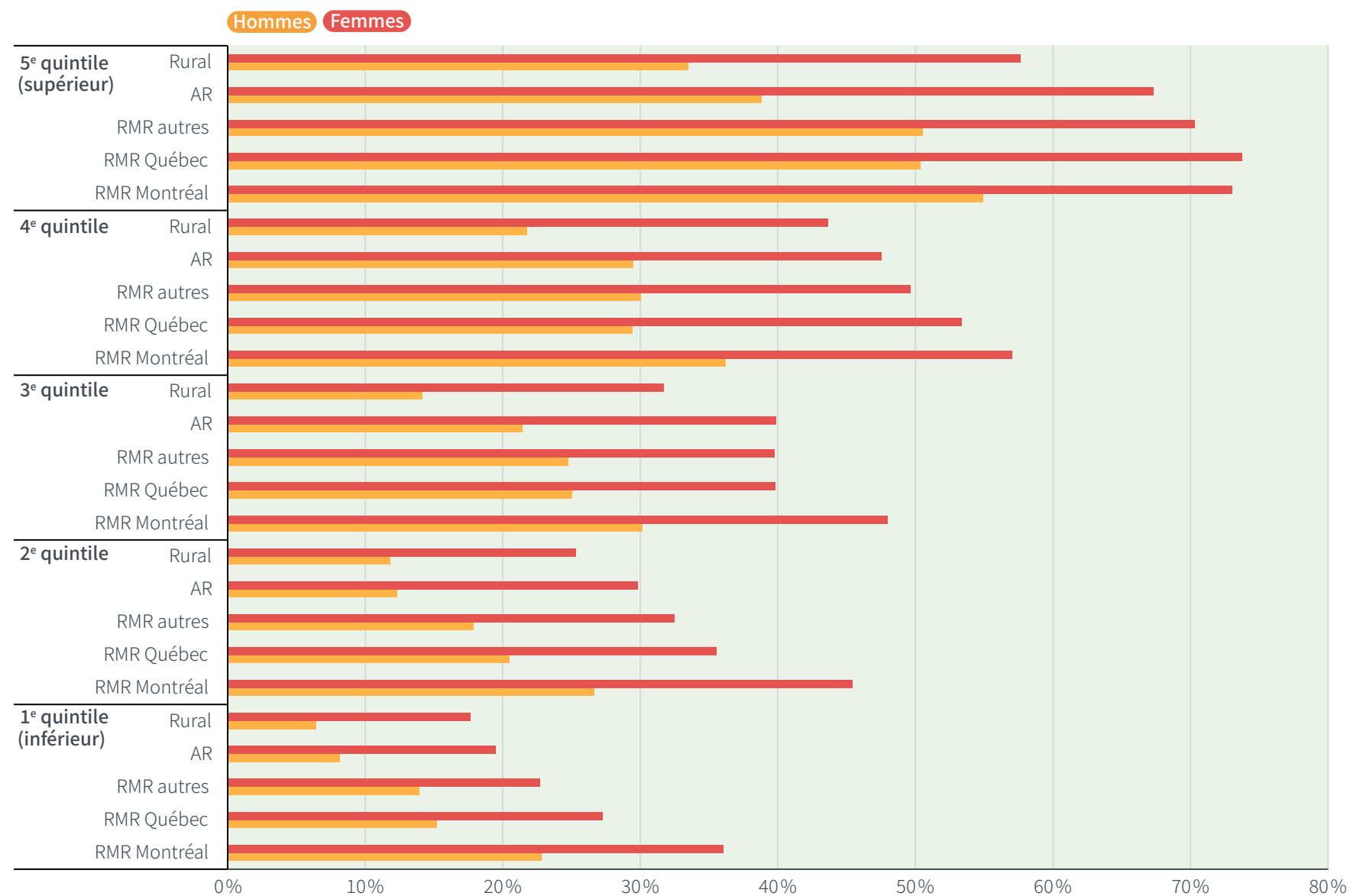
De l'autre côté, les jeunes hommes et femmes ayant grandi dans la RMR de Montréal ont généralement des taux d'accès plus élevés que l'ensemble des autres groupes, y compris les autres RMR, et ce à travers les catégories d'origine sociale. Par exemple, 33 % des femmes dont les parents avaient un diplôme de niveau secondaire ou moins avaient accédé à l'université à 21 ans alors que les taux étaient de 24 % pour la RMR de Québec et de 21 % pour les autres RMR (figure 8). Chez les hommes de différentes origines sociales (éducation ou revenu des parents), l'écart en faveur de la RMR de Montréal par rapport aux autres RMR était d'au moins 5 points de pourcentage.

En dernier lieu, on constate un écart significatif en faveur des femmes dans toutes les catégories. En termes relatifs, ces écarts sont plus élevés en milieu rural. Par exemple, les résultats de la figure 8 montrent que le taux d'accès des femmes de milieux ruraux dont les parents ont une éducation collégiale ou professionnelle est environ 2,5 fois plus élevé que celui des hommes (32 % vs 13 %), alors que ce même taux est environ 1,8 fois plus élevé pour la même catégorie d'origine sociale dans la RMR de Montréal (43 % vs 24 %). Ces écarts relatifs sont plus marqués que dans le cas de l'accès au collégial.

FIGURE 8. Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents et le statut d'agglomération

Note : Dans cette figure, les barres verticales indiquent la proportion d'hommes et de femmes nés entre 1998 et 2001 et qui avaient accédé à l'université au moment d'atteindre 21 ans. Les taux d'accès sont rapportés séparément en fonction du statut d'agglomération de la région d'origine des personnes (1^{er} niveau sur l'axe des x) et de l'éducation des parents (deuxième niveau sur l'axe des x). Les taux d'accès rapportés sont donc les taux d'accès pour chacun des groupes définis par le genre, le statut d'agglomération urbaine de la région d'origine, et l'origine sociale (niveau d'éducation des parents).

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

FIGURE 9. Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents et le statut d'agglomération

Note : Dans cette figure, les barres horizontales indiquent la proportion d'hommes et de femmes nés entre 1998 et 2001 et qui avaient accédé à l'université au moment d'atteindre 21 ans. Les taux d'accès sont rapportés séparément en fonction du statut d'agglomération de la région d'origine des personnes (1^{er} niveau sur l'axe des x) et du revenu des parents (deuxième niveau sur l'axe des x). Les taux d'accès rapportés sont donc les taux d'accès pour chacun des groupes définis par le genre, le statut d'agglomération urbaine de la région d'origine, et l'origine sociale (niveau de revenu des parents).

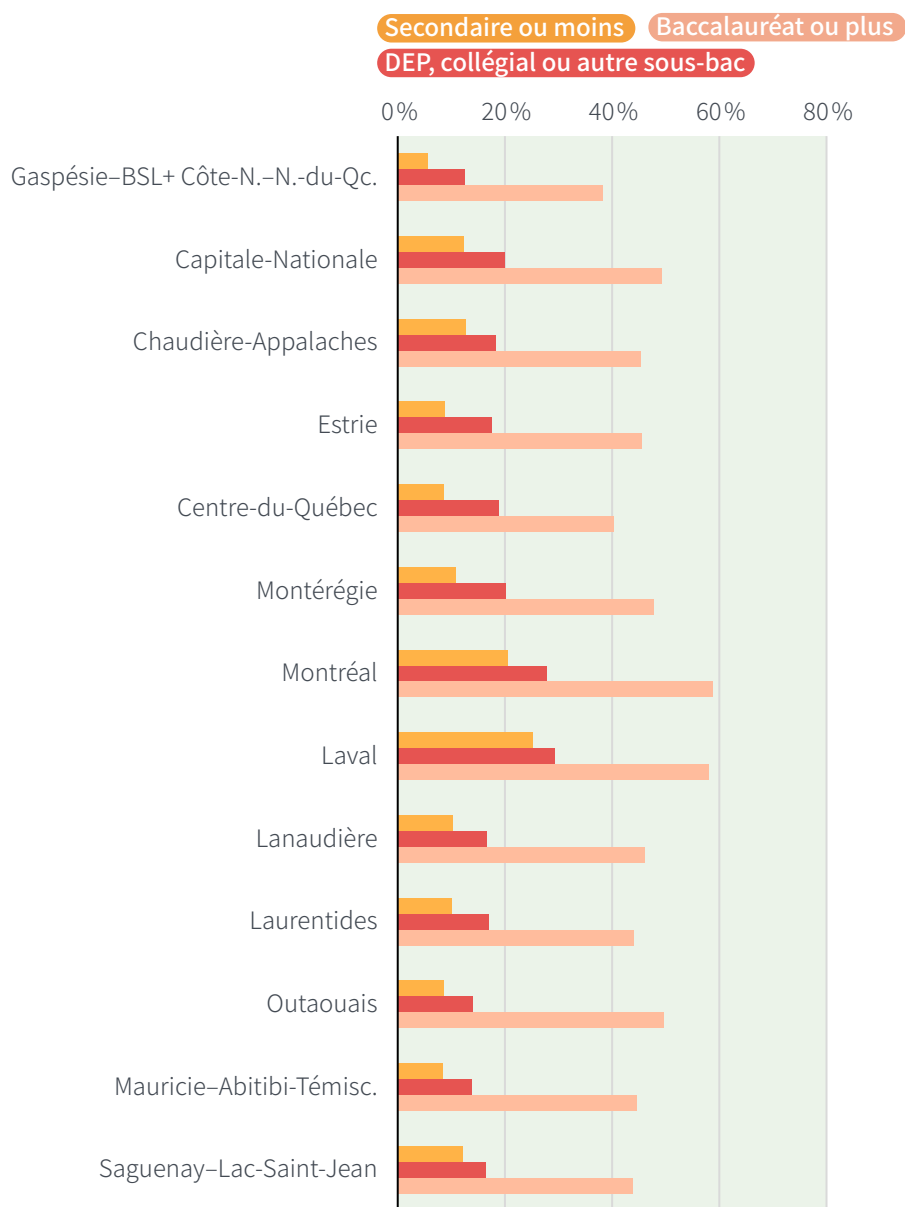
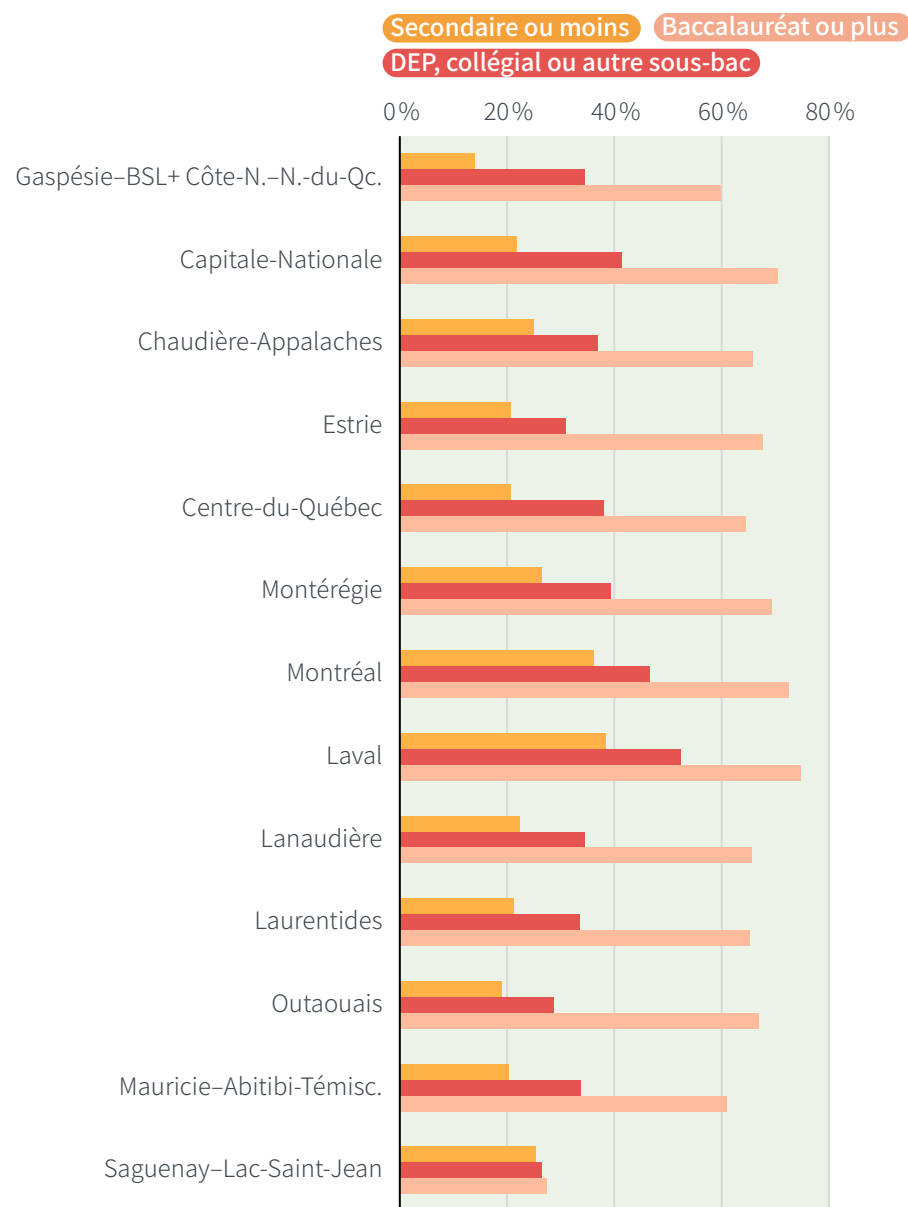
Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.



Les figures 10 et 11, et les tableaux qui les accompagnent, illustrent les résultats par région administrative. Comme pour les données sur l'accès au collégial, il y a un avantage marqué en termes d'accès à l'université chez les jeunes provenant de milieux défavorisés et qui ont grandi à Montréal.

Chez les hommes, nous observons également un avantage chez ceux qui ont grandi à Montréal ou Laval et dont les parents ont un diplôme de baccalauréat, et ceux qui appartiennent au quintile le plus élevé de revenu (5^e quintile) en comparaison avec les hommes des mêmes origines sociales mais ayant grandi en région. Chez les femmes, cet avantage est également visible, mais il est moins marqué.

Encore une fois, les disparités entre les régions administratives sont moins systématiques que celles identifiées entre régions selon leur statut d'agglomération (RMR, AR ou rural), ce qui suggère un certain niveau d'hétérogénéité dans les dynamiques d'accès au sein même des régions administratives, en particulier celles dont une partie est incluse dans une RMR.

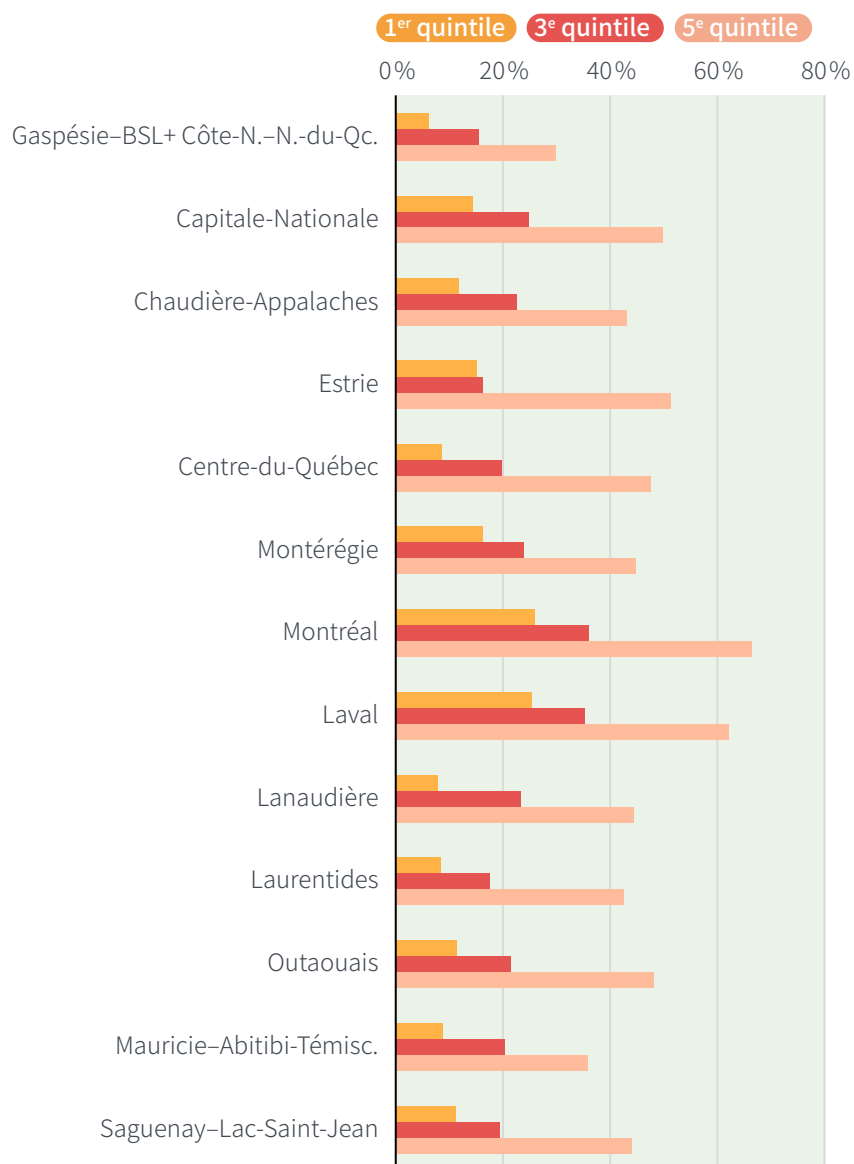
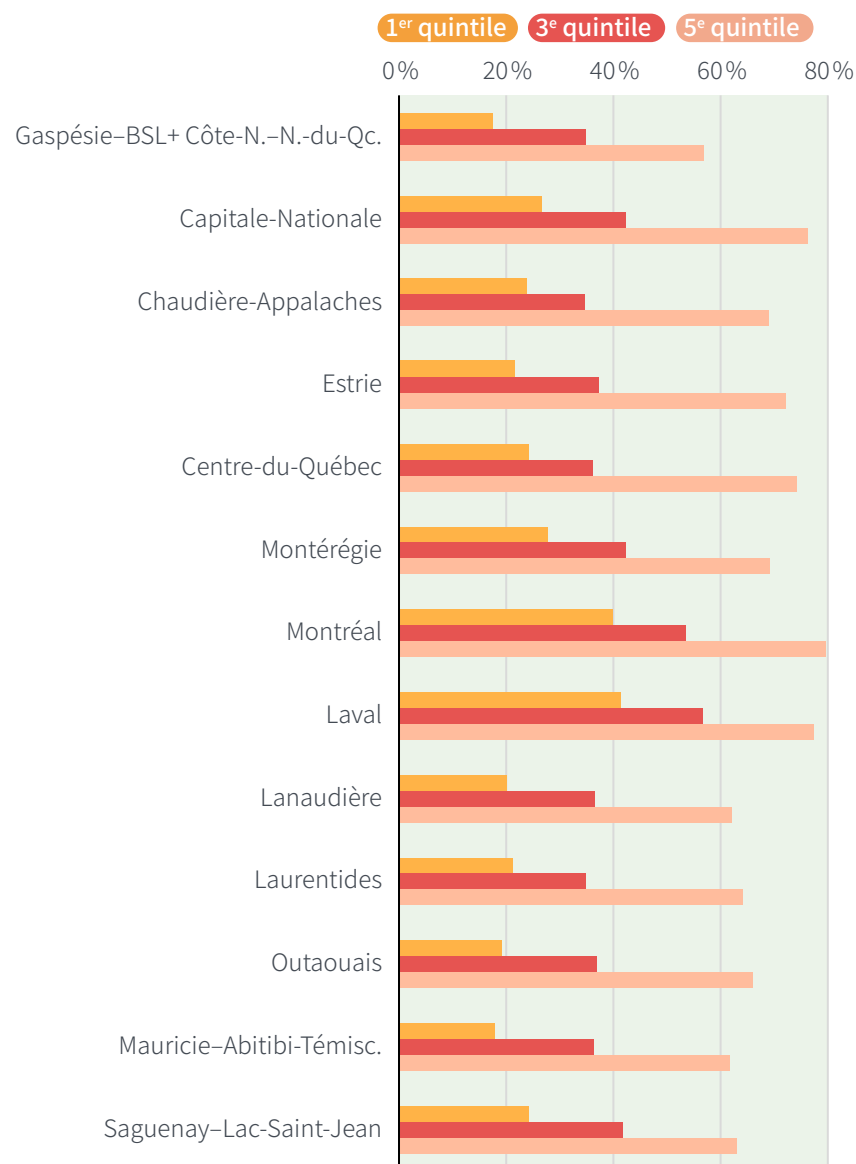
FIGURE 10. Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative**Hommes****Femmes**

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABEAU 5. Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative

	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus	Secondaire ou moins	DEP, collégial et autre sous-bac	Baccalauréat ou plus
	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
Gaspésie-Bas-St-Laurent + Côte-Nord-Nord-du-Qc.	5,6	12,5	38,3	14,0	34,5	59,8	-	-	-
Gaspésie-Bas-St-Laurent	-	-	-	-	-	-	14,5	26,7	50,0
Capitale-Nationale	12,2	20,0	49,2	21,7	41,3	70,5	16,9	30,4	59,3
Chaudière-Appalaches	12,6	18,3	45,2	25,0	36,9	65,8	18,1	27,1	55,3
Estrie	8,8	17,5	45,5	20,7	30,9	67,7	14,4	24,0	55,5
Centre-du-Québec	8,5	18,8	40,2	20,5	38,0	64,6	14,2	28,0	52,2
Montérégie	10,8	20,1	47,8	26,4	39,4	69,4	18,3	29,3	58,2
Montréal	20,5	27,7	58,8	36,1	46,5	72,6	28,2	36,9	65,5
Laval	25,2	29,4	57,9	38,3	52,4	74,8	31,3	40,9	66,3
Lanaudière	10,3	16,6	46,2	22,3	34,5	65,7	16,3	25,2	56,0
Laurentides	10,2	16,9	44,1	21,3	33,6	65,3	15,4	24,8	54,0
Outaouais	8,6	14,0	49,5	19,0	28,6	66,8	13,9	20,8	58,4
Mauricie-Abitibi-Témisc.	8,4	13,8	44,7	20,2	33,8	60,9	13,6	23,4	53,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12,1	16,4	43,9	25,4	26,4	27,4	18,8	25,6	55,3
Côte-Nord-Nord-du-Qc.	-	-	-	-	-	-	5,3	17,5	46,7

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

FIGURE 11. Taux d'accès à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative**Hommes****Femmes**

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.

TABLEAU 6. Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative

Quintiles	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
	HOMMES					FEMMES					TOTAL				
Gaspésie-Bas-St-Laurent + Côte-Nord-Nord-du-Qc.	6,1	12,4	15,5	17,4	29,9	17,4	22,9	34,8	41,6	56,9	-	-	-	-	-
Gaspésie-Bas-St-Laurent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,7	20,9	29,4	39,5	56,6
Capitale-Nationale	14,5	20,6	24,9	31,5	49,8	26,6	34,0	42,2	49,8	76,3	19,9	27,1	33,1	40,8	63,1
Chaudière-Appalaches	11,7	12,0	22,6	25,3	43,2	23,9	31,8	34,6	50,0	69,0	16,8	22,0	28,5	37,6	54,9
Estrie	15,1	14,0	16,2	29,8	51,3	21,6	31,4	37,3	46,3	72,1	18,3	23,4	25,3	37,3	60,3
Centre-du-Québec	8,7	10,4	19,8	32,1	47,6	24,2	31,1	36,1	45,5	74,1	16,3	19,4	27,2	38,0	62,5
Montérégie	16,3	18,6	23,9	28,8	44,7	27,6	37,0	42,3	51,8	69,2	21,8	27,3	32,8	39,3	56,5
Montréal	26,0	31,6	36,1	46,0	66,5	39,8	50,2	53,4	64,8	79,7	32,8	40,8	44,7	55,2	72,7
Laval	25,4	30,7	35,3	44,4	62,1	41,3	53,3	56,7	62,6	77,4	32,7	42,6	45,8	52,9	69,7
Lanaudière	7,8	13,3	23,3	25,8	44,3	20,0	28,7	36,4	48,2	62,0	13,5	20,6	29,2	36,6	54,1
Laurentides	8,4	19,9	17,6	29,6	42,5	21,2	30,5	34,8	47,5	64,1	14,6	24,9	25,4	38,2	52,8
Outaouais	11,4	16,4	21,5	25,8	48,1	19,0	30,6	36,9	47,1	66,0	15,1	23,0	28,5	36,5	57,6
Mauricie-Abitibi-Témisc.	8,8	13,0	20,3	25,9	35,8	17,9	32,7	36,3	46,6	61,7	13,2	21,7	27,7	36,0	48,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	11,3	16,2	19,4	25,0	44,1	24,2	28,8	41,7	53,9	63,0	17,5	22,4	29,1	38,4	54,6
Côte-Nord-Nord-du-Qc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,1	10,5	14,9	16,9	32,1

Source : Recensement 2016 et Système d'information sur l'éducation postsecondaire (SIEP), Statistique Canada.



Liste des Régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec

- Gatineau
- Montréal
- Québec
- Saguenay
- Sherbrooke
- Trois-Rivières
- Drummondville

<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/702>



Liste des 24 Agglomérations de recensement (AR) du Québec

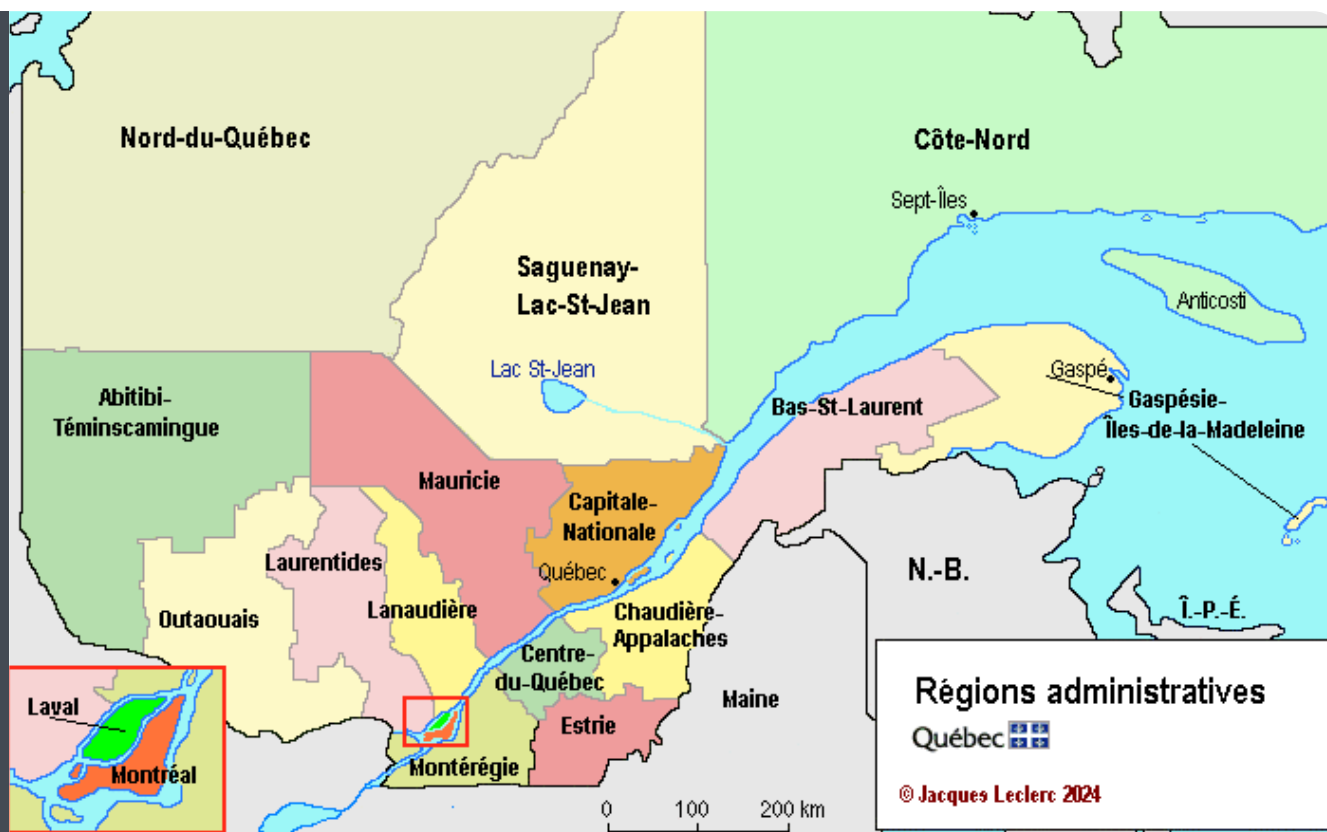
- | | | |
|----------------------|---------------------------|----------------------------|
| • Alma | • Lachute | • Saint-Hyacinthe |
| • Baie-Comeau | • Matane | • Salaberry-de-Valleyfield |
| • Campbellton | • Rimouski | • Sept-Îles |
| • Cowansville | • Rivière-du-Loup | • Shawinigan |
| • Dolbeau-Mistassini | • Rouyn-Noranda | • Sorel-Tracy |
| • Granby | • Sainte-Agathe-des-Monts | • Thetford Mines |
| • Hawkesbury | • Sainte-Marie | • Val-d'Or |
| • Joliette | • Saint-Georges | • Victoriaville |

https://statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/nom-code_dt/14_2.htm



Régions administratives du Québec

https://www.axl.cefanelaval.ca/amnord/quebec-Regions_admin-carte.htm





Conclusion

En conclusion de cette section, si les indicateurs présentés pointent vers une réduction des écarts, notamment sur le plan des taux d'accès, de diplomation ou de sorties au niveau du secondaire et du postsecondaire entre des individus appartenant à des groupes sociaux inégaux, ceux-ci persistent.

➔ **Du point de vue de la petite enfance**, le niveau de défavorisation, qu'il soit matériel ou social, joue un rôle important. Alors que les places en CPE sont réparties de façon relativement égale en fonction de la défavorisation matérielle, les milieux socialement défavorisés bénéficient d'un accès accru. Cette disparité se reflète également dans les régions géographiques : certaines, comme le Nord-du-Québec et Montréal, disposent de plus de places par 10 000 habitants, tandis que d'autres, telles que la Mauricie et le Bas-Saint-Laurent, sont moins bien desservies. Le type de région, rural ou urbain, influence également l'accès : les enfants vivant en milieu rural ont plus souvent accès à des places à contribution réduite (8,50 \$/jour) et à des services à temps partiel, comparé aux enfants en milieu urbain. En ce sens, on constate que le milieu de vie de l'enfant peut avoir un grand impact sur l'accessibilité des services éducatifs à l'enfance, qui constituent la base du système éducatif québécois.

➔ **En éducation préscolaire**, il existe des disparités importantes entre les régions du Québec en matière d'accès aux services préscolaires et des caractéristiques des enfants qui les fréquentent. Ces différences se reflètent dans la fréquentation de la maternelle 4 ans, du programme Passe-Partout, ainsi que dans les indicateurs de vulnérabilité et de santé des enfants. Par exemple, en Chaudière-Appalaches, une proportion élevée d'enfants fréquente la

maternelle 4 ans et le programme Passe-Partout, témoignant d'un bon accès à ces services éducatifs. Cette région se distingue également par une proportion plus faible d'enfants dont les parents ont estimé qu'ils rencontraient des difficultés importantes lors de leur entrée en maternelle 5 ans. Le nombre d'enfants vulnérables y est relativement bas, ce qui indique que ces enfants semblent mieux préparés à leur parcours scolaire. En outre, cette région affiche un pourcentage moindre d'enfants ayant un trouble de développement ou un problème de santé. Au contraire, à Laval, le taux d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans et le programme Passe-Partout y est plus faible, ce qui pourrait témoigner d'obstacles dans l'accès à ces services. Laval connaît également un taux élevé d'enfants vulnérables sur tous les indicateurs de vulnérabilité, suggérant que ces enfants présentent plus fréquemment des retards dans différents aspects de leur développement, notamment sur le plan social, émotionnel et langagier. Toutefois, un aspect positif ressort : la région enregistre une proportion plus faible d'enfants ayant un trouble de développement ou un problème de santé, comparé à d'autres régions. Ces disparités régionales mettent en lumière l'importance de l'accès aux services préscolaires dans le développement des enfants et la nécessité d'ajuster les interventions en fonction des réalités spécifiques de chaque région.

➔ **En formation générale des jeunes, du préscolaire à l'enseignement secondaire**, des écarts selon le genre sont toujours identifiables. En effet, jusqu'à la fin des études secondaires en formation générale des jeunes, les filles sont, par rapport aux indicateurs présentés, en position avantageuse comparativement aux garçons. Par exemple, les garçons ont plus de probabilités d'être considérés vulnérables à la maternelle 5 ans, d'avoir le statut d'EHDA, de présenter un retard à l'entrée des 2^e et 3^e cycles du primaire et à l'entrée du secondaire et de sortir du secondaire sans diplôme ni qualification. Aussi, ils ont un taux de diplomation et de qualification moins élevé que les filles. Ces écarts entre les garçons et les filles au niveau provincial se retrouvent aussi au niveau régional, quoique des différences non négligeables existent entre les régions, laissant supposer que des facteurs sociaux, économiques ou culturels entrent en jeu. De plus, les données au croisement du genre et du réseau d'enseignement nuancent le portrait en montrant que les écarts de genre sont moins importants dans le réseau privé que dans le réseau public. Puisqu'il y a une surreprésentation d'élèves issus de milieux socio-économiquement favorisés dans le réseau privé, cela indique que l'origine sociale jouerait aussi un rôle sur les écarts de genre, corroborant les études québécoises et internationales (Bouchard et St-Amant, 1996 ; Bouchard, 2004 ; CSE, 1999). Toutefois, disposer d'informations

sur les revenus et les niveaux d'éducation des parents des élèves serait idéal pour analyser l'interaction entre le genre et l'origine sociale sur les indicateurs liés à l'enseignement obligatoire.

➔ **Soulignons toutefois qu'en formation professionnelle et en formation générale des adultes,**

des indicateurs présentent des dynamiques « opposées », notamment en ce qui concerne la variable du genre, mais aussi du réseau d'enseignement, pouvant être considéré un substitut à l'origine sociale. En effet, les taux d'accès en FP et en FGA 7 ans après l'entrée au secondaire sont plus élevés chez les hommes que les femmes, surtout ceux et celles qui ont fréquenté le réseau public au secondaire. La FP ou la FGA étant souvent perçues comme des voies de relégation ou de seconde chance, cela pourrait-il en partie expliquer les taux d'accès plus élevés observés chez les hommes et dans le réseau public ? Toutefois, il convient de souligner que les effectifs ou le nombre d'inscriptions en FP ou FGA montrent que les femmes s'y retrouvent dans une part somme toute égale, voire un peu plus grande que les hommes. Les femmes s'inscrivent-elles en FP ou en FGA plus tardivement dans leurs parcours ? Les taux d'accès sont-ils des indicateurs plus fiables que les effectifs ou le nombre d'inscription afin de comprendre les dynamiques de genre en place en FP et FGA ?

➔ Des écarts selon le réseau d'enseignement fréquenté (public versus privé) sont aussi identifiables pour la scolarisation obligatoire, surtout pour l'enseignement secondaire — l'on détient en effet peu de données à l'enseignement primaire quant aux effets du réseau d'enseignement sur le développement des élèves à l'éducation scolaire et sur la réussite scolaire. Les données mettent en évidence des disparités dans l'accès au réseau privé au secondaire pour les élèves présentant un retard scolaire, illustrant la sélectivité scolaire de plusieurs écoles de ce réseau, notamment selon les régions. Elles révèlent également l'avantage que représente la fréquentation du réseau privé sur le taux de diplomation et de qualification au secondaire, ainsi que sur le taux de sorties sans diplôme ni qualification. Toutefois, il est clair que plusieurs données sont manquantes pour établir un portrait plus approfondi et nuancé des dynamiques des marchés scolaires et de la stratification de l'offre scolaire. En effet, on ne connaît encore que très peu quels types d'élèves fréquentent le réseau privé, mais aussi les projets pédagogiques particuliers (PPP dans le réseau public (EHDA, élèves issus de l'immigration, etc.). On ignore également les types de diplômes ou de qualifications obtenus au secondaire par les élèves en fonction du réseau d'enseignement, ainsi que les écarts concernant les différents indicateurs entre le public régulier et le public enrichi,

c'est-à-dire la plupart des PPP (Pilote *et al.*, 2018). Les effets du réseau d'enseignement sur l'accès au collégial et à l'université ne sont pas non plus approfondis dans les données présentées, bien que l'on sache que le réseau d'enseignement fréquenté a un impact sur les probabilités d'accès au postsecondaire (Kamanzi, 2019 ; Kamanzi et Pilote, 2016 ; Laplante *et al.*, 2018 ; Maroy et Kamanzi, 2017).

➔ Concernant la « part de marché » du réseau privé, les données révèlent qu'elle est la plus élevée dans la formation générale des jeunes au secondaire, en particulier dans les régions urbaines, où les écoles privées sont majoritairement concentrées. L'enseignement primaire arrive en deuxième position pour le marché privé. Cependant, si les pourcentages d'élèves inscrits dans le réseau privé au niveau provincial sont plutôt stables à la maternelle 5 ans, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire, ils sont en augmentation à la maternelle 4 ans et en formation professionnelle. Pour la maternelle 4 ans, cela indique un intérêt grandissant de la part des écoles privées d'offrir la maternelle 4 ans et une entrée plus hâtive dans une logique de reproduction sociale ou de distinction sociale (Bourdieu, 1979) pour les parents qui font le choix d'une école privée dès cet âge.

➔ Enfin, en plus des lacunes soulignées au sujet des données selon le réseau d'enseignement et selon l'origine sociale des élèves dans la scolarisation obligatoire, il serait nécessaire d'obtenir davantage de données sur les EHDAA, les élèves issus de l'immigration (1^{ère} et 2^e générations) et les élèves autochtones afin de broser un portrait plus fidèle de leur parcours scolaire. Il serait également pertinent de disposer de profils sociodémographiques pour identifier les caractéristiques des élèves présentant un retard scolaire, afin de mieux comprendre les divers facteurs sociaux qui influencent leur situation.

➔ Pour le postsecondaire, notre objectif était d'approfondir les résultats du Bulletin 2024 en intégrant la dimension régionale. En effet, le dernier Bulletin avait mis en lumière les importantes inégalités d'accès et de diplomation au collégial et à l'université en fonction du niveau d'éducation et de revenu des parents. On rapportait également un avantage des femmes dans l'accès au collégial (concentré dans le collégial préuniversitaire) et au baccalauréat à travers les catégories d'origine sociale.

➔ Dans cette édition du Bulletin, nous fournissons des données qui montrent des inégalités significatives entre régions en termes d'accès au collégial et à l'université. Les jeunes ayant grandi en milieu rural font face à des taux d'accès particulièrement bas. Ces inégalités renforcent celles associées à l'origine sociale. En effet, une grande proportion de jeunes provenant des familles plus favorisées, c'est-à-dire celles dont les parents ont un niveau d'éducation ou de revenu élevé, accèdent au collégial et à l'université, peu importe s'ils résidaient en milieu rural ou urbain à l'adolescence et à travers la plupart des régions administratives.

➔ Cependant, les jeunes ayant grandi dans des familles dont les parents avaient un faible niveau d'éducation et de revenu ont des taux d'accès particulièrement faibles s'ils ont grandi en milieu rural. Par exemple, parmi les jeunes hommes dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins, 23 % de ceux ayant grandi en milieu rural avaient accédé au collégial alors que c'était le cas de 46 % de ceux ayant grandi dans la RMR de Montréal, soit le double. À travers le Bulletin, nos indicateurs montrent de manière relativement uniforme un avantage marqué en termes d'accès au collégial et à l'université chez les jeunes défavorisés ayant grandi dans la

RMR de Montréal et dans les régions administratives de Montréal et de Laval, comparativement aux jeunes défavorisés ayant grandi dans d'autres régions, en particulier les régions rurales.

➔ Alors que plusieurs facteurs explicatifs peuvent être à l'œuvre, il est important de relever que nos résultats sont cohérents avec le fait que dans plusieurs régions rurales du Québec, on retrouve peu de cégeps et une présence plus limitée de campus ou d'offres de programme universitaires. Cependant, la contribution de notre analyse est de montrer que ces disparités semblent toucher de manière beaucoup plus forte les jeunes provenant des familles les moins favorisées, alors que les jeunes dont les parents sont plus éduqués ou ont un revenu plus élevé semblent être dans une large mesure capable de surmonter les obstacles de nature régionale, un élément également mis en lumière par une étude⁸ sur la mobilité sociale dans les régions rurales du Québec en 2023. On doit aussi noter que ces décisions pourraient aussi être influencées par la composition industrielle des régions et la plus faible demande pour les diplômés universitaires par les employeurs des régions.

8. Boujija, Y., Connolly, M., & St-Denis, X. (2023). *Mobilité géographique et transmission intergénérationnelle du revenu au Québec* (2023RP-11, Rapports de projets, CIRANO.) <https://doi.org/10.54932/KLJI2908>

➔ Finalement, les taux d'accès plus élevés des femmes au postsecondaire s'observent dans l'ensemble des régions du Québec, en particulier pour les DEC préuniversitaires et les programmes universitaires. Certaines variations entre régions rurales et urbaines émergent cependant au niveau de l'accès au DEC technique selon le genre. Cette catégorie de programme semble jouer un rôle différent en région qu'en milieu urbain, tant comme vecteur d'accès que comme source potentielle d'inégalités. Il est important de noter que dans le cadre du Bulletin, nous nous limitons aux inégalités dans l'accès, la persévérance et la réussite scolaire, mais pas à l'insertion professionnelle ou aux inégalités de revenu parmi les diplômés. Toutefois, alors que nos résultats montrent un avantage des femmes au sein du système d'éducation postsecondaire, des écarts salariaux significatifs en faveur des hommes persistent toujours au sein des différentes catégories de diplômés. L'édition 2024 de notre Bulletin avait également rappelé la sous-représentation des femmes dans certains programmes d'étude qui perdure jusqu'à aujourd'hui.



L'analyse thématique

Différences et inégalités
interrégionales :
des CPE aux universités

Cette année, l'analyse thématique porte sur les inégalités interrégionales. Un des objectifs de la réforme de l'éducation des années 1960 était d'améliorer l'égalité d'accès aux ressources éducatives dans toutes les régions afin que les citoyennes et citoyens du Québec puissent avoir un accès équivalent, quelle que soit leur région de résidence. De nombreuses réformes ont alors cherché à actualiser cet objectif. Tous les ordres d'enseignement ont connu des changements, de la construction d'écoles primaires et secondaires (les polyvalentes) à la création d'universités en passant par la création des cégeps; de l'introduction des maternelles à la diversification des programmes techniques ou des formations universitaires; de la formation du personnel enseignant du primaire à sa croissance dans les universités.

Les données publiques régionalisées, dont les données portant sur l'éducation, sont ventilées selon les régions administratives. Il en existe 17. Il est toutefois possible de les regrouper en fonction de caractéristiques sociogéographiques, ce qui a constitué notre premier choix analytique. Un premier regroupement réunit les régions de Montréal. Ces régions sont dans une forte interrelation sur le plan démographique, plusieurs étant des banlieues de Montréal, et sur le plan économique par les interdépendances entre les entreprises situées sur l'île de Montréal et celles situées dans les villes proches. Globalement, cette région

représente la moitié de la population du Québec. La seconde catégorie est composée des deux régions de la Capitale-Nationale. L'une regroupe les villes de la Rive-Nord et donc Québec; l'autre, celles de la Rive-Sud. La troisième catégorie rassemble des régions dites mixtes. Chaque région a un côté urbain avec la présence de villes qui

sont très souvent des capitales régionales. Leur économie est aussi mixte, des entreprises manufacturières y étant établies. Une grande partie de leur territoire est également rural avec une économie largement concentrée sur l'agriculture et le secteur secondaire en général.

Regroupement sociogéographique des régions administratives du Québec

RÉGIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
Régions de Montréal	- Lanaudière - Laurentides - Laval - Montréal - Monterégie - Montréal	Régions associées à la grande région métropolitaine de Montréal Région composée de l'île de Montréal et de ses zones périphériques (incluant ses banlieues) Régions largement urbaines
Régions de la Capitale-Nationale	- Capitale-Nationale - Chaudière-Appalaches	Région largement urbaine et industrielle composée de la région de Québec (ville de Québec, banlieue et Charlevoix) et de la région située au sud de la ville de Québec (Chaudière Appalaches par la présence de Lévis et des banlieues de la Rive-Sud)
Régions mixtes	- Centre-du-Québec - Estrie - Mauricie - Outaouais - Bas-Saint-Laurent - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Régions composées de centres urbains qui sont souvent des pôles économiques importants couramment considérés comme des capitales régionales, et doublées de zones rurales
Régions éloignées	- Côte-Nord - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - Nord-du-Québec - Abitibi-Témiscamingue	Régions géographiquement plus éloignées Régions moins industrialisées où les distances intérieures sont grandes

La caractéristique commune des quatre dernières régions est leur éloignement géographique des grands centres et une économie centrée sur l'extraction des matières premières.

Nous avons adopté une deuxième perspective analytique : examiner la situation dans les différents établissements éducatifs et ordres d'enseignement, des services éducatifs à l'enfance aux universités. Ainsi, nous pouvons produire une comparaison entre les régions aux différents âges de la vie, de la prime enfance à l'âge adulte. Les services éducatifs à l'enfance ont connu une croissance plus récente avec la création d'un réseau de centres de la petite enfance (CPE) et des garderies qui ont accueilli les enfants âgés entre 0 et 5 ans. À 5 ans, les enfants se retrouvaient en maternelle et, par la suite, ils faisaient leur entrée en enseignement primaire. À cet égard, nous avons sélectionné des indicateurs permettant de saisir les modes d'accès et de transition d'un ordre d'enseignement à l'autre. Les inégalités interrégionales peuvent s'expliquer en reprenant deux grandes dimensions. La première tient à la composition de la population présente dans chaque région. Une région où la population dispose d'un capital culturel et scolaire plus élevé favorise une durée de scolarisation plus longue. Une population ayant un capital économique plus élevé peut contribuer à augmenter la



présence des enfants et des jeunes dans les écoles privées. Mais, en même temps, la composition sociale n'explique pas tout. Il faut aussi recourir à une deuxième dimension, à savoir la structure de ce que nous pouvons appeler synthétiquement l'offre de formation, c'est-à-dire le niveau et l'organisation des ressources consacrées aux activités éducatives.

Notre troisième option analytique est d'ordre méthodologique. L'accès aux données ainsi que les modes de fonctionnement des établissements sont différents selon l'ordre d'enseignement, essentiellement entre l'école obligatoire et l'éducation postsecondaire. Dans la première, l'accès est en partie régulé par le principe⁹ de la carte scolaire, selon lequel la distribution

9. Nous disons en principe car les écoles privées, ainsi que les programmes particuliers des écoles publiques, ne recrutent pas sur une base territoriale. Dans ces deux cas, le dossier scolaire et la capacité de payer des parents sont des critères de sélection et d'auto-sélection.

des élèves se fait en fonction du lieu de résidence, chaque école primaire et secondaire se voyant attribuer un territoire de recrutement des élèves. Dans l'enseignement postsecondaire, les cégeps et surtout les universités recrutent en fonction des demandes d'admission reçues, essentiellement sur la base du dossier scolaire. Il n'y a aucune obligation d'accepter un élève parce qu'il réside dans la région. Chaque établissement, cégep ou université, est indépendant et peut accueillir des étudiantes et étudiants de diverses régions. Un individu de Montréal peut étudier à Saguenay ou Rimouski et une personne de la Gaspésie peut faire ses études à Sherbrooke ou Gatineau.

La situation de Lanaudière souligne bien cette autonomie institutionnelle (Doray et coll., 2025). Il existe trois composantes du cégep régional de Lanaudière (CRL) : Joliette, L'Assomption et Terrebonne. La moitié des titulaires de diplômes du secondaire poursuivant des études collégiales le font dans une de ces trois composantes ; l'autre moitié fréquente des cégeps situés dans les régions limitrophes : Saint-Jérôme, Montmorency, Lionel Groulx ou l'un des cégeps de Montréal. Si les diplômés de cégep veulent poursuivre leurs études à l'université, il faudra s'installer près de l'université choisie ou faire la navette matin et soir pour suivre les cours dans l'une ou

l'autre université. Bien que cela doive changer au cours des prochaines années, l'offre de formation universitaire dans la région est essentiellement une offre de formation continue, ce qui oblige à étudier dans une autre région.

Ainsi, l'enseignement primaire et secondaire a une vaste couverture géographique. Il existe des données administratives qui permettent de repérer, au moins de manière approximative, les inégalités scolaires par région. L'enseignement postsecondaire n'est pas dans une telle situation. Il n'y a pas une telle couverture. Cependant, une alternative existe. Statistique Canada a créé une banque de données regroupant des renseignements de différentes sources : données fiscales, recensement, fréquentation de l'enseignement postsecondaire, etc. Cette combinaison permet de saisir l'effet de diverses variables sur l'accès à l'enseignement postsecondaire¹⁰.

10. Pour une présentation plus longue sur l'enseignement postsecondaire, consulter la section Indicateurs.

p1

La petite enfance



La période de la petite enfance est l'une des périodes de vie les plus déterminantes pour le développement et la réussite, tout autant scolaire que sociale (Tooley *et al.*, 2021; April *et al.*, 2018). Cette situation est largement à l'origine de la création des services de garde.

Historiquement, le réseau des services à la petite enfance est le plus récent des établissements scolaires. Le rapport Parent soulignait l'importance de l'éducation dès la prime enfance, mais les recommandations s'arrêtaient au développement du cycle préscolaire et des classes de maternelle. Il faut attendre 1979 pour que la première loi sur les services de garde à l'enfance soit adoptée avec les objectifs d'améliorer l'offre de service et de promouvoir la qualité des services éducatifs.

Les expériences éducatives vécues entre 0 et 5 ans déterminent en grande partie les capacités d'apprentissage ultérieures et favorisent le développement d'un plus grand nombre de compétences et de stratégies qui permettront aux enfants d'être flexibles face aux problèmes rencontrés tout au long de leur vie (Heckman, 2011). À cet égard, l'accès à ces services est important. Or, l'accès universel à des services éducatifs préscolaires et à l'enfance de qualité demeure incomplet (Slot, 2018; Vermeer *et al.*, 2016), soulevant

des enjeux quant à l'égalité des chances dès le plus jeune âge. Ainsi, au Québec, il est possible d'observer des disparités régionales dans l'accès et la fréquentation de ces services.

Un premier regard (tableau 1) laisse à penser que la répartition des places dans les CPE et les garderies par région est proche de celle de la population. Toutefois, un examen plus précis révèle des différences entre les régions avec une plus forte concentration de population urbaine et celles plus rurales.

On constate de légères différences entre la population des enfants de 0-5 ans par régions géographiques. Le nombre de places est plus élevé que la population des jeunes enfants dans la région métropolitaine de Montréal (66,8 % contre 60,5 %) et plus faible dans les régions mixtes (16,8 %/21,2 %) et éloignée 3,4 %/4,6 %) ¹¹. Les différences d'accès aux services de garde en fonction de l'indice de défavorisation témoignent de la nécessité d'une répartition plus équitable des ressources selon les besoins régionaux.

TABEAU 1. Distribution de la population et du nombre de places de services de garde selon les régions sociogéographiques au Québec

	Population en 2023 (Nombre)	%	Population des 0-5 ans (%)	Nombre de places pour les poupons	%	Nombre total de places	%
Région métropolitaine de Montréal	5 287 189	59,6	60,5	20 946	64,8	142 830	66,8
Grand Québec	1 244 582	14,0	13,7	4 415	13,7	27 763	13,0
Régions mixtes	1 965 329	22,1	21,2	5 762	17,8	35 806	16,8
Régions éloignées	377 583	4,3	4,6	1 177	3,6	7 302	3,4
TOTAL	8 874 683	100,0	100,0	32 300	100,0	213 701	100,0

Source : Données sur le nombre de places en CPE – Liste des CPE et des garderies en fonction, MFA.
Données sur l'IDMS — INSPQ.

11. Nous constatons (voir la section Indicateurs) des inégalités au regard du nombre de places par 10 000 habitants en centre de la petite enfance, soit le service éducatif à l'enfance offrant le niveau le plus élevé de qualité (ISQ, 2015). Les données montrent que le ratio de places en CPE est généralement plus faible dans les régions plus éloignées (240 places par 10 000 habitants en moyenne), notamment en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, alors que des régions plus urbaines, comme la région de Montréal, malgré des niveaux de défavorisation similaires, offrent un plus ratio plus élevé de places (274 places par 10 000 habitants en moyenne).

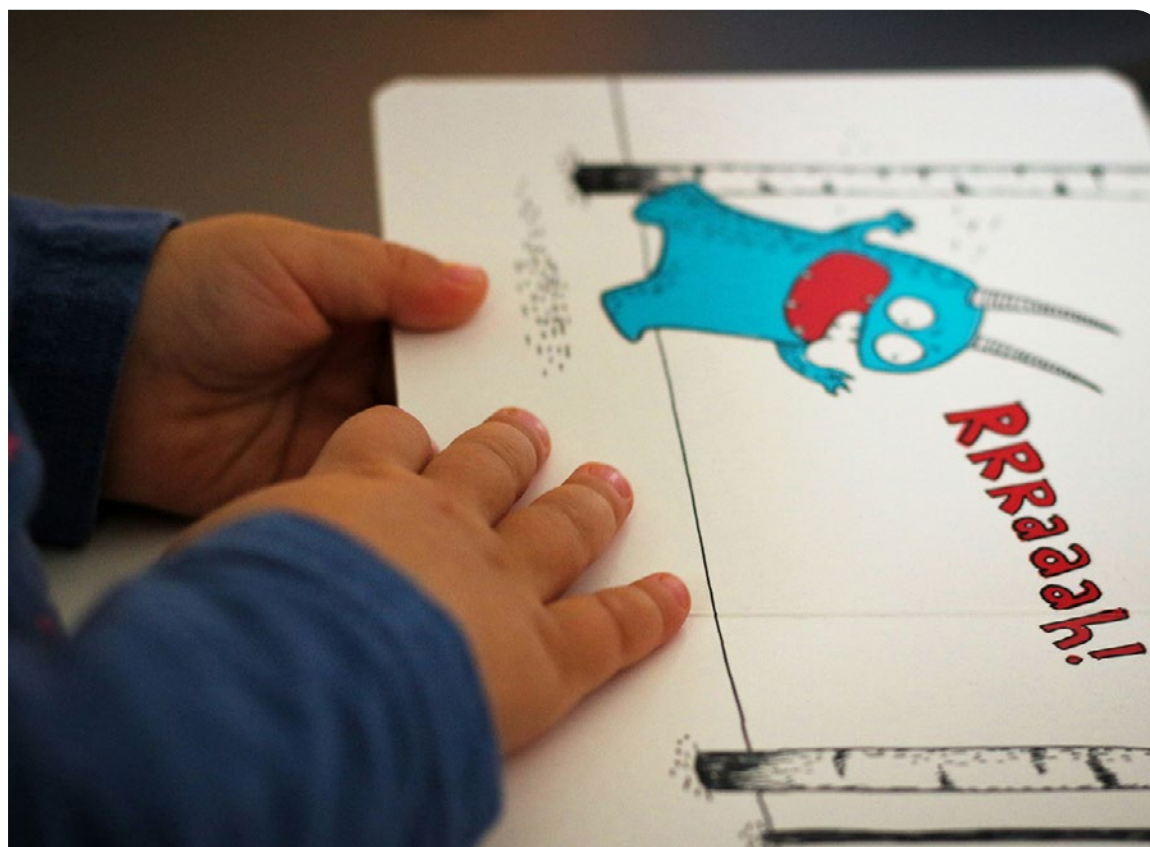
En ce qui concerne le tarif quotidien des services de garde, il existe des disparités régionales notables. En effet, la proportion de parents ayant accès à des places à contribution réduite en services éducatifs à l'enfance s'avère significativement plus élevée dans les régions plus urbaines, 62 % d'entre eux y ayant accès contre une moyenne de 57 %. Toutefois, même si les tarifs sont généralement plus bas en milieu rural, l'accès à ces services reste plus difficile, car le taux de fréquentation des services de garde à temps partiel est aussi généralement plus élevé dans ces régions (moyenne de 15,6 % en régions rurales contre 8,9 % en régions urbaines).

Par ailleurs, l'âge de début de fréquentation des services de garde varie également selon les régions. En effet, alors que les enfants commencent à fréquenter un service éducatif à l'enfance entre l'âge de 0 et 11 mois dans la majorité des régions, celles de Montréal et de Laval, les deux plus grandes agglomérations de population au Québec, comportent une proportion significativement plus élevée d'enfants débutant cette fréquentation à partir de l'âge de 18 mois. Ces différences régionales peuvent refléter des réalités économiques ou culturelles différentes, où certaines régions favorisent un retour rapide au travail pour les parents, tandis que d'autres adoptent des modèles familiaux ou communautaires davantage centrés sur la garde à domicile, ou encore dans lesquels les parents

disposent d'une plus grande variété d'options de garde (familiale ou privée) avant de devoir recourir aux services éducatifs formels.

Enfin, le principal type de service éducatif à l'enfance fréquenté dépend aussi du contexte régional. On constate ainsi que les enfants en milieu urbain fréquentent en proportion significativement plus élevée des garderies subventionnées ou non subventionnées (Montréal et Laval), ou encore

de type autre ou non reconnu (Capitale-Nationale) que le reste du Québec, alors que les enfants issus des milieux plus ruraux sont significativement plus nombreux à fréquenter les CPE et les services éducatifs en milieu familial (p. ex., Estrie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue).





p2

L'éducation préscolaire

En ce qui concerne l'éducation préscolaire, la principale transformation est, depuis quelques années, la création des maternelles 4 ans (M4), dont l'implantation se réalise de manière graduelle. Les disparités régionales dans l'accès à l'éducation préscolaire sont révélatrices d'inégalités qui peuvent aussi tenir compte du nombre de M4 implantées¹², comme d'un accès différencié selon la composition sociale de la population. Le taux de fréquentation de la M4 et du programme Passe-Partout est particulièrement plus élevé dans les régions rurales ou éloignées, comme la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent (moyennes respectives de 26 % et 21 %). Ces programmes visent à préparer les enfants à leur entrée à l'école en offrant un soutien éducatif précoce, notamment pour les enfants vivant en milieu rural où l'accès aux ressources éducatives est souvent plus restreint. En revanche, dans les régions urbaines comme Montréal et Laval, la fréquentation de ces programmes est nettement plus faible (moyennes respectives de 12 % et 8 %), ce qui pourrait s'expliquer par une plus grande variété d'options éducatives offertes dans ces régions. On notera que les pourcentages affichés concernent uniquement la maternelle 4 ans, parce que le programme Passe-Partout n'est pas offert à Montréal et à Laval.

L'entrée en maternelle 5 ans (M5) est le fait de la très grande majorité des enfants de cet âge, bien que la fréquentation ne soit pas obligatoire. Il est possible de relever des différences régionales notamment sur le plan de la proportion d'enfants vulnérables ayant été diagnostiqués. Toutes les régions administratives où la proportion de ces enfants est la plus élevée sont des régions éloignées. De plus, plusieurs régions mixtes ont aussi un taux de diagnostic élevé. Ce sont également des régions où l'éloignement peut être un problème plus aigu dans certaines zones, ou alors ce sont des régions dans l'ensemble moins urbanisées. La région de la Capitale-Nationale se démarque peu de la moyenne québécoise. Dans la région métropolitaine de Montréal, une région se démarque, Lanaudière, par un taux plus élevé que la moyenne québécoise.

En somme, les inégalités régionales en matière d'éducation préscolaire reflètent des réalités complexes entre les régions. Tout se passe comme si la proportion d'enfants ayant reçu un diagnostic de vulnérabilité augmente avec l'éloignement des régions. Les milieux ruraux ont davantage recours aux programmes éducatifs comme la M4 et le programme Passe-Partout, qui visent à pallier des lacunes dans l'accès aux ressources, mais restent confrontés à un

dépistage plus tardif des troubles de développement. Il faut donc se demander si ce n'est qu'une question d'offre de service, quand on constate que le taux de diagnostic est le plus élevé dans le Nord-du-Québec. Ne devrait-on pas y voir aussi un effet des conditions de vie variées ? Cela pose directement la question des facteurs de variation du recours au diagnostic par les responsables éducatifs.

12. Cette remarque vaudrait aussi pour le programme Passe-Partout car aucune information n'est fournie dans certaines régions sur ce programme.

TABEAU 2. Proportion d'enfants (%) ayant fréquenté la maternelle 4 ans ou le programme Passe-Partout selon les régions

RÉGIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	MATERNELLES 4 ANS	PASSE PARTOUT
Région de Montréal	Lanaudière	9,8	5,9
	Laurentides	9,7	3,7
	Laval	8,5	-
	Montréal	12,8	-
	Montréal	12,8	-
Région de Québec	Capitale-Nationale	13,8	10,9
	Chaudière-Appalaches	15,1	33,7
Régions mixtes	Centre-du-Québec	13,9	23,5
	Estrie	14,4	29,4
	Mauricie	27,3	10,8
	Outaouais	14,4	1,4
	Bas-Saint-Laurent	35,7	11,8
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	21,5	16,1
Régions éloignées	Côte-Nord	34,8	9,1
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	40,2	30,5
	Nord-du-Québec	23,4	-
	Abitibi-Témiscamingue	30,5	26,3
TOTAL		13,8	9,3

Source : ISQ, Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants à la maternelle, 2022.

TABEAU 3. Proportion d'enfants (%) ayant au moins un trouble du développement ou un problème de santé détecté par un médecin ou un professionnel de la santé

RÉGIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	PROPORTION D'ENFANTS AYANT UN DIAGNOSTIC EN MATERNELLE 5 ANS
Région de Montréal	Lanaudière	15,8
	Laurentides	9,7
	Laval	10,5
	Montréal	14,0
	Montréal	9,3
Région de Québec	Capitale-Nationale	11,6
	Chaudière-Appalaches	11,9
Régions mixtes	Centre-du-Québec	16,3
	Estrie	16,6
	Mauricie	13,2
	Outaouais	12,8
	Bas-Saint-Laurent	17,5
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	16,5
Régions éloignées	Côte-Nord	16,8
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	18,8
	Nord-du-Québec	25,6
	Abitibi-Témiscamingue	16,2
TOTAL		13,2

b3

L'enseignement primaire



La scolarisation obligatoire débute avec l'enseignement primaire. Cette étape est importante, car la consolidation de ces connaissances est cruciale pour la suite des parcours scolaires. Nous pouvons distinguer deux processus affectant la production des inégalités. Le premier est celui de segmentation scolaire avec, entre autres, le développement des écoles privées et celui des programmes particuliers¹³. Cette segmentation se construit sur la double sélection opérée par les écoles privées : par le revenu des parents et par la sélection scolaire (tableau 4).

Au primaire, nous constatons une forte différenciation régionale des écoles privées. La région administrative où elles sont les plus nombreuses est celle de Montréal. Leur poids y est deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec et même de la région qui vient en seconde place, celle de la Capitale-Nationale. Même dans les régions de la grande banlieue de Montréal, leur poids est de 3 à 4 fois plus faible que sur l'île de Montréal. À l'opposé, elles sont quasi-inexistantes dans les régions éloignées ou dans le Bas-Saint-Laurent.

Le second processus tient aux difficultés scolaires qui peuvent apparaître à tous les niveaux d'enseignement : celles qui sont présentes à l'enseignement primaire peuvent conduire à un effet de traçage ou de suivi aux niveaux subséquents et ainsi avoir un impact sur l'accès aux études et sur les parcours scolaires. Le retard scolaire, soit l'entrée tardive (par rapport à la norme) à un moment spécifique du parcours scolaire, est très souvent associé aux difficultés scolaires et plus globalement aux difficultés sociales et culturelles. Le retard permet dans une certaine mesure de saisir les inégalités devant la réussite scolaire. Lorsque cet indicateur est croisé avec le genre des enfants et le réseau d'enseignement qu'ils fréquentent, il permet de brosser un portrait, certes partiel, des inégalités en termes de caractéristiques sociales¹⁴.

La proportion de garçons en retard scolaire au secondaire est plus grande que celles des filles. Cela contribue à différencier la scolarité des garçons de celle des filles. L'écart entre garçons et filles s'est rétréci, la proportion des garçons en retard ayant baissé de 3,8 points de pourcentage et celle des filles de 2,3 points. Cette diminution se retrouve,

à des degrés divers, dans la grande majorité des régions administratives. Des inégalités régionales sont aussi constatées. Dans la région de Laval, la proportion de retards est la plus faible du Québec chez les garçons (5,0 % en 2022-23) alors que pour les filles, elle l'est dans les Laurentides (3,7 %). À l'autre extrême, les plus fortes proportions de garçons (39,1 % en 2022-23) et de filles (35,3 % en 2022-23) en retard se retrouvent dans le Nord-du-Québec. Globalement, la situation est plus critique dans les régions éloignées et dans une moindre mesure dans les régions mixtes, à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La proportion des élèves avec une entrée tardive au secondaire fréquentant le réseau public est plus élevée que celle des élèves qui fréquentent le réseau privé au niveau provincial (un écart de 6,6 points en 2022-23) comme à l'échelle régionale (écarts variables). Cette situation tient en partie à la sélection scolaire que les écoles privées opèrent. En même temps, nous constatons que la proportion la plus faible d'entrées tardives au secondaire dans les écoles privées est de 1,2 % dans la région de Laval.

13. Les données rendues publiques par le MEQ ne nous permettent pas de connaître le nombre d'élèves inscrits dans les programmes particuliers, qui se retrouvent essentiellement dans les écoles publiques. Cependant, un récent avis du Conseil supérieur de l'éducation (2025) publie ces données pour l'enseignement secondaire. Pour cette édition du Bulletin, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de les intégrer. Des démarches pourraient être réalisées afin d'obtenir auprès du MEQ le nombre d'élèves inscrits dans les programmes particuliers au primaire afin de compléter le portrait.

14. Il faut aussi se rappeler que l'offre de formation des établissements privés est aussi variable d'une région à l'autre. Elle est importante à Montréal, mais inexistante en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

TABLEAU 4. Part (%) de l'enseignement privé au primaire par région de 2014 à 2023

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Région de Montréal	Montréal	15,8	15,8	15,6	15,1	15,0	14,8	14,7	15,2	15,3
	Laval	5,4	5,2	5,0	4,7	4,5	4,5	4,3	4,4	4,6
	Lanaudière	4,8	4,6	4,7	4,5	4,3	4,2	4,2	4,4	4,3
	Laurentides	4,9	4,8	4,7	4,8	4,8	4,8	4,9	5,0	4,9
	Montérégie	3,6	3,5	3,3	3,5	3,4	3,4	3,4	3,6	3,8
Région de Québec	Capitale-Nationale	9,5	9,3	9,0	8,8	8,6	8,5	8,4	8,3	8,3
	Chaudière-Appalaches	1,7	1,6	1,4	1,4	1,5	1,4	1,4	1,6	1,7
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,1	1,0	1,1	1,3	1,5	1,6	1,8	1,9	2,0
	Mauricie	7,4	7,0	6,8	6,4	5,9	5,6	5,3	5,3	5,0
	Estrie	3,1	3,2	3,2	3,2	3,4	3,4	3,7	3,8	2,8
	Outaouais	1,4	1,4	1,2	1,2	1,3	1,4	1,3	1,4	1,4
	Centre-du-Québec	4,9	4,7	4,4	4,1	4,2	4,0	4,1	4,1	4,0
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,5	0,0
	Côte-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Nord-du-Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL		6,7	6,6	6,5	6,4	6,3	6,3	6,2	6,3	6,3

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves.

Le plus faible pourcentage dans les écoles publiques est de 5,3 % dans Laval et les Laurentides¹⁵. À l'autre bout du spectre, la part la plus élevée d'élèves avec une entrée tardive est de 5,3 % dans les écoles privées en Estrie et de 37,2 % dans les écoles publiques du Nord-du-Québec.

L'entrée au secondaire ne se fait pas au même rythme pour tous les élèves du primaire. Des élèves connaissent des difficultés dès le primaire, ce qui retarde leur entrée. L'analyse interrégionale permet de souligner les écarts qui peuvent exister entre les régions. Nous savons que la scolarité des garçons est différente de celle des filles. Ils sont nombreux parmi les premiers qui connaissent des difficultés scolaires se traduisant par des retards dans le déroulement de leur scolarité. Pour certains observateurs, ce serait le principal enjeu en matière de persévérance et de réussite scolaires. En même temps, la proportion de garçons et de filles fluctue d'une région à l'autre, laissant penser que leur destin scolaire ne tient pas seulement au rapport genré à l'école mais aussi à l'offre de formation différenciée d'une région à l'autre et aux conditions d'études. À cet égard, les écoles privées prennent moins en charge les élèves en difficulté, du moins ceux et celles qui connaissent un retard. Cette prise en charge varie manifestement d'une

région à l'autre. À Montréal, la forte présence des écoles privées, surtout au secondaire, favorise un marché scolaire marqué par une concurrence plus intense. Par ailleurs, les régions éloignées, spécialement le Nord-du-Québec, sont dans une situation plus difficile où la gestion des difficultés scolaires est toujours problématique.



15. Nous retrouvons une donnée pour le moins étonnante. La proportion des entrées tardives dans les écoles privées est, sur la Côte-Nord de 22,4 % en 2022-23, alors qu'entre 2014-15 et 2021-22, cette proportion est passée de 12,2 % à 7,1 %. En un an, cette proportion aurait triplé. Il est fort possible que ces variations importantes entre les années soient dues, au moins en partie, aux petits effectifs dans le réseau privé dans cette région.

TABEAU 5. Proportion d'élèves (%) entrant tardivement au secondaire selon le genre et la région de 2014 à 2023, Québec

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	GENRE	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Région de Montréal	Montréal	Garçons	12,1	11,8	11,9	11,2	9,8	8,5	7,7	6,5	6,4
		Filles	9,4	8,8	8,8	9,4	7,4	7,0	5,6	4,8	5,6
	Laval	Garçons	8,5	8,9	7,6	7,1	7,7	6,8	5,1	5,8	5,0
		Filles	6,2	7,6	7,3	7,0	6,0	5,6	4,8	4,7	3,6
	Lanaudière	Garçons	12,3	14,1	11,7	11,3	9,7	8,9	8,4	10,0	9,9
		Filles	8,7	8,5	7,4	7,8	7,1	6,9	6,3	6,9	6,7
	Laurentides	Garçons	8,5	7,0	7,1	6,6	5,5	6,0	5,6	5,6	5,9
		Filles	6,7	5,6	5,2	5,1	4,3	4,3	4,1	4,5	3,7
	Montérégie	Garçons	12,1	11,9	11,2	10,5	10,3	9,6	8,5	9,0	9,3
		Filles	9,1	8,1	8,5	7,6	7,8	7,1	6,4	6,3	7,0
Région de Québec	Capitale-Nationale	Garçons	15,4	13,6	13,4	13,9	11,6	10,7	10,9	10,7	10,7
		Filles	10,8	9,3	10,1	9,4	8,2	8,1	7,8	8,0	7,5
	Chaudière-Appalaches	Garçons	17,7	18,0	16,1	14,1	12,9	12,8	12,8	12,1	11,5
		Filles	12,0	10,2	10,7	10,8	9,1	7,7	9,0	8,2	8,2
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	Garçons	16,3	16,0	15,8	13,3	15,4	12,3	12,4	11,3	12,7
		Filles	11,6	9,7	11,0	9,2	10,1	7,8	9,2	9,4	7,9
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Garçons	11,0	11,7	8,5	10,8	9,2	10,1	9,1	9,0	9,5
		Filles	6,9	6,7	9,2	7,2	5,5	8,1	6,3	6,7	6,4
	Mauricie	Garçons	20,4	21,6	18,0	22,5	18,1	17,0	17,3	15,4	16,1
		Filles	14,2	16,9	15,3	15,6	12,9	12,2	11,9	11,6	12,4
	Estrie	Garçons	15,9	15,6	17,1	15,5	14,7	15,1	13,2	15,2	12,6
		Filles	10,9	12,3	10,6	12,4	10,6	11,3	10,4	11,9	11,1
	Outaouais	Garçons	17,5	19,0	15,9	17,7	16,8	16,7	16,5	14,0	14,9
		Filles	12,7	13,8	11,7	12,7	11,8	11,6	12,2	11,6	11,5
	Centre-du-Québec	Garçons	20,4	19,0	18,9	16,9	15,6	15,2	14,2	11,3	13,7
		Filles	13,3	14,1	14,7	13,0	10,8	10,8	9,1	10,0	10,3
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	Garçons	15,4	14,1	13,7	12,7	15,1	13,0	10,7	12,7	8,7
		Filles	10,2	11,5	8,8	8,7	9,3	9,8	7,4	6,9	9,2
	Côte-Nord	Garçons	21,1	19,5	19,1	25,0	17,0	15,5	16,0	19,6	21,1
		Filles	18,4	16,2	15,3	16,1	16,0	15,3	11,0	14,6	19,3
	Nord-du-Québec	Garçons	25,2	26,3	23,4	26,7	47,3	40,6	41,0	40,4	39,1
		Filles	16,1	13,1	16,9	16,6	38,5	33,1	37,5	34,3	35,3
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Garçons	24,1	22,8	19,1	17,7	15,5	11,8	13,1	14,5	12,5
		Filles	15,9	11,7	10,0	14,0	10,9	10,5	5,7	8,9	9,4
	ENSEMBLE DU QUÉBEC	Garçons	13,6	13,4	12,5	12,3	11,6	10,7	10,0	9,9	9,8
		Filles	9,9	9,4	9,3	9,2	8,4	8,1	7,4	7,4	7,6

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Entrée tardive au secondaire.

TABEAU 6. Proportion d'élèves (%) entrant tardivement au secondaire selon le réseau d'enseignement et la région de 2014 à 2023, Québec

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	RÉSEAUX	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Région de Montréal	Montréal	Privé	6,3	6,0	6,6	5,8	5,1	5,3	5,0	4,2	4,4
		Public	13,2	12,7	12,6	12,9	10,5	8,9	7,5	6,5	6,8
	Laval	Privé	2,3	3,0	3,3	3,1	2,6	1,7	1,7	1,3	1,2
		Public	8,9	9,9	8,7	8,2	8,2	7,5	5,9	6,4	5,3
	Lanaudière	Privé	1,4	2,3	1,9	2,9	1,4	1,8	2,0	1,8	1,4
		Public	12,9	13,6	11,6	11,2	9,9	9,3	8,5	9,9	9,9
	Laurentides	Privé	1,9	2,0	1,8	1,9	1,7	1,3	1,6	2,1	1,9
		Public	8,5	7,0	6,8	6,4	5,4	5,8	5,3	5,5	5,3
	Montérégie	Privé	4,1	3,9	3,7	3,7	2,9	3,0	2,6	2,4	2,7
		Public	12,6	11,7	11,5	10,5	10,7	9,8	8,8	9,1	9,7
Région de Québec	Capitale-Nationale	Privé	5,6	4,5	4,8	4,7	4,3	3,5	3,5	4,0	3,1
		Public	16,0	13,7	14,2	14,0	11,8	11,3	11,2	11,2	11,0
	Chaudière-Appalaches	Privé	4,1	5,4	4,9	4,0	3,9	3,5	3,6	2,7	2,9
		Public	16,8	15,7	15,0	14,0	12,4	11,4	12,2	11,5	11,1
Régions mixtes	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Privé	4,4	6,9	6,0	3,5	2,9	4,6	2,6	2,0	2,6
		Public	9,3	9,3	9,1	9,4	7,7	9,3	8,0	8,3	8,3
	Bas-Saint-Laurent	Privé	4,4	6,1	4,3	5,0	3,3	3,1	2,7	3,6	3,7
		Public	14,9	13,7	14,8	12,1	14,0	10,9	11,8	11,1	11,0
	Mauricie	Privé	5,9	6,8	5,3	4,2	5,2	3,5	5,5	5,1	3,3
		Public	19,8	20,9	18,8	20,3	17,6	16,8	16,3	15,1	16,4
	Estrie	Privé	6,7	5,0	6,1	7,7	4,8	6,5	5,4	6,2	5,3
		Public	16,0	16,6	16,2	15,7	14,7	14,8	13,4	15,6	13,6
	Outaouais	Privé	2,8	2,9	3,2	3,9	4,1	3,5	3,7	2,1	1,8
		Public	17,5	18,7	15,7	17,2	16,2	16,1	16,0	14,4	14,8
	Centre-du-Québec	Privé	8,7	6,5	9,0	5,3	2,9	5,7	6,0	5,3	4,1
		Public	18,1	18,0	17,7	16,2	14,3	14,2	12,4	11,5	13,1
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	Privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Public	12,9	12,8	11,3	10,7	10,1	9,8	8,0	8,5	8,1
	Côte-Nord	Privé	12,2	11,8	11,8	10,7	15,1	11,3	17,8	7,1	22,4
		Public	14,0	13,6	12,0	15,9	11,8	12,1	10,6	9,0	11,6
	Nord-du-Québec	Privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Public	20,9	19,6	20,3	21,8	43,1	37,0	39,3	37,5	37,2
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Public	20,1	17,8	14,6	15,9	13,3	11,1	9,5	11,8	11,0
ENSEMBLE DU QUÉBEC		Privé	5,0	4,8	5,0	4,7	4,0	4,1	3,9	3,5	3,4
		Public	13,6	13,1	12,5	12,3	11,5	10,7	10,0	9,9	10,0

Source : MEQ, Entrepôt de données ministérielles, Tableau de bord de l'éducation, onglet Entrée tardive au secondaire



p4

L'enseignement secondaire

Le secondaire constitue également une étape essentielle dans la scolarité des personnes. En effet, les jeunes y sont confrontés à plusieurs choix scolaires (Convert, 2003; van Zanten, 2009), souvent ressentis comme des épreuves (Barrère, 1997; Daverne-Bailly, Grenier et Li, 2024; Martuccelli, 2007) qui auront des effets plus ou moins prononcés sur la suite de leur parcours scolaire, voire sur leur choix professionnel. Des études québécoises ont mis en lumière les inégalités devant ces choix scolaires en fonction des caractéristiques sociales ou scolaires des élèves ou de leurs parents (Chenard et Doray, 2013; Grenier, 2022; Grenier et Magnan, 2024; Tondreau et Robert, 2011), tandis que d'autres ont exposé le rôle de la structure du système éducatif sur la reproduction des inégalités sociales (Doray et Guindon, 2016; Kamanzi, 2019; Laplante et coll., 2018; Marcotte-Fournier et coll., 2016).

Chaque système éducatif inscrit dans sa structure des choix scolaires (Dubet et coll., 2010) auxquels les élèves doivent faire face. Au Québec, ils doivent « choisir »¹⁶ : une école privée ou un projet pédagogique particulier dans le réseau public; poursuivre ou non l'école au-delà de la scolarisation obligatoire (se terminant à 16 ans); continuer en formation générale des jeunes (FGJ),

en formation professionnelle (FP) ou bien en formation générale des adultes (FGA); choisir les mathématiques ou les sciences « fortes » en secondaire 4 et 5; obtenir un diplôme ou une qualification; et s'arrêter ou s'orienter vers le collégial?

La segmentation des lieux et des programmes de formation au secondaire crée de multiples possibilités dans le cheminement scolaire. Une première tient à ce que plusieurs appellent le système à trois vitesses qui distingue la formation régulière de l'enseignement public, les programmes particuliers offerts par les écoles publiques et les écoles privées qui parfois mettent aussi en évidence des programmes particuliers. Les organismes publics divulguent des données en distinguant uniquement les écoles privées et les écoles publiques, ce qui donne une idée partielle de la segmentation par filières scolaires¹⁷.

Un élève sur cinq fréquente une école privée secondaire dans l'ensemble du Québec (voir tableau 7). Toutefois, une grande concentration se fait sentir à Montréal, alors qu'en 2022-2023, plus d'un élève sur trois fréquente le privé. Parmi les autres régions ayant un fort contingent dans

l'enseignement privé, nous retrouvons la Capitale-Nationale (23,8 %), Laval (21,3 %), la Montérégie (20,1) et l'Estrie (20,6 %).

Il semble bien que les écoles privées s'installent davantage dans les milieux urbains. Elles sont effectivement absentes de trois des quatre régions éloignées. Dans la grande région de la Capitale-Nationale, nous constatons qu'elles sont moins présentes dans Chaudière-Appalaches, nettement plus rurale que la Capitale-Nationale.

16. Le terme choisir est entre parenthèses car nous savons que très souvent les élèves n'ont pas de choix, la décision de poursuivre dans une voie ou une filière revenant aux établissements et aux modes de sélection qu'ils mettent en œuvre.

17. Nous savons que, de manière générale, la probabilité d'accéder à une école privée ou un projet pédagogique particulier dans le réseau public varie selon les caractéristiques sociales ou scolaires des élèves (Plourde, 2022; Massé, 2015; Laplante et coll., 2018).

TABEAU 7. Part (%) de l'enseignement privé dans l'enseignement secondaire selon la région de 2014 à 2023, Québec

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Grand Montréal	Montréal	32,8	33,1	33,6	33,6	33,5	33,3	33,8	34,2	34,0
	Laval	19,7	20,4	20,8	20,8	21,2	21,1	20,9	21,4	21,3
	Lanaudière	18,7	18,5	18,5	18,1	17,9	17,4	17,1	17,0	16,9
	Laurentides	12,8	12,7	12,5	12,5	12,7	12,5	12,6	12,6	12,8
	Montréal	20,4	20,1	19,8	19,4	19,2	18,8	18,7	18,9	20,1
Région de Québec	Capitale-Nationale	26,8	26,3	25,8	25,3	24,8	24,3	24,1	24,2	23,8
	Chaudière-Appalaches	14,7	14,8	14,5	14,2	14,4	14,2	14,4	14,3	13,9
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	8,8	9,2	10,0	10,4	11,0	10,8	10,9	10,4	10,1
	Saguenay-Lac-Jean	7,5	6,7	5,9	5,6	5,6	5,4	5,4	5,8	5,8
	Mauricie	17,1	17,1	16,8	16,2	15,7	14,9	14,5	14,9	14,9
	Estrie	29,0	28,3	27,7	27,1	26,1	25,7	26,1	27,2	20,6
	Centre-du-Québec	13,1	13,1	12,4	11,4	11,0	10,9	10,5	11,1	11,1
	Outaouais	14,6	14,4	14,4	14,3	14,5	14,5	14,1	13,4	13,1
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Côte-Nord	8,2	6,8	4,7	4,8	5,1	5,0	5,2	4,8	4,6
	Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENSEMBLE DU QUÉBEC		21,1	21,0	21,0	20,8	20,7	20,4	20,5	20,5	20,3

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves.

La formation professionnelle

Une bifurcation de parcours possible est associée à la décision de poursuivre en formation générale ou à s'orienter vers la formation professionnelle. L'offre de formation professionnelle est essentiellement publique dans de nombreuses régions, regroupées dans les

régions mixtes ou les régions éloignées, car il n'y existerait pas d'écoles privées, selon les données de l'entrepôt de données du ministère de l'Éducation du Québec. Nous assistons aussi à une concentration des écoles privées sur l'Île de Montréal (tableau 8).

Toutefois, si formellement elle accueille des élèves de tous les âges, son développement a conduit à accueillir davantage d'élèves adultes. La majorité des élèves (80 %) a 20 ans ou plus (tableau 9).

TABLEAU 8. Poids (%) des écoles professionnelles privées dans l'enseignement professionnel par région de 2014 à 2023 (selon l'effectif étudiant)

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Région de Montréal	Montréal	6,6	6,6	7,3	9,0	11,9	14,8	12,6	12,4	12,8
	Laval	5,4	3,7	3,1	3,7	3,6	3,2	3,2	2,9	2,7
	Lanaudière	1,6	1,4	1,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Laurentides	1,8	1,7	1,3	1,1	0,8	0,6	0,6	0,7	1,3
	Montréal	1,6	1,4	1,8	2,2	2,5	4,0	4,0	4,6	4,1
Région de Québec	Capitale-Nationale	5,3	4,9	4,3	2,9	1,2	0,9	1,5	1,6	1,7
	Chaudière-Appalaches	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Mauricie	2,2	2,1	1,7	2,0	2,1	1,0	0,9	0,7	0,4
	Estrie	2,7	2,6	2,1	1,8	2,7	3,0	2,4	1,8	2,7
	Outaouais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Centre-du-Québec	3,8	2,5	1,5	1,3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Côte-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Nord-du-Québec	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,7	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : MEQ, Entrepôt de données ministériel, Tableau de bord de l'éducation, onglet Élèves.

TABLEAU 9. Répartition (en nombre et en pourcentage) des élèves en formation professionnelle selon l'âge dans l'ensemble du Québec de 2012 à 2022

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
19 ans et moins	31 344	30 378	29 082	27 920	26 047	24 374	23 825	23 459	25 014	27 428
20 ans et plus	106 153	112 505	116 381	117 416	117 842	113 630	112 781	108 043	125 648	114 398
TOTAL	137 497	142 883	145 463	145 336	143 889	138 004	136 606	131 502	150 662	141 826

19 ans et moins	22,8	21,3	20,0	19,2	18,1	17,7	17,4	17,8	16,6	19,3
20 ans et plus	77,2	78,7	80,0	80,8	81,9	82,3	82,6	82,2	83,4	80,7
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La moyenne d'âge se situe entre 26 et 27 ans. C'est dire que le passage vers la formation professionnelle ne se fait pas majoritairement au cours des études secondaires. Il prend largement la forme d'un retour aux études, après un séjour sur le marché du travail ou d'une réorientation scolaire (une présence au cégep qui ne fut pas un succès avec retour en FP). Il n'est donc pas faux de considérer que la formation professionnelle est devenue une filière scolaire qui attire les adultes.

Les données distinguant l'accès des garçons et des filles par région administrative et le réseau de formation emprunté au cours des études secondaires permettent de dégager au moins deux constats.

➔ Les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à s'inscrire en formation professionnelle, et ce depuis plusieurs années et dans toutes les régions administratives de la province.

➔ Le taux d'accès est variable d'une région à l'autre. Dans la grande région de Montréal, le taux d'accès des garçons est plus élevé dans la région de Lanaudière, suivi par les Laurentides et la Montérégie. À Montréal même, le taux d'accès est le plus faible. Dans la région de Québec, il est plus élevé en Chaudière-Appalaches que dans la Capitale-Nationale. Ce taux varie dans les régions mixtes et éloignées entre 11,6 % en Outaouais et 30,5 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Centre-du-Québec. Dans les régions éloignées, des variations sont aussi présentes.

Comment expliquer les variations d'accès entre les garçons et les filles ? Doit-on conclure que l'école secondaire serait moins adaptée aux garçons qui se réfugient en formation professionnelle et désirent rapidement quitter le monde scolaire pour celui du travail ? Les variations interrégionales — souvent grandes entre les faibles taux (7,4 %) et les plus élevés (30,7 %) — ne plaident pas en faveur de cette idée. La présence variable des garçons en FP entre les régions peut tenir à l'offre de formation existante. À Montréal, le faible taux d'accès peut dépendre de la présence de nombreux cégeps qui offrent de la formation technique et de l'offre globale de la formation postsecondaire. Le faible accès dans le Nord-du-Québec pourrait tenir à une offre de formation pléthorique ou très peu accessible. En Abitibi-Témiscamingue ou en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, l'offre en

matière de formation professionnelle peut être proche de la demande d'emploi et la rend ainsi plus attractive.

De plus, il faut se demander si l'offre de formation professionnelle n'est pas elle-même genrée, dans la mesure où le nombre de programmes associés à des métiers et des emplois traditionnellement masculins et professionnellement intéressants serait différent entre les diverses régions et orienterait la demande éducative.

Comment penser les écarts entre régions ? Une première interprétation est possible, mais elle serait erronée : le faible taux d'accès soulignerait un désintérêt des élèves face à la formation professionnelle. Il faut considérer l'accès différencié en formation professionnelle en fonction du degré d'urbanisation des régions. Il semble que plus les régions sont urbanisées, moins le taux d'accès est élevé. Cette situation renvoie à la structure de l'offre de formation, tant celle de formation professionnelle que l'offre plus large. Dans les régions plus urbaines, qui se différencient par une offre de formation plus variée et une palette d'emplois plus large, les parcours scolaires peuvent être plus variés et plus longs.



TABEAU 10. Taux d'accès en formation professionnelle 7 ans après l'entrée au secondaire selon le genre et selon les régions pour les cohortes de 2008 à 2015

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	GENRE	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Région de Montréal	Montréal	Garçons	8,4	8,2	7,5	7,4	6,8	6,5	7,1	7,4
		Filles	4,8	4,4	4,4	4,0	3,7	4,0	3,4	3,7
	Laval	Garçons	14,5	12,9	11,4	11,6	9,7	9,0	8,3	11,0
		Filles	6,4	4,1	5,0	4,3	3,8	4,9	4,2	4,7
	Lanaudière	Garçons	25,7	25,7	22,6	25,1	21,8	20,9	23,0	24,3
		Filles	13,5	10,8	9,9	10,1	10,5	10,2	10,7	10,0
	Laurentides	Garçons	19,4	20,5	21,0	19,4	19,5	20,1	19,2	19,8
		Filles	11,5	10,8	10,0	9,5	9,2	9,0	8,9	10,3
	Montréal	Garçons	18,1	18,1	17,0	17,5	17,6	16,5	17,5	18,3
Filles		9,7	9,4	8,4	8,1	8,1	8,0	7,6	8,1	
Région de Québec	Capitale-Nationale	Garçons	20,2	20,5	20,1	17,9	18,0	17,2	16,9	18,4
		Filles	9,2	8,5	7,6	8,3	6,8	7,8	7,3	7,2
	Chaudière-Appalaches	Garçons	29,5	26,7	30,1	28,3	25,0	26,4	28,4	28,1
		Filles	15,4	12,9	14,1	12,0	11,9	11,9	12,3	12,3
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	Garçons	27,7	25,5	28,6	28,7	31,4	27,6	32,0	29,9
		Filles	11,0	13,9	12,2	12,1	9,9	11,4	11,4	10,7
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Garçons	33,2	28,4	29,0	28,0	24,4	30,0	29,2	30,5
		Filles	13,5	15,3	13,6	11,8	12,4	12,7	15,3	13,5
	Mauricie	Garçons	22,7	25,4	21,1	20,0	20,9	20,6	23,0	21,0
		Filles	9,6	9,1	9,3	10,5	7,1	8,3	8,0	11,1
	Estrie	Garçons	23,8	20,5	22,7	20,8	20,0	21,1	22,7	23,8
		Filles	12,0	12,0	10,7	11,2	11,7	12,1	11,7	13,2
	Centre-du-Québec	Garçons	27,1	26,9	29,2	28,8	28,4	29,0	27,4	30,5
		Filles	14,2	13,3	11,1	12,5	11,9	11,7	10,9	12,8
	Outaouais	Garçons	12,6	13,6	13,7	12,5	12,0	13,2	11,2	11,6
		Filles	7,0	8,8	7,6	7,4	6,2	6,9	7,7	7,2
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	Garçons	31,0	35,6	34,3	38,0	34,6	31,5	31,8	32,8
		Filles	12,7	16,6	14,6	18,0	13,8	14,9	13,4	18,0
	Côte-Nord	Garçons	31,3	24,7	23,5	25,6	21,7	22,1	20,6	22,6
		Filles	12,5	10,3	11,9	10,4	11,0	9,9	8,7	12,5
	Nord-du-Québec	Garçons	11,9	13,0	12,7	9,2	7,5	15,5	5,4	10,5
		Filles	2,8	8,2	3,2	6,1	4,8	6,8	3,0	3,5
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Garçons	24,7	27,9	25,0	33,1	26,4	30,3	26,1	30,7
		Filles	10,3	11,2	13,5	13,4	11,5	15,2	10,9	13,0
ENSEMBLE DU QUÉBEC		Garçons	18,8	18,3	18,0	17,7	16,8	16,7	17,1	18,0
		Filles	9,5	9,0	8,4	8,2	7,8	8,1	7,8	8,3

La formation générale des adultes

Le dernier secteur éducatif de l'enseignement secondaire est la formation générale des adultes¹⁸. Comme son nom l'indique, ce secteur qui se déploie dans les centres d'éducation des adultes (CEA) comporte plusieurs volets. Certains sont académiques, visant l'obtention du DES ou des prérequis permettant de poursuivre ses études en formation professionnelle ou au cégep; d'autres portent sur l'alphabétisation, la francisation et l'intégration sociale ou professionnelle.

Les personnes qui accèdent à la FGA proviennent proportionnellement davantage des écoles secondaires publiques (tableau 11), et ce dans toutes les régions. Le taux d'accès peut varier d'une région administrative à l'autre. Ainsi, dans la région métropolitaine de Montréal, Laval et Montréal ont un taux d'accès plus faible que dans les trois autres régions administratives (Montérégie, Laurentides, Lanaudière) ou en comparaison avec la moyenne québécoise. Cette situation n'est pas surprenante dans la mesure où les élèves qui proviennent de la formation générale des jeunes sont

nombreux à avoir connu des problèmes éducatifs. Ils sont plus nombreux dans les écoles régulières du public que dans les écoles privées.

Les variations de taux d'accès entre les régions sont relativement faibles. Les taux les plus élevés d'élèves ayant étudié dans une école publique se retrouvent en Abitibi-Témiscamingue (38,0 %) sur la Côte-Nord (27,5 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (25,7 %). Les taux les plus faibles se retrouvent dans la région de Montréal (15,0) et de Laval (14,5 %) ainsi que dans le Nord-du-Québec (15,5 %). Comment comprendre la proximité des taux d'accès entre les régions les plus urbaines du Québec et celle qui est la plus excentrique?

Une hypothèse est de considérer que l'usage de la FGA est différent en milieu urbain où la composition sociale de la population est plus variée que dans un milieu où les ressources éducatives sont plus dispersées.

Les écarts entre les garçons et les filles sont, dans plusieurs régions, relativement réduits. Les premiers ont un taux d'accès plus élevé que les secondes, sauf dans le Nord-du-Québec où 16,6 % des filles accèdent à la FGA contre 14,4 % pour les garçons.

18. Rappelons que, dans l'enseignement secondaire, la notion d'adulte identifie toutes les personnes de 16 ans et plus qui ont quitté le système d'enseignement. Ainsi, la FGA accueille des personnes en retour aux études qui visent à obtenir le DES ou des crédits scolaires, ainsi que des personnes inscrites dans les autres services. Soulignons aussi que depuis une vingtaine d'années, les élèves en difficulté (incluant les décrocheurs) dans les écoles secondaires peuvent être admis en FGA pour poursuivre leurs études. Ainsi, nous avons assisté à une diminution de l'âge des élèves.

TABEAU 11. Taux d'accès (%) en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement (selon les régions)

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	RÉSEAUX	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Région de Montréal	Montréal	Privé	6,6	6,2	6,1	5,6	5,4	5,4	5,1	4,2
		Public	26,8	25,1	22,7	22,1	20,9	20,8	17,9	15,0
	Laval	Privé	8,0	8,6	7,6	6,3	6,1	5,8	5,6	4,1
		Public	26,7	26,4	23,3	21,8	19,5	19,2	17,1	14,5
	Lanaudière	Privé	12,3	11,8	11,3	10,2	9,2	10,5	10,8	8,6
		Public	37,3	35,5	32,9	30,8	29,8	28,2	26,8	22,6
	Laurentides	Privé	7,5	6,6	6,4	6,7	7,2	5,8	4,6	5,1
		Public	29,2	29,8	30,1	26,6	26,8	25,6	25,1	22,4
	Montérégie	Privé	9,8	8,7	8,8	8,5	8,5	8,4	7,6	7,0
		Public	32,4	31,2	27,7	27,3	27,4	25,1	24,6	20,8
Région de Québec	Capitale-Nationale	Privé	12,0	11,0	11,3	9,8	8,1	9,7	9,2	5,6
		Public	33,0	32,6	32,0	29,9	27,9	26,8	25,5	21,1
	Chaudière-Appalaches	Privé	15,4	14,4	15,1	10,9	7,9	13,0	9,1	7,8
		Public	33,2	32,2	31,0	30,3	27,9	28,6	26,4	21,9
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	Privé	13,4	15,3	18,5	8,0	12,0	11,2	13,4	7,0
		Public	37,0	36,2	33,3	34,7	32,8	31,7	30,2	22,9
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Privé	23,2	17,7	19,9	22,1	24,9	25,8	15,6	15,2
		Public	34,6	34,1	35,0	34,8	32,3	32,3	28,2	25,7
	Mauricie	Privé	11,6	11,7	8,0	11,1	6,5	7,7	8,4	6,5
		Public	25,6	25,3	25,4	25,7	25,0	24,5	22,9	22,7
	Estrie	Privé	12,5	14,1	10,6	9,2	8,6	11,2	10,7	8,8
		Public	30,9	28,3	28,9	27,7	27,5	24,3	26,0	22,6
	Centre-du-Québec	Privé	14,8	13,6	16,6	14,6	14,4	12,7	14,4	10,2
		Public	30,8	30,3	27,5	26,4	28,1	24,7	23,3	21,8
	Outaouais	Privé	10,6	8,0	12,8	10,9	10,5	13,5	9,0	9,3
		Public	34,8	34,1	34,2	31,7	32,2	29,2	26,7	23,8
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	Privé	-	-	-	-	-	-	-	-
		Public	43,5	43,0	42,0	39,1	36,1	36,7	37,8	38,0
	Côte-Nord	Privé	28,9	39,1	29,2	21,7	19,7	23,6	27,3	15,4
		Public	41,4	35,6	34,5	33,8	34,8	30,7	31,0	27,5
	Nord-du-Québec	Privé	-	-	-	-	-	-	-	-
		Public	26,2	22,3	20,6	23,0	20,0	24,4	18,5	15,5
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Privé	-	-	-	-	-	-	-	-
		Public	36,5	35,1	35,5	32,5	32,1	30,2	29,6	24,4
ENSEMBLE DU QUÉBEC		Privé	10,0	9,3	9,2	8,2	7,7	8,2	7,4	6,0
		Public	31,6	30,4	28,8	27,6	26,8	25,5	24,1	20,8

Source : plateforme Regard 360 <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>

TABEAU 12. Taux d'accès en formation générale des adultes 7 ans des garçons et des filles après l'entrée au secondaire selon le réseau d'enseignement (selon les régions)

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	GENRE	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Région de Montréal	Montréal	Garçons	23,8	21,6	19,8	19,4	18,1	17,8	15,6	12,9
		Filles	17,6	17,0	15,0	14,3	13,6	13,8	11,9	10,0
	Laval	Garçons	24,7	24,9	21,2	18,5	17,0	17,3	14,8	12,0
		Filles	18,6	17,7	15,6	15,4	12,9	11,7	11,5	9,7
	Lanaudière	Garçons	34,4	33,6	31,5	29,9	30,2	29,1	27,6	23,2
		Filles	30,4	28,1	25,4	23,3	21,2	20,7	19,9	16,6
	Laurentides	Garçons	28,9	29,3	30,5	27,3	27,5	26,7	25,4	23,2
		Filles	23,4	23,1	22,2	19,4	19,7	18,7	18,3	16,3
	Montérégie	Garçons	30,8	28,7	25,2	25,5	25,2	23,1	23,3	20,3
		Filles	23,2	22,4	20,6	19,2	19,9	18,6	17,8	15,0
Région de Québec	Capitale-Nationale	Garçons	31,7	31,5	31,3	29,6	26,0	26,4	25,1	21,5
		Filles	23,7	21,9	21,7	19,3	19,1	17,6	17,1	13,3
	Chaudière-Appalaches	Garçons	34,6	33,3	33,1	31,0	28,9	31,0	27,5	23,3
		Filles	25,2	24,1	22,7	21,7	19,4	20,2	18,9	15,3
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	Garçons	40,2	39,6	37,7	36,6	37,9	37,0	33,0	27,2
		Filles	29,8	29,3	26,3	28,6	23,6	22,7	24,7	15,8
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Garçons	38,5	37,8	38,5	39,7	35,4	36,9	31,6	28,2
		Filles	27,8	27,0	28,5	27,2	27,3	26,7	23,1	21,9
	Mauricie	Garçons	25,8	25,5	25,0	24,3	24,0	23,2	21,3	20,8
		Filles	19,9	19,2	19,4	21,2	19,4	19,1	18,7	18,7
	Estrie	Garçons	30,0	28,3	27,2	26,2	26,1	25,2	26,2	23,0
		Filles	22,5	20,9	21,8	20,1	19,7	17,2	18,3	16,4
	Centre-du-Québec	Garçons	31,2	29,8	27,8	26,5	30,1	27,1	26,3	24,0
		Filles	25,0	25,5	23,6	22,7	21,5	19,2	18,1	17,0
	Outaouais	Garçons	34,1	32,8	34,6	32,6	31,4	29,5	26,6	24,1
		Filles	27,9	27,3	26,8	23,6	25,5	23,6	20,8	19,1
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	Garçons	47,4	46,3	48,9	44,9	40,7	41,5	40,9	40,7
		Filles	39,5	40,0	34,9	33,4	31,1	31,4	34,4	35,2
	Côte-Nord	Garçons	41,8	38,1	38,1	34,1	36,5	36,0	38,4	31,9
		Filles	37,6	35,4	32,0	32,6	31,7	26,3	26,8	25,6
	Nord-du-Québec	Garçons	27,8	23,5	23,2	23,4	20,1	22,3	15,2	14,4
		Filles	24,2	21,0	18,7	22,8	19,9	26,7	22,1	16,6
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Garçons	41,6	40,6	40,2	36,1	34,9	34,3	35,7	27,3
		Filles	31,1	29,3	30,8	28,7	29,2	26,5	23,3	20,8
	ENSEMBLE DU QUÉBEC	Garçons	30,3	28,9	27,6	26,5	25,5	24,8	23,3	20,3
		Filles	23,4	22,5	21,1	19,8	19,2	18,3	17,4	14,9

Source : plateforme Regard 360.

La diplomation et la qualification au secondaire

Pour terminer cette section, nous examinons le taux de diplomation et de qualification au secondaire, ce qui est un indicateur de la réussite des études secondaires, condition essentielle de transition vers les études postsecondaires (tableau 13)¹⁹. À cet égard, il est établi que le taux des filles est généralement supérieur à celui des garçons, un constat bien connu.

Il y a également une croissance du taux de diplomation et de qualification pour les cohortes de 2008-2009 et de 2016-2017, qui est variable selon le genre et les régions. En général, celle des garçons est plus élevée, mais il y a des exceptions. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la croissance du taux des filles est plus élevée (+1,6 point de différence) alors qu'au Centre-du-Québec et dans le Nord-du-Québec l'écart est peu significatif (moins de 1 point). Nous assistons à un rattrapage des garçons. En même temps, nous devons constater, qu'avec 9 personnes sur 10 qui diplôment dans certaines régions, nous atteignons un seuil élevé.

Il existe des disparités entre les régions. Dans certaines, les taux de diplomation se situent au-dessus de 80 % tant chez les

garçons que les filles (Montréal, Laval et Capitale-Nationale). Cependant, dans les régions éloignées, les taux sont plus faibles, comme dans le Nord-du-Québec. Cet écart tient à la fois à des caractéristiques de l'offre de formation et à des traits sociaux et culturels des personnes qui y résident.



19. Au cours des années, l'accès aux études collégiales a changé. D'une part, la création du programme DÉFI-DEC et de cours d'appoint permet de combler les prérequis scolaires d'entrée dans un programme de DEC. D'autre part, le nombre de personnes qui suivent des programmes menant à des attestations d'études collégiales (AEC) a augmenté.

TABEAU 13. Taux de diplomation et de qualification au secondaire selon le genre et les régions

	RÉGIONS ADMINISTRATIVES	GENRE	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Région de Montréal	Montréal	Garçons	73,9	75,3	75,4	76,1	76,5	77,4	78,1	80,0
		Filles	81,6	81,7	83,2	83,1	84,4	84,2	85,6	86,8
	Laval	Garçons	74,6	77,4	78,7	80,0	80,3	81,9	82,9	85,1
		Filles	84,5	83,9	86,8	87,2	88,8	88,8	90,2	90,6
	Lanaudière	Garçons	70,6	73,1	72,6	73,0	72,4	74,1	73,7	77,2
		Filles	80,8	83,1	83,0	84,7	84,5	82,5	85,1	87,5
	Laurentides	Garçons	71,6	73,5	74,4	78,9	77,6	76,8	78,3	79,3
		Filles	82,6	83,3	83,8	84,4	85,8	85,2	86,0	88,3
	Montérégie	Garçons	72,4	74,0	76,3	77,0	76,6	76,1	77,4	78,7
		Filles	82,8	83,4	84,3	85,5	85,7	85,0	85,4	86,8
Région de Québec	Capitale-Nationale	Garçons	75,1	76,8	76,5	77,3	77,9	75,5	75,6	80,1
		Filles	85,2	86,0	85,7	85,9	84,7	85,9	86,1	87,8
	Chaudière-Appalaches	Garçons	73,9	77,6	76,4	77,4	76,8	75,5	76,3	80,3
		Filles	86,9	87,1	88,8	88,3	88,3	86,8	86,8	90,3
Régions mixtes	Bas-Saint-Laurent	Garçons	70,6	74,7	74,9	78,2	73,6	74,0	73,9	76,3
		Filles	84,3	84,7	85,9	85,3	85,7	85,3	84,2	88,1
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Garçons	74,0	74,7	74,7	74,0	76,6	71,6	75,0	77,0
		Filles	81,8	85,1	84,6	85,9	87,0	84,3	86,1	86,5
	Mauricie	Garçons	72,7	74,5	74,7	72,6	74,7	74,5	73,6	73,3
		Filles	83,0	82,7	84,6	83,7	82,8	80,3	84,4	81,8
	Estrie	Garçons	71,0	72,9	74,5	77,3	74,8	76,0	71,2	74,7
		Filles	82,6	83,5	84,4	84,7	84,3	86,2	84,2	84,7
	Centre-du-Québec	Garçons	72,9	75,9	76,3	75,0	77,7	75,4	73,6	76,3
		Filles	83,3	84,9	85,3	86,1	84,9	84,9	84,3	87,8
	Outaouais	Garçons	69,2	71,3	71,0	70,0	68,1	69,5	71,6	75,2
		Filles	76,7	76,2	79,6	80,3	79,8	78,2	80,0	82,5
Régions éloignées	Abitibi-Témiscamingue	Garçons	64,1	68,3	66,3	68,2	68,4	66,8	66,3	67,5
		Filles	76,1	76,4	78,0	80,1	76,8	77,8	77,1	75,3
	Côte-Nord	Garçons	63,6	61,0	62,8	67,8	63,7	64,3	63,9	70,4
		Filles	72,4	69,4	72,4	72,6	73,9	75,4	75,1	76,8
	Nord-du-Québec	Garçons	34,8	35,2	31,7	33,2	30,4	50,7	40,2	39,9
		Filles	44,3	51,4	45,6	40,7	39,0	56,2	47,7	50,7
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Garçons	68,5	69,1	68,9	78,1	71,9	73,1	73,1	79,7
		Filles	81,1	81,6	81,3	84,5	82,1	82,3	85,1	85,1
ENSEMBLE DU QUÉBEC		Garçons	72,1	74,0	74,5	75,7	75,3	75,5	75,7	78,1
		Filles	82,0	82,6	83,6	84,1	84,4	84,2	84,8	86,3

Source : plateforme Regard 360

05

L'enseignement postsecondaire

(collégial et universitaire)



La comparaison interrégionale exige des procédures autres que celles utilisées dans l'enseignement obligatoire, car sa structure est tout à fait différente, tout comme ses modes de recrutement des élèves et des étudiantes et étudiants, tel qu'indiqué dans la première section du présent texte. La création des cégeps tient à une volonté de rendre géographiquement, socialement et culturellement plus accessible l'enseignement postsecondaire (EPS). Ainsi, il existe aujourd'hui 55 cégeps (publics), 10 écoles gouvernementales et 28 collèges privés qui dispensent des programmes collégiaux. Nous retrouvons aussi 18 établissements universitaires (tableau 14) qui offrent, en plus du campus central, des cours dans environ 109 lieux (BCI, 2021). Cette démultiplication des lieux de formation tient à deux logiques de la part des établissements scolaires : l'une de démocratisation des études et l'autre de croissance des effectifs à la suite des coupes budgétaires et des changements des politiques de financement des établissements (Doray et Prats, 2025).

La représentation régionale des cégeps publics varie. Ainsi, 12 cégeps sont situés sur l'île de Montréal, soit 20 % des cégeps publics. De plus, 3 centres d'études collégiales (CEC) s'y retrouvent, l'un relevant du cégep de Victoriaville, un autre du cégep de Gaspésie-Iles de la Madeleine et le dernier du collège Marie Victorin. La grande région de Montréal possède 47 % des cégeps en plus des centres associés des autres cégeps. La

concentration des collèges privés est forte : 21 établissements sur 28 s'y retrouvent. La grande région de Québec possède 7 cégeps, deux CEC et 4 collèges privés ; le Bas-Saint-Laurent, 4 en plus de 2 CEC. Le Saguenay-Lac-Saint Jean en compte aussi. Ainsi, 75 % des cégeps et collèges privés se retrouvent dans 9 des 17 régions administratives.

Au niveau universitaire, 7 établissements sur les 18 que compte le Québec ont leur campus principal à Montréal : Université de Montréal, Université McGill, Concordia, Université du Québec à Montréal, l'École de Technologie supérieure, l'École des Hautes Études commerciales et l'École Polytechnique. Pour leur part, l'INRS, l'ENAP et la TÉLUQ ont des campus importants depuis de nombreuses années dans différentes régions, dont à Montréal. Leur siège social est toutefois à Québec (Capitale-Nationale).



TABEAU 14. Distribution des établissements de l'enseignement postsecondaire par région administrative, Québec, 2025

RÉGIONS / NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	CÉGEPS PUBLICS	NOMBRE D'ÉCOLES GOUVERNEMENTALES	COLLÈGES PRIVÉS	TOTAL ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX	CENTRES D'ÉTUDES COLLÉGIALES ET AUTRES CENTRES	CAMPUS PRINCIPAL, UNIVERSITÉS	CAMPUS SECONDAIRES
Montréal	12	3	16	31	3	7	18
Lanaudière ¹	3	0	0	3	1	0	7
Laurentides	2	0	0	2	2	0	6
Laval	1	0	1	3	0	0	5
Montréal	6	1	2	9	6	0	16
Capitale-Nationale	4	1	4	9	2	3	7
Chaudière-Appalaches	3	0	0	3	3	0	7
Bas-Saint-Laurent	4	2	0	6	5	0	5
Centre-du-Québec	2	0	1	3	1	0	5
Estrie	3	0	1	4	1	2	4
Outaouais	2	0	1	4	1	1	4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	1	0	5	3	1	5
Mauricie	2	1	2	5	1	1	5
Abitibi-Témiscamingue	1	1	0	2	3	1	7
Côte-Nord	2	0	0	2	1	0	4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	0	0	1	4	0	2
Nord-du-Québec	0	0	0	0	1	0	3
Distance (TELUQ)	1	-	-	-	-	1	-
TOTAL	55	10	28	93	38	18	109

Note 1 : Le Collège Régional de Lanaudière (CRL) comporte trois constituantes. Le cégep Champlain, comporte trois campus dans trois régions différentes (Montréal, Capitale-Nationale et Estrie).

Mais alors, comment procéder? Une voie possible consiste à répertorier la proportion de personnes. Ainsi nous pourrions connaître la répartition des résidentes et résidents selon le plus haut niveau de scolarité atteint. Cet indicateur permet de savoir, au moment où la mesure est constituée, la proportion de la population d'une région ou de plusieurs régions ayant, par exemple, obtenu un DEC ou un diplôme universitaire. Il est possible de comparer les régions et de constater les différences entre elles, mais sans que l'on connaisse les facteurs expliquant ces différences. Est-ce dû au départ des personnes qui l'ont quittée (migration interrégionale) pour aller étudier dans une autre région où elles se sont établies? Est-ce parce que les nouvelles et nouveaux arrivants étaient peu ou moins scolarisés? Est-ce un effet de la composition des emplois et des caractéristiques de la main-d'œuvre? Est-ce dû à la composition sociale de la population? Certaines régions seraient-elles moins attractives pour les personnes ayant fréquenté l'EPS? Dès que l'objectif de l'analyse est de saisir les différences interrégionales et de comprendre les inégalités régionales, nous devons utiliser des indicateurs plus précis permettant de tenir compte des migrations interrégionales, dont des départs et des arrivées. Il convient alors d'aborder la question en utilisant des données sur les individus qui permettent de reconstituer leur parcours scolaire en lien avec leurs migrations.

Le tableau 14 illustre cette situation. Par exemple, la région de Montréal a connu une croissance élevée des titulaires d'un diplôme universitaire, passant de 21,3 % de la population en 1990 à 52,7 % en 2023, soit une augmentation de 31 points de pourcentage. En comparaison, la croissance des titulaires d'un diplôme de cégep est de 5 points de pourcentage; l'augmentation la plus importante est en Estrie [+ 20 points], à la hauteur de la croissance moyenne au Québec.

Cet indicateur permet de suivre l'évolution croissante de la répartition de la population selon leur scolarité, mais ne dit rien sur les raisons de cette répartition. Quelle est la part de la composition sociale de la population de chaque région? Quelle est celle des migrations interrégionales? Quelle est celle de l'offre de formation? Quelle est celle de l'économie régionale ou des contraintes géographiques comme la distance entre les zones de résidence et les établissements scolaires? La réponse à ces questions ne peut provenir que par l'usage de données permettant de coupler des informations sur les personnes, dont le lieu de résidence, des caractéristiques des régions et des indications sur l'offre de formation.

L'enseignement collégial

Les cégeps ont été créés pour rendre plus accessible l'accès aux études post-secondaires dans toutes les régions. Actuellement, il existe 55 cégeps et 28 collèges privés, sans compter les écoles gouvernementales et les collèges privés non subventionnés. Leur répartition régionale est inégalement distribuée comme nous l'avons souligné plus tôt, mais il est difficile de savoir si l'accès est inégal entre les régions. Plusieurs travaux de recherche ont souligné l'inégal accès aux études collégiales en fonction de différents facteurs.

Les recherches sur l'accessibilité et la persévérance aux études collégiales permettent de cerner trois dimensions modulant l'accès. Une première est relative à la distance entre la résidence et l'établissement scolaire. Dès 1993, Veillette et coll. indiquaient que dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le fait d'habiter dans une sous-région urbaine augmentait la probabilité d'accéder au cégep. Les constats de Fredette (2002, 2016) vont dans le même sens : la distance entre le domicile et l'établissement scolaire joue un rôle.

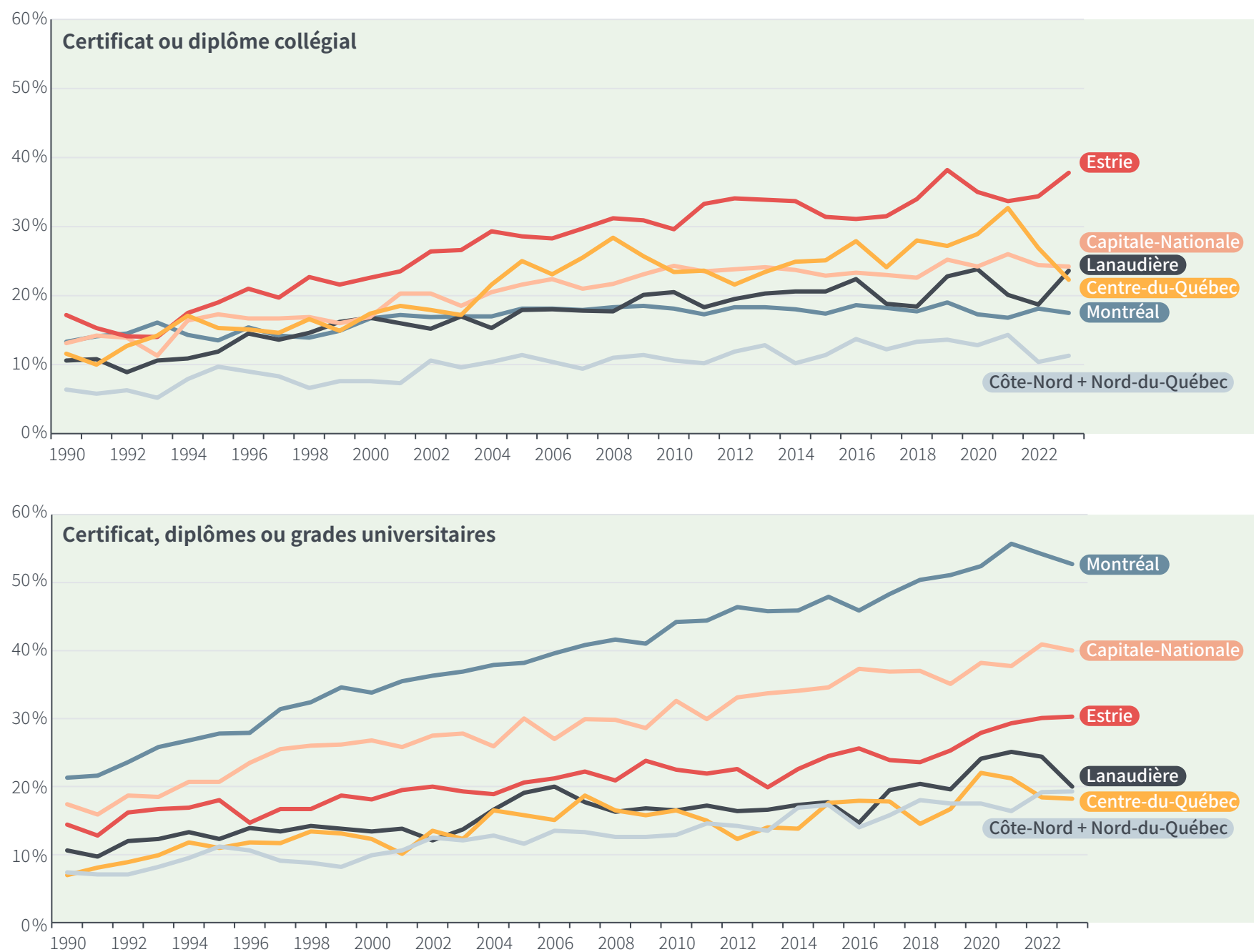
Par ailleurs, reprenant des indicateurs présents dans la section précédente, nous avons examiné l'effet de la région, de l'origine sociale (selon la scolarité des parents

et leurs revenus) et le genre sur le taux d'accès aux études collégiales (tableaux 15 et 16). Deux constats sont présents dans toutes les régions. D'une part, le taux d'accès augmente avec l'éducation des parents. Il est plus important, plus de 80 %, pour les parents universitaires, alors que pour les parents ayant une scolarité secondaire, il est au mieux de 61 %. En fait, il oscille entre 22 % et 61 %. Une tendance équivalente est présente quand nous utilisons les revenus des parents, regroupés en quintile, confirmant que le taux d'accès des jeunes aux études collégiales dépend du capital scolaire et financier de leurs parents, et ce peu importe leur région d'appartenance.

D'autre part, les filles ont un taux d'accès plus important que celui des garçons, quelle que soit la scolarité des parents.

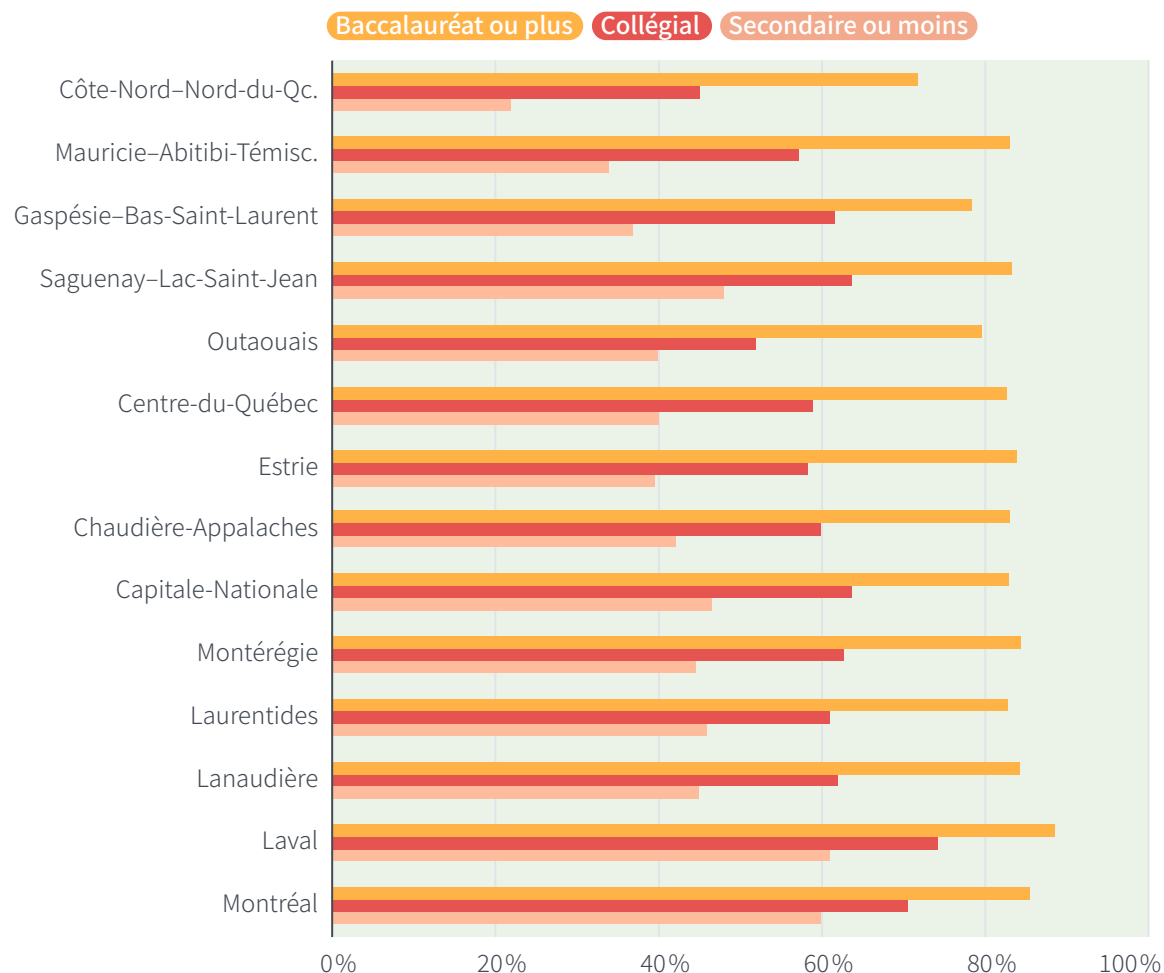
Par ailleurs, nous pouvons aussi constater que l'accès à l'enseignement collégial varie selon la région de résidence à la fin du secondaire. Ainsi, dans la grande région de Montréal, les taux d'accès sont plus élevés sur l'île de Montréal et à Laval. Les trois autres régions administratives qui y sont associées ont un taux d'accès plus faible pour les familles dont les parents ont une scolarité secondaire (ou moins) ou collégiale. Le taux d'accès est aussi plus faible

selon le revenu familial. Ces trois régions ont des caractéristiques communes. Elles sont en partie urbaines, servant de banlieue à Laval et Montréal. Elles ont une économie variée avec un secteur industriel significatif. Une grande partie de leur territoire est rurale et consacrée à des activités agricoles, d'extraction des ressources et récréotouristiques. Au sein des familles universitaires et des familles à hauts revenus, les écarts s'estompent, les disparités entre régions administratives étant plus petites que 6 points de pourcentage. Peu importe le lieu de résidence, il reste que les familles à forte scolarité (plus de 80 %) et à hauts revenus s'inscrivent massivement au cégep.

TABLEAU 15. Répartition de la population selon le plus haut niveau d'éducation atteint [enseignement supérieur] de 1991 à 2023

Dans la région de Québec, les taux d'accès sont similaires dans les deux régions administratives qui la composent, soit dans des proportions similaires à celles qui prévalent dans les régions limitrophes à Montréal. Les tendances sont les mêmes, avec un accès élevé des élèves provenant de familles à scolarité universitaire. Les taux d'accès d'élèves des régions mixtes²⁰ provenant de familles ayant une scolarité secondaire ou moins sont plus faibles que dans les régions précédentes. L'accès au cégep des familles ayant réalisé des études collégiales est similaire dans les deux régions de Québec. Il en est de même pour les familles ayant une scolarité universitaire ou de hauts revenus. La situation dans les régions éloignées est plus compliquée. D'une part, pour des raisons d'effectifs, certaines régions ont été regroupées, ce qui peut influencer les résultats. Nous constatons que les régions Côte-Nord et Nord-du-Québec ont l'accès le plus faible, quelle que soit la scolarité des parents. En fait, s'il existe deux cégeps sur la Côte-Nord, ce n'est pas le cas de la région du Nord-du-Québec, qui est la plus excentrique du Québec et la moins bien desservie en termes de services éducatifs.

FIGURE 16. Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents et la région administrative



20. En Outaouais, les taux d'accès au cégep sont plus faibles. Il est possible que plusieurs élèves poursuivent leurs études en Ontario et qu'ils ne soient pas répertoriés dans les données québécoises. Par ailleurs, cette région est largement rurale et l'accès au cégep y est moindre.

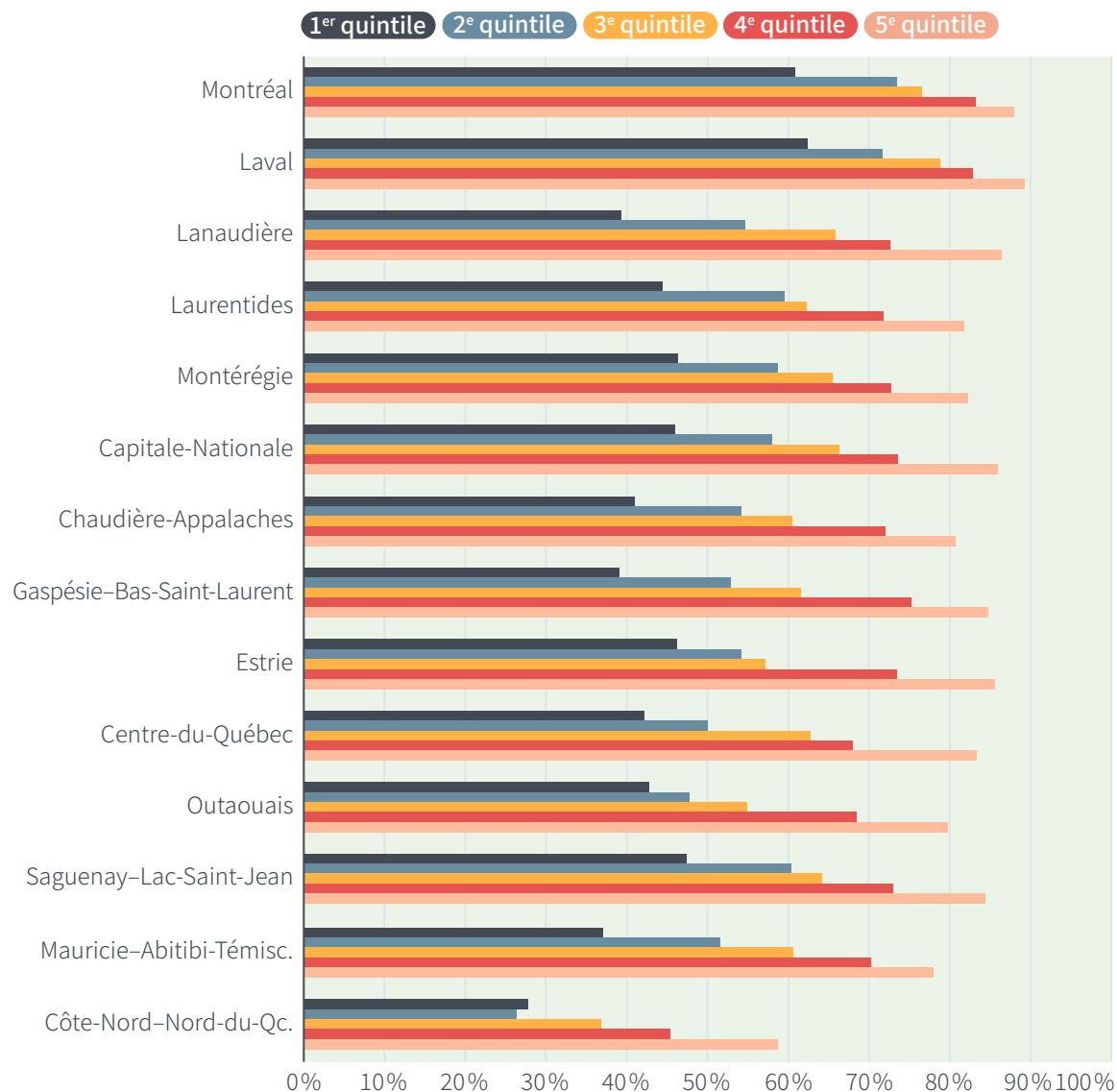
TABEAU 16. Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon l'éducation des parents, le genre et la région administrative

		RÉGIONS ADMINISTRATIVES			SECONDAIRE OU MOINS			COLLÉGIAL			BACCALAURÉAT OU PLUS		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Région de Montréal	Montréal	50,6	69,0	59,8	62,0	79,3	70,5	82,7	88,1	85,4			
	Laval	50,3	72,9	60,9	66,8	81,2	74,2	84,8	92,3	88,5			
	Lanaudière	33,3	56,1	44,9	49,3	75,6	61,9	78,1	90,1	84,2			
	Laurentides	33,7	57,9	45,9	50,3	73,2	61,0	77,5	88,5	82,7			
	Montérégie	32,9	57,0	44,5	52,3	74,4	62,7	80,9	88,2	84,4			
Région de Québec	Capitale-Nationale	36,6	56,6	46,5	52,7	75,1	63,6	78,5	88,0	82,9			
	Chaudière-Appalaches	32,6	53,9	42,1	46,2	75,0	59,8	78,0	88,2	83,0			
Régions mixtes	Estrie	30,4	50,0	39,5	47,4	70,9	58,2	79,3	89,0	83,8			
	Centre-du-Québec	30,5	49,3	40,0	46,6	72,9	58,9	76,8	88,6	82,6			
	Outaouais	30,5	50,9	39,8	43,0	61,8	51,9	76,1	83,0	79,6			
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	37,9	55,9	47,9	54,6	74,4	63,6	77,6	88,2	83,2			
Régions éloignées	Gaspésie–Bas-Saint-Laurent	25,6	50,7	36,8	47,8	75,5	61,5	71,9	85,2	78,3			
	Mauricie–Abitibi-Témiscamingue	24,4	46,8	33,8	44,3	71,0	57,2	76,7	88,2	83,0			
	Côte-Nord–Nord-du-Québec	13,9	30,6	21,9	35,0	55,3	45,0	59,4	82,8	71,7			

TABLEAU 17. Taux d'accès (%) au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents (par quintile), le genre et la région administrative

		RÉGIONS ADMINISTRATIVES			1 ^{er} QUINTILE			2 ^e QUINTILE			3 ^e QUINTILE			4 ^e QUINTILE			5 ^e QUINTILE		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Région de Montréal	Montréal	54,0	67,7	60,8	64,9	82,2	73,5	69,6	83,7	76,5	78,2	88,6	83,2	85,6	90,5	88,0			
	Laval	54,9	70,2	62,4	60,0	82,0	71,6	72,4	84,7	78,8	77,8	89,1	82,9	86,4	92,5	89,2			
	Lanaudière	28,1	52,0	39,3	44,0	66,7	54,7	54,5	78,6	65,8	61,5	85,1	72,6	80,0	91,5	86,4			
	Laurentides	32,4	57,1	44,4	50,5	70,1	59,5	52,3	74,0	62,2	62,8	81,2	71,8	75,9	88,2	81,8			
	Montréal	38,3	54,3	46,3	47,6	71,0	58,7	55,3	76,1	65,4	64,0	83,2	72,7	76,7	88,0	82,2			
Région de Québec	Capitale-Nationale	34,9	59,7	46,0	49,7	66,7	57,9	58,7	74,6	66,3	65,6	81,1	73,6	80,8	91,4	85,9			
	Chaudière-Appalaches	31,9	52,2	41,0	41,7	65,5	54,1	49,7	73,5	60,5	58,9	85,1	72,0	71,2	91,2	80,7			
Régions mixtes	Estrie	37,7	54,9	46,2	42,0	65,7	54,1	46,8	72,3	57,2	64,4	84,1	73,5	82,1	89,7	85,6			
	Centre-du-Québec	31,9	53,0	42,2	42,7	60,8	50,0	50,0	78,3	62,8	59,5	78,8	68,0	73,8	92,6	83,3			
	Outaouais	36,8	48,6	42,7	35,2	62,0	47,8	50,4	60,4	54,9	58,3	78,5	68,5	75,6	83,7	79,7			
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	36,6	59,1	47,4	56,8	66,1	60,4	55,9	75,0	64,2	62,5	84,3	73,0	79,4	89,0	84,4			
Régions éloignées	Gaspésie-Bas-Saint-Laurent	27,3	53,4	39,1	41,7	64,6	52,8	48,5	75,0	61,5	62,2	89,3	75,2	77,6	88,2	84,8			
	Mauricie-Abitibi-Témiscamingue	26,3	48,1	37,0	39,8	66,3	51,6	50,0	71,7	60,6	58,0	81,9	70,2	68,3	88,7	78,0			
	Côte-Nord-Nord-du-Québec	23,3	34,3	27,8	10,8	43,6	26,3	25,6	45,5	36,8	37,3	54,8	45,4	48,3	70,6	58,7			

FIGURE 17. Taux d'accès au collégial (tous les programmes) selon le revenu des parents et la région administrative



L'accès aux études relève toujours d'une logique de reproduction sociale qui prévaut depuis de nombreuses années. Ainsi, les élèves dont le taux d'accès est le plus élevé proviennent proportionnellement plus de familles fortement scolarisées ou largement pourvues de revenus élevés.

En même temps, il faut aussi souligner que le taux d'accès des personnes provenant de familles peu scolarisées ou aux revenus les moins élevés est variable d'une région à l'autre. À Montréal et à Laval, il avoisine les 60 % parmi les familles peu scolarisées et celles qui ont les revenus les plus faibles (1^{er} quintile). L'écart d'accès entre les régions qui accueillent le plus et celles qui accueillent peu d'étudiantes et d'étudiants de familles peu scolarisées (Laval, 62,4 % et Côte-Nord/Nord-du-Québec, 27,8 %) est de 34,6 points de pourcentage. Ainsi, en parallèle aux processus de reproduction sociale, nous pouvons assister à un effet, certes plus réduit, mais significatif de la région de provenance.

L'enseignement universitaire

La structure des modes d'accès aux études universitaires est la même que celle qui prévaut au collégial. La proportion des personnes qui les atteignent est plus faible. Le taux d'accès au cégep des étudiantes et étudiants provenant de familles peu scolarisées à Montréal est de 59,8 % et de 21,9 % dans les régions Côte-Nord et Nord-du-Québec ; à l'université, les taux sont respectivement de 28,2 % et 5,3 %. Pour la population étudiante issue de familles très scolarisées, l'accès à l'université est plus élevé : respectivement 65,5 % et 46,7 % dans les deux mêmes régions. En somme, l'université apparaît toujours comme une instance de reproduction sociale plus forte que les cégeps. La mobilité scolaire est moindre²¹.

Les différences entre régions sont importantes. Dans la région de Montréal, l'accès est plus facile à Montréal et à Laval avec des taux supérieurs à 65 % chez les familles les plus favorisées scolairement et des taux supérieurs à 25 % chez les familles moins scolarisées. Dans les régions de la banlieue

montréalaise, les taux sont similaires à ceux des régions mixtes. Les régions éloignées ferment la marche avec des taux plus faibles surtout parmi les familles peu scolarisées ou celles ayant terminé leurs études collégiales.

La mobilité scolaire est aussi variable selon les régions. Elle est la plus importante dans les régions de Montréal et de Laval avec des

taux d'accès au-dessus de 35 %. La région de Québec est proche des taux des régions mixtes (taux entre 13 et 18 %). Elle est moins importante dans les régions éloignées, en particulier dans le Nord-du-Québec et Côte-Nord (5,3 %).



21. Les modes d'accès aux études universitaires ont évolué au cours des années. La condition formelle d'accès est le DEC, en particulier celui consacrant les études en formation préuniversitaire. L'exigence de cette condition a été amoindrie. Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement technique sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études universitaires. Des passerelles, comme les diplômes DEC-BAC, ont été créées pour faciliter la transition vers l'université. Nous avons déjà souligné que la stratégie de démultiplication des lieux de formation pouvait faciliter un accès pour les filles et les étudiantes et étudiants de première génération (Doray et Prats, 2025). Finalement, l'existence de conditions d'admission dites pour adultes permettent à des personnes d'accéder à des programmes universitaires sans DEC, selon leur âge et leurs expériences de travail. Dans plusieurs universités, il existe aussi des cours d'appoint pour soutenir les étudiantes et étudiants dans leur transition aux études universitaires. Malgré ces stratégies qui visent une démocratisation de l'accès, force est de constater que la logique de reproduction est toujours fortement présente.

TABEAU 18. Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon l'éducation des parents, le genre et la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES		SECONDAIRE OU MOINS			COLLÉGIAL			BACCALAURÉAT OU PLUS		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Région de Montréal	Montréal	20,5	36,1	28,2	27,7	46,5	36,9	58,8	72,6	65,5
	Laval	25,2	38,3	31,3	29,4	52,4	40,9	57,9	74,8	66,3
	Lanaudière	10,3	22,3	16,3	16,6	34,5	25,2	46,2	65,7	56,0
	Laurentides	10,2	21,3	15,4	16,9	33,6	24,8	44,1	65,3	54,0
	Montérégie	10,8	26,4	18,3	20,1	39,4	29,3	47,8	69,4	58,2
Région de Québec	Capitale-Nationale	12,2	21,7	16,9	20,0	41,3	30,4	49,2	70,5	59,3
	Chaudière-Appalaches	12,6	25,0	18,1	18,3	36,9	27,1	45,2	65,8	55,3
Régions mixtes	Estrie	8,8	20,7	14,4	17,5	30,9	24,0	45,5	67,7	55,5
	Centre-du-Québec	8,5	20,5	14,2	18,8	38,0	28,0	40,2	64,6	52,2
	Outaouais	8,6	19,0	13,9	14,0	28,6	20,8	49,5	66,8	58,4
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,1	25,4	18,8	16,4	26,4	25,6	43,9	27,4	55,3
Régions éloignées	Gaspésie–Bas-Saint-Laurent + Côte-Nord–Nord-du-Québec	5,6	14,0	-	12,5	34,5	-	38,3	59,8	-
	Gaspésie–Bas-St-Laurent	-	-	14,5	-	-	26,7	-	-	50,0
	Côte-Nord–Nord-du-Québec	-	-	5,3	-	-	17,5	-	-	46,7
	Mauricie–Abitibi-Témiscamingue	8,4	20,2	13,6	13,8	33,8	23,4	44,7	60,9	53,1

TABEAU 19. Taux d'accès (%) à l'université (tous les programmes) selon le revenu des parents, le genre et la région administrative

RÉGIONS ADMINISTRATIVES		1 ^{er} QUINTILE			2 ^e QUINTILE			3 ^e QUINTILE			4 ^e QUINTILE			5 ^e QUINTILE		
		H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Région de Montréal	Montréal	26	39,8	32,8	31,6	50,2	40,8	36,1	53,4	44,7	46	64,8	55,2	66,5	79,7	72,7
	Laval	25,4	41,3	32,7	30,7	53,3	42,6	35,3	56,7	45,8	44,4	62,6	52,9	62,1	77,4	69,7
	Lanaudière	7,8	20	13,5	13,3	28,7	20,6	23,3	36,4	29,2	25,8	48,2	36,6	44,3	62	54,1
	Laurentides	8,4	21,2	14,6	19,9	30,5	24,9	17,6	34,8	25,4	29,6	47,5	38,2	42,5	64,1	52,8
	Montréal	16,3	27,6	21,8	18,6	37,0	27,3	23,9	42,3	32,8	28,8	51,8	39,3	44,7	69,2	56,5
Région de Québec	Capitale-Nationale	14,5	26,6	19,9	20,6	34,0	27,1	24,9	42,2	33,1	31,5	49,8	40,8	49,8	76,3	63,1
	Chaudière-Appalaches	11,7	23,9	16,8	12	31,8	22	22,6	34,6	28,5	25,3	50	37,6	43,2	69	54,9
Régions mixtes	Estrie	15,1	21,6	18,3	14	31,4	23,4	16,2	37,3	25,3	29,8	46,3	37,3	51,3	72,1	60,3
	Centre-du-Québec	8,7	24,2	16,3	10,4	31,1	19,4	19,8	36,1	27,2	32,1	45,5	38	47,6	74,1	62,5
	Outaouais	11,4	19	15,1	16,4	30,6	23	21,5	36,9	28,5	25,8	47,1	36,5	48,1	66	57,6
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	11,3	24,2	17,7	16,2	28,8	22,4	19,4	41,7	29,1	25	53,9	38,4	44,1	63	54,6
Régions éloignées	Mauricie-Abitibi-Témiscamingue	8,8	17,9	13,2	13	32,7	21,7	20,3	36,3	27,7	25,9	46,6	36	35,8	61,7	48,3
	Gaspésie-Bas-Saint-Laurent + Côte-Nord-Nord-du-Québec	6,1	17,4	-	12,4	22,9	-	15,5	34,8	-	17,4	41,6	-	29,9	56,9	-
	Gaspésie-Bas-Saint-Laurent	-	-	13,7	-	-	20,9	-	-	29,4	-	-	39,5	-	-	56,6
	Côte-Nord-Nord-du-Québec	-	-	5,1	-	-	10,5	-	-	14,9	-	-	16,9	-	-	32,1



Conclusion

Notre objectif visait à mieux comprendre les écarts ou les différences interrégionales en matière d'éducation, en reprenant une approche qui examine les différents moments éducatifs d'une vie, de la présence dans les services éducatifs à l'enfance à l'éducation des adultes. Pour ce faire, nous avons retenu des indicateurs d'entrée dans un cycle éducatif et des indicateurs de sortie. Ceux-ci varient selon les cycles, mais ils permettent de dégager des conditions d'accès et de transition entre cycles éducatifs et ordre d'enseignement.

Une remarque méthodologique

Une limite de l'analyse tient dans les matériaux utilisés qui ne permettent pas d'adopter une véritable posture longitudinale afin de reconstituer les parcours des élèves et des étudiantes et étudiants peu importe leur âge. En FGA et en FP, ils et elles sont des adultes ou de jeunes adultes. Les agences statistiques ont opté, depuis 2010 (approximation) pour la création de bases de données longitudinales en amalgamant différentes sources de données administratives, ce qui est techniquement compliqué, sans compter la perte de cas. C'est ce type de données que nous avons utilisées pour saisir l'accès aux études postsecondaires. Mais ne devrions-nous pas renouer avec la réalisation d'enquêtes longitudinales afin de mieux comprendre les parcours éducatifs ?

Du côté des politiques publiques

Notre analyse souligne l'importance de mettre en place des politiques publiques adaptées aux spécificités régionales. Les régions urbaines, malgré une meilleure accessibilité aux services et une plus grande diversité d'options, ne garantissent pas nécessairement une meilleure qualité de vie pour toutes les familles, notamment en raison de la demande accrue et de l'accès plus tardif aux services pour certains enfants. Les régions rurales, bien que défavorisées en termes d'accès global aux services, semblent favoriser des services de garde de qualité, comme les CPE et les milieux familiaux, avec des coûts plus bas. Cependant, l'accès plus restreint à des services à temps plein et la nécessité pour de nombreuses familles rurales de recourir à des options informelles ou non subventionnées indiquent un besoin d'amélioration de l'offre dans ces milieux.

Une autre politique doit être envisagée afin de permettre un accès élargi des adultes par des retours aux études. Par exemple, comment favoriser des retours aux études des adultes qui ont obtenu un DEP ? Et comment améliorer les conditions d'études des adultes qui sont au retour aux études ?



Le sondage

Léger/Observatoire

L'accessibilité des services de garde,
le parcours scolaire des élèves et la
perception des études postsecondaires

À la demande de l'Observatoire, la firme Léger a réalisé un sondage Omnibus Web du 31 janvier au 2 février 2025 auprès de 1 017 Québécoises et Québécois de 18 ans et plus, s'exprimant en français (75 %) ou en anglais (25 %).

Les questions portaient sur l'accessibilité et l'inscription des enfants aux services de garde et à la maternelle 4 ans, sur l'accompagnement parental durant le parcours scolaire du primaire au cégep, et sur la perception des études collégiales et universitaires. Parmi les variables de contrôle, une attention a été accordée à la variable Régions puisque l'édition 2025 du Bulletin met l'accent sur cet aspect. Pour obtenir des résultats significatifs malgré la taille restreinte de l'échantillon, la variable Régions est répartie comme suit : RMR de Montréal, RMR de Québec et Autres régions du Québec. Voici quelques faits saillants que nous en avons extraits. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le rapport original de la firme Léger.

1. La maternelle 4 ans temps plein est perçue comme plus facile d'accès dans leur localité par les Québécoises et les Québécois ayant des enfants dans leur ménage.

➔ Parmi l'ensemble des personnes répondantes, y compris celles qui n'ont pas d'enfant dans leur ménage, une majorité ne se sent pas suffisamment informée pour se prononcer quant à la facilité ou non d'accéder à des services de garde éducatifs subventionnés ou à une maternelle 4 ans à temps plein dans leur localité : respectivement 47 % et 55 % ont sélectionné « Ne sait pas/Refus » concernant leur perception de l'accessibilité de ces deux services.

➔ Les personnes ayant des enfants dans leur ménage se sont prononcées en plus grand nombre sur ces énoncés par rapport aux autres groupes de répondants. Parmi ces personnes, la maternelle 4 ans temps plein est perçue comme plus accessible (45 %) que les services de garde éducatifs subventionnés (35 %).

➔ Ce dernier point de vue, lorsque l'on prend en compte cette fois l'ensemble de l'échantillon, est davantage partagé par les personnes interrogées de la RMR de Québec (27 % vs 18 %) et des autres régions du Québec (33 % vs 24 %). Dans la RMR de Montréal, c'est plutôt le contraire (24 % vs 27 %).

2. Les Québécoises et les Québécois ayant des enfants dans leur ménage adhèrent davantage à l'idée d'inscrire un enfant en service de garde ou en maternelle 4 ans, tout en étant plutôt en désaccord avec le fait de le garder à la maison jusqu'à son entrée à l'école.

➔ Une forte majorité (75 %) avec des enfants dans leur ménage pense que les parents devraient inscrire leur enfant dans un service éducatif à l'enfance. Pour l'ensemble de l'échantillon, y compris donc avec les personnes sans enfant dans leur ménage, cet avis est plus marqué chez les personnes avec une scolarité universitaire (64 %) et dans la tranche d'âge de 35 à 54 ans (64 %).

➔ La moitié (50 %) avec des enfants dans leur ménage estime que l'inscription dans une maternelle 4 ans est une bonne idée. Pour l'ensemble de l'échantillon, cet avis est plus accentué chez celles ayant une scolarité universitaire (48 %) et chez les femmes (46 %).

➔ Près des deux tiers (62 %) avec des enfants dans leur ménage sont en désaccord avec l'idée de garder un enfant à la maison avant son entrée à l'école. Parmi l'ensemble des personnes répondantes, c'est le cas de celles qui ont une scolarité universitaire (61 %), provenant de la RMR de Montréal (60 %) et des femmes (59 %).

3. Les Québécoises et les Québécois reconnaissent le rôle clé des parents dans les études de leurs enfants du primaire au cégep.

Les individus interrogés s'entendent sur les points suivants quant au rôle des parents au primaire et au secondaire :

- ➔ 85 % sont d'accord qu'au primaire, le rôle des parents est d'aider leur enfant avec ses devoirs et la préparation de ses examens.
- ➔ 89 % sont d'accord qu'au secondaire, le rôle des parents est de soutenir leur jeune dans ses apprentissages et de discuter ensemble de son orientation scolaire (93 % parmi les personnes avec une scolarité universitaire).
- ➔ 84 % sont d'accord qu'au secondaire, le rôle des parents est d'encourager leur jeune à poursuivre son parcours scolaire au cégep ou en faisant une formation professionnelle.

Si les personnes sondées valorisent l'autonomie des jeunes au cégep, elles considèrent aussi qu'un soutien parental reste essentiel pour assurer leur réussite :

- ➔ Bien que 59 % estiment qu'un jeune doit apprendre à être autonome au cégep (gérer ses finances et son organisation sans l'aide de ses parents), une majorité (74 %) considèrent que les parents doivent tout de même les soutenir financièrement et matériellement (nourriture, loyer, transport, etc.) pour leur offrir de bonnes conditions d'études.
- ➔ Cette perception varie selon l'âge et le niveau d'éducation : 82 % des 55 ans et plus et 81 % des diplômés universitaires considèrent que le soutien parental est nécessaire. À l'inverse, cette proportion est plus faible (67 %) chez celles et ceux ayant une scolarité primaire ou secondaire.

4. La majorité des personnes répondantes est favorable à l'inscription d'un enfant à une école publique secondaire dotée de programmes enrichis, mais une pluralité, en revanche, ne pense pas que les parents ont le devoir d'inscrire leur enfant dans une école privée.

- ➔ 67 % approuvent l'idée que les parents inscrivent un enfant dans une école secondaire publique qui offre un programme enrichi (sport-études, arts-études, sciences ou langues, etc.) s'il y en a une dans leur localité.
- ➔ 61 % se montrent en désaccord avec l'idée que les parents doivent inscrire leur enfant dans une école secondaire privée.



5. L'accessibilité aux études collégiales et universitaires est perçue comme adéquate par une majorité, mais cette opinion diffère chez les jeunes et les personnes résidentes hors Montréal et Québec.

Une majorité est en désaccord avec les énoncés suivants :

→ Il est difficile d'accéder aux études collégiales dans ma localité parce qu'il n'y a pas de cégep à proximité (74 %).

→ Obtenir un baccalauréat n'en vaut pas la peine, il y a trop de coûts et d'obstacles à surmonter et peu d'avantages (63 %).

→ Il est difficile d'accéder aux études universitaires dans ma localité puisqu'il n'y a pas d'université à proximité (62 %).

→ Un diplômé de baccalauréat aura souvent une carrière plus motivante et intéressante qu'un diplômé de cégep technique (56 %).

Les jeunes de 18-35 ans sont statistiquement plus d'accord avec les énoncés suivants :

→ Obtenir un baccalauréat n'en vaut pas la peine, il y a trop de coûts et d'obstacles à surmonter et peu d'avantages (35 %).

→ Il est difficile d'accéder aux études collégiales dans ma localité parce qu'il n'y a pas de cégep à proximité (23 %).

Les résidentes et résidents des autres régions du Québec (hors RMR de Montréal et hors RMR de Québec) sont statistiquement plus d'accord avec les affirmations suivantes :

→ Il est difficile d'accéder aux études universitaires dans ma localité puisqu'il n'y a pas d'université à proximité (40 %).

→ Il est difficile d'accéder aux études collégiales dans ma localité parce qu'il n'y a pas de cégep à proximité (21 %).



Références

- Andres, L. et Looker, E. D. (2001). Rurality and Capital: Educational Expectations and Attainments of Rural, Urban/Rural and Metropolitan Youth. *Canadian Journal of Higher Education*, 31(2), 1–45.
- Austin, J. (2012). Reanimating the vital center: Challenges and opportunities in the regional talent development pipeline. *New Directions for Community Colleges*, 2012(157), 17–27.
- Baudelot, C. et Estabiet, R. (2006). *Allez les filles! : une révolution silencieuse* (2^e éd.). Seuil.
- Bélanger, P. W. (1986). La réponse du Québec aux problèmes d'équité et d'excellence dans l'enseignement postsecondaire. *Recherches sociographiques*, 27(3), 365–384.
- Bouchard, P. (2004). Filles et garçons à l'école : se doter d'une perspective d'analyse large. Atelier présenté lors du Colloque sur la collaboration recherche-intervention en réussite éducative, organisé par le CTREQ, Québec.
- Bourdieu, P. 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.
- Castonguay-Payant, J. (2020). *Le choix de l'école secondaire par des parents dans le marché scolaire montréalais. Une étude compréhensive des conditions, stratégies et effets sociaux de l'exercice d'un devoir parental* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/25519/Castonguay_Payant_Justine_2020_These.pdf?sequence=2&isAllowed=y
- Chenard, P. et Doray, P., (2013). L'accessibilité aux études postsecondaires au Québec. Quelles démocratisations? Dans Chenard, P, Doray, P., Dussault, E-L., & Ringuette, M., *L'accessibilité aux études postsecondaires. Un projet inachevé*. Québec, Qc. : Presses de l'Université du Québec.
- Collins, T. et Borri-Anadon, C. (2021). Capacitisme et (néo)racisme au sein des processus de classement scolaires au Québec : interprétations par les intervenants des difficultés des élèves issus de l'immigration. *Recherches en éducation*, (44), en ligne. <https://doi.org/10.4000/ree.3337>
- Conseil supérieur de l'éducation (CSE). (2025, janvier). *Soutenir l'engagement scolaire des élèves au secondaire : arrimer qualité, diversité et accessibilité*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2025/01/50-0569-AV-soutenir-engagement-secondaire.pdf>
- Conseil supérieur de l'éducation (CSE). (1999). *Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles*. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/50-0426-AV-mieux-reussite-scolaire.pdf>
- Convert, B. (2010). Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes. Actes de la recherche en sciences sociales, 3(183), 14–31.
- Daverne-Bailly, C., Grenier, V. et Li, Y. (2024). Entre réformes et crise sanitaire : les lycéens mis à l'épreuve de l'orientation. *Revue des sciences de l'éducation*, 50(1).
- Doray, P. et Guindon, N. (2016). L'évolution des publics scolaires : quelques points de repère. Dans P. Doray & C. Lessard (dir.), *50 ans d'éducation au Québec* (p. 65–84). Presses de l'Université du Québec.
- Dubé, F., Duru-Bellat, M. et Vêretout, A. (2010). *Les Sociétés et leur école. Emprise des diplômés et cohésion sociale*. Seuil.
- Duru-Bellat, M. (2004). *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?* (2^e éd.). L'Harmattan.
- Duru-Bellat, M. (2023). *Les filles meilleures à l'école ? Un lieu commun à l'épreuve des évaluations standardisées*. Genre Éducation Formation, 7, en ligne. <https://doi.org/10.4000/gef.988>
- ÉCOBES – Recherche et transfert (2025). Thèmes Parcours primaire-secondaire et Parcours collégial sur la plateforme Regard360.ca <https://regard360.shinyapps.io/plateforme/>
- Escande, C., (1973). *Les classes sociales au Cégep : sociologie de l'orientation des étudiants*. Montréal, Qc. : Éditions Parti pris.
- Fédération autonome de l'enseignement. (2023, juin). *EHDAA : Guide d'application de l'entente 2020-2023 pour le préscolaire, le primaire et le secondaire*. https://www.lafae.qc.ca/public/file/Guide-EHDAA_VF_juin2023_WEB.pdf
- Frenette, M. (2002). *Trop loin pour continuer ? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université*. (No. 2002191f). Statistique Canada, Direction des études analytiques.
- Frenette, M. (2003). *Accès au collège et à l'université : est-ce que la distance importe ?* (No. 2003201f). Statistique Canada, Direction des études analytiques.

- Gaudreault, M. M., Gaudreault, M., El-Hadge, H., Robert, É., Richard, É., Roy, S., Landry, D., Vachon, I., Charron, M., Zagrebina, A., Armstrong, M., Tardif, S., Tadjioque Agoumfo, Y. W., Bikie Bi Nguema, N. et Gulian, T. (2022). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : fascicule technique portant sur les étudiantes et les étudiants du cheminement Tremplin DEC*. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII. https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/1/FasciculeTechnique_TremplinDEC.pdf
- Gonçalves, G. et Lessard, C. (2013). L'évolution du champ de l'adaptation scolaire au Québec: politiques, savoirs légitimes et enjeux actuels. *Revue canadienne de l'éducation*, 36(4), 327–373.
- Grenier, V. et Magnan, M.-O. (2024). Exploring Information Gathering Work Undertaken by Immigrant Parents to Choose a High School in Montreal. *Journal of School Choice*. <https://doi.org/10.1080/15582159.2024.2386612>
- Grenier, V. (2022). Logiques au cœur des choix de l'école secondaire par des parents immigrants résidant à Montréal. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 45(2), 454–480. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v45i2.5091>
- Grenier, V. et Castonguay-Payant, J. (2022). Stratégies d'accès aux écoles secondaires par des parents dans le marché scolaire montréalais: entre reproduction et mobilité sociale. *Sociologie et sociétés*, 54(1), 199–223. <https://doi.org/10.7202/1109540ar>
- Grenier, V. (2020). *Parents immigrants et choix de l'école secondaire dans le contexte montréalais: Représentations des offres éducatives, motifs, contraintes et stratégies familiales* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/25392/Grenier_Veronique_2020_these.pdf?sequence=5
- Kamanzi, P. C. (2019). School market in Quebec and the reproduction of social inequalities in higher education. *Social Inclusion*, 7(1), 18–27.
- Kamanzi, P. C. et Pilote, A. (2016). Parcours scolaires et justice sociale au Québec. Dans J. Masdonati, M. Bangali et L. Cournoyer (dir.), *Arrêt sur image! Perspectives contemporaines sur les parcours et l'orientation des jeunes* (p. 9–46). Presses de l'Université Laval.
- Laplanche, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P.-C., Pilote, A. et Lafontaine, O. (2018). L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec: le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités. *Cahiers québécois de démographie*, 47(1), 49–80.
- Lessard, C. et Levasseur, L. (2007). L'école publique généraliste est-elle en train de voir sa vocation transformée? *McGill Journal of Education*, 42, 337–353. <https://mje.mcgill.ca/article/view/2392/1848>
- Marcotte-Fournier, A. G., Bourdon, S., Lessard, A. et Dionne, P. (2016). Une analyse des effets de composition du groupe-classe au Québec: influence de la ségrégation scolaire et des projets pédagogiques. *Éducation et Sociétés*, 38(2), 139–155.
- Maroy, C. et Kamanzi, P. C. (2017). Marché scolaire, stratification des établissements scolaires et inégalités d'accès à l'enseignement universitaire au Québec. *Recherches sociographiques*, 58(3), 579–600.
- Martuccelli, D. (2007). *Forgés par l'épreuve*. Armand Colin.
- Mc Andrew, M., Audet, G. et Bakhshaei, M. (2021). Chapitre 2. La scolarisation des élèves issus de l'immigration et l'éducation interculturelle: historique, situation actuelle et principaux défis. Dans M. Potvin, M.-O. Magnan, J. Larochelle-Audet et J.-L. Ratel (dir.), *La diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en éducation* (2^e éd., p. 20–36). Fides éducation.
- Mc Andrew, M., Ledent, J. et Murdoch, J. (coll. Ait-Saïd, R.). (2011). *La réussite scolaire des élèves issus de l'immigration au secondaire*. Rapport de recherche. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec/ Groupe de recherche Immigration, Équité et Scolarisation.
- Pilote, A., Joncas, J. et Kamanzi, P. C. 2018, La différenciation du curriculum à l'école secondaire québécoise: quel impact sur les inégalités sociales? Dans F. BALUTEAU, V. DUPRIEZ et M. VERHOEVEN (dir.), *Entre tronc commun et filières, quelle école moyenne? Étude comparative* (p. 117–146). Academia-L'Harmattan.

Plourde, A. (2022). Où en est l'école à trois vitesses au Québec? *Fiche socioéconomique de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques – Éducation*. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2022/09/2022_Fiche_Trois_vitesses-WEB.pdf

Savard, D. et Bouthaim, S. (2006). Les cégeps : de l'accès à la réussite. Dans Héon, L., Savard, D. et Hamel, T. (dir.), *Les cégeps : une grande aventure collective québécoise*. Montréal, Qc. : Presses de l'Université Laval, 91–139.

Savard, D. & Bouthaim, S. (2006). Les cégeps : de l'accès à la réussite. Dans Héon, L., Savard, D., & Hamel, T. (dir.), *Les cégeps : une grande aventure collective québécoise*. Montréal, Qc. : Presses de l'Université Laval, 91–139.

Savard, D. (2016). L'apport des cégeps à la démocratisation de l'accès aux études supérieures au Québec. Dans Doray, P., & Lessard, C., *50 ans d'éducation au Québec*. Montréal, Qc. : Presses de l'Université du Québec, 113–125.

Tremblay, P. (2017). Cheminement scolaire d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en enseignement secondaire. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 40(2), 1–30.

Van Zanten, A. (2009). Choisir son école. *Stratégies familiales et médiations locales*. Presses universitaires de France.

Veillette Suzanne, Perron Michel, Hébert Gilles avec la collaboration de Munger Chantale et Thivierge Josée (1993) Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial : étude longitudinale au Saguenay–Lac-Saint-Jean, Jonquière : Groupe Écobes, Cégep de Jonquière.

Zagrebina, A., Armstrong, M., Tardif, S., Tadjioque Agoumfo, Y. W., Bikié Bi Nguema, N. et Gulian, T. (2022). Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche général portant sur les étudiantes et les étudiants des populations A et B. ÉCOBES – Recherche et transfert ; CRISPESH ; IRIPII.

Annexes

Annexe 1 —

Comité aviseur

Pierre Avignon, conseiller politique et agent d'information, Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

Daniel Baril, directeur général, Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

Geneviève Blanchard, directrice générale adjointe, affaires publiques et gouvernementales, Association québécoise des Centres de la petite enfance (AQCPÉ)

Patrick Bydal, vice-président à la vie politique, Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Nathalie Chabot, conseillère à l'action professionnelle-Éducation, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Julie Gagné, directrice, Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES)

Gabrielle Garon-Carrier, professeure adjointe, Faculté d'éducation, Université Sherbrooke

Pierre Canisius Kamanzi, professeur agrégé, spécialiste en analyse des politiques éducatives, Département d'administration et fondements de l'éducation, Université de Montréal

Benoît Lacoursière, secrétaire général et trésorier, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (CSN)

Sylvain Lafrance, conseiller en enseignement supérieur, ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Statut d'observateur

Suzanne Mainville, directrice de la coordination, de la recherche et de l'analyse, Conseil supérieur en éducation (CSE)

Mary-Lou McCarthy, Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)

Josée Mercier, directrice des affaires éducatives, Fédération des cégeps

Annie Pilote, professeure titulaire, sociologue de l'éducation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval

Maryse Potvin, professeure titulaire, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal

Stéphane Vigneault, coordonnateur, École ensemble

Annexe 2 —

Définitions des indicateurs et des variables

Cette annexe définit et décrit les indicateurs et les variables utilisés dans ce Bulletin.

La définition des indicateurs et des variables sociodémographiques retrouvés dans ce Bulletin est nécessaire pour des raisons d'intelligibilité. Il convient de spécifier que puisque le Bulletin utilise des données issues de rapports gouvernementaux ou d'organisations, il faut reprendre les catégories utilisées pour des raisons de précision. Ainsi, les catégories mobilisées et les noms donnés à ces catégories dépendent des sources utilisées.

Les indicateurs

Taux de fréquentation à la maternelle 4 ans total ou selon le genre

Le taux de fréquentation à la maternelle 4 ans total se réfère au pourcentage d'enfants inscrits à la maternelle 4 ans par rapport à la population québécoise d'enfants âgés de 4 ans. Pour le taux de fréquentation à la maternelle 4 ans selon le genre, il désigne le pourcentage de garçons et de filles inscrits à la maternelle 4 ans par rapport à la population québécoise de garçons et de filles âgés de 4 ans.

Effectif scolaire à la formation générale des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire)

Nombre d'élèves inscrits en formation générale des jeunes à un niveau d'enseignement pour une année scolaire. Ce nombre est décliné selon le réseau d'enseignement (public et privé), la catégorie de services (éducation préscolaire 4 ans) ou le genre (garçons et filles). Les élèves ne sont comptabilisés qu'une fois. Un élève ayant fréquenté plus d'un établissement (ou inscrit à plus d'un service durant une même année scolaire) n'est compté qu'une seule fois. Cet indicateur permet de calculer la proportion

d'élèves inscrits en formation générale des jeunes selon le réseau d'enseignement aux niveaux d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire et selon la catégorie de services et selon le genre pour la maternelle 4 ans.

Pourcentage d'élèves entrant tardivement au secondaire

Cet indicateur permet d'exprimer en pourcentage la part des élèves de 13 ans ou plus inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire dans l'ensemble des élèves entrant au secondaire dans le réseau public. À noter que l'élève au cheminement ordinaire au primaire entre normalement au secondaire à l'âge de 12 ans. Tous les jeunes qui s'inscrivent pour la première fois en 1^{re} secondaire à 13 ans ou plus sont considérés comme entrant tardivement au secondaire.

Taux de diplomation et taux de qualification au secondaire

Proportion des élèves d'une cohorte de nouveaux inscrits ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification au secondaire (Diplôme d'études secondaires, Diplôme d'études professionnelles,

attestation de spécialisation professionnelle, attestation d'études professionnelles, etc.). Le calcul de ce taux se base sur un nombre d'années déterminé, qu'il concerne le nombre d'années normalement prévu pour obtenir le diplôme ou une période plus étendue pour tenir compte des cheminement variés. En effet, le taux de diplomation et de qualification au secondaire est généralement calculé 5 ans, 6 ans et 7 ans après l'inscription en secondaire 1. Dans ce Bulletin, seul le taux de 7 ans est présenté. Ce taux exclut les élèves intégrant le système québécois en cours d'études secondaires et prend en considération des sorties dues à l'émigration hors du Québec, estimées à partir d'observations faites lorsque les jeunes sont au primaire.

Taux de sorties sans diplôme ni qualification

Part des élèves sortants en formation générale des jeunes qui ont quitté le secondaire une année donnée alors qu'ils n'avaient aucun diplôme ni qualification. Les élèves identifiés comme sortants sans diplôme ni qualification sont ceux qui n'ont obtenu ni diplôme ni qualification lors de l'année d'observation et qui ne sont pas inscrits l'année suivante en formation générale des jeunes, en formation générale des adultes, en formation professionnelle ou au collégial.

Il est important de préciser que les données sur les élèves sortants sans diplôme ni qualification au secondaire ne permettent pas d'isoler le phénomène du décrochage scolaire des autres causes de sorties de scolarité, comme l'émigration, la morbidité ou même la mortalité. C'est pourquoi le terme « sorties sans diplôme ni qualification » est plus approprié que celui de « décrochage scolaire ».

Le taux de sorties sans diplôme ni qualification est un taux annuel, c'est-à-dire qu'il se rapporte aux événements associés à une année scolaire donnée, et ce, jusqu'à 12 mois après la fin de cette année, et non à un groupe d'individus observé durant plusieurs années.

Effectif et proportion de personnes inscrites en formation professionnelle ou en formation des adultes

Nombre de personnes inscrites en formation professionnelle ou en formation des adultes. L'effectif se distingue du nombre d'inscriptions. Une personne inscrite à plus d'un programme ou service n'est comptabilisée qu'une fois. La proportion de personnes inscrites en formation professionnelle ou en formation des adultes est calculée à partir de l'effectif dans ces formations.

Nombre et proportion d'inscriptions en formation professionnelle ou en formation des adultes

Nombre d'inscriptions en formation professionnelle ou en formation des adultes. Il peut aussi s'agir du nombre d'inscriptions dans un programme ou service de ces formations. Le nombre d'inscriptions n'égale pas l'effectif. Dans certains cas, une personne peut être comptée comme plusieurs inscriptions, par exemple, les personnes qui fréquentent plus d'un programme ou service pour la même année. La proportion d'inscriptions en formation professionnelle ou en formation des adultes est calculée à partir du nombre d'inscriptions dans ces formations.

Taux d'accès en formation professionnelle ou en formation générale des adultes 7 ans après l'entrée au secondaire

Indique la proportion des élèves d'une cohorte du secondaire qui ont accédé en formation professionnelle (FP) ou en formation générale des adultes (FGA) sept ans après leur première inscription en première secondaire (suivie de cohortes). Une cohorte du secondaire est l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois en première secondaire pour une année scolaire donnée. Les données scolaires sont présentées selon l'année de la cohorte (année d'entrée au secondaire). Ce taux d'accès est ventilé selon le réseau d'enseignement fréquenté au secondaire, le genre et les régions.

Taux de diplomation en formation professionnelle 3 ans après l'entrée

Proportion de nouveaux inscrits dans un programme de formation professionnelle à temps plein qui obtiennent un diplôme de formation professionnelle dans les trois années suivant leur première inscription dans ce programme (suivie de cohorte). Le diplôme peut être obtenu dans le programme commencé au moment de l'inscription ou dans un autre programme. Les données scolaires sont présentées selon l'année de la cohorte (année d'entrée en formation professionnelle).

Les variables

Genre

Dans ce document, le genre se réfère au genre déclaré par les personnes ou leur gardien légal, dépendamment de l'âge. Dans le cadre de ce Bulletin, les données sont présentées de façon binaire, les données pour les personnes non binaires n'étant pas disponibles ou l'effectif étant de trop petite taille ne permettant pas la comparaison. En fonction des indicateurs, on retrouve deux catégorisations binaires du genre utilisées : Garçons/Filles ; Hommes/Femmes.

Indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles publiques

L'indice de milieu socio-économique (IMSE) des écoles publiques réfère au niveau de défavorisation déterminé par le ministère de l'Éducation pour chacune des écoles primaires et secondaires. Les écoles sont ainsi notées sur une échelle de 1 à 10, où 1 désigne les écoles en milieu socio-économique plus favorisé et 10 les écoles en milieu socio-économique plus défavorisé. Il convient de souligner que dans certains documents ou rapports les écoles considérées être en milieu socio-économique défavorisé se réfèrent à celles ayant un IMSE compris entre 8 et 10, tandis que dans d'autres documents, il s'agit plutôt de celles ayant un IMSE compris entre 6 et 10. Lorsque cette spécification est connue, elle est mentionnée.

Pour déterminer le rang décile de chaque école, l'ensemble des écoles publiques du Québec sont rangées en ordre croissant de la valeur de leur indice respectif, puis divisées en dix groupes représentant un nombre d'élèves approximativement égal. L'IMSE des écoles publiques correspond à la moyenne de tous les IMSE des élèves, ce dernier correspondant à celui de l'unité de peuplement d'où il provient. L'IMSE des élèves est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents.

Indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS)

L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) a été créé par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et vise à mesurer le niveau de défavorisation de la population québécoise à petite échelle. La dimension matérielle de l'indice mesure le niveau d'éducation, l'emploi et le revenu des personnes, permettant de représenter le niveau de privation sur le plan des ressources matérielles (biens, commodités, etc.). La dimension sociale de l'indice, quant à elle, réfère à l'importance et la force du réseau social des personnes et est mesurée par des questions portant sur le statut familial (monoparentale, séparé, veuf, etc.) et le fait de vivre seul ou à plusieurs.

Élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Les élèves considérés comme des EHDA sont ceux pour qui un plan d'intervention ou un code de difficulté est déclaré.

Élèves issus de l'immigration

Les élèves issus de l'immigration de première génération sont nés à l'extérieur du Canada et ceux de deuxième génération sont nés au Canada dont au moins un des parents est né à l'extérieur du Canada. Les élèves issus de l'immigration englobent les élèves de première et de deuxième génération.

Âge

Âge de la personne, déterminé soit au 30 septembre, typiquement lors du passage au primaire ou au secondaire, ou encore au 1^{er} juillet, davantage utilisé dans les études collégiales et universitaires. Le regroupement par tranches d'âge varie selon les indicateurs et les ordres d'enseignement.

Réseau d'enseignement

Globalement, le réseau réfère à l'appartenance d'un établissement ou d'un programme au régime public, au régime gouvernemental, par exemple dans le cas de l'École nationale de police du Québec, ou au régime privé.

S'appuyant sur les précisions indiquées sur la Plateforme Regard 360, à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire (incluant la formation professionnelle et l'éducation des adultes), le réseau public est composé de 60 centres de services scolaires (60 francophones et 1 à statut particulier) et de 11 commissions scolaires (9 anglophones et 2 à statut particulier). La commission scolaire Crie, la commission scolaire Kativik et le centre de services scolaire du Littoral ont un statut particulier, car ils n'ont pas été institués en vertu de la Loi sur l'instruction publique. Les commissions scolaires Crie et Kativik ont été instituées en 1978 par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, alors que le centre de services scolaire du Littoral a été institué par la Loi concernant la Commission scolaire de la Côte Nord du golfe Saint-Laurent, sanctionnée en 1967. De son côté, l'École des Naskapis a été créée par la Convention du Nord-Est québécois et son administration a été confiée à la Commission scolaire Central Québec (commission scolaire anglophone). Cette école est régie par la Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis. Du préscolaire au secondaire, le réseau privé est composé d'environ 360 établissements d'enseignement. Ces établissements sont autonomes, bien que la plupart d'entre eux soient subventionnés par le gouvernement. Le réseau gouvernemental est quant à lui composé d'établissements d'enseignement institués en vertu d'une loi particulière

à laquelle ils sont assujettis et relèvent soit du gouvernement fédéral, soit d'un ministère québécois autre que celui de l'Éducation, soit d'un cégep. Au Québec, les écoles gouvernementales de niveau primaire sont toutes situées dans les communautés autochtones, et relèvent donc du gouvernement fédéral. C'est majoritairement le cas également des écoles gouvernementales de niveau secondaire, sauf pour quelques établissements qui offrent des formations professionnelles particulières et qui relèvent d'autres ministères (par exemple, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec).

Finalement, le MEQ (2025) souligne que « les écoles gouvernementales (réseau gouvernemental) comprennent les écoles de bandes autochtones relevant du gouvernement fédéral ainsi que les écoles de formation professionnelle relevant de ministères provinciaux autres que le ministère de l'Éducation. Les écoles de bandes autochtones ne sont pas tenues de collaborer aux bases de données ministérielles ; le nombre d'élèves les fréquentant n'est donc pas exhaustif ».

Mise en garde : le MEQ distingue trois réseaux tandis que Regard 360, quatre.

Type de programme ou service

Cheminement de la personne dans un programme ou service particulier, par exemple un cheminement au préuniversitaire ou un cheminement technique à l'enseignement collégial.



Observatoire
québécois
des inégalités

